LES·RICHESSES·D'ART·DE·LA·VILLE·DE·PARIS

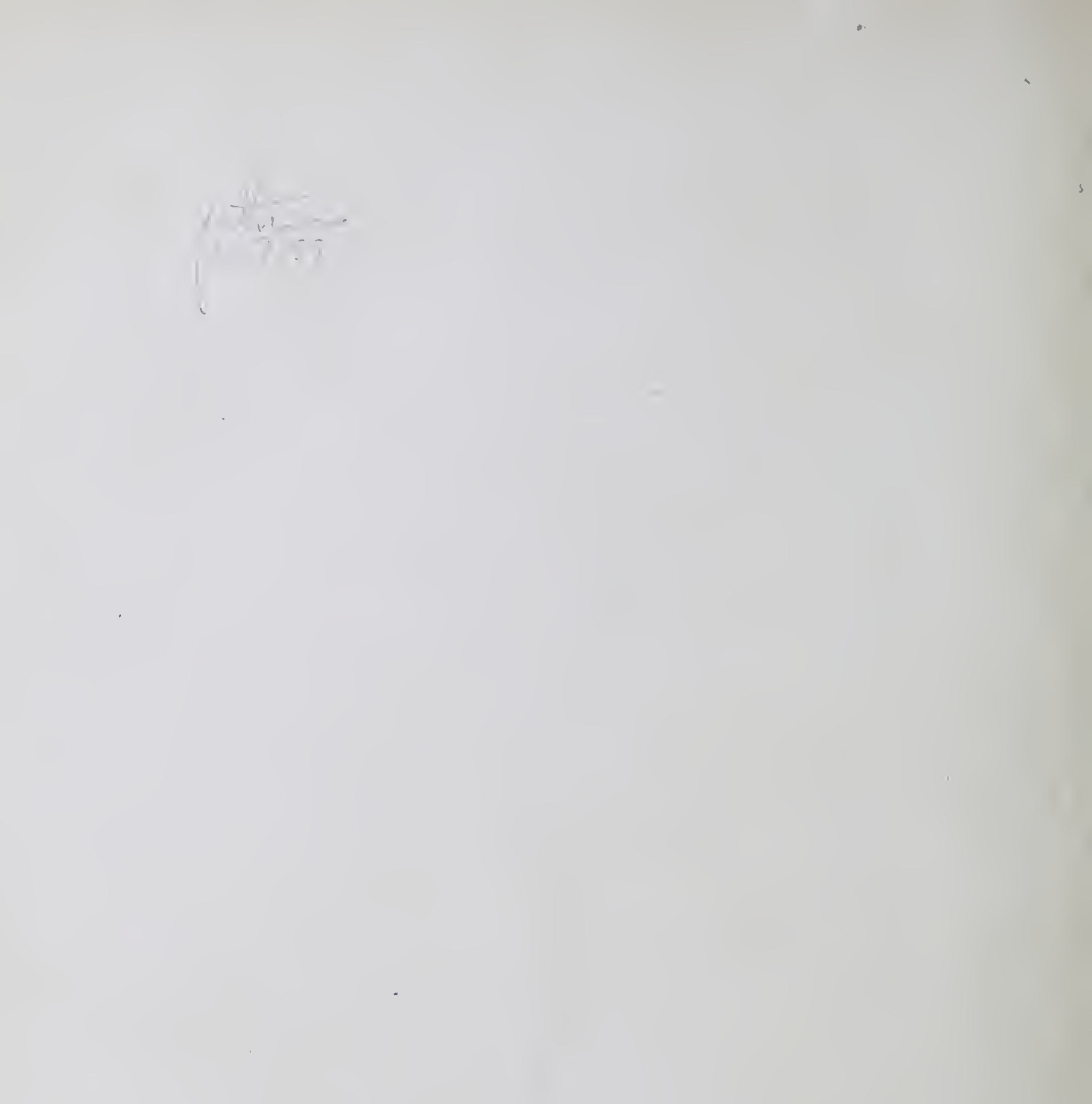
FERNAND·BOURNON

LA·VOIE·PUBLIQUE ET·SON·DÉCOR





A. GIRALDON.09



LA VOIE PUBLIQUE

ET

SON DÉCOR

LES RICHESSES D'ART DE LA VILLE DE PARIS

COLLECTION DE VOLUMES IN-8° ILLUSTRÉS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. Maurice QUENTIN-BAUCHART
Conseiller municipal de Paris.

DÉJA PARUS :

L'HOTEL DE VILLE DE PARIS, par Lucien LAMBEAU, archiviste du Conseil Municipal.

LES ÉDIFICES RELIGIEUX. Moyen Age.— Renaissance, par Amédée BOINET, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

EN PRÉPARATION :

Les Édifices religieux, XVIIe, XVIIIe, XIXe siècles, par Louis HOURTICQ et Jean BAYET.

Les Musées Municipaux, par Maurice QUENTIN-BAUCHART.

Les Mairies, par Lucien LAMBEAU.

Les Jardins et les Squares, par Robert HÉNARD.

LES RICHESSES D'ART DE LA VILLE DE PARIS

LA VOIE PUBLIQUE

ET

SON DÉCOR

COLONNES, TOURS, PORTES, OBÉLISQUES, FONTAINES
STATUES, ETC.

PAR

FERNAND BOURNON

Ouvrage illustré de 64 planches hors texte.

PARIS
LIBRAIRIE RENOUARD, H. LAURENS, ÉDITEUR
6, RUE DE TOURNON, 6

1909

NOTE DE L'ÉDITEUR

Ce livre était à peine terminé quand la mort est venue surprendre son auteur, M. Fernand Bournon, dans ce moment même, si cher à tout écrivain, où le premier exemplaire de l'ouvrage laborieusement conçu est enfin remis entre ses mains.

M. Bournon, sa tâche accomplie, et le mot « fin » écrit au bas du dernier feuillet, n'aura pas connu cette douce émotion, du moins pour La Voie publique et son décor.

A l'heure où sa précieuse collaboration va faire défaut à l'œuvre entreprise des Richesses d'Art de la Ville de Paris, *dont il avait si heureusement tracé le cadre, il n'est que juste de rappeler combien sa carrière littéraire fut féconde dans le domaine particulier de l'histoire parisienne.*

On lui doit notamment, en dehors de nombreux travaux dont l'énumération dépasserait le cadre de cette note, une magistrale monographie de la Bastille, *parue dans la collection de* l'Histoire générale de Paris ; *une étude savante et d'une incomparable documentation sur* l'Hôtel Saint-Paul *de Charles V ; un volume de* Rectifications et additions *à l'Histoire de Paris, de l'abbé Lebeuf, avec des tables précieuses. Il faut aussi compter comme une entreprise du plus grand mérite, sa collection de monographies des 76 communes du département de la Seine, qu'il a pu mener jusqu'au bout sans défaillance ni interruption.*

Parlera-t-on du labeur quotidien, produit sans effort, donné comme en se jouant, au Journal des Débats, *qui était sa maison familiale, son logis de prédilection, et où il dépensait en prodigue, dans le domaine historique ou archéologique, la plus charmante érudition servie par une plume toujours courtoise et continuellement élégante.*

L'éditeur des Richesses d'Art de la Ville de Paris, *ses collaborateurs, qui étaient ses amis, ont voulu, sur la première page de son dernier livre, écrire le témoignage ému de l'affection qu'ils avaient pour lui.*

Ce sera aussi l'occasion de présenter son successeur dans la direction de la série commencée, M. Maurice Quentin-Bauchart, membre du Conseil municipal de Paris, qu'une longue pratique des questions d'art désignait particulièrement pour cette mission. Écrivain distingué, rapporteur depuis de longues années à l'Hôtel de Ville, des Beaux-Arts et des Musées Municipaux, vice-président de la Commission du Vieux-Paris, cette nouvelle fonction, qu'il a bien voulu accepter, sera pour lui une tâche agréable et coutumière, encore que laborieuse, et qui lui permettra d'imprimer à la publication l'orientation artistique et historique qui lui convient.

LA

VOIE PUBLIQUE

ET SON DÉCOR

PREMIÈRE PARTIE

LA VOIE PUBLIQUE

CHAPITRE PREMIER

DES ORIGINES A HENRI IV

Époques gauloise et romaine. — Les invasions étrangères. — Place de Grève. — Enceintes de Philippe-Auguste et de Charles V. — Premières préoccupations d'élégance architecturale : le Pont Notre-Dame, l'Hôtel de Ville, la Fontaine des Innocents. — L'éclairage au XVIe siècle.

De même que Rome, Paris peut prétendre à la gloire d'être la ville des sept collines. Comptons-les : sur la rive droite, les hauteurs de Charonne (où s'étage le cimetière du Père-Lachaise), de Belleville, la butte Montmartre, et la colline de Chaillot, qui, par de successives dégradations, vient se confondre avec la plaine au-dessous d'Auteuil ; sur la rive gauche, la butte des Moulins, la montagne Sainte-Geneviève et la colline du Montparnasse ou de Montrouge. Transformées, aplanies çà et là, recouvertes de maisons par l'œuvre du temps, elles n'en apparaissent pas moins nettement, et l'on imagine sans peine ce que devait être leur aspect géographique quand, il y a plus de

deux mille ans, une colonie gauloise vint se fixer au centre de ce vaste cirque, devenu aujourd'hui trop étroit pour contenir tous ses habitants.

Le site était admirablement choisi : la Seine coulant à pleins bords, libre de la contrainte que lui font maintenant ses quais, détachait sur la rive droite un bras de ses eaux, qui allait baigner le pied des collines du Nord en décrivant un arc de cercle dont les extrémités seraient le pont d'Austerlitz en amont, le pont de l'Alma en aval ; sur la rive gauche, la Bièvre, vierge de toute souillure, fertilisait les terres en culture qui sont devenues le populeux quartier Saint-Victor ; vers le Sud-Ouest, un ruisseau depuis longtemps tari, mais dont le cours est marqué par les dépressions naturelles du sol, descendait des hauteurs de Vaugirard et venait rejoindre le fleuve en suivant à peu près la direction de la rue de Sèvres.

Un vieux dicton affirme que Paris ne s'est pas bâti en un jour. Rien n'est plus sage. Ses premiers habitants, les Gaulois, se contentaient d'occuper l'île qu'ils nommèrent Lutèce et qu'une pieuse tradition continue à appeler la Cité, parce qu'elle a été le cœur et le noyau de la grande ville. Encore, nos premiers aïeux ne considéraient-ils Lutèce que comme une sorte de camp, d'abri pour les femmes et les enfants, de citadelle en cas d'attaque, car leur existence nomade se passait sur le fleuve, à la pêche, ou dans les bois voisins, à la chasse.

Il fallut la conquête romaine pour les rendre plus sédentaires. Après avoir défendu leur indépendance en héros, mais trop faibles en face de troupes si disciplinées, ils se laissèrent assimiler de gré ou de force à leurs vainqueurs, et peu à peu commencèrent à jouir des bienfaits que la civilisation de Rome apportait aux barbares. Bientôt, une cité importante s'éleva, sous leurs yeux émerveillés, sur la rive gauche de la Seine et

une heureuse coïncidence a fait que ce quartier, plus tard détruit, puis reconstitué, soit resté pour nous le *quartier latin*.

Nous n'avons pas à traiter ici des édifices dont la période gallo-romaine dota la nouvelle Lutèce, mais seulement des voies publiques. Elles furent nombreuses et construites avec ce luxe dans la solidité où les Romains n'ont pas été surpassés. La plus importante, celle de *Genabum* (qu'il faut identifier avec Gien), traversait la ville du Sud au Nord, suivant l'axe de la rue Saint-Jacques, du Petit Pont, et du Pont Notre-Dame. Au-dessus du palais des Thermes, à peu près sur l'emplacement du square qui sépare la Sorbonne de l'hôtel de Cluny, s'embranchaient sur la voie de *Genabum* plusieurs routes dont le tracé nous est représenté par le boulevard Saint-Michel (vers Montrouge), la rue de Vaugirard (vers Meudon), ce qui reste de la rue de l'École-de-Médecine, la rue de Buci, la rue du Four et la rue de Sèvres (vers la plaine d'Issy). A l'Est, une route se détachait de la voie de *Genabum* par la rue Galande et la place Maubert, gravissait le flanc oriental de la colline, comme le fait la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, et descendait dans la vallée de la Bièvre : c'était, et ce fut, jusqu'au XVIIIe siècle, la route d'Italie par les rues Descartes, Mouffetard et la moderne avenue des Gobelins.

Sur la rive droite, la voie romaine venant du Sud, après avoir franchi la Seine par les deux ponts romains qu'ont perpétués le Petit Pont et le Pont Notre-Dame, se dirigeait vers les provinces du Nord en deux branches suivant le tracé des rues Saint-Denis et Saint-Martin. De ce tronçon se détachait, à l'Ouest, une route qui a été absorbée depuis, et que l'on ne retrouve qu'à l'extrémité de la chaussée d'Antin, en bas de la rue Blanche ; elle conduisait vers Montmorency et la vallée de l'Oise ; à l'Est, la rue Saint-Antoine représente la grande route des provinces de l'Est, par Vincennes et Meaux.

Telle fut, en matière de voirie, l'œuvre considérable accomplie par les Romains, et qui prouve l'importance qu'ils attachaient à la position de l'ancienne capitale des *Parisii*. Le tracé de ces routes est d'ailleurs incontestablement prouvé par la découverte du pavage primitif dans certains cas, et par la constatation de nécropoles établies, suivant la coutume romaine, hors des villes, le long des grands chemins.

Les invasions de la fin du IVe siècle eurent pour résultat de ruiner la ville romaine de la rive gauche et de forcer les habitants à se réfugier dans la Cité, l'ancienne île de Lutèce, où pendant longtemps allait se concentrer la vie parisienne. Un récit dramatique, inséré par Grégoire de Tours dans son *Histoire des Francs*, l'assassinat du comte Leudaste par ordre de Frédégonde, prouve incidemment que devant l'église principale — celle qui a précédé Notre-Dame — s'étendait une place, « la Place », peut-on dire, bordée de maisons de négociants, devant lesquelles Leudaste s'arrêta ; il se disposait à y faire divers achats lorsqu'il fut assailli par les gens de la reine, et, après une longue lutte, massacré. Telle est la première mention que l'histoire fournisse du Parvis Notre-Dame.

La Cité avait conservé ses remparts du temps des Romains, percés de deux portes à la tête des ponts, l'une au Nord, l'autre au Sud. A la pointe occidentale étaient restés debout quelques vestiges du palais des gouverneurs, devenu celui des rois francs, sur l'emplacement duquel se dresse le Palais de Justice ; à la pointe orientale, l'église et la Place ; adossées au pourtour du rempart, des maisons et quelques oratoires : tel était l'aspect de Paris au VIe siècle.

Le triomphe de la religion chrétienne, qui se réalisa à cette époque, eut comme conséquence la création, sur la rive gauche, de deux grandes abbayes : Saint-Pierre et Saint-Paul, devenue

Sainte-Geneviève, et Saint-Vincent, devenue Saint-Germain-des-Prés. Autour de ces monastères se réunit une population de vassaux et de serfs cultivant la terre et créant des groupements de maisons qui ressemblaient à des hameaux.

Sur la rive droite, un groupement semblable se forma autour de l'église Saint-Gervais ; au Nord, s'éleva un monastère en l'honneur de saint Laurent, et sur la montagne de Montmartre, une église pour honorer le culte des martyrs qui avaient reçu la mort en ce lieu.

Le IXe siècle, avec les invasions normandes qui désolèrent et dévastèrent les rives de la Seine et de la Loire avec tant de furie, faillit bien marquer le terme de l'existence de notre ville. Heureusement, sa vitalité est telle, son site si avantageux, le passé qu'elle avait derrière elle déjà si considérable, ses institutions (surtout celles de l'Église) déjà si puissantes qu'elle renaquit victorieuse de ses cendres.

Le sol restait intact : les voies romaines, vieilles de sept ou huit cents ans, continuèrent à être la solide trame du réseau de la voirie parisienne ; elles reçurent des noms religieux : rues Saint-Jacques, Saint-Denis, Saint-Martin, Saint-Antoine, etc., et se bordèrent de maisons que vinrent séparer des voies transversales aboutissant aux rues principales, puis, avec le temps, se multipliant elles-mêmes à l'infini en un dédale de ruelles, d'impasses, de culs-de-sac, toile d'araignée sans cesse agrandie, mais d'un tissu toujours aussi serré et menu. Le moyen âge ignora ou ne comprit pas le besoin de voies larges et aérées, conception très moderne, puisque, sauf une ou deux exceptions, le XIXe siècle a été le premier à la réaliser.

Durant deux cents ans environ, c'est-à-dire pendant les sombres X^e^ et XIe siècles, la ville se rebâtit peu à peu ; elle commença à prendre l'aspect que, sur quelques points, elle a con-

servé jusqu'à l'heure actuelle. Louis VI et Louis VII contribuèrent à son développement; ce dernier la pourvut d'une enceinte. Le tracé de cette enceinte, sur la rive droite, serait à peu près représenté par une ligne qui, partant du Châtelet, suivrait la rue Saint-Denis, les rues Aubry-le-Boucher, Saint-Merri et, revenant vers le Sud, aboutirait à la Seine en passant par la place Baudoyer, — c'est-à-dire que le quartier dénommé aujourd'hui Saint-Merri correspond sensiblement au groupe de maisons ainsi protégées par la muraille.

Sur la rive gauche, l'existence d'une enceinte au XII[e] siècle a été fort contestée, mais il n'est pas niable qu'il y en ait eu une, partant de la Seine à hauteur de la rue Saint-Jacques, et y aboutissant vers la rue de Bièvre, en passant par la place Maubert, comprenant par suite la partie méridionale du quartier actuel de la Sorbonne.

Les documents sur la voirie parisienne au temps de Louis VII sont fort rares. En voici un, toutefois, qui est curieux à bien des égards : c'est l'acte de 1141 par lequel le roi concède aux bourgeois de la Grève et du Monceau (Saint-Gervais) la place voisine de la Seine, qui est dite la Grève, et où était anciennement un marché, « *ubi vetus forum extitit* », afin qu'ils en puissent jouir, libre de toute construction et de toute gêne, — en échange de quoi lesdits bourgeois lui ont versé 70 livres.

Ainsi apparaît pour la première fois dans l'histoire cette place de Grève dont le rôle fut si considérable lorsque, deux siècles plus tard, l'Hôtel de Ville s'y installa et qui est restée depuis lors l'une des places où dans les grandes circonstances les Parisiens se retrouvent et s'assemblent.

L'ancien marché de la Grève fut alors transféré à l'ouest de la ville, dans le lieu que l'on nommait les Champeaux, — les Petits Champs, — et fut l'origine des Halles.

Sur la rive gauche, la montagne Sainte-Geneviève se sillonna de rues et se couvrit de maisons. Son centre principal était la place Maubert, lieu de réunion des écoliers, des artisans et des désœuvrés. Une croix s'y élevait, comme d'ailleurs ce fut la coutume pour tous les carrefours de quelque importance. C'était le seul luxe, le seul *décor* dont, en ces temps anciens, on eût l'idée.

Philippe-Auguste a beaucoup fait pour la prospérité de Paris. Tous les historiens de la ville ont raconté, d'après les chroniqueurs contemporains, qu'un jour, le roi voulant prendre l'air à l'une des fenêtres de son palais (aujourd'hui le Palais de Justice), fut suffoqué par l'odeur nauséabonde qui montait du sol. Aussitôt il manda les magistrats municipaux et ordonna qu'ils fissent revêtir la chaussée des rues principales de larges dalles de grès. Ce fut le premier essai du pavage urbain.

L'enceinte construite sous Louis VII était déjà devenue trop étroite. De tous côtés, la ville débordait en faubourgs. Philippe-Auguste prescrivit la construction d'une nouvelle fortification enfermant ces faubourgs. Sur la rive droite, le nouveau mur avait son origine au Louvre, se dirigeait au Nord-Est vers Saint-Eustache, coupait la rue Montmartre un peu avant la rue Étienne-Marcel, la rue Saint-Denis à hauteur de la rue de Turbigo, la rue Saint-Martin près de la rue Grenier-Saint-Lazare. De ce point, s'infléchissant un peu vers le Sud-Est, il se rapprochait de la rue de Braque, devenait parallèle à celle des Francs-Bourgeois jusqu'à sa rencontre avec la rue Pavée, où il prenait la direction du Sud pour aboutir à la Seine à travers les emplacements du lycée Charlemagne et du marché de l'Ave-Maria. Là s'élevait la tour dite Barbeau ou Barbelle-sur-l'eau.

Sur la rive gauche, la muraille avait pour point de départ,

en face du Louvre, la fameuse tour de Nesle dont le pavillon oriental du palais Mazarin (Bibliothèque Mazarine) occupe la place; elle se poursuivait à travers les cours de l'Institut, puis, à peu près parallèlement aux rues Mazarine, de l'Ancienne-Comédie, *des Fossés*-Monsieur-le-Prince, *des Fossés*-Saint-Jacques, enveloppait la place du Panthéon et par les rues Thouin, *des Fossés-Saint-Victor* (aujourd'hui rue du Cardinal-Lemoine) et *des Fossés*-Saint-Bernard, atteignait la Seine entre les ponts de la Tournelle et Sully, c'est-à-dire à peu près en face de la tour Barbelle, de l'autre côté de l'île Saint-Louis, qui était alors l'île aux Vaches et n'avait aucune construction.

En résumé, l'enceinte fortifiée dont Philippe-Auguste dota Paris, entre les années 1190 et 1210, comprenait du Paris actuel le quartier des Halles (I[er] arrondissement), une partie du quartier Sainte-Avoye (III[e] arrondissement), le quartier Saint-Gervais (IV[e] arrondissement), le quartier de la Monnaie et un tiers environ de celui de l'Odéon (VI[e] arrondissement), tout le quartier de la Sorbonne et à peu près la moitié occidentale du quartier Saint-Victor (V[e] arrondissement). (Pl. 2.)

Un siècle et demi plus tard, ce cercle de murs était devenu trop étroit, surtout sur la rive droite, où les faubourgs avaient doublé, de nouveau, la profondeur de la ville. Charles V et Étienne Marcel les enfermèrent dans une nouvelle enceinte. Elle commençait sur la Seine à l'extrémité occidentale du Louvre, à hauteur du Carrousel, coupait la rue Saint-Honoré entre la rue de Rohan et la rue de l'Échelle ; puis, prenant la direction du Nord-Est, coupait l'emplacement du Palais-Royal, de la Banque, de la place des Victoires, prenait le tracé de la rue d'Aboukir (rue des Fossés-Montmartre) et ensuite celui des boulevards — qui lui doivent son origine, — de la Porte Saint-Denis jusqu'à la Bastille, d'où elle atteignait la Seine suivant



Photo Neurdein.

PANORAMA DE LA CITÉ ET POINTE DE LA PLACE DAUPHINE.

(Page 16).

Pl. 2.



Photo de M. Edgar Mareuse.

VESTIGE DU MUR DE L'ENCEINTE DE PHILIPPE AUGUSTE, RUE CLOVIS.

(Page 8).

une ligne à peu près parallèle au parcours du canal Saint-Martin (anciens fossés de l'Arsenal). Le boulevard de la Bastille, qui longe ce canal à l'Est, a longtemps porté le nom, bien plus expressif et historique, de boulevard de la Contrescarpe.

Ce fut la dernière enceinte militaire de Paris durant l'ancien régime. A deux reprises depuis, la ville élargit encore sa circonférence; mais la première fois, sous Louis XV, des bornes ou des inscriptions, — la seconde fois, sous Louis XVI, un simple mur marquèrent ses nouvelles limites créées, non plus au point de vue de la défense, mais à celui des impôts. Il faut arriver au règne de Louis-Philippe pour voir s'élever l'enceinte fortifiée qui aujourd'hui encore, mais pour peu de temps sans doute, protège la capitale moins contre une invraisemblable invasion d'ennemis que contre les fraudeurs de l'octroi.

Il faut bien en convenir : du XIIe au XVIe siècle, l'art ne se manifesta que dans la construction des églises, ou de quelques rares édifices civils, hôtels royaux et de riches seigneurs ou abbés; mais la coquetterie, l'hygiène de la voie publique sont choses qui y faisaient complètement défaut. Nul souci même de mettre en lumière un beau portail ou une harmonieuse abside d'église; tout aussitôt, des maisons se construisaient alentour, enveloppant le monument comme si elles voulaient le soustraire aux regards, et elles le privaient de jour sans qu'aucun règlement n'intervînt à cet égard.

Le seul luxe était, nous l'avons dit, celui de croix élevées aux carrefours principaux, formant places; et dans les rues, celui des enseignes qui se balançaient aux maisons, enseignes pieuses, symboliques, drôlatiques, où s'exerçait souvent la gauloiserie du propriétaire de l'immeuble, mais qui avaient bien moins un caractère de décoration qu'un but pratique ou commercial, et seules permettaient de désigner les logis.

Aux yeux des contemporains, le grand nombre des rues était un élément principal de l'importance de la ville. Peu leur importait que ces rues fussent belles, longues ou larges; elles figuraient chacune pour une unité dans le total, qu'il s'agît de la « grand rue Saint-Denis » ou d'une ruelle, longue de vingt mètres, dans la Cour des Miracles. Les « Listes de toutes les rues de Paris », que vendent aujourd'hui les camelots sur les grandes places et les boulevards, ont des aïeules bien vénérables, car elles datent de cette époque-là. Au commencement du XIVe siècle, un certain Guillot imagina une nomenclature de ce genre en vers. La prosodie en est détestable et l'esprit plus mauvais encore, car ce triste poète, tout en s'efforçant de n'omettre aucun nom, a caractérisé dans des termes d'une révoltante crudité les rues mal famées et, si on l'en croit, elles étaient alors en majorité; mais, pour l'honneur de la capitale, il vaut mieux penser que Guillot n'a choisi ce canevas que pour rendre sa liste moins aride. Les historiens de la topographie parisienne ont cependant tiré d'utiles renseignements de cette œuvre grossière, ainsi que des listes dressées au XVe siècle, cette fois sans commentaire, et insérées l'une par Guillebert de Metz, un chroniqueur du temps, dans sa *Description de la Ville de Paris*, l'autre par l'abbé Lebeuf dans son *Histoire de la Ville et du diocèse de Paris*, à la suite du poème de Guillot, que sa pudeur s'est refusée à imprimer in-extenso.

Il convient d'enregistrer, comme un des premiers soucis de coquetterie que l'administration municipale ait eus pour la voie publique, ce qui se passa pour le pont Notre-Dame, à l'extrême fin du XVe siècle. Le 25 octobre 1499, ce doyen de nos ponts parisiens s'étant écroulé, le Bureau de la Ville s'occupa aussitôt de sa réfection et décida tout d'abord que ses piles seraient

en pierre, alors que le précédent était « fondé et porté sur pieulx de bois ». Puis, de nombreuses délibérations furent prises sur le modèle le plus convenable à adopter pour la physionomie de l'ouvrage; on décida même de faire appel aux lumières des principaux maîtres maçons des grandes villes du royaume. Finalement, il fut décidé que le pont supporterait deux rangées de maisons construites en pierre avec élégance, sur un modèle uniforme, et que — par une innovation qui ne devait avoir de lendemain que trois siècles plus tard — ces maisons seraient numérotées en chiffres romains, — ce qui fit l'admiration des contemporains.

Avec le XVIe siècle, d'ailleurs, la préocupation d'embellir Paris commence à se manifester d'une façon constante. Sans parler des palais royaux, des hôtels luxueux que l'art nouveau y fait sortir du sol, il y eut entre le roi et l'administration parisienne une entente pour le goût du beau, dont le résultat le plus probant fut la construction de l'Hôtel de Ville. On sait que François Ier en prit l'initiative, se fit communiquer les projets et imposa aux magistrats municipaux l'architecte de son choix, qui ne fut autre que Dominique de Cortone, dit le Boccador.

De même, peu après, la construction de la Fontaine des Innocents, si élégante, si artistique, dénote un souci réel de la parure de la ville. De même encore, à la fin du siècle, la construction du Pont-Neuf, élevé aux frais du roi avec le concours des meilleurs architectes et maîtres ès-œuvres du temps, atteste encore mieux ce souci; mais il ne s'agit là que de monuments. Les rues restèrent telles quelles, aussi étroites, aussi sales, aussi dangereuses dès que la nuit tombait, et les guerres civiles constantes qui marquèrent cette époque, à la fois si brillante et si triste, n'eurent certes pas pour effet de les rendre plus sûres, ni plus avenantes. La plupart d'entre elles étaient pourvues de

chaînes, que les riverains tendaient eux-mêmes, le soir venu; en 1552, une ordonnance du prévôt des marchands déclare ne pas dispenser de faire à leur tour le service du guet ceux qui ont « au coin de leurs maisons les rouets et crochets à tendre chaînes ».

Si l'on songea parfois à éclairer les voies publiques, ce ne fut assurément pas dans une pensée de luxe ou de confortable, mais par mesure de sécurité publique. Tantôt, c'étaient des chandelles, que les habitants étaient tenus de placer sur le devant de leurs fenêtres ; tantôt, on essaya de « fallotz ardans », qu'une décision du Bureau de la Ville remplaçait, le 7 novembre 1558, par des « lanternes ardantes et allumantes », qui devaient éclairer de dix heures du soir à quatre heures du matin. Ce ne furent là que des dispositions temporaires, prises aux heures les plus troublées et pour sauvegarder les honnêtes gens contre la horde de « mendiants valides » qui valut, pendant près de cent ans, les pires ennuis à l'administration municipale. Un siècle s'écoulera encore avant l'organisation d'un éclairage régulier, ou à peu près. Jusque-là, les Parisiens ne se risquèrent le soir, dans le dédale de leurs rues, qu'accompagnés de valets, quand leurs moyens le leur permettaient, ou munis d'une lanterne, ou surtout, disaient-ils, à la grâce de Dieu.

CHAPITRE II

DE HENRI IV A NAPOLÉON Ier

Le Pont-Neuf. — Les places Royale et Dauphine. — François Miron, prévôt des marchands. — Fontaines de la Reine, du Ponceau ; la Samaritaine. — Rue du Ponceau. — Quais des Ormes et de Chaillot. — Ile Saint-Louis. — Enceinte bastionnée. — Cours-la-Reine. — Places des Victoires et Vendôme. — Les réverbères. — Division de la Ville en vingt quartiers. — La rive gauche. — Place de la Concorde. — Période révolutionnaire.

Si, au regard de l'histoire générale, le XVIIe siècle a pu être justement nommé le siècle de Louis XIV, pour Paris et plus spécialement pour l'objet qui nous occupe, il commence à sa vraie date, et le règne de Henri IV marque une ère très nouvelle. Dès les premières années de ce siècle, en effet, la capitale connut des modifications de son aspect physique qui jusque-là lui avaient été complètement étrangères : le Paris du moyen âge, resté encore immuable, commença de se transformer ; pour la première fois, il bénéficia de conceptions dues à un esprit novateur, et devançant l'époque.

L'achèvement du Pont-Neuf était, depuis longtemps déjà, attendu avec la plus extrême impatience. Entrepris sous Henri III, à qui revient le premier mérite de ce bel ouvrage, resté si précieux aux Parisiens, mais bien négligé pendant les luttes sanglantes de la Ligue et le siège de la ville, il était devenu l'objet de toute la sollicitude de Henri IV quand la paix fut rétablie. Le nouveau roi eut la hardiesse de s'opposer à la

construction de maisons que le plan primitif prévoyait comme pour les quatre ponts déjà existants, et hâta les travaux. Le 20 juin 1603, il l'inaugurait en le traversant à pied, l'un des premiers : « Il passa, dit le *Journal* de l'Estoile, du quay des Augustins au Louvre par-dessus le Pont-Neuf, qui n'estoit pas encores trop asseuré, et où il y avoit encores peu de personnes qui s'y hazardassent. Quelques-uns, pour en faire l'essay, s'estoient rompu le col et tumbés dans la rivière, ce qu'on remonstra à Sa Majesté, laquelle fist response (ainsi qu'on dict) qu'il n'y avoit pas ung de tous ceux-là qui fust roy comme luy ». (Pl. 3.)

Depuis le tournoi où Henri II avait trouvé la mort, le vaste hôtel des Tournelles, situé au nord de la rue Saint-Antoine, avait été démoli et son emplacement était devenu un terrain vague où s'établit le marché aux chevaux.

En 1604, Henri IV conçut le projet d'utiliser ce terrain en y faisant édifier des manufactures de draps et de tapisserie qui devaient l'occuper tout entier. Quelques bâtiments furent commencés; puis, l'entreprise ne réussissant pas, le roi restreignit sa conception à la construction de ces « *logis* » sur un seul côté du terrain ; le reste devait former une vaste place. Finalement, en 1607, l'idée d'une place entourée de galeries et d'hôtels monumentaux subsista seule et fut exécutée. Ce fut la Place Royale, aujourd'hui place des Vosges, bien curieuse et intéressante à plusieurs titres, non seulement parce que son architecture est digne de tous éloges, mais encore parce que son établissement correspond à un plan régulièrement fixé, alors que toutes les autres places antérieures s'étaient formées sans régularité, au hasard de l'alignement des maisons qui les bordaient, et que pour la première fois apparaît à son propos la volonté de la symétrie et de la servitude imposées aux concessionnaires du terrain, idée qui nous paraît maintenant simple et logique,

Pl. 3.



LE PONT-NEUF ET LA STATUE D'HENRI IV.

(Page 14).



Photo des Monuments Historiques.

PLACE DES VOSGES.

(Page 14).

mais qui n'en fut pas moins une innovation, une révolution dans la physionomie de Paris.

L'édit royal prescrivait aux propriétaires de faire bâtir « sur la face de ladite place ung pavillon couvert d'ardoizes, ayant des arcades et une gallerye au-dessoubs avec des boutiques ouvertes dans ladite gallerye ayant ledit pavillon, la muraille estant sur ladicte Place Royale en pierre de taille et en bricque, *selon le desseing qui en a esté dressé par commandement de Sa Majesté...* »

Plus heureuse que beaucoup d'autres places parisiennes dont la construction a été inspirée par les mêmes principes de symétrie, la place Royale, — maintenons-lui son nom historique, — a conservé son aspect primitif. Située, comme elle l'est, dans ce calme quartier du Marais qui compte encore tant de beaux hôtels du XVIIe siècle, elle en reste le charme et le principal ornement. (Pl. 4.)

Henri IV avait rêvé pour cette même région une transformation plus importante encore. Le Marais, entre la place Royale et le Temple n'était, comme son nom l'indique, qu'un vaste champ de cultures maraichères. Le roi voulut en faire un quartier neuf, percé de rues d'un dessin géométral, aboutissant à une vaste place qui aurait porté le nom de Place de France. Le plan seul en fut réalisé ; mais, peu après, des rues ayant été ouvertes sur l'emplacement désigné, Louis XIII voulut qu'en souvenir du projet de son père elles portassent des noms de provinces de France : c'est à cela que sont dues les dénominations portées par les rues de Bretagne, du Perche, etc.

La PLACE DAUPHINE date de 1607. Par lettres-patentes du 28 mai, le roi en concéda le terrain au premier président du Parlement, Achille de Harlay, moyennant une redevance de principe et à la charge d'y faire bâtir des maisons « suivant le plan

et devis qui a esté dressé ». A voir les constructions actuelles, il ne semble pas que l'uniformité y ait été observée strictement; toutefois, la similitude est complète entre les deux maisons qui forment le débouché de la place sur le Pont-Neuf, maisons historiques (le souvenir de Mme Roland est attaché à celle qui fait l'angle du quai de l'Horloge) et précieuses entre toutes, dont la disparition serait infiniment regrettable parce qu'elles appartiennent à un décor merveilleux et que celles qu'on leur substituerait ne pourraient que bouleverser ce décor. A l'autre extrémité, la façade monumentale de la Cour d'assises a déjà bien modifié l'aspect de cette place, si pittoresque alors qu'elle avait pour fond les maisons de la rue de Harlay et que son centre était orné d'une fontaine surmontée du buste de Desaix. Quel est le vieux Parisien qui ne se rappelle le temps où les omnibus des quatre lignes empruntant le Pont-Neuf s'engageaient sur la place Dauphine, contournaient la fontaine et venaient s'arrêter devant le bureau situé du côté Nord? C'est en 1872 que cet itinéraire compliqué prit fin, et que les omnibus se mirent à suivre le pont en dédaignant la vieille place, qui a été également dépossédée de sa fontaine et de l'effigie de Desaix, laquelle décore maintenant une des places de la ville de Riom, patrie du général. (Pl. 1.)

La rue Dauphine date du même temps. Quand le Pont-Neuf eut été achevé, il parut avec raison indispensable de lui donner un débouché vers le faubourg Saint-Germain.

La nouvelle voie fut ouverte, de par la volonté royale, sur des terrains appartenant au couvent des Grands-Augustins. Elle est, à coup sûr, le plus ancien exemple à Paris d'une rue ainsi créée pour cause d'utilité publique, et ce fut aussi l'une des plus larges que l'on ait encore vues, — ce qui n'est plus notre sentiment. En l'honneur du dauphin, futur Louis XIII, on lui

donna le nom de Dauphine, mode nouvelle aussi de féminiser le vocable et qui, depuis, fut imitée ailleurs pour les rues Vivienne, Payenne, Bergère, Pastourelle, etc.

Comme on le voit, l'œuvre de Henri IV en faveur des embellissements de Paris a été considérable, tant par elle-même qu'en ce qu'elle a été un point de départ et une nouveauté. Et ce fut aussi un fait sans précédent d'imaginer, autant pour davantage glorifier la ville que pour témoigner la gratitude des Parisiens, l'érection de la statue équestre du roi au milieu du Pont-Neuf. Le projet en fut décidé dès l'année 1604. C'est donc de cette année-là que date — nous ne dirons pas la « statuomanie parisienne », car le mot implique une idée d'abus qui n'appartient qu'à notre époque, — mais du moins l'habitude de célébrer par la sculpture les rois d'abord et exclusivement, puis plus tard certains personnages illustres.

En cette même année 1604, François Miron avait été élu prévôt des marchands. On lui a un peu tardivement rendu hommage, en 1865, en donnant son nom à une rue voisine de l'Hôtel de Ville; son administration fut des plus utiles à la prospérité de la capitale. Les fontaines publiques firent l'objet d'une de ses principales préoccupations. C'était encore « le temps de la soif », comme l'a dit Maxime du Camp, d'un terme heureux : Miron s'efforça d'y remédier. Dans le seul quartier Saint-Denis et des Halles, il fit revivre plusieurs fontaines taries : celle de la Reine, au coin de la rue Saint-Denis et Greneta, où l'eau ne coulait plus depuis 1555 et qui, restaurée depuis lors, en 1732, est maintenant obturée et ne garde qu'une façade assez agréable par sa sobriété ; — celle du Ponceau, qui occupait le milieu de la rue Saint-Denis; Miron la fit adosser à une maison d'angle de la rue dont elle prit le nom ; — celle des Halles, voisine du pilori. C'est à lui encore que l'on doit la fameuse *Samaritaine*, installée au bout

du Pont-Neuf, rive droite, l'un des monuments les plus populaires de Paris, et dont le nom s'est perpétué, bien qu'il ait disparu depuis 1813. C'était un château d'eau surmontant un jeu de pompes qui puisaient l'eau dans la Seine et l'envoyaient à un réservoir situé derrière Saint-Germain l'Auxerrois, d'où elle était distribuée dans le quartier du Palais-Royal. Les Parisiens ne se lassaient pas d'admirer le motif de sculpture ornant cet édifice : le Christ recevant à boire des mains de la Samaritaine, et surtout d'écouter le carillon qui mettait en mouvement une horloge marquant non seulement les heures, mais aussi le jour et le mois. Toute la construction, imitée de pompes semblables existant en Flandre, était l'œuvre d'un Flamand, Jean Lintlaër, qui en devint le premier « gouverneur ».

Nous venons de parler de la rue du Ponceau; elle fut ouverte, également par ordre de François Miron, sur un égout qu'il venait de faire voûter. Cela donna même lieu à une sorte d'émeute, quelques propriétaires de la rue Saint-Denis ayant protesté contre le percement de cette voie nouvelle, et organisé des bagarres contre les maçons requis par le prévôt des marchands; mais celui-ci montra la plus grande fermeté ; il accourut, avec ses archers, fit arrêter les principaux meneurs, et trois d'entre eux furent pendus, ce dont, paraît-il, le roi félicita Miron.

La sollicitude du prévôt se porta également sur les quais. Il obtint du roi, dès 1604, un arrêt du Conseil d'État pour le prolongement du port Saint-Paul jusqu'au quai des Ormes, vers la Grève. Un autre arrêt du Conseil, en date du 9 avril 1609, lui ouvrait un crédit de 12 000 livres pour la continuation du quai de Chaillot, en face du couvent des Minimes, que le fleuve avait trop de tendances à envahir et dont l'accès, par le bas, était souvent impraticable. Ce fut, à vrai dire, plutôt un mur de soutènement qu'un quai proprement dit, car, on le sait, ce

n'est que sous Louis XIV que fut fait, à partir de Chaillot, le quai qui est devenu la route de Versailles et de Bordeaux (route nationale n° 10). Jusqu'alors, on se rendait à Versailles par Vaugirard et Chaville.

Le règne de Louis XIII continua et accrut l'œuvre d'embellissement si bien commencée. Presque à son début, le roi étant encore dans sa minorité, fut entreprise une opération administrative de voirie dont l'idée est d'un esprit très moderne. Ce que nous nommons aujourd'hui l'Ile Saint-Louis représentait deux îlots de grandeur à peu près égale, séparés par un canal ; à l'Ouest, l'île Notre-Dame ; à l'Est, l'île aux Vaches. Ils étaient restés à peu près complètement inhabités. C'est dans l'un d'eux, paraît-il, qu'avait eu lieu le fameux combat d'un chien (le chien de Montargis) contre le meurtrier de son maître. Habituellement, on les utilisait pour le blanchissage et le séchage des toiles. En 1614, un entrepreneur de ponts, Christophe Marie, obtint du roi un contrat lui concédant en propriété particulière les deux îles Notre-Dame, « à la condition de faire construire un pont de pierre avec quatre toises de rue pour servir au public, et aussi de construire les quais et ceintures desdites îles sans entreprendre sur la largeur de la rivière ». Le traité était avantageux pour tout le monde ; Marie s'associa deux financiers, Poulletier et Le Regrattier, édifia le pont qui a gardé son nom (l'île était déjà reliée à la rive gauche par le pont de la Tournelle), combla le canal, — qui devint la rue Poulletier, et n'eut pas de peine à trouver des acquéreurs, car aujourd'hui encore, l'on se rend compte, en voyant ces hautes maisons serrées et preques tassées l'une contre l'autre, que le terrain ne fut pas gaspillé. En moins de dix ans, l'île était occupée par les familles les plus

en vue de la société parisienne, tout comme à la place Royale, — et la chapelle, élevée provisoirement parmi ces habitations datant de la veille, était érigée en paroisse.

Comme la place Royale aussi, l'Ile Saint-Louis a conservé sa physionomie d'origine, un peu austère, hautaine même ; elle a gardé à peu près intactes toutes ses maisons solennelles, si différentes de celles que conçoivent maintenant nos architectes, et parmi elles, deux hôtels qui se classent parmi les plus remarquables de la ville, l'hôtel Lauzun et l'hôtel Lambert.

Ce n'est pas seulement à l'Est que Paris s'agrandissait ; un quartier riche s'était créé aussi à l'Ouest, au delà de l'enceinte, depuis longtemps caduque, qui, sous Charles V, avait limité la capitale à une ligne passant par le Palais-Royal et la place des Victoires.

Il est vrai qu'au temps de Charles IX avaient été creusés des fossés, — on les appelait fossés jaunes sans doute parce que la terre en était argileuse, — correspondant sensiblement à nos boulevards, de la Porte Saint-Denis à la Madeleine ; mais ce travail avait été interrompu. Louis XIII le reprit, et en 1633, prescrivit sur ce parcours l'établissement d'un rempart bastionné, qui fut prolongé jusqu'à la Seine, parallèlement à la rue Royale et à la clôture du jardin des Tuileries. Les lettres-patentes en ordonnant la construction indiquent une volonté d'embellissement qui désormais se manifestera toujours dans des cas analogues : « Voullans, dit le roi, aultant qu'il nous sera possible, contribuer à l'embellissement et décoration de nostre ville de Paris... » Par ce fait, le quartier Saint-Roch et celui de la place Vendôme, la rue de Richelieu entre la rue des Petits-Champs et la rue Feydeau, la rue Montmartre à partir de la rue d'Aboukir jusqu'au faubourg, le quartier du Sentier et ce qu'on appelait la Villeneuve-sur-Gravois, aujourd'hui

quartier Bonne-Nouvelle, c'est-à-dire tout le premier et à peu près tout le deuxième arrondissements devinrent partie intégrante de la ville.

Cette nouvelle enceinte rapprochait et transformait en faubourg presque immédiat le très ancien village de Chaillot ; cependant, il en restait séparé encore par le vaste territoire en marais et cultures qui, sous le règne suivant, devint les Champs-Élysées. Une heureuse fantaisie de la reine Marie de Médicis créa une relation à travers cet espace : nous voulons parler du Cours-la-Reine, ouvert en 1616, entre les places actuelles de la Concorde et de l'Alma. C'était purement et simplement une promenade : conception nouvelle, inédite jusque-là, de doter les Parisiens d'un lieu où ils pussent afficher les élégances de leurs carrosses, de leurs ajustements, et les faire admirer du menu peuple, admis à circuler pédestrement dans les deux contre-allées. De ce moment date l'impulsion, pour ainsi dire innée, presque atavique, qui dirige les pas de la population, chaque dimanche ou jour de fête, vers cette partie de la ville, dont le charme ne cessa plus de s'accroître.

Louis XIII, enfin, tint à achever la mise en place de la statue de son père au milieu du Pont-Neuf et consentit à ce que sa propre effigie équestre ornât la place Royale. Il fut donc le premier roi de France qui ait eu, de son vivant, cet hommage. Ses deux successeurs ne se firent pas faute de l'imiter, comme on va le voir.

Bien qu'il ait médiocrement aimé Paris et n'y ait résidé que dans sa première jeunesse — le souvenir des mauvais jours de la Fronde fut sans doute une des raisons de cette indifférence, — Louis XIV s'est beaucoup intéressé à la pros-

périté de la capitale ; le souci de sa propre gloire exigeait qu'il en fût ainsi, et c'est réellement à ce sentiment d'orgueil que Paris à dû la plus belle période de ses embellissements sous l'ancien régime. Dans le cadre où nous devons nous limiter de l'exposé des transformations et du progrès de la voie publique, il ne saurait être question, que pour les mentionner, des fastueux monuments qui vinrent alors ajouter à sa beauté et à ses perspectives : la colonnade du Louvre, l'Observatoire, l'Hôtel des Invalides, des églises majestueuses, des couvents spacieux, le collège des Quatre-Nations, le Palais Mazarin devenu Bibliothèque royale, le Palais-Cardinal devenu Palais-Royal, des hôtels magnifiques élevés çà et là. Ce sont là œuvres de rois ou de princes. Mais la part prise par l'administration municipale, soit spontanément, soit avec le concours du gouvernement, à la parure de la rue demeure encore presque aussi importante.

L'adulation en fut le point de départ. Ce que Paris n'avait pas encore connu, ce furent ces arcs de triomphe élevés à la gloire du monarque : la Porte Saint-Denis, la Porte Saint-Martin ; ce furent ces places publiques faites pour recevoir des statues du roi, et non plus des statues faites pour orner les places. Quel que soit le sentiment qui ait inspiré ces créations, on ne peut maintenant que se féliciter qu'elles aient été réalisées, car aujourd'hui encore elles contribuent pour une large part à la beauté de notre ville.

La description des deux portes triomphales que nous venons de nommer sera faite dans un autre chapitre; celle des deux places monumentales appartient à celui-ci.

C'est en 1679 que le maréchal de la Feuillade, dont l'admiration pour Louis XIV tenait plus encore de l'idolâtrie que de la courtisanerie, imagina de faire en son honneur les frais, à lui tout



Photo Neurdein.

PLACE DE LA CONCORDE.

(Page 31).

Pl. 6.



Photo Neurdein.

AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

(Page 36).



Photo M. Vernet.

LES FORTIFICATIONS DE 1841. LA PORTE DE CLIGNANCOURT.

(Page 48).

seul, d'une statue monumentale, puis de l'ériger sur une place dont le dessin aurait le caractère de solennité qui convenait à son héros. A cet effet, il choisit un sculpteur hollandais fort en réputation, Martin van Bogaert, plus habituellement désigné sous son nom francisé : Desjardins, et le chargea de faire une œuvre incomparable; puis il acheta l'hôtel du maréchal de la Ferté-Senneterre, voisin de son propre hôtel, le fit raser et chargea Mansart de construire sur cet emplacement la place qui reçut le nom de Place des Victoires. (Pl. 7.)

A la différence des deux statues équestres de rois alors existantes, celle de Henri IV et celle de Louis XIII, la statue de Louis XIV conçue par Desjardins représentait le souverain sur un piédestal de marbre blanc, debout, écrasant du pied un ennemi symbolique, et couronné par la Victoire. Aux angles du monument étaient assis dans une posture humiliée quatre captifs ou esclaves. Toutes les figures étaient en bronze. Alentour, de hautes colonnes de marbre supportaient des lampes destinées à brûler jour et nuit. L'inauguration eut lieu le 28 mars 1686 avec la plus grande solennité.

Renversée en 1792, cette allégorie du pouvoir absolu, devenue franchement trop en contradiction avec les idées qui régnaient à cette date, ne fut remplacée que sous la Restauration par une moins orgueilleuse effigie du Roi-Soleil; mais la place est restée sinon intacte, du moins avec la physionomie que lui avait donnée Mansart, la plupart de ses maisons ayant conservé leurs façades monumentales, d'un style si pur. Cependant, c'est à bon droit que les amis du passé et du goût ne cessent de réclamer contre l'abus des enseignes commerciales qui défigurent leur caractère, contre quelques surélévations malencontreuses, et surtout contre l'aspect disparate et choquant des deux hautes bâtisses élevées en 1883 aux angles de la rue Étienne-Marcel.

Il semblerait que Louis XIV pût se contenter du monument d'idolâtrie que La Feuillade lui avait élevé. Il ne s'en contenta pas. Son grand-père, son père avaient dans Paris leur statue équestre; il lui fallut la sienne aussi, et la Place Vendôme fut créée dans ce but. En 1685, le roi s'étant rendu acquéreur de l'hôtel des ducs de Vendôme, ainsi que du couvent des Capucines qui y était adjacent et qu'il fit reconstruire un peu au Nord, ce fut encore Mansart, — ne le regrettons pas, — qui fut chargé, sous le contrôle de Louvois, de dresser les plans d'une vaste place à ouvrir sur ces emplacements. Le projet primitif était des plus grandioses; la place n'aurait pas eu de maisons du côté de la rue Saint-Honoré, dont elle aurait été séparée par une grille monumentale. En revanche, une voie percée dans la direction de l'Est aurait mis en perspective la nouvelle place avec celle des Victoires, les deux statues royales, pédestre et équestre, se faisant vis-à-vis. Il en fallut rabattre, car la spéculation de terrains qui s'attachait à cette entreprise ne donna pas tout ce qu'on en attendait. La place Vendôme fut donc construite telle que nous la voyons, entourée des hôtels majestueux qu'avait dessinés Mansart. La statue équestre, œuvre de Girardon, fut inaugurée en grande pompe le 13 août 1699. Quatre-vingt-treize ans après, jour pour jour, elle était renversée et démolie en vertu d'un décret rendu l'avant-veille. Le démolisseur officiel Palloy dirigea cette opération. Le piédestal, toutefois, resta debout, et le 24 janvier 1793, on y couchait, comme sur un lit de parade, le cadavre sanglant de Lepeletier de Saint-Fargeau, tué par un fanatique pour avoir voté la mort de Louis XVI.

Tour à tour place des Conquêtes, place Louis-le-Grand sous l'ancien régime, place des Piques pendant la Révolution, la place Vendôme prit sous le premier Empire le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, nom d'origine, il est vrai, mais assez peu

justifié. Moins que la place des Victoires, elle a eu à souffrir de quelques modifications dans l'ordonnance et la symétrie des nobles bâtisses dont elle est bordée. Le haut commerce, en occupant certaines d'entre elles, n'a pas pu se défendre de solliciter l'attention par des indications extérieures d'un effet regrettable, quelle que soit l'aristocratique valeur marchande de ces annonces. Souhaitons que la vigilance administrative en arrête l'extension et fasse observer les prescriptions exigeant le respect du passé ; elles n'eussent jamais dû être méconnues.

Au règne de Louis XIV appartient encore, mais en germe seulement, la création des Champs-Élysées. En 1670, le roi ordonna l'ouverture d'une avenue plantée d'ormes, qui porta le nom de Grand-Cours parce qu'elle était parallèle au Petit-Cours ou Cours-la-Reine. Ce fut l'origine de l'admirable promenade que les deux siècles suivants devaient modifier par des embellissements successifs pour l'amener enfin à son état actuel.

Depuis la mort de François Miron, si actif, si dévoué aux intérêts de la ville, la Prévôté des marchands avait singulièrement négligé, sinon ses prérogatives, dont elle fut toujours jalouse, du moins son action directe dans les affaires municipales. C'est moins, il faut le dire, par sa faute que parce que des ministres comme Richelieu, comme Mazarin, entendaient avoir la haute main sur toutes choses et qu'après eux, le pli étant pris, le gouvernement royal conserva la tradition. Le ministre de la Maison du roi, qui avait Paris dans ses attributions, devint le prévôt des marchands réel et il y fut secondé par un fonctionnaire directement placé sous ses ordres, le lieutenant-général de police.

La Reynie, qui occupa ce poste de 1667 à 1680, a beaucoup amélioré le bien-être des Parisiens. Ils lui durent surtout une infinie reconnaissance d'organiser l'éclairage de la ville qui,

jusqu'alors, n'était soumis à aucune réglementation fixe. Le lieutenant-général s'occupa de cette question dans l'année même où il prenait possession de ses fonctions, mais elle ne fut définitivement réglée qu'en 1671, par un arrêt du Parlement. Des réverbères furent installés dans toutes les rues et pourvus de fortes chandelles, qu'on allumait seulement dans la saison d'hiver, du 20 octobre au 31 mars. Mme de Sévigné célébra ce bienfait dans une lettre à sa fille qu'il convient de citer. Le 4 décembre 1673, elle écrivait : « Nous soupâmes encore hier avec Mme Scarron et l'abbé Têtu chez Mme de Coulanges ; nous causâmes fort; vous n'êtes jamais oubliée. Nous trouvâmes plaisant d'aller remener Mme Scarron, à minuit, au fin fond du faubourg Saint-Germain, fort au delà de Mme de La Fayette, quasi auprès de Vaugirard, dans la campagne... Nous revînmes gaîment, à la faveur des lanternes et dans la sûreté des voleurs. »

La Bibliothèque de la Ville de Paris conserve un curieux factum imprimé à la date du 20 octobre 1675 ; c'est le texte des instructions données aux allumeurs de réverbères pour qu'ils s'acquittent exactement de leur charge :

« ..... l'un des commis et preposés pour distribuer et allumer la Chandelle dans les Lanternes au Quartier de ..... pendant la presente année 1675. Vous estes averti, en execution de l'ordonnance de Monsieur le Lieutenant-General de Police, de vacquer tous les soirs au faict de vostre Commission, dès l'instant que vous serez adverti par le son de la cloche, qui commencera à sonner pour cet effet dans les Rües principales et Carrefours du Quartier, Dimanche Vingtième du present mois à six heures du soir, ou dès aussi tost que vous aurez veu dans quelque Lanterne des Rües la Chandelle allumée, le tout sous les peines portées par l'Ordonnance, en cas que vous soyez negligent. Et afin que vous puissiez vous acquitter exactement de vostre Commission, vous serez encore informé que la Cloche qui doit vous avertir doit sonner tous les soirs :

Depuis le 20 d'Octobre jusques au premier Novembre, à six heures précises.

Depuis le premier Novembre jusques au premier Décembre, à cinq et demie.
Depuis le premier Decembre jusques au premier Janvier, à cinq heures.
Depuis le premier Janvier jusques au premier de Fevrier, à cinq heures.
Depuis le premier Fevrier jusques au premier de Mars, à six heures.
Et depuis le premier de Mars jusques au dernier, à six heures et demie.
Fait ce vingtième d'Octobre mil six cens soixante et quinze. »

Sous Louis XIV, enfin, Paris reçut une nouvelle division administrative, en vingt quartiers. Au moyen âge, il n'en existait que trois : la Cité (dans l'île de ce nom), l'Université (toute la rive gauche), la Ville (toute la rive droite). Plus tard, seize quartiers furent créés, et l'on sait quel rôle jouèrent pendant la Ligue, les Seize, c'est-à-dire l'assemblée des représentants de ces quartiers. Une ordonnance du roi, du 12 décembre 1701, confirmée par arrêt du Conseil d'État du 14 février 1702, fixa la nouvelle organisation. Nous en empruntons le tableau à l'ouvrage de Germain Brice, historien contemporain, qui ajoute d'intéressants chiffres à cette énumération :

Le quartier de la Cité, contient 53 rues où il y a 413 lanternes pour éclairer pendant la nuit.

Le quartier de Saint-Jacques de la Boucherie, contient 55 rues, 183 lanternes.

Le quartier de Sainte-Opportune, 34 rues, 153 lanternes.

Le quartier du Louvre ou de *Saint-Germain-l'Auxerrois*, 25 rues, 195 lanternes.

Le quartier du Palais-Royal ou de *Saint-Honoré*, 49 rues, 341 lanternes.

Le quartier de Montmartre, 41 rues, 284 lanternes.

Le quartier de Saint-Eustache, 29 rues, 247 lanternes.

Le quartier des Halles, 27 rues, 142 lanternes.

Le quartier de Saint-Denys, 55 rues, 304 lanternes.

Le quartier de Saint-Martin, 54 rues, 415 lanternes.

Le quartier de la Grève, 38 rues, 200 lanternes.

Le quartier de Saint-Paul ou de *la Mortellerie*, 27 rues, 175 lanternes.

Le quartier de Sainte-Avoye ou de *la Verrerie,* 19 rues, 173 lanternes.
Le quartier du Marais, ou du *Temple,* 52 rues, 361 lanternes.
Le quartier de Saint-Antoine, 68 rues, 333 lanternes.
Le quartier de la Place Maubert, 81 rues, 300 lanternes.
Le quartier de Saint-Benoist, 60 rues, 307 lanternes.
Le quartier de Saint-André des Arts, 51 rues, 311 lanternes.
Le quartier du Luxembourg, 62 rues, 337 lanternes.
Le quartier de Saint-Germain des Prés, 55 rues, 396 lanternes.

Cette délimitation persista officiellement jusqu'à la Révolution; mais dans la pratique, elle n'était déjà plus réelle quand elle fut créée. Quelles que soient les limites que l'on ait tenté de donner à Paris, pour des raisons administratives et fiscales, elles ont été aussitôt franchies, précisément en vue de se soustraire à ces raisons; c'est un des traits du tempérament parisien, et aucun gouvernement n'a réussi ni ne réussira à le modifier. Par des édits de 1725 et 1726, Louis XV fixa de nouvelles limites aux faubourgs, fit poser des bornes comminatoires portant défense de construire au delà de ces limites, prescrivit même un numérotage des maisons déjà bâties en dehors, afin de réprimer plus facilement la fraude; rien n'y fit; on n'empêche pas plus une grande ville qu'un grand fleuve de déborder.

La rive gauche demeurait bien sacrifiée et oubliée dans ces transformations de la capitale vers la fin de l'ancien régime. Certes, elle avait droit d'être fière du palais du Luxembourg, de l'église de la Sorbonne, de l'hôtel des Invalides, legs du XVIIe siècle; mais l'église Saint-Sulpice n'arrivait pas à s'achever; l'École militaire, cette œuvre charmante de Gabriel, se trouva, quand elle fut bâtie, être au bout du monde; les boulevards, projetés dès 1704 comme « nouveau rempart », pour donner de l'air aux quartiers méridionaux formés en dehors de l'enceinte de Philippe-Auguste, les boulevards ne se termi-

nèrent, de l'Observatoire à la Seine (boulevards du Montparnasse et des Invalides), que dans la seconde moitié du siècle, vers 1760, et sans empressement. Quant aux avenues dessinées aux abords des Invalides, c'était alors, ce fut longtemps encore, c'est presque toujours le désert.

Dans une lettre de 1768, Voltaire parle avec tristesse de l'état de la rive gauche : « Je suis toujours fâché, dit-il, de voir le faubourg Saint-Germain sans aucune place publique, des rues si mal alignées, des marchés dans les rues, des maisons sans eau, et même des fontaines qui en manquent ; et quelles fontaines de villages ! J'espère que dans cinq ou six cents ans, tout sera changé. » Il n'y a pas fallu tant de temps, mais, tout de même, un siècle et demi bien compté.

L'œuvre principale du règne de Louis XV en faveur de la voie publique fut la place de la Concorde et ses abords. En 1748, le roi venait d'être gravement malade. Il crut, ou voulut croire, que ses sujets éprouvaient une allégresse immense de son rétablissement, et consentit à ce que cette joie se traduisît par l'érection d'une statue équestre. N'était-il pas, d'ailleurs, indispensable que la tradition commencée par Henri IV et observée par ses deux successeurs, fût continuée pour le roi actuel. Qu'aurait pensé la postérité, s'il en eût été autrement !

« Ayant agréé, disent les lettres patentes de juin 1757, la délibération prise par nos chers et bien-aimés prévost des marchands et échevins de notre bonne ville de Paris, le 27 juin 1748, tendant à ce qu'il nous plût de leur permettre de transmettre à la postérité leur zèle pour notre gloire, la reconnaissance et l'amour de nos sujets par un monument décoré de notre statue équestre..., nous aurions en conséquence déterminé, comme le

plus convenable à l'embellissement de nostre dite Ville, au bien public et à la commodité de ses habitans, l'emplacement qui nous appartient, entre le fossé qui termine le jardin de notre palais des Tuileries, l'ancienne porte et faubourg Saint-Honoré, les allées de l'ancien et du nouveau Cours et le quay qui borde la rivière, et permis à cet effet aux dits prévost des marchands et échevins de faire établir les fondations et constructions du piédestal destiné à recevoir notre statue équestre dans le point dudit emplacement par nous déterminé et approuvé sur le plan que nous leur avons fait remettre... »

La place reçut le nom de Louis XV. En 1763, le 20 juin, fut inaugurée avec le cérémonial ordinaire la statue royale, œuvre de Bouchardon. Louis XV, à cheval, était représenté en costume d'empereur romain, le front ceint de lauriers. Les angles du piédestal étaient flanqués de quatre figures de bronze, sculptées par Pigalle : la Paix, la Justice, la Force et la Prudence, ce qui inspira ce malicieux distique :

Oh ! la belle statue ! Oh ! le beau piédestal !
Les vertus sont à pied, le vice est à cheval !

Le monument se dressait au centre de la place, dans l'axe du Grand-Cours et de l'allée centrale des Tuileries, exactement à l'endroit où est maintenant l'Obélisque. La rue Royale avait été ouverte en même temps que la place même, mais ce n'est qu'à partir de 1770 que Gabriel construisit aux deux angles les deux palais qui restent toujours l'objet de notre admiration.

Quant à la statue de Louis XV, elle subit, au mois d'août 1792, le sort des autres statues royales dont elle continuait la lignée, et on la remplaça par une statue de la Liberté qu'avait sculptée Lemot. Devenue place de la Révolution et ensanglantée,

Pl. 7.



Photo Le Deley.

PLACE DES VICTOIRES ET STATUE DE LOUIS XIV.

(Page 23).



Photo M. Vernet.

RUE DES COLONNES.

(Page 40).



Photo Neurdein.

RUE DE RIVOLI.

(Page 41).

comme on le sait, par l'échafaud révolutionnaire, la place Louis XV prit, sous le Directoire, le nom de place de la Concorde, qu'elle a gardé, mais c'est sous Louis-Philippe seulement qu'elle a reçu sa décoration actuelle. (Pl. 5.)

Sur la rive gauche de la Seine, s'était créée, vers le même temps que la place de la Concorde et comme conséquence de la fondation de l'École militaire, l'immense esplanade désignée sous le nom de Champ de Mars, et qui avant de recevoir la transformation décisive qui s'est opérée sous nos yeux, a été le théatre de tant de faits considérables dans l'histoire de Paris et même du monde entier, faits qui sont dans toutes les mémoires et dont le récit n'a pas sa place ici.

Le règne de Louis XVI a doté Paris de monuments importants, tels que l'Odéon, l'École de médecine, le couvent des Capucins de la Chaussée d'Antin, devenu lycée Condorcet, et a amorcé la construction de plusieurs autres : le pont de la Concorde, l'église de la Madeleine, mais pour le sujet qui nous occupe, le fait principal fut l'extension nouvelle des limites de la capitale par l'établissement d'une nouvelle enceinte, dite des Fermiers-généraux parce qu'elle eut surtout pour objet de diminuer les fraudes dans la perception de l'octroi perçu par l'administration de la Ferme générale. Ce ne fut, certes pas, une mesure populaire :

Le mur murant Paris rend Paris murmurant,

au point que, quelques années plus tard, la plupart des Fermiers-généraux payèrent de leur tête les haines nées de ces murmures.

Commencée en 1786, la nouvelle enceinte était à peine achevée quand éclata la Révolution et que fut proclamée, pour un temps, la liberté des barrières, ces barrières célèbres édifiées avec tant de soin par Ledoux, et dont plusieurs furent alors incendiées. Le mur, haut d'une dizaine de mètres, régnait entre deux boulevards. Ceux du dehors étaient naturellement désignés sous le nom de boulevards extérieurs, bien qu'ils eussent des noms particuliers, le plus souvent ceux des localités qu'ils bordaient ; mais quand le mur a été abattu, en 1860, le double boulevard s'étant confondu en un seul, on n'en a pas moins continué à garder l'appellation de boulevards extérieurs, encore qu'elle ne correspondît plus à la réalité. Le tracé des lignes du Métropolitain n° 2 Nord (de l'Étoile à la place de la Nation), n° 2 Sud (de l'Étoile à la place d'Italie) et n° 6 (de la place d'Italie à la place de la Nation) représente aujourd'hui l'étendue de Paris au moment de la Révolution, puisqu'il emprunte exactement le sol ou le sous-sol de ces boulevards.

Sous Louis XVI, fut aussi menée à bonne fin une opération de voirie qu'avait entreprise le règne précédent et qui a beaucoup servi à la beauté de Paris : l'aplanissement de la butte de l'Étoile. Sur l'esplanade où se dresse majestueusement l'Arc de Triomphe, une assez haute colline barrait la perspective des Champs-Elysées et interdisait le passage aux voitures. Il fallut la réduire à une pente douce, prise à partir du Rond-point actuel des Champs-Elysées, ce qui exigea le déplacement de milliers de mètres cubes de terre, mais ce travail était rendu indispensable pour prolonger l'ancien Grand-Cours par une avenue, désormais triomphale, jusqu'au pont de Neuilly que Perronet venait de terminer au milieu de l'enthousiasme général.

La place de la Concorde, le prolongement des Champs-

Elysées, le nivellement de l'Étoile sont certainement le meilleur apport de l'ancien régime à l'élégance de la capitale. Il y aurait même presque lieu de s'étonner que de tels projets aient été conçus et accomplis dans le temps où le souci des commodités de la circulation dans les autres parties de la Ville était, pour ainsi dire, resté nul.

Aussi bien, au point où nous a conduits cet exposé chronologique du développement de la voirie parisienne, il est bon de jeter un coup d'œil rapide d'ensemble sur le passé. L'impression qui en résulte est loin d'être favorable. A l'exception des quelques larges trouées pratiquées pour trois ou quatre places monumentales, la ville, en effet, continuait à étouffer dans ses rues étroites, sombres et malpropres. En vain l'on se rappelait que le poignard de Ravaillac n'avait pu atteindre le bon roi Henri qu'à la faveur de l'étranglement de la rue de la Ferronnerie; en vain des poètes comme Boileau, des écrivains comme Voltaire s'étaient indignés contre les embarras de Paris ou l'aspect choquant de ses rues, ou le danger auquel on y était exposé : les pouvoirs publics demeuraient indifférents. Un exemple entre cent : le 8 mars 1727, un arrêt du Conseil d'État ordonna la fermeture, durant la nuit, du quai de Gesvres et la création de deux portiers à cet effet, aux frais des propriétaires et principaux locataires, « le Roy estant informé que le passage du quay de Gesvres, par sa situation et par ses différentes sorties, est un endroit des plus dangereux pendant la nuit ; qu'il s'y est fait depuis un temps considérable une infinité de vols, peut-être même des meurtres de personnes qu'on a jetées à la rivière, sans qu'on ait pu, par la disposition du quay, en arrester ni découvrir les auteurs... »

Il faut bien convenir que la réfection du quai eût été une mesure plus sage et plus simple. Aujourd'hui, les Parisiens

peuvent s'y risquer à n'importe quelle heure sans trop craindre d'être jetés à l'eau, bien qu'il n'y ait plus de portiers à ses extrémités. Et comment, devant ces faits, comparer l'insécurité que nous déplorons tant aujourd'hui, avec raison d'ailleurs, avec celle dont étaient victimes les Parisiens d'il y a deux cents ans !

En créant pour son fidèle Sully la charge de grand-voyer, Henri IV avait évidemment eu conscience du mauvais état de la voirie. Un édit de 1607, réglant les fonctions de cette charge, édicte les plus judicieuses prescriptions : « Deffendons à nostre dit grand-voyer ou ses commis de permettre qu'il soit fait aucunes saillies, avaries et passe de bois estre aux bastimens neufs, et mesme, à ceux où il y en a à présent, de contraindre les réédifier... et pourveoir *à ce que les rues s'embellissent et élargissent au mieux que faire se pourra...*

« Voulons et nous plaist que ledit grand-voyer et ses commis ayent l'œil et connaissance du pavement desdites rues, voyes, quais et chemins, et où il se trouvera quelques pavez cassez, rompus ou enlevez, qu'ils les fassent refaire et retablir promptement, mesme faire l'ouverture des maisons des refusans d'icelles, aux dépens des detempteurs desdites maisons, injonction faicte aux dits detempteurs, et prendra garde que le pavé de neuf soit bien fait, et qu'il ne se trouve plus élevé que celui de son voisin... »

Puis, il faut arriver à la veille de la Révolution avant de rencontrer de nouvelles prescriptions relatives à la voirie. Le 10 avril 1783, Louis XVI rendit publique une Déclaration interdisant qu'à l'avenir les rues nouvellement ouvertes puissent avoir moins de trente pieds (9 mètres 75) de largeur. Les considérants de cet acte méritent d'être reproduits :

« Les rois nos prédécesseurs ayant reconnu combien il importait au bien public que les rues de nostre bonne ville fussent

alignées, autant que les circonstances le permettaient, qu'elles eussent une largeur suffisante et fussent débarrassées de tout ce qui pouvait s'opposer à une circulation facile et nuire au libre passage de voitures et de gens de pied, il a été rendu en différents temps des lois pour y pourvoir ; mais leur ancienneté, l'acroissement successif de cette capitale, de sa population et de son commerce, et la construction d'un grand nombre d'édifices, à l'égard desquels on s'est souvent écarté de l'exécution de ces lois, nous ont convaincu de la nécessité de les renouveler, et même d'ajouter à leurs dispositions, en ménageant, cependant, autant qu'il sera possible, les propriétés de nos sujets, surtout quant aux maisons et bâtiments actuellement existants. Et comme nous avons reconnu que l'excessive élévation des bâtiments n'est pas moins préjudiciable à la salubrité de l'air, dans une ville aussi étendue et aussi peuplée, qu'elle est contraire à la sûreté des habitants, surtout en cas d'incendies, nous avons cru devoir aussi expliquer à cet égard nos intentions... »

Ce n'est pas la bonne volonté qui a manqué à la Révolution pour continuer, ou plus exactement pour réformer de fond en comble le triste état de nos voies publiques à la fin du XVIIIe siècle. Si tant d'autres soucis plus urgents, du moins à ses yeux, ne l'eussent assaillie, elle était certainement disposée aux efforts les plus énergiques pour une amélioration, qui s'imposait, des aspects de la capitale ; mais elle n'a pu donner que de faibles gages de ce louable désir, et qu'envisager, avec espoir de les réaliser, des projets utiles repris plus tard par Napoléon Ier et dont il recueillit le mérite.

Le 1er avril 1793, la Convention avait créé une « Commission d'artistes » chargée d'étudier « la division, l'embellissement et

l'assainissement de Paris », et d'examiner les moyens « de perfectionner les communications de cette grande cité en suppléant à leur insuffisance pour le commerce et la circulation et remédiant aux inconvénients qui résultent d'une multitude de rues étroites et sinueuses, où l'air ne circule qu'avec peine... »

Cette Commission travailla. Elle se servit d'un exemplaire du grand plan de Verniquet, achevé depuis peu, exemplaire unique, précieux entre tous, qui, de ce fait, reçut le nom de « Plan des artistes », et dont on a malheureusement perdu la trace après l'avoir suivie au Conservatoire des Arts et Métiers, au Conseil des Bâtiments civils, à la Bibliothèque Nationale.

Le 3 germinal an IV, c'est-à-dire le 23 mars 1796, ces travaux aboutirent à un rapport ayant pour objet la répartition des rues de Paris en cinq classes : 1[re] classe, grandes routes traversant Paris d'une extrémité à l'autre ; largeur 14 mètres ; 2[e] classe, traverses intérieures, rues allant d'une grande route à une autre ; largeur 12 mètres ; 3[e] classe, communications intermédiaires, rues d'une importance moindre que celles de la classe précédente ; largeur 10 mètres ; 4[e] classe, communications transversales, rues s'embranchant sur celles de la troisième classe ; largeur 8 mètres ; 5[e] classe, petites communications ; largeur 6 mètres.

Peu de travaux publics s'accomplirent dans la Ville pendant la période révolutionnaire : nous pouvons citer l'achèvement du pont de la Concorde et la mise en place des chevaux de Marly, à l'entrée des Champs-Elysées parmi les principaux (pl. 6) ; en revanche, la démolition trop enthousiaste de la Bastille créa un vaste espace de terrain qui resta bien longtemps sans affectation. L'enceinte nouvelle de Paris se borda de nombreux pavillons d'octroi, à chaque barrière ; nous aurons à reparler

de ces constructions, artistiques quoi qu'on en ait dit, dues à Ledoux.

L'élection des députés aux États généraux de 1789 motiva une nouvelle division de la Ville : aux vingt quartiers de l'ancien régime se substituèrent 60 districts ; puis, l'année suivante, quarante-huit sections, dont la plupart reçurent en 1793, des noms conformes aux idées alors en faveur. C'est le Directoire qui, en 1795, créa pour la première fois la division en arrondissements, au nombre de douze, qui subsistèrent jusqu'en 1860.

CHAPITRE III

DE NAPOLÉON Ier A NAPOLÉON III

Souci de Napoléon d'embellir Paris. — La rue de Rivoli. — Places Saint-Sulpice, de l'École-de-Médecine, du Panthéon. — Le Temple de la Gloire. — Canaux. — L'éléphant de la place de la Bastille. — Statues projetées. — Le Palais du Roi de Rome. — Relèvement des statues des Bourbons. — Règne de Louis-Philippe : nouveaux quartiers, fortifications, chemins de fer. — Les boulevards.

Le début du XIXe siècle et le règne de Napoléon Ier marquent, dans l'histoire des transformations de Paris, une étape bien plus importante encore que celle qui, deux cents ans avant, caractérisa le début du XVIIe siècle et du règne de Henri IV. Un Paris moderne va naître dans le sein même du « vieux Paris », se juxtaposant, se soudant à lui, le transformant sans le bouleverser, mais donnant à la ville une physionomie toute autre et dont elle avait réellement besoin pour prendre l'aspect de la plus grande capitale du monde. Déjà, après un siècle écoulé, ce Paris nouveau tend à se confondre avec celui qui lui fut antérieur et à solliciter la protection des archéologues, car il n'est plus, à proprement parler, moderne ; des projets d'embellissements, réels ou prétendus, le menacent çà et là ; néanmoins, il a jusqu'ici subsisté à peu près intact, et la contribution qu'il a fournie à la beauté de la Ville est tout à fait digne d'éloges.

L'intervention directe de Napoléon ne saurait être contestée. Son puissant cerveau s'occupait de la rénovation de sa capi-

tale, même des plus lointains champs de bataille. Il se faisait communiquer des plans, les modifiait parfois de fond en comble et imposait sa volonté. On en a maintes preuves. Ce qui est également remarquable, c'est qu'il eut toujours le souci de mettre les dépenses en équilibre avec les ressources ; son esprit pratique n'aimait que médiocrement les œuvres idéales ; s'il consentit à élever quelques édifices de ce genre, tels que nos deux Arcs de triomphe, ce fut pour donner des gages de sa sympathie pour les artistes, mais il ne voulut jamais se faire ruiner par les architectes, comme Louis XIV, disait-il.

Ce tribut de louanges étant payé, il convient de faire deux remarques sur l'œuvre « parisienne » de Napoléon Ier : la première, c'est que plusieurs des grands travaux ordonnés par lui avaient été déjà étudiés, engagés en quelque sorte sous les régimes précédents ; la seconde, c'est que plusieurs autres, décidés par lui, ne furent achevés que sous ses successeurs.

L'entreprise du canal de l'Ourcq, le projet d'un pont vis-à-vis du Jardin du Roi (pont d'Austerlitz) et d'un autre pont en face du Champ de Mars (pont d'Iéna) n'étaient pas chose nouvelle. D'autre part, la Madeleine dont les fondations existaient depuis 1781, et dont l'empereur voulut faire un Temple de la Gloire, l'Arc de triomphe de l'Étoile, la Bourse, la rue de Rivoli elle-même, ces conceptions si heureuses pour la beauté de la capitale durent attendre leur réalisation complète jusqu'au règne de Louis-Philippe.

Mais que les admirateurs passionnés de César se rassurent : ce qu'il a fait et *terminé* en vue des embellissements de Paris lui garantit encore une réelle somme de reconnaissance dans la mémoire des Parisiens : la colonne Vendôme, celle du Palmier, place du Châtelet, l'Arc de triomphe du Carrousel, l'achèvement (présumé) du Louvre par la construction reliant, le long

de la rue de Rivoli, la Cour carrée au pavillon de Marsan, la façade du Palais-Bourbon sur le quai d'Orsay, la transformation du collège des Quatre-Nations en palais de l'Institut, trois ponts jetés sur la Seine, demeurent à l'actif de son œuvre, — et plus encore peut-être, — de très importants travaux d'édilité proprement dite, desquels il nous faut parler maintenant.

La rue de Rivoli se place au premier rang, car par elle, pour la première fois, Paris posséda une voie à la fois spacieuse et somptueuse, bordée de maisons de style élégant, et offrant au jardin des Tuileries un vis-à-vis digne de lui et qu'il lui rend bien, d'ailleurs. L'idée d'une rue pourvue de colonnades avait, à la vérité, un précédent : par arrêté du 26 vendémiaire an VI, l'Administration du département de la Seine avait admis au nombre des voies publiques une rue ouverte entre les rues des Filles-Saint-Thomas et Feydeau, et dénommée rue des Colonnes, en raison de ses galeries couvertes, « lesquelles sont infiniment utiles pour le débouché du théâtre Feydeau, à cause de l'abri qu'elles procurent au public pour le garantir des voitures, et des facilités qu'elles offrent à ceux qui s'en servent, les colonnes n'empêchant point la libre communication des galeries couvertes avec le passage des voitures ». Mais que l'on compare les massifs piliers de la rue des Colonnes (pl. 8), — car ils existent toujours, — avec les hautes et gracieuses arcades de la rue de Rivoli, et l'on jugera que si celles-ci ont été inspirées par ceux-là, elles les surpassent singulièrement en coquetterie.

C'est un arrêté consulaire du 17 vendémiaire an X (9 octobre 1801) qui décida la création de la rue de Rivoli : « Il sera percé une rue dans toute la longueur du passage du Manège jusqu'à celle de Saint-Florentin. Les bâtiments qui se trouvent dans son alignement seront vendus, avec charge aux acquéreurs de bâtir sur les plans et façades donnés par l'architecte du

gouvernement. Le premier Consul, *signé* BONAPARTE. » Ces plans furent dressés par Percier et Fontaine, les deux architectes inséparables, siamois, pourrait-on dire, auxquels, pendant l'Empire, Napoléon allait accorder toute sa confiance, et souvent sa mauvaise humeur. (Pl. 8).

Si aujourd'hui une pareille opération était offerte à la spéculation, les capitaux afflueraient, et ce serait pour ceux qui en assumeraient la charge, la plus brillante des entreprises ; mais, il y a cent ans, outre que les syndicats financiers n'existaient pas tels qu'ils sont, les Parisiens, par atavisme peut-être, n'étaient que médiocrement tentés par l'idée de cette avenue triomphale, inondée de lumière devant un horizon de verdure et de fleurs ; ils avaient trop l'habitude de leurs vieilles rues, offrant à chaque maison le plaisir de voir ce qui se passait en face. Bref, les terrains mis en vente s'achetèrent lentement, timidement. Napoléon, irrité de voir le mauvais accueil fait à un des projets auxquels il tenait le plus, ordonna le percement de toute une série de rues venant aboutir à la nouvelle voie ou situées dans le quartier ; ainsi prirent naissance la partie de la rue Cambon (alors rue Neuve-du-Luxembourg) entre les rues Saint-Honoré et de Rivoli, la rue Castiglione, bientôt prolongée jusqu'aux boulevards par la rue Napoléon (rue de la Paix), la rue des Pyramides, etc., c'est-à-dire un des plus opulents quartiers du Paris de Louis-Philippe. Enfin, en 1811, les propriétaires qui consentiraient à élever des maisons rue de Rivoli, place de Rivoli et rue Castiglione, furent affranchis pendant trente ans du paiement de la contribution foncière et de celle des portes et fenêtres, pour compenser les frais de ces constructions luxueuses, soumises à l'obligation d'arcades symétriques.

Le public vit avec beaucoup plus de faveur s'exécuter, par la volonté de l'empereur, des travaux d'un caractère plus pra-

tique : les ponts et les quais qui datent de ce temps et dont la mention appartient au chapitre de ce volume consacré à la Seine, — le dégagement du bas-côté nord et de l'abside de Notre-Dame, ainsi que la régularisation du parvis, opérations fort utiles, motivées en grande partie par la cérémonie du Sacre, — et surtout ce qui fut fait pour les quartiers de la rive gauche, si négligés jusque-là.

Depuis le XVIe siècle, la rue de Tournon existait, mais du côté du Nord, elle ne dépassait pas la rue des Quatre-Vents, tandis que la rue de Seine, du côté du Sud, s'arrêtait à la rue de Buci. L'empereur ordonna la démolition des maisons interposées, et le prolongement de la rue de Seine jusqu'à l'origine de la rue de Tournon. On put désormais aller directement du palais du Luxembourg au quai Malaquais.

Non loin de là, le portail de l'église Saint-Sulpice était écrasé, obstrué en quelque sorte, par les lourdes constructions du séminaire (pl. 9), — celui où l'abbé Prévost a placé une des scènes les plus émouvantes de *Manon Lescaut*. L'attention de Napoléon fut attirée sur la nécessité de dégager la belle façade de Servandoni. Dès l'an XI, on avait étudié le projet d'une place circulaire à créer en face de l'église ; on y renonça en 1806, en faveur d'une place rectangulaire, qui est la place actuelle. Le décret du 25 juin stipule que cette place sera « d'une exécution moins coûteuse, mais pourtant symétrique et susceptible de s'allier avec les embellissements de l'art ». La reconstruction du séminaire, sur la face méridionale de la place, ne fut entreprise qu'en 1820 et lentement poursuivie ; elle a peu contribué aux embellissements projetés ; mais l'art doit cependant y trouver son compte car cet édifice en style de caserne, va être heureusement transformé pour offrir ses vastes espaces au Musée du Luxembourg. La fontaine, qui occupe le centre de la place, date de 1847



PLACE SAINT-SULPICE.

(Page 42).



PLACE DU PANTHÉON.

(Page 43).



Photo Neurdein.

LA BIÈVRE.

(Page 63).



Photo Neurdein.

CANAL SAINT-MARTIN.

(Page 44).

et la mairie, sise à l'angle sud-ouest, fut commencée deux ans plus tard.

Du premier Empire date aussi la formation, devant l'École de médecine, d'une place qui a été très modifiée de notre temps par la construction de l'École pratique sur sa face méridionale.

La sollicitude de Napoléon pour le Panthéon est attestée par le souci qu'il eut de déterminer les alignements de la place sise « au-devant du portique du monument » (pl. 9), — l'École de Droit seule était alors construite, — et par l'ouverture de deux rues nouvelles, la rue d'Ulm au Sud et la rue Clovis à l'Est, cette dernière séparant heureusement l'église Saint-Étienne-du-Mont des bâtiments de la ci-devant abbaye de Sainte-Geneviève devenue lycée impérial et mettant au jour, plus heureusement encore, un fragment important de l'enceinte de Philippe-Auguste.

C'est du camp de Tilsitt que, le 20 juin 1807, Napoléon signa le décret ordonnant la formation d'une place, dite de l'Observatoire, entre l'extrémité de la Pépinière du Luxembourg et le boulevard Montparnasse, — pouvait-il supposer alors que son fidèle Ney y subirait le dernier supplice huit ans plus tard ? — et l'ouverture de l'avenue de l'Observatoire, restée toujours depuis lors si ombreuse, si calme, si charmante.

Revenons sur la rive droite. Un décret du 10 septembre 1808 fixa le dessin de la place à créer autour du Temple de la Gloire qui se construisait, on le sait, sur les fondations de l'église de la Madeleine. Ce décret ne fut pas suivi d'exécution immédiate, et d'autre part, le temple redevint finalement église catholique, mais il est intéressant de constater que, dès 1808, était prescrit le percement d'une rue, — égale en largeur à la rue Royale, — entre la façade nord du temple et la rue Neuve-des-Mathu-

rins : ce fut la rue Tronchet, ouverte en 1824, — et « d'un boulevard se dirigeant vers Monceaux, à angle correspondant au boulevard actuel dit de la Madeleine » : c'était le futur boulevard Malesherbes, qui ne fut qu'amorcé sous Louis-Philippe et achevé seulement sous le second Empire.

A l'autre extrémité du Paris d'alors, c'est-à-dire dans la région voisine de la Bastille disparue, de grands travaux s'accomplirent. Il s'agissait d'abord de relier l'extrémité de la rue Saint-Antoine au nouveau pont d'Austerlitz, et l'on n'avait pour cette relation que le chemin sinueux et mal commode établi sur la contrescarpe des fossés de la Bastille (aujourd'hui boulevard de la Bastille). Le boulevard Bourdon fut ouvert et se borda, sur une partie de son parcours, des magasins de réserve ou greniers d'abondance que les incendies de 1871 ont détruits. La place Mazas forma au pont d'Austerlitz un débouché spacieux.

Le canal Saint-Martin, parallèle aux boulevards Bourdon et de la Bastille, entre lesquels il coule, n'a été commencé qu'en 1822 ; mais sa construction avait été ordonnée, en l'an X, par arrêté consulaire (pl. 10) ; elle se rattachait à un projet plus vaste qui fut entrepris, en effet, dès 1802 : la création d'un canal amenant les eaux de l'Ourcq dans un bassin à creuser à la Villette et où aboutiraient deux autres canaux : le canal Saint-Martin dont nous venons de parler, et le canal Saint-Denis partant de la Villette pour aboutir à la Seine en aval de Saint-Denis. Par ce moyen, on procurait de l'eau potable à Paris (bien que le canal de l'Ourcq ait été conçu et exécuté à ciel ouvert), et l'on créait une triple voie de navigation offrant aux bateaux venant d'amont l'avantage d'éviter la traversée de Paris. Cette conception, depuis qu'elle a été réalisée, fait honneur au génie de Napoléon ; mais il convient de rappeler que, dès 1530, l'idée de rendre l'Ourcq navigable avait été utilisée par la Ville de

Paris, du moins entre Mareuil et le confluent de cette rivière avec la Marne à Lizy, ce qui avait permis à des bateaux, chargés de bois coupé dans la forêt de Villers-Cotterets de venir directement à Paris par l'Ourcq, la Marne et la Seine.

La décoration de la place de la Bastille préoccupa beaucoup l'empereur. Il lui déplaisait de voir ce grand espace nu, où se dressaient encore quelques ruines de la forteresse, et où l'on avait dansé en l'honneur de la liberté. Il imposa l'idée bizarre d'une fontaine au centre de laquelle se dresserait un gigantesque éléphant. Le modèle en fut construit en plâtre, et l'éléphant, immortalisé par un chapitre des *Misérables* de Victor Hugo, fut un objet de curiosité, mais non d'admiration pour plusieurs générations, car il subsista, à demi écroulé, même après que fut élevée, sous Louis-Philippe, la Colonne de Juillet. On ne sait quel respect de la volonté impériale semblait le rendre sacré.

Napoléon eut encore bien d'autres projets, que les événements l'empêchèrent de mener à bonne fin pour l'embellissement de Paris et sa propre glorification ou celle de ses armées : plusieurs fois, il fut question d'une statue équestre de l'empereur, soit sur l'emplacement du Châtelet, soit au terre-plein du Pont-Neuf, soit sur la place de la Concorde, pour laquelle on envisagea aussi des plans de fontaines ou colonnes monumentales. Le brave Desaix eut, à un moment, deux monuments à Paris : l'un sur la place Dauphine, que les vieux Parisiens se rappellent bien ; l'autre, à la place des Victoires ; celui-ci succédait au monument de Louis XIV, remplacé lui-même par une pyramide élevée en l'honneur de Le Peletier de Saint-Fargeau ; mais le sculpteur ayant imaginé de représenter un Desaix complètement nu, l'œuvre fut jugée si choquante, — elle était de Dejoux, — qu'elle disparut à peine en place et retourna à la

fonte. Parlerons-nous enfin de ce fameux palais du roi de Rome, auquel Percier et Fontaine avaient consacré tant de veilles, dont seule une première pierre fut posée, et sur l'emplacement duquel, soixante-dix ans plus tard, s'est dressé notre Palais du Trocadéro !

Comme on le voit, le premier Empire a eu un rôle décisif dans la transformation de la Ville ; de lui, date, on doit le répéter, la genèse du Paris moderne, et l'impulsion qu'il donna alors fut assez vigoureuse pour qu'elle se soit continuée depuis toujours se développant. Aux idées personnelles, si nombreuses, si bouillonnantes de Napoléon, il est juste d'associer celles que lui suggéra la sagesse du préfet de la Seine, Frochot. Celui-ci, peu soucieux peut-être des questions d'art, qu'il ne jugeait pas du ressort de son administration, prit d'excellentes mesures dans le sens utilitaire : les meilleures furent la création de cimetières et d'abattoirs hors de l'enceinte de la ville, et pour la première fois, un numérotage intelligent et rationnel des maisons, encore aujourd'hui observé, et succédant à l'inconcevable désordre qu'avait créé la Révolution en numérotant d'une façon continue les maisons de toutes les rues d'une même section.

La Restauration avait de bonnes raisons pour faire expier à Paris ce qu'elle considérait comme un interrègne d'environ vingt-cinq ans. Loin d'achever, excepté la Bourse, les monuments commencés par Napoléon, elle s'employa à relever ceux que la colère du peuple avait jetés bas : de nouvelles statues de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV se retrouvèrent sur leurs anciens emplacements du Pont-Neuf, de la place Royale et de la place des Victoires ; en revanche, celle de Napoléon fut descendue du faîte de la colonne Vendôme. Une « chapelle expia-

toire » s'éleva sur le terrain présumé de l'ancien cimetière de la Madeleine où avaient été inhumés Louis XVI et Marie-Antoinette; plusieurs églises se construisirent, en un style fort laid, sauf Saint-Vincent de Paul, qui ne fut achevée que sous le règne suivant. Cependant, la Ville ne cessait pas d'augmenter le nombre de ses rues et de ses maisons; des quartiers entiers se créèrent autour des grandes artères telles que les rues de la Chaussée-d'Antin, du Faubourg-Montmartre, du Faubourg-Poissonnière; la rue Tronchet fut ouverte, et on la considéra comme une des plus belles qui fussent. L'architecture des maisons bâties à cette époque n'a, d'ailleurs rien de remarquable : aucun souci d'art à l'extérieur, des baies étroites et mesquines, peu de confortable à l'intérieur, où les pièces se commandaient de la plus incommode façon. Avec les goûts que nous avons aujourd'hui, pour rester habitables, toutes ces demeures ont dû être remaniées et rajeunies.

Le règne de Louis-Philippe ne vit guère s'améliorer ce mauvais goût des architectes, qui suivirent la tradition, mais il constitue toutefois une époque très caractéristique des transformations de Paris. Le « roi-citoyen » avait la coquetterie, — qui lui coûta cher, — de ne pas paraître avoir peur des souvenirs de l'épopée napoléonienne; il eut le courage et le bon goût de reprendre au point où elle en était restée et d'achever la construction de l'Arc de l'Étoile et de l'église de la Madeleine. Si la Colonne de Juillet, sur la place de la Bastille, est réellement la commémoration de son propre avènement au trône et des « trois glorieuses », en revanche, le transfert des cendres de Napoléon aux Invalides, le rétablissement de la statue de la Colonne Vendôme furent des manifestations évidentes et imprudentes,

auxquelles le public se trompa, car il crut y voir une sorte d'apothéose du passé. Mais c'est là de la politique. Au point de vue purement parisien, il ne faut pas oublier que Louis-Philippe a rendu d'éminents services à la capitale en encourageant, malgré M. Thiers, l'extension des chemins de fer auxquels il donna Paris pour têtes de lignes, et en construisant, grâce à M. Thiers, ces fortifications, aujourd'hui bien peu en faveur, mais qui furent si appréciées à l'instant de nos désastres, car elles aidèrent à sauver l'honneur, et qu'elles sont restées, jusqu'à l'heure présente, le corset puissant qui a empêché la Ville de se déformer. (Pl. 6.)

Rappelons encore que, sous ce règne, s'acheva la décoration des places de la Concorde et de la Bastille, et que trois nouveaux ponts facilitèrent les relations entre les deux rives : le pont du Carrousel, le pont Louis-Philippe (alors suspendu) et la passerelle de Constantine, aujourd'hui disparue, à l'usage des seuls piétons, et qui se bornait à relier le quai Saint-Bernard à la pointe orientale de l'île Saint-Louis. Les ponts Sully l'ont avantageusement, sinon pittoresquement, remplacée.

De nombreuses rues furent alors ouvertes. C'est l'époque où les quartiers Saint-Georges et du Faubourg-Montmartre commencèrent à se peupler, où, sur la rive gauche, le prolongement de la rue Racine, depuis la rue Monsieur-le-Prince jusqu'à la pointe formée par les rues de l'École-de-Médecine et de la Harpe (boulevard Saint-Michel), fournit au quartier de l'Odéon un utile dégagement. Énumérer toutes ces voies serait sans intérêt. Il faut toutefois mettre à part la rue de Rambuteau, créée alors de toutes pièces. On ne s'explique même pas comment une aussi importante voie de communication entre le Marais et les Halles ne fut pas réalisée plus tôt. Mais ce qui montre, de façon curieuse, le peu d'esthétique de nos édiles d'alors, c'est que cette rue, sauf par sa largeur relative (13 mètres),

n'apparaît en rien comme appartenant au Paris moderne. Si l'on ne connaissait son état civil, on jurerait qu'elle date, comme ses voisines, de temps antérieurs à Louis XIV.

Dans l'exposé chronologique — que nous voudrions rendre rigoureux — des modifications de la voie publique, les *Boulevards* se marquent difficilement une place précise, car ils sont l'œuvre du XIXe siècle à peu près tout entier. Avant la Révolution, c'étaient, depuis la démolition des remparts, des terrains sans valeur ni entretien, vague promenade non carrossable faute de nivellement, où les arbres avaient poussé tout seuls et qui devait être charmante, mais que dédaignaient les Parisiens. Peu à peu, aux abords de la Chaussée d'Antin, des hôtels s'y bâtirent librement, ou des maisons basses et coquettes, précédées de jardins, et le Dépôt des Gardes-Françaises, en face du pavillon de Hanovre ; deux contre-allées se tracèrent et le public se mit à y prendre goût, d'autant que des cabaretiers avisés avaient installé leurs « terrasses » sous ces ombrages. Au temps du Directoire, le boulevard des Italiens devint le rendez-vous des royalistes, qui le nommèrent par bravade boulevard de Coblentz, puis sous Louis XVIII, boulevard de Gand. Dès le règne de Louis XVI, la foire Saint-Laurent désertée avait émigré sur le boulevard du Temple, y installant ses multiples théâtres, comiques, musicaux, dramatiques, etc. Quand le mélodrame eut conquis là toute sa vogue, on le baptisa boulevard du Crime. A le voir aujourd'hui si calme, si bourgeois, qui croirait que, peu avant 1850, une Description de Paris (celle de Girault de Saint-Fargeau) le qualifiait avec vérité : « le plus joyeux, le plus bruyant, le plus populaire et le plus populacier de Paris » ? Nivelés et bordés de maisons de rapport, — au

détriment d'une rangée d'arbres, — sous Louis-Philippe, devenus sous Napoléon III le centre du commerce de luxe et de la vie parisienne dans ce qu'elle a de plus actif et de plus brillant, les boulevards jouirent désormais, aux yeux de l'univers civilisé, d'une célébrité qu'aucune autre capitale ne saurait leur opposer. L'auteur que nous venons de citer avait déjà le droit d'écrire que « ces allées, où se presse depuis les premiers rayons du jour jusqu'à minuit une foule sans cesse renaissante, sont regardées à juste titre comme les plus belles promenades du monde entier ».

Les vieilles gens continuent à les appeler « les grands bouvards » ; la génération qui suit se borne à dire : « les boulevards ». Quant à ceux qui se flattent d'être des Parisiens pur sang, ils disent : « le boulevard » et se décernent le titre de « boulevardiers ». Encore, pour eux, le boulevard n'existe-t-il qu'entre la rue Scribe et le faubourg Montmartre. Au delà de ces deux limites extrêmes, ils n'y voient plus qu'une voie quelconque, indigne de leur flânerie....

La physionomie des boulevards est, d'ailleurs, infiniment variable, suivant la section que l'on en voit, la saison, le jour et même l'heure. Pleins d'animation partout, sauf entre la place de la République et la Bastille, où leur aspect devient presque provincial, ils offrent, entre la Madeleine et la rue Montmartre, le point de contact où se croisent incessamment les étrangers, les provinciaux et les... naturels. Au delà, jusqu'au faubourg Poissonnière, le mouvement, un peu ralenti, est celui des affaires, du commerce de gros, draperie, bijouterie qui a son siège dans les rues adjacentes du Sentier, Saint-Fiacre, etc. Puis, le Gymnase est la sentinelle avancée qui précède d'autres théâtres : a Renaissance, la Porte Saint-Martin, l'Ambigu, les cafés concerts tout voisins, sur le boulevard de Strasbourg, et qui

valent des théâtres. Sur ces trottoirs, de la porte Sainte-Denis jusqu'au buste protecteur du baron Taylor, circule ou stationne sans relâche une foule très boulevardière, mais dans son genre, de futurs Frédérick Lemaître, Mélingue ou Paulus, ceux que l'argot parisien surnomme les « m'as-tu vu ».

Enfin, c'est la place de la République, si vaste, si vivante, si bien parée, depuis que notre démocratie lui a donné sa forme et sa décoration définitives. Depuis quelques années surtout, elle est devenue, elle aussi, un centre que son ampleur rend favorable aux manifestations, meetings et autres réunions politiques, qui y donnent à la police un rendez-vous auquel celle-ci ne manque pas d'être exacte.

Les dimanches et jours de fête, le coup d'œil de la ligne des boulevards est complètement différent. Les passants affairés y sont rares, et les boulevardiers proprements dits absents. Ces jours-là, le bitume des trottoirs appartient au bon peuple parisien qui s'y presse en foule compacte, se promenant parce que c'est sa mode à lui, s'arrêtant devant les vitrines des opulents magasins, connaissant les endroits célèbres où la galette et la brioche sont toujours chaudes, s'amusant d'un rien et aussi attentif à la circulation de la chaussée qu'aux étalages des boutiques.

Car la circulation des voitures, sur les boulevards, est un spectacle dont la curiosité ne se lasse guère. Il serait réjouissant si parfois il n'était quelque peu inquiétant. L'intensité toujours croissante du mouvement des véhicules de tout genre y exige des précautions et une vigilance constantes ; mais l'on se demande, s'il augmente encore comme tout le fait présumer, à quelles mesures il faudra se résoudre pour canaliser ce flot devenu réellement une entrave et un danger, surtout depuis la faveur de la locomotion mécanique.

La seconde République eut une trop courte durée pour élaborer, moins encore pour réaliser un programme d'embellissements. Dès le 3 mai 1848, le gouvernement provisoire décréta le prolongement de la rue de Rivoli (qui s'arrêtait à hauteur du feu passage Delorme, près de la rue Saint-Roch), jusqu'à la rue Saint-Antoine ; un emprunt de neuf millions fut autorisé à cet effet pour la Ville de Paris, mais c'est le régime suivant qui fit l'opération.

Quelques noms de rues furent changés, mais avec plus de modération que ne l'avait fait la première République : les rues de Valois, de Beaujolais, de Montpensier prirent les noms, qu'elles n'ont pas gardés, de rues du 24-Février, Hoche et Marceau; le pont et la rue Louis-Philippe s'appelèrent temporairement pont et rue de la Réforme; la rue Coquenard devint définitivement rue Lamartine; la rue Joinville, rue du Cirque; la rue des Mauvais-Garçons, rue Grégoire-de-Tours; la rue des Boucheries-Saint-Germain, rue de l'École-de-Médecine; la rue de Longpont, rue Jacques-de-Brosse, devenue plus tard rue de Brosse, quand il eut été démontré que l'architecte célèbre de Saint-Gervais se nommait Salmon et non Jacques.

Enfin, le gouvernement républicain eut la satisfaction d'inaugurer, en 1850, la Bibliothèque Sainte-Geneviève, sur la place du Panthéon, où l'on aimerait mieux, pour encadrer l'admirable monument de Soufflot, un peu plus de verdure et moins de cubes de pierre.

CHAPITRE IV

LE SECOND EMPIRE

Les grands travaux. — Extension de Paris jusqu'aux fortifications. — Division de Paris en vingt arrondissements. — L'apport des communes annexées. — La Pépinière et la disgrâce d'Haussmann.

La préoccupation constante de reprendre la tradition napoléonnienne, d'être bien réellement « le neveu de l'oncle », a certainement plus influé sur les transformations, les bouleversements dont la capitale a été l'objet durant le second Empire, que la nécessité, évidente d'ailleurs, de la plupart de ces transformations. Il n'est pas douteux que Paris étouffait, surtout depuis que les chemins de fer en faisaient le centre non seulement de la France, mais de toute l'Europe ; mais il eût continué, sans doute, à étouffer si le souverain, occupé de sa propre gloire, n'avait voulu expressément, et dès le début de son règne, attacher le souvenir de son nom à la réalisation d'un plan colossal jetant bas la moitié de la vieille ville pour ouvrir sur ces ruines un immense réseau de voies larges, aérées, plantées d'arbres pour la plupart, bordées de maisons d'une architecture nouvelle, qui parut longtemps ne pouvoir être surpassée.

Pour les contemporains, ce fut de la stupeur, mais aussi de l'admiration. Ayant sous les yeux le plan du Paris qu'ils connaissaient, où beaucoup étaient nés, et le comparant à celui qu'on leur promettait, ils ne purent croire d'abord que toutes

ces merveilles s'accompliraient, eux vivants; il leur fallut bien, cependant, se rendre à l'évidence quand ils virent de tous côtés d'immenses trouées se faire, des quartiers disparaître pour faire place presque aussitôt à de nouveaux groupes de constructions alignées, correctes, solennelles.

La spéculation intervint dans une entreprise où les millions étaient dépensés presque sans contrôle. Ce fut à qui achèterait quelque vieille masure sur le passage d'une voie projetée pour se faire donner une indemnité dix fois supérieure à la valeur du terrain. Les jurys d'expropriation firent payer à la Ville, au dire d'écrivains sérieux et peu suspects, comme Maxime du Camp, un bon tiers en plus des sommes qu'il eût été équitable qu'elle déboursât. Des agences spéciales, des avocats qui répétaient toujours le même plaidoyer, on dit même que des fonctionnaires avaient organisé un puissant syndicat pour cette exploitation.

Napoléon III était loin d'avoir la ténacité primesautière du premier empereur. Ayant ordonné qu'on lui fît un Paris nouveau, il accepta, avec son calme ordinaire, tous les plans mis sous ses yeux et les contresigna. Le grand artisan de cet énorme remaniement a été le baron Haussmann, préfet de la Seine. Il faut lui en faire honneur sans réserve, car l'histoire doit être impartiale, et bien qu'il ait encouru la disgrâce du souverain peu avant la fin du régime, dégager son nom de la responsabilité des spéculations dont nous venons de parler. La troisième République l'a compris en maintenant son nom à l'une des plus belles voies qu'il ait créées, et qui se termine à l'endroit même où s'élevait sa maison natale.

Dans des *Mémoires* écrits beaucoup plus tard, presque à la veille de la mort, Haussmann a exposé son œuvre copieusement et fièrement, quoiqu'il rapporte tout ou à peu près à la décision

de l'empereur. C'est un ouvrage fort intéressant, mais qu'on doit lire avec quelque défiance, parce que l'auteur, écrivant après coup, a une tendance à confondre un peu ce qui fut fait par ses soins avec ce qu'il vit se faire lorsqu'il n'était déjà plus au pouvoir.

Sous un titre très net : le Plan de Paris, il a divisé en trois réseaux les travaux de voirie qu'il eut à concevoir ou à exécuter.

Le premier réseau comprend en première ligne, — on en est surpris, — le percement de la rue des Écoles. C'est la rive gauche qui eut l'honneur du premier coup de pioche des terrassiers de l'Empire, honneur partiel d'ailleurs, puisqu'ouverte sur la rue de la Harpe, cette voie se termina longtemps au Collège de France, honneur contre lequel les archéologues protestèrent de toutes leurs forces, car il détermina la démolition d'un des plus beaux monuments du moyen âge, la tour de Saint-Jean-de-Latran. Viennent ensuite les deux œuvres capitales du prolongement de la rue de Rivoli — entre la rue de l'Échelle et l'extrémité de la rue François-Miron — et du percement des boulevards aujourd'hui dits de Strasbourg, de Sébastopol, du Palais, et Saint-Michel. Quand le plan en fut tracé, Haussmann n'était pas encore préfet de la Seine; aussi n'épargne-t-il pas certaines critiques, en ajoutant qu'une fois aux affaires, il s'efforça d'y remédier. Félicitons-le d'avoir, en l'encadrant entre la rue de Rivoli et l'avenue Victoria, respecté et mis en valeur la Tour Saint-Jacques qu'un premier projet renversait sans pitié, et même d'avoir donné comme perspective opposée à la gare de l'Est le dôme du Tribunal de Commerce, alors qu'il eût souhaité que cette perspective fût celle de l'église de la Sorbonne, sans songer que la déviation ainsi obtenue du boulevard Saint-Michel eût passé sur les ruines des Thermes et sur l'hôtel de

Cluny, c'est-à-dire les plus précieux monuments de la rive gauche !

Le second réseau, pour l'exécution duquel fut ouvert à la Ville un crédit de 180 millions, dota Paris des boulevards du Prince-Eugène (Voltaire) du Nord (Magenta) et de la rue de Turbigo, avec remaniement de la place du Château-d'Eau (place de la République), — des boulevards Haussmann, Malesherbes et de cet admirable faisceau d'avenues rayonnant autour de l'Arc de triomphe de l'Étoile, avec la place, qui prit alors l'aspect sobre et grandiose que des constructions parasites sont maintenant en train d'altérer, — et sur la rive gauche, d'une amorce du boulevard Saint-Germain à ses deux extrémités, des boulevards de Port-Royal, Saint-Marcel, Arago, de l'avenue des Gobelins, de la rue Gay-Lussac, de la rue de Médicis (à laquelle la questure du Sénat ne consentit que la mort dans l'âme), etc.

Au troisième réseau, toujours d'après les *Mémoires* d'Haussmann, appartiennent les voies ouvertes aux abords du futur Opéra (rues Auber, Scribe et Halévy), le prolongement de la rue La Fayette, côté nord-est, le boulevard de Denain et la rue de Maubeuge, si indispensables au dégagement de la gare du Nord, la partie du boulevard Haussmann comprise entre la rue Taitbout et Saint-Augustin, le prolongement de la rue Réaumur entre les grands boulevards et la Bourse (rue du 4-Septembre), la rue du Cardinal-Fesch, prolongeant la rue Ollivier, et devenue rue de Châteaudun, l'avenue d'Antin continuée du rond-point des Champs-Élysées jusqu'au faubourg Saint-Honoré ; sur la rive gauche, la rue de Rennes entre la rue du Vieux-Colombier et la gare Montparnasse, le prolongement de la rue des Saints-Pères entre les rues de Grenelle et de Sèvres, etc.

Est-ce bien tout ? Nous remettons à parler plus loin des

quais redressés ou reconstruits, des quatre ponts nouveaux jetés sur la Seine, et des ouvrages projetés que la République eut à achever.

Ne faut-il pas au moins mentionner aussi parmi les splendeurs, dont s'enrichit la voie publique, des monuments qui font encore ou qui ont fait sa beauté ? la jonction du Louvre aux Tuileries, le palais de l'Industrie, les théâtres municipaux de la place du Châtelet et de la Gaîté, des églises somptueuses comme la Trinité et Saint-Augustin, le Tribunal de Commerce, plusieurs mairies monumentales, les Halles même, et, sans parler des bois de Boulogne et de Vincennes, doit-on oublier ces parcs, ces squares créés çà et là au cœur de la ville et jusque dans ses plus lointains faubourgs?

Toute idée de parti pris doit être exclue. Il est certain que le dénouement du second Empire a été funeste à la France, et spécialement à sa capitale ; mais si l'on se reporte par la pensée à l'année 1867, on peut concevoir avec quelle fierté légitime les Parisiens ouvrirent leurs portes à la foule immense de compatriotes et d'étrangers, attirés moins par les beautés de l'Exposition Universelle que par celles de la ville même. Le mot fameux attribué à Charles-Quint : « Paris n'est pas une ville, c'est un monde », devenait singulièrement plus vrai qu'au XVIe siècle ; car, autant par son luxe que par son développement, l'ancienne capitale des Valois était depuis peu devenue un monde. C'est de ce développement nouveau qu'il faut maintenant dire quelques mots.

Lorsque les fortifications de 1840 eurent été construites, il ne parut pas douteux aux esprits clairvoyants qu'elles deviendraient tôt ou tard la limite même de la Ville dont elles n'étaient que la défense. Mais ni Louis-Philippe ni la démocratie de 1848 n'osèrent décréter cette grosse mesure. Des intérêts considé-

VIIIe	L'Élysée	Champs-Élysées. Faubourg du Roule. Madeleine. Europe.
IXe	L'Opéra	Saint-Georges. Chaussée d'Antin. Faubourg Montmartre. Rochechouart.
Xe	L'Enclos Saint-Laurent.	Saint-Vincent de Paul. Porte Saint-Denis. Porte Saint-Martin. Hôpital Saint-Louis.
XIe	Popincourt	Folie-Méricourt. Saint-Ambroise. La Roquette. Sainte-Marguerite.
XIIe	Reuilly.	Bel-Air. Picpus. Bercy. Quinze-Vingts.
XIIIe	Les Gobelins	Salpêtrière. La Gare. La Maison-Blanche. Croulebarbe.
XIVe	L'Observatoire	Montparnasse. La Santé. Petit-Montrouge. Plaisance.
XVe	Vaugirard	Saint-Lambert. Necker. Grenelle. Javel.
XVIe	Passy.	Auteuil. La Muette. Porte Dauphine. Chaillot.
XVIIe	Les Batignolles-Monceau	Les Ternes. Plaine Monceau. Les Batignolles. Les Épinettes.

XVIIIe	La Butte-Montmartre. .	Grandes-Carrières. Clignancourt. La Goutte-d'Or. La Chapelle.
XIXe	Les Buttes-Chaumont. .	La Villette. Pont de Flandre. Amérique. Combat.
XXe	Ménilmontant	Belleville. Saint-Fargeau. Père-Lachaise. Charonne.

L'apport à la capitale de ces territoires suburbains était de valeur très diverse. Les uns constituèrent un profit, les autres une charge. Toute la région contiguë au front Ouest des fortifications, de la Seine à l'extrémité Nord de la commune de Neuilly, furent pour Paris une richesse nouvelle, interposée entre les opulents quartiers des Champs-Élysées, de la Plaine Monceau et le Bois de Boulogne. Passy, Auteuil fournirent leurs rues ombreuses, aux villas champêtres, — c'étaient, comme on l'a dit, un peu des villages d'opéra-comique, — leurs belles avenues bordées de véritables châteaux : rues Michel-Ange et Molitor, boulevards Montmorency et Beauséjour, le Ranelagh, la Muette, l'ancienne Faisanderie, la région du Trocadéro, qui n'était pas alors ce qu'elle est devenue, tout le groupe de belles voies sillonnant la plaine de Passy et dont l'avenue du Bois de Boulogne demeure la reine incontestée.

Les Ternes, détachés de Neuilly et Batignolles-Monceau, commune créée seulement en 1830, formaient deux groupes aux rues tranquilles, chères aux bourgeois et aux petits rentiers. Entre les deux, la Plaine Monceau, où l'on chassait encore le lapin un siècle avant, devint un quartier éminemment élégant,

au pied des hautes collines boisées de Verrières! De même, sont desséchés depuis longtemps les étangs de la Glacière, aimés des patineurs, rendez-vous de joyeuses promenades. On était là à la campagne, à cent lieues de la rue de Rivoli et des Champs-Élysées. Les artistes qui se souviennent encore de ce coin du Paris des faubourgs regretteront toujours qu'il ait été si radicalement transformé, mais ils sont les seuls...

Montrouge n'avait pas attendu l'année 1860 pour former, en dehors de son chef-lieu communal *extra muros*, un véritable quartier de la capitale, au point même d'y avoir transporté le siège de sa mairie. Aujourd'hui, il constitue le XIV[e] arrondissement et se confond avec le centre, grâce aux larges artères du boulevard Saint-Michel, de la rue Denfert-Rochereau, de l'avenue d'Orléans et de l'avenue du Maine.

Vaugirard qui, avec Grenelle, forme le XV[e] arrondissement, est un vieux village, modernisé maintenant et tout à fait *parisianisé*, confinant d'ailleurs avec le faubourg Saint-Germain dont il n'est séparé que par le boulevard Montparnasse, encore que l'ancienne commune ne dépassât pas la ligne des boulevards Pasteur et Garibaldi. Quant à Grenelle, qui croirait que les premières rues tracées dans l'ancienne garenne dont il porte le nom datent seulement de 1823 ? La Société d'entrepreneurs fondée par Léonard Violet n'y perdit ni son temps ni son argent, puisqu'en 1830, le nouveau village était jugé digne de devenir une commune. Elle fut de celles qui n'acceptèrent qu'à contre-cœur d'être annexées ; mais Paris a oublié ce mauvais vouloir, car il a fait beaucoup pour elle, surtout depuis une quinzaine d'années, et de grandes améliorations dans sa viabilité y demeurent en cours d'exécution.

Dans cette grosse question de l'annexion, comme dans celles non moins importantes des grands travaux de la Ville, le succès

et la gloire n'avaient pas cessé d'être fidèles à Haussmann. Sa popularité se trouva subitement compromise lorsqu'il fit adopter par l'empereur un projet qui lui paraissait personnellement cher, mais qui révolta tous les vrais Parisiens. Depuis la suppression, en 1790, du couvent des Chartreux, ce vaste enclos avait été réuni aux jardins du Luxembourg et formait, sous le nom de Pépinière, la partie la plus agréable de la promenade. Le préfet de la Seine résolut de supprimer la Pépinière et, sur son emplacement, d'ouvrir des rues, de bâtir des maisons de rapport. Un décret du 14 août 1866 consacra cette amputation déplorable; la rue de l'Abbé-de-l'Épée prolongée, — aujourd'hui rue Auguste-Comte, — limita désormais le jardin sénatorial. En vain, deux squares furent-ils dessinés dans l'axe de la façade du palais, s'étendant jusqu'à la place de l'Observatoire; les espaces alentour, du côté du boulevard Saint-Michel, à l'Est, le long de la rue d'Assas, à l'Ouest, restèrent lamentablement nus, offrant l'aspect de carrières où, pendant la guerre civile de 1871, une formidable poudrière s'installa à l'aise et sauta le 24 mai.

Ces terrains vagues, remplaçant brutalement une promenade si chère aux habitants de la rive gauche, furent amèrement reprochés à Hausmann, et motivèrent en partie, — on n'en saurait douter, d'autres difficultés d'ordre financier s'y ajoutant, — son départ de l'Hôtel de Ville, quelques mois avant la date qui allait marquer le début de l'Année terrible.

CHAPITRE V

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

Après les désastres. — L'avenue de l'Opéra et l'Opéra. — Les voies nouvelles. — Les Expositions universelles. — Le Métropolitain. — La beauté des voies publiques. — Transformation de l'architecture privée. — Le Champ de Mars. — L'avenir.

Le siège allemand de 1870 et les combats acharnés de l'insurrection de 1871 avaient fait de la capitale de la France une ville désemparée et en partie détruite.

En 1863, un éditeur publia trois volumes in-folio, dont le titre dit l'objet : *Paris dans sa splendeur*. Il dut, en 1872, y ajouter un tome IV, particulièrement lugubre : *Paris et ses ruines en mai 1871*. Mais à quoi bon insister sur ces douloureux souvenirs ? Ce qui est merveilleux, ce qui a fait l'admiration du monde entier, c'est qu'en moins de trente ans, Paris ait pu effacer jusqu'au dernier vestige de ses ruines, qu'il ait non seulement recouvré sa splendeur d'avant la guerre, mais encore l'ait augmentée, presque doublée par de nouveaux monuments remarquables, par l'achèvement des travaux entrepris sous le régime précédent, par l'ouverture de nouvelles voies plus belles et plus importantes encore.

Avant même de se consacrer au relèvement des monuments incendiés, la nouvelle administration, issue du suffrage populaire, eut la coquetterie de compléter une œuvre de luxe que

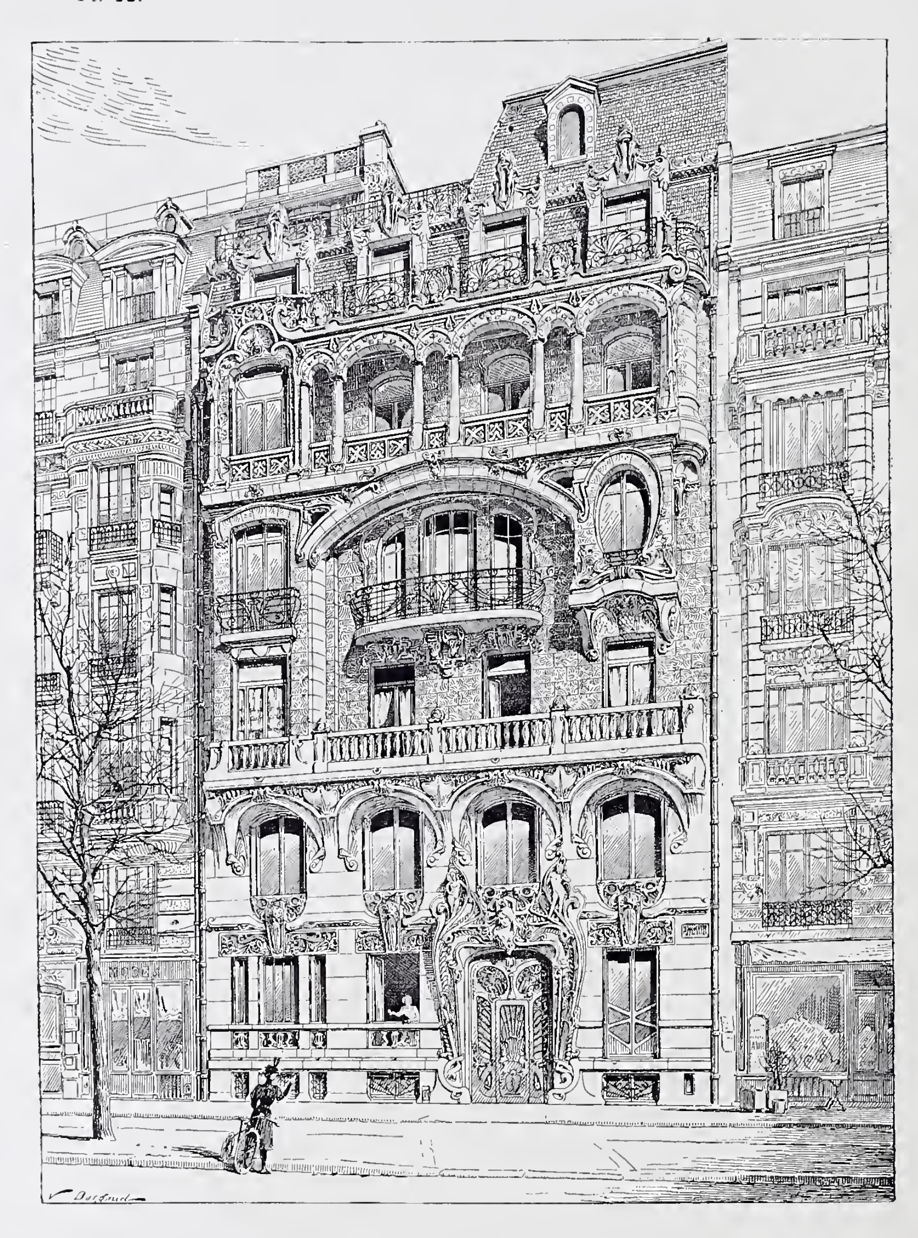


Photo Neurdein.

PLACE DE L'OPÉRA.

(Page 67).

Pl. 12.



FAÇADE AVENUE RAPP.

(D'après les plans de M. Jules Lavirotte).

(Page 75).

la ville attendait depuis dix ans. L'admirable Opéra, de Ch. Garnier, fut achevé et inauguré au commencement de l'année 1875, et deux ans après, l'avenue grandiose, rivale de nos plus beaux boulevards, qui fait au monument une si heureuse perspective. (Pl. 11). L'Empire n'en avait commencé que les deux extrémités. Du côté de la place du Théâtre-Français, le percement s'arrêtait à la rue de l'Échelle, en face de la double butte de Saint-Roch et des Moulins, qui paraissait un obstacle presque insurmontable :

« Mettre de niveau, écrivait Maxime Du Camp (*Paris*, tome VI), les Tuileries et le nouveau théâtre de l'Opéra, ce n'était pas entasser Ossa sur Pélion, mais c'était rêver l'inverse. Pour parvenir à ce résultat, il fallait enlever cet ancien dépôt d'immondices au pied duquel était situé jadis le Marché aux pourceaux et qui est devenu la Butte des Moulins; des centaines de millions n'auraient point suffi à réaliser cette conception excessive. Quel parti va-t-on prendre ? Si l'on veut maintenir l'avenue commencée au niveau que l'on a adopté, on creusera une sorte de canal surplombé par des terrains en remblai sur lesquels il faudra construire des ponts pour mettre les rues en communication, comme on a été obligé de faire rue du Rocher, rue de Lourcine et ailleurs ; ce serait hideux, fort mal commode et nuisible à tout le quartier. Il vaudrait mieux se résigner à une pente adoucie, semblable à celle que nous avons sur les boulevards Saint-Denis et Saint-Martin ; de cette façon, on éviterait une trop grosse dépense et l'on ne porterait pas préjudice aux maisons riveraines, qu'il serait toujours facile d'atteindre à l'aide d'un trottoir à degrés. »

Toutes ces craintes étaient chimériques, et fort heureusement, on n'en a pas été réduit à exécuter un plan aussi peu artistique. Mieux eût valu, pour la beauté de Paris, n'avoir pas d'avenue de l'Opéra, que d'en avoir une ainsi conçue, coupée de ponts ou bordée de remblais. Sous l'effort des terrassiers, les deux buttes redoutées ont, pour ainsi dire, fondu ; elles se sont émiettées, et à peine quelque faible mouvement de terrain,

dans les rues Molière, Thérèse, des Moulins, rappelle que l'une d'elles exista ; l'avenue se développe, majestueuse, avec une pente insignifiante, de la place du Théâtre-Français à celle de l'Opéra. On jugera cependant de l'énormité du travail si l'on considère que le point culminant de la Butte Saint-Roch était exactement à la hauteur du troisième étage de la maison qui porte le n° 7.

A vingt-cinq ans environ de distance, la République a achevé dans une autre partie de Paris la belle opération de voirie du percement complet de l'avenue de la République, entre la place du même nom et le boulevard Ménilmontant, voie d'indispensable nécessité pour relier au centre les régions si populeuses de l'Est, pour donner au Père-Lachaise un accès infiniment plus aisé que celui de la lugubre rue de la Roquette, et dont le sous-sol enfin a été utilisé pour le passage de la ligne métropolitaine qui va de l'avenue de Villiers à la place Gambetta.

Entre ces deux dates, que de voies achevées ou créées de toutes pièces ! Nous ne citerons que les principales :

Sur la rive droite, les rues des Tuileries, Étienne-Marcel (en partie), Réaumur, Beaubourg (en partie), l'avenue Ledru-Rollin, l'avenue Parmentier. Sur la rive gauche, le dégagement des Arènes de la rue Monge, les boulevards Saint-Germain et Raspail, l'élargissement de la rue Saint-Jacques, les rues de Rennes, Danton, Soufflot, du Luxembourg, cette dernière constituant une emprise gracieuse sur une allée du jardin.

Dans la périphérie : à Montmartre, les rues Caulaincourt, Damrémont et le groupe de voies qui s'y rattachent jusqu'au nouveau quartier du square Carpeaux ; — à la Villette et Belleville, l'achèvement des rues Bolivar et des Pyrénées. Sur la rive gauche, la grande voie si utile qui, sous le nom de

rues de Tolbiac, d'Alésia, de Vouillé, de la Convention, met en communication la Seine à Bercy avec la Seine à Grenelle, — l'avenue Félix-Faure, la rue Émile-Zola ; — à Auteuil, les rues Théophile-Gautier, Chardon-Lagache, Mozart ; — à Passy, tout un quartier nouveau riche et bien bâti, construit sur la partie démembrée, hélas ! du parc de la Muette et s'étendant jusqu'à l'avenue du Bois de Boulogne, des deux côtés des voies quadruples du chemin de fer d'Auteuil.

L'inauguration de l'Opéra avait marqué l'heure du relèvement de la capitale, la fin de la morne tristesse où la laissait depuis cinq ans le souvenir de ses calamités. L'Exposition universelle de 1878 consacra définitivement la fin du deuil.

Il y a beaucoup à dire sur ces grandes assises de l'art, de l'industrie et du commerce, auxquelles la France et Paris ont convoqué le monde entier par quatre fois en des périodes distantes de onze ans, — beaucoup de mal peut-être, mais certainement beaucoup plus de bien encore. Évidemment, les bouleversements préparatoires du sol, puis la remise en état, toujours lente à s'effectuer, l'isolement, derrière des palissades, de quartiers entiers, les indiscrétions du fameux trottoir roulant, la vie renchérie, les moyens de transport rendus impraticables par assiègement, tout cela a pu justifier bien des murmures, causer des déceptions, des ruines commerciales, parfois, et jeter un trouble indéniable dans la vie des habitants paisibles. Mais il n'est pas moins évident que chacune des Expositions universelles a valu à la beauté de Paris un inestimable contingent. A partir du jour où l'ouverture de chacune d'elles fut décrétée, et même avant, le gouvernement, l'édilité, la presse, les particuliers se sont ingéniés en conceptions qui avaient toutes le même but : faire beau ; — puis, faire plus beau que la fois précédente. Et, comme de chacune a subsisté un souvenir durable

parmi tant de choses éphémères que l'on regrettait de ne pouvoir conserver, Paris n'a pu qu'y gagner.

L'Exposition de 1878 lui a valu et laissé le palais du Trocadéro et le charmant décor qui l'encadre vis-à-vis de la Seine. Celle de 1889, la tour Eiffel, et, pendant longtemps, la Galerie des Machines, ces deux œuvres étonnantes de métallurgie et de statique. Celle de 1900, enfin, les deux palais des Champs-Élysées, l'avenue et le pont Alexandre III, dont l'ensemble a si brillamment modifié et encore embelli le plus beau quartier de la ville.

Que donnera, dans ce même ordre d'idées, la prochaine Exposition universelle ? Car il y en aura une, et même plusieurs, encore, sans aucun doute, dans un avenir plus ou moins long, encore que l'observation des périodes undécennales soit désormais abandonnée. Pour surpasser ce qui a été fait, la tâche des organisateurs sera malaisée, et c'est peut-être pour cela qu'on laisse le temps agir, et se manifester de nouveaux progrès du génie humain.

Ce qui apparaît clairement, c'est qu'à notre époque, plus et mieux qu'aux époques précédentes, s'est affirmée la préoccupation *officielle* de la beauté de Paris. L'Administration et le Conseil municipal s'y emploient maintenant dans la plus parfaite communion de vues. Faut-il rappeler ces concours de façades créés il y a une dizaine d'années, ou cette Commission du Vieux-Paris qui a obtenu de si utiles succès en faisant respecter les souvenirs du passé, en émettant des vœux toujours sages sur les projets en cours ? Il n'est pas davantage besoin de citer les nombreux rapports émanés de conseillers municipaux sur les questions de viabilité ou de monuments, notamment celui que M. Paul Escudier déposa le 27 mars 1908, et où, après en avoir curieusement retracé les origines, il envisage l'avenir de la

circulation parisienne et conclut en souhaitant aux voies à créer une largeur de 24 mètres, où le passage des voitures serait assuré par une chaussée de tramways (4 mètres), deux voies de 8 mètres pour les autres véhicules, 4 mètres pour le stationnement, un refuge continu de 50 centimètres de chaque côté des voies de tramways et des trottoirs de $3^{m},50$ chacun. C'est ce que M. Escudier nomme « la voie idéale ».

Les incommodités, les dangers que présente la circulation s'aggravent, en effet, chaque jour au point d'alarmer sérieusement la police, qui a mission de la réglementer, et les Parisiens, qui risquent leur existence en traversant les rues, ou retardent leurs occupations, faute de ne pouvoir les traverser. Le trop célèbre carrefour des écrasés existe maintenant un peu partout, en dépit des refuges, en dépit des agents placés au milieu des chaussées et contre lesquels le piéton effrayé vient se blottir. C'est que, depuis le commencement du xxe siècle, une véritable révolution s'est opérée par l'entrée en scène de voitures automobiles de plus en plus nombreuses, appartenant à des particuliers ou affectées aux transports en commun. Autre chose était naguère se garer d'une voiture dont le cheval avait une allure cadencée, peu rapide ; autre chose est maintenant se mettre à l'abri de ces véhicules redoutables qui apparaissent brusquement au tournant d'une rue, décrivant des courbes et des zigzags pour se dépasser les uns les autres, et affolent réellement des personnes qui se croyaient avisées et de sang-froid. Aussi les accidents se multiplient-ils de façon alarmante, et il y a urgence à chercher un remède, que l'on aura bien de la peine à trouver.

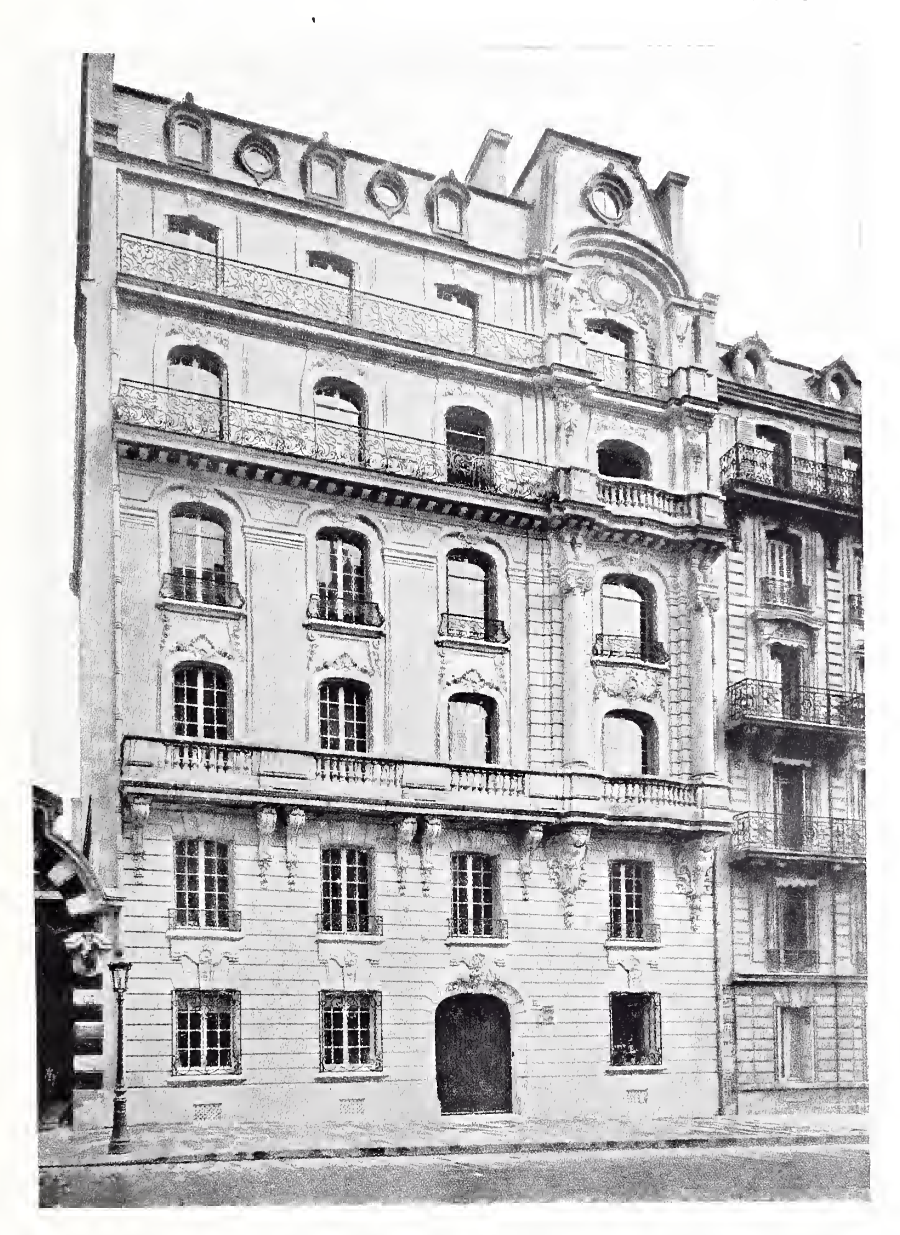
A-t-on déjà perdu la mémoire des protestations qui s'élevèrent de bien des parts, lorsque l'établissement du chemin de fer métropolitain fut enfin décidé ? A entendre les plaignants,

les rues de Paris — chaussées et trottoirs — deviendraient mornes et désertes ; les omnibus circuleraient à vide, le commerce serait ruiné. Quels mauvais prophètes, et combien l'événement leur a donné tort ! Ils auraient dû savoir que, dans une grande ville, plus on multiplie les moyens de transport, plus la circulation augmente.

Le « Métro », — il faut bien en parler ici, car il appartient étroitement à l'histoire de la voie publique, — sera un organisme de locomotion à peu près parfait ; mais pour nous, les contemporains de sa construction, quel souvenir il laisse déjà des exigences imposées par cette construction ! Fort de sa puissance, des services qu'il rend, il a pris possession du sol de Paris, avant d'en occuper le sous-sol, avec une hardiesse qui souvent ressemblait à du sans-gêne. Le nombre est incalculable des rues qui auront été barrées, dépavées, mal repavées, des trottoirs défoncés, des édicules utiles enlevés pour toujours, des échafaudages installés un peu partout, masquant les façades des maisons, dépeuplant les terrasses de certains cafés, retirant à une foule de boutiquiers ou de simples habitants le droit qu'ils payent pour prendre jour et air sur la rue ! (Pl. 14).

Et puis, on est forcé de reconnaître que le Métro n'a rien ajouté à la beauté de Paris, si ce n'est deux élégantes passerelles sur la Seine. En revanche, il a doté les anciens boulevards extérieurs, dans les parties où la ligne est aérienne, de massifs et affreux viaducs où la maçonnerie et la charpente métallique rivalisent de mauvaise grâce. Favorisée quant à la facilité des transports, la périphérie ne l'a pas été en esthétique.

Notre époque peut constater aussi une autre révolution, très importante pour la physionomie de la ville, celle qui s'est opérée dans l'architecture privée. Nous parlions tout à l'heure des con-



FAÇADE RUE FRANÇOIS Ier.
(D'après les plans de M. Albert Benz).
(Page 75).



Photo M. Vernet.

VIADUC DU MÉTROPOLITAIN SUR LE BOULEVARD DE LA CHAPELLE.

(Page 72).



Photo Le Deley.

PONT ALEXANDRE III.

(Page 89).

cours de façades; l'Administration, en les imaginant fort à propos, a plutôt suivi un mouvement qu'elle ne l'a provoqué : la transformation du goût public en matière de construction, l'application, à la structure des maisons, du genre nouveau qu'on a appelé le « modern-style », et plus encore la valeur du sol, qui a imposé aux propriétaires, — *auri sacra fames* — l'obligation de compenser le peu de largeur par la hauteur des immeubles. Ces causes différentes ont eu le même résultat; il existe, à n'en pas douter, une architecture du xx[e] siècle, qui ne ressemble pas à celle de la seconde moitié, et encore bien moins de la première moitié du siècle précédent. Un architecte qui, aujourd'hui, s'inspirerait de l'aspect d'une maison du boulevard Malesherbes, ou même de l'avenue de l'Opéra, aurait toute certitude de voir refuser ses plans.

On a commencé par interrompre la ligne de la façade en faisant apparaître à chaque étage, en avant-corps, dans le sens de la hauteur, une sorte de cage vitrée à charpente métallique nommée *bow-vindow*, augmentant d'un mètre ou deux l'étendue de la pièce, — généralement la salle à manger, — dont elle dépend ; mais déjà ce procédé paraît abandonné, au moins pour les constructions riches. L'aspect des façades offre tour à tour des balcons en saillie et des balcons en niches ; les fenêtres sont géminées ou interrompues par une baie de dimensions plus vastes ; le toit se surmonte d'un dôme, et, quand l'immeuble a la chance de former une encoignure, ce dôme forme le couronnement d'une tourelle hémisphérique partant de la base de la construction et dans laquelle se trouvent les salles principales de chaque logis. Parfois même, le dôme, vers le huitième étage, se termine par un campanile comme pourrait en posséder un observatoire important. Nos maisons nouvelles n'ont pas encore atteint la hauteur de celles de New-York ou de Chicago, mais

il ne faut pas désespérer. Quand, de la place Saint-Germain-des-Prés, on regarde dans la direction de l'Est, on aperçoit très loin, au delà de l'École de Médecine et du boulevard Saint-Michel, un monument que l'on n'identifie pas tout d'abord. Ce n'est pas la Sorbonne. Qu'est-ce donc ? Simplement une maison de rapport, sise à l'angle de la rue Saint-Jacques, une maison avec dôme et campanile menaçant le ciel.

Il y a des variantes, heureusement, dans cette uniformité de la nouvelle architecture. La fantaisie, l'originalité des architectes se révèle dans certaines conceptions, grâce auxquelles la monotonie est évitée; parfois elles sont agréables à l'œil et parfois étranges. Nous pourrions citer, non loin du Trocadéro, une maison de style persan, à moins qu'il soit malgache, qui surprend plus qu'elle ne plaît; mais celles où la sobriété préside ont vraiment plus de charme que ce que l'on bâtissait il y a quinze ans. De même, il est rare que ces énormes caravansérails s'alignent parallèlement sur une grande longueur, et quand entre eux s'enchâsse, dans les beaux quartiers, quelque hôtel particulier précédé d'une grille et de quelques ombrages, c'est un véritable repos pour le regard.

Enfin, l'on doit reconnaître que le souci de la décoration extérieure est redevenu en honneur : partout où cela se peut, la pierre est évidée ou sculptée avec goût, tout comme dans les châteaux de la Renaissance; modillons, consoles, colonnettes, cartouches, écussons sont multipliés sur les façades; il y a là évidemment une contribution importante à l'élégance artistique de nos rues.

Le concours annuel, établi pour la récompense des façades artistiques des maisons de Paris, prend son origine dans une idée plus restreinte, émise au Conseil municipal en 1896, et ne visant que les maisons à édifier dans la nouvelle rue Réaumur.

Élargie par l'Assemblée communale, l'idée prenait corps les 6 et 20 décembre 1897 et devenait applicable à tout Paris. A partir du 1er janvier 1898, un concours fut donc organisé, tous les ans, entre les architectes et les propriétaires des maisons construites pendant l'année dans la capitale. Les propriétaires des six maisons primées sont exemptés de la moitié des droits de voirie afférents à la construction neuve, une médaille d'or est décernée à l'architecte, et une de bronze à l'entrepreneur. Le jury se compose de cinq membres du Conseil municipal, du directeur des Services municipaux d'architecture, de l'architecte en chef de la Ville, et de deux architectes choisis par les concurrents. Le concours a fonctionné sans interruptions depuis sa création, et les jugements, rendus sans parti pris d'école et et avec le plus grand éclectisme, ont récompensé les plus belles architectures, aussi bien celles qui sont des réminiscences du passé que celles procédant hardiment des conceptions nouvelles de l'art[1]. (Pl. 12 et pl. 13.)

A l'heure actuelle, l'art de bâtir a une occasion particulièrement avantageuse de se manifester. On sait que le Champ de Mars, désaffecté des multiples destinations qu'il connaissait depuis plus d'un siècle, est devenu un vaste square rectangulaire, et que la Ville a mis en vente les surfaces latérales pour y construire. Il y a là un terrain disponible de 63 763 mètres, réparti en vingt îlots. L'édilité a sagement fait de stipuler des clauses qui assurent à ces constructions le luxe que l'on exige d'elles : hauteur maxima de 20 mètres, zone en jardin, habitations exclusivement bourgeoises ; mais les architectes

[1] Il faut ajouter que ce concours général n'empêcha pas celui spécialement décidé pour la rue Réaumur, pas plus qu'un troisième, organisé pour les maisons à construire sur l'emplacement des terrains de l'ancienne caserne du Petit-Musc. L Administration vient, en outre, de faire imprimer un recueil fort intéressant contenant la reproduction de toutes les façades primées depuis 1898.

ont encore beau jeu, dans ces conditions, pour faire merveilles.

Bien que légalement décidée, la démolition des fortifications entre la Porte du Point-du-Jour et celle de Pantin n'est encore ni faite ni même réglée. Du rempart construit sous Louis-Philippe, il restera une portion assez considérable pour que les amis des monuments du passé n'aient pas à protester. En revanche, quatre arrondissements de l'Ouest et du Nord sont appelés à bénéficier de cette désaffectation, car l'Administration et l'opinion publique s'accordent à réclamer l'intangibilité des espaces ainsi acquis au profit de l'air et de la verdure. Peut-être est-il un peu hyperbolique de dire que la ville « étouffe » dans ses remparts ; mais il est certain que, si l'on devait substituer au mur d'enceinte une rangée de maisons à sept étages, le dommage serait incalculable. On n'a pas à le redouter : comme pour l'ancien Champ de Mars, des projets de parcs sont préparés, avec servitudes *non ædificandi ;* les quartiers de l'Ouest, voisins du Bois de Boulogne, n'auront pas à en souffrir ; quant aux faubourgs populeux du Nord-Ouest et du Nord, ils en recevront un bienfait auquel ils ont droit.

Nous citions au début le vieux proverbe qui affirme que Paris ne s'est pas fait en un jour. Avec plus de raison, il faudrait dire que Paris se défait et se refait chaque jour. En ce moment, nous voyons se préparer ou s'accomplir l'achèvement du boulevard Haussmann, le prolongement des rues Étienne-Marcel, du Louvre, Beaubourg, de Vaugirard (entre la rue Monsieur-le-Prince et le boulevard Saint-Michel), le dégagement des Halles, etc. Demain, apparaîtra la nécessité d'autres travaux, non moins utiles. L'important est que tous se poursuivent avec la même volonté de rendre la glorieuse cité toujours plus séduisante et plus belle.

CHAPITRE VI

LA SEINE, SES QUAIS ET SES PONTS

Aspect primitif du fleuve. — Monument commémoratif élevé par la Ville aux sources de la Seine. — Aspects successifs : Bercy, les quais Saint-Bernard et Henri IV. — Iles Saint-Louis et de la Cité. — Le Pont-Neuf. — Les quais de la rive gauche et les bouquinistes. — Ponts des Arts, du Carrousel, Royal, de la Concorde, Alexandre III, d'Iéna ; le Viaduc de Passy.

Ce chapitre n'aurait-il pas dû être le premier du livre ? Nous sommes pris d'un tardif scrupule. Il n'est pas douteux que la Seine est la plus ancienne des voies publiques que compte Paris. C'est à elle que Lutèce doit son origine, car les habitants primitifs, cantonnés dans leur île, n'utilisèrent d'abord que « ce chemin qui marche ». Après eux, les Gallo-Romains, devenus commerçants, créèrent une corporation de navigateurs, de *Nautes* qui, dès le premier siècle de notre ère, élevait un autel à Tibère. Cette corporation, le moyen âge la fit revivre plus puissante, mieux organisée ; ce fut l'association des « marchands de l'eau », dont les intérêts groupés au XIIe siècle imposèrent le respect de ses droits au pouvoir royal et d'où naquit, avec la prévôté des marchands, la première municipalité parisienne.

Mais, depuis le temps où elle coulait sans digue et sans entraves, entre des berges et çà et là des îles qu'elle se plut si souvent à inonder, la Seine a tellement été modifiée qu'il ne lui reste plus rien de ses aspects anciens ; elle est maintenant presque canalisée dans la traversée de Paris, contrainte à rendre

des services, et le charme qu'elle tenait de la nature s'en est trouvé singulièrement altéré.

Telle qu'elle est, cependant, elle contribue pour une grande part à la beauté de Paris. Imaginez cette hypothèse invraisemblable : Paris sans la Seine, ou — comme quelques barbares, utilitaristes à outrance, l'ont souhaité, — la Seine couverte d'une voûte ! Quelle physionomie différente pour l'esthétique ! Combien de monuments qui n'auraient pas été construits, combien de points de vue merveilleux et de magnifiques promenades qui n'existeraient pas ? Blasés par l'accoutumance, préoccupés de leurs affaires, la plupart des Parisiens qui passent d'une rive sur l'autre ou suivent les quais n'accordent pas toujours au fleuve tutélaire le regard reconnaissant qu'il mérite; mais parfois, lorsqu'un rayon de soleil traversant les nuages donne à l'eau une coloration qu'elle n'avait pas un instant auparavant et qui changera peu après, ou que, pendant les beaux jours, un peu avant le crépuscule, se dessinent aussi nettement sur le ciel laiteux, les profils des édifices, les arêtes des ponts et des maisons, que sur une épreuve photographique, le passant s'arrête émerveillé, et ne peut s'empêcher de savourer le grandiose spectacle.

La gratitude officielle de Paris pour le fleuve auquel il doit tant a été bien lente à se manifester. Les Gaulois, cependant, en avaient donné l'exemple en élevant un monument aux sources de la Seine, dans le charmant vallon de Saint-Germain-la-Feuille (Côte-d'Or), arrondissement de Semur, canton de Flavigny. Ruiné au IVe siècle, ce monument attira l'attention de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or, qui en 1836 réussit à en dégager les substructions. Le sous-préfet de Semur, M. Larribe, — un nom à retenir, — songea que cette découverte intéresserait la capitale et en écrivit aussitôt au préfet,

M. de Rambuteau ; mais il obtint une réponse stupéfiante : le Conseil municipal avait jugé *l'objet de cette proposition complètement étranger à la capitale !* Larribe ne perdit pas espoir. Grâce à la situation qu'il obtint plus tard à la Préfecture de la Seine, — conservateur des monuments d'art, — il lui fut aisé de faire acquérir par son administration le terrain des sources de la Seine, et enfin d'y faire ériger un monument qui fut inauguré au mois de novembre 1867, et où ont été gravés ces mots : MONUMENT AUX SOURCES DU FLEUVE QUI A DONNÉ SON NOM AU DÉPARTEMENT DE LA SEINE ET AUQUEL PARIS DOIT SON ANTIQUE PROSPÉRITÉ.

Ce fut justice. Le trafic commercial de la Seine fait de Paris le premier port de France. Cela mérite bien quelque reconnaissance. Et en dehors des services de la navigation, que ne demande-t-on encore aux berges et aux rives du fleuve ! Elles n'offrent guère d'espace disponible qui ne soit utilisé : établissements de bains chauds et froids, baignades de chevaux et de chiens, salons de coiffure en plein air pour hommes et chiens, commerces variés de journaux, boissons, etc., entreprises gratuites de pêche à la ligne, exploitation non moins gratuite et souvent productive des épaves, dortoirs publics sous les ponts, etc., etc. Beaucoup de ces industries sont exemptes de charme poétique, mais l'ingéniosité parisienne est illimitée et sans scrupules quand il s'agit de se procurer des ressources.

Chaque siècle écoulé a contribué à modifier la physionomie de la Seine. Son cours même est bien différent aujourd'hui de ce qu'il était autrefois, non seulement par l'endiguement dû à nos quais modernes, mais encore par la disparition successive d'un certain nombre de ses îles, que la main des hommes a atterries. Dans les onze kilomètres et demi qui représentent la traversée de Paris, on n'en rencontre plus que deux : l'île Saint-Louis et

la Cité ; il y en avait bien d'autres jadis : l'île de Bercy, absorbée dans le territoire de l'Entrepôt ; l'île Louviers, réunie en 1843 au boulevard (alors quai) Morland ; l'île aux Vaches, réunie sous Louis XIII à l'île Notre-Dame ou île Saint-Louis ; l'île aux Bureaux, dite aussi de Saint-Augustin, et celle de la Gourdaine, qui ont fourni leur sol à la place Dauphine et au terre-plein du Pont-Neuf ; l'île des Cygnes, — dont nous aimons mieux ne pas rappeler le nom ancien, — qui a été réunie à la rive gauche ; elle s'étendait du pont des Invalides au Champ de Mars ; le bras comblé baignait le sol actuel de la rue de l'Université, où l'on voit encore, à l'angle de la rue Jean-Nicot, une maison du XVII[e] siècle, à l'enseigne du Cygne. C'est à tort que souvent on veut voir une île ancienne dans la longue jetée qui prend naissance au nouveau pont de Passy et se termine à celui de Grenelle ; elle ne date que de 1825 et n'a été faite que pour former un port de navigation en face de Grenelle.

Peu après son confluent avec la Marne, la Seine fait une entrée majestueuse dans sa capitale. La civilisation n'a eu qu'à conserver l'œuvre de la nature pour affecter à l'industrie le vaste bassin qui, durant trois kilomètres se développe en ligne droite. A peine franchis le mur d'enceinte et le pont National, sur lequel passe le chemin de fer de Ceinture, on rencontre à droite les vastes entrepôts de Bercy, tout enveloppés de verdure. D'incessantes péniches déposent sur la berge, au-devant des bâtiments, les futailles rebondies où dorment les crus de la Bourgogne et du Bordelais. Le coup d'œil est joli, réjouissant, et donne dès l'abord une idée grandiose de l'importance du mouvement commercial de la rivière.

L'aspect de la rive gauche est moins aimable : la berge en plan incliné, sur laquelle le remous des bateaux à vapeur vient jeter un faible flot, a pour fond de tableau des constructions



POINTE DE L'ILE SAINT-LOUIS ET STATUE DE BARYE.

(Page 83).



Photo Le Deley.

PONT DE BERCY.

(Page 81).



MÉTROPOLITAIN. PASSERELLE D'AUSTERLITZ.

(Page 81).

sans caractère, usines, chantiers de bois, maisons ouvrières, dont beaucoup datent du temps où ce quartier dépendait de la commune d'Ivry. Au delà des ponts de Tolbiac et de Bercy (pl. 16), le regard est plus choqué encore par d'affreux et très récents docks qui masquent la façade de la gare d'Austerlitz et sont un véritable défi à l'esthétique, tandis qu'à droite, au delà d'un quai industriel, mais bien bâti et baigné de lumière, se dresse le beffroi de la gare de Lyon.

Les géographes parisiens sont à peu près les seuls à savoir maintenant qu'en ce point, exactement à hauteur de la passerelle du Métropolitain, la Seine se grossissait — si l'on peut ainsi parler — des eaux de la Bièvre, dont la vallée naturelle se termine là ; mais la triste rivière n'a plus droit depuis longtemps à cette fin honorable; elle est happée par un égout qui la déverse dans le grand collecteur, et c'est à Clichy seulement, en aval de Paris, que se termine sa lamentable carrière.

Nulle part mieux qu'ici le chemin de fer métropolitain ne montre avec quelle souplesse il peut se plier à toutes les difficultés. Après avoir émergé des baies du premier étage de la gare d'Austerlitz, il franchit la Seine sur une élégante passerelle (pl. 16), décrit une courbe des plus hardies, s'enfonce sous le sol de la place Mazas, remonte à la lumière pour traverser le canal Saint-Martin et, aussitôt après, rentre en souterrain sous le boulevard Bourdon. A le voir tour à tour disparaître et reparaître, gravir ou descendre des pentes de trente millimètres en un trajet d'à peine cinq cents mètres, on se croit vraiment le jouet d'une hallucination fantastique.

Jusqu'en 1815, le Pont d'Austerlitz fut le premier pont parisien d'amont. En ordonnant sa construction, Napoléon Ier, nous l'avons dit, ne faisait que reprendre une idée antérieure à la Révolution. Hatin, dans son *Histoire de la Presse* (t. IV), cite

une gazette manuscrite où, à la date de 1788, il est question du projet d'établir « un pont de bois, mais de la forme la plus légère et la plus agréable, au-dessus de l'Arsenal, pour joindre à ce quartier, qui va être rebâti à neuf, les nouveaux boulevards ».

Le pont, dont l'achèvement suivit de près la victoire d'Austerlitz, n'est pas, cependant, celui que nous avons sous les yeux. Ses cinq arches étaient en fer, alors que celui-ci est en pierre. En cet état, il date de 1855, et, en 1877, il a été élargi d'un tiers environ, opération remarquable, car elle s'effectua sans entraver la circulation.

Le panorama qui s'offre aux yeux devient infiniment agréable ; il est même un des plus beaux du cours de la Seine dans Paris. En face, au fond de l'horizon, l'admirable silhouette de Notre-Dame, et sur la rive gauche, les masses boisées du Jardin des Plantes et de la Halle aux Vins, au-dessus desquelles émerge le dôme altier du Panthéon. La rive droite est surtout pittoresque : tout près du pont, débouche par un goulet mesquin le canal Saint-Martin, dont l'accès n'est réellement pas digne des services qu'il rend à la navigation ; puis, c'est le quai Henri IV, bordé d'édifices municipaux en grande partie, annexes des services de la Préfecture de la Seine, construits sur l'ancienne île Louviers. Au delà, le fleuve a sa première bifurcation ; son bras nord passe sous *l'Estacade*, étrange pont formé de poutrelles de charpente entre-croisées avec une très étroite passe pour les bateaux ; elle fut construite d'abord comme brise-lames, ce qui lui donne l'aspect en miniature d'une de nos jetées maritimes ; plus tard, on la recouvrit d'un tablier, de planches également, et les piétons furent admis à l'utiliser ; ils s'en montrent peu friands ; c'est un faible raccourci entre le quai Henri IV et la pointe orientale de l'île Saint-Louis ; en revanche, les interstices formés par les planches à claire-voie



LA POINTE ORIENTALE DE LA CITÉ.

(Page 85).

Pl. 18.



LE PONT MARIE, VUE PRISE DU PONT SULLY.

(Page 83).



Photo Neurdein.

LE PONT-NEUF PRIS DU PONT SAINT-MICHEL.

(Page 84).

donnent sur la rivière une perspective directe qui inquiète légèrement les personnes peu hardies.

Les deux bras enserrent l'île Saint-Louis (pl. 15), dont les hautes et graves maisons, datant presque toutes du milieu du XVIIe siècle, se tassent l'une contre l'autre sans autres espaces vides que ceux du débouché de quelques rues. Du côté du Nord, l'aspect des quais de l'île, — quais d'Anjou et de Bourbon, — qui font face au vieux quai des Célestins, sur la rive droite, est des plus caractéristiques; une rangée de peupliers, partant de la berge, élève ses hautes branches jusqu'au niveau des toits des maisons, auxquelles elle forme un rideau de verdure presque impénétrable. Pour bien jouir de ce coup d'œil, qui est charmant, il faut se placer à l'extrémité du pont Sully et du quai Henri IV, vers l'endroit où l'on a réédifié un fragment de tour de la Bastille : l'ensemble est celui d'une ancienne ville de province, compacte comme beaucoup le sont restées, construite sur les deux côtés d'une étroite rivière, et dont le dôme de Saint-Paul, la tour de Saint-Gervais représenteraient les deux paroisses. Nulle part, croyons-nous, Paris n'offre la physionomie provinciale, — voire même d'un provincialisme sévère, — qu'il montre là.

Par une singulière anomalie, alors que la face nord de l'île, toujours privée de soleil, est si bien pourvue d'arbres, les berges du midi en sont complètement privées; seuls, quelques maigres arbres émergent du bitume des quais. En face, les maisons du quai de la Tournelle dressent leurs vénérables façades, contemporaines de celles de l'île ; quelques-unes même sont plus anciennes.

L'île Saint-Louis est reliée à la terre par sept ponts : la passerelle de l'Estacade, les deux ponts Sully, le pont de la Tournelle et le pont Marie (pl. 18), le pont Louis-Philippe et le pont Saint-

Louis, ce dernier communiquant avec l'île de la Cité. Le pont de la Tournelle a le mérite d'être le plus ancien des ponts parisiens après ceux de la Cité; il existait au XIVe siècle, ou, plutôt, il en existait un en ce point. Détruit par des eaux trop impétueuses, il fut reconstruit de nouveau en 1620, démoli encore en 1637 et réédifié en 1656, sur les solides arches de pierre que nous voyons encore aujourd'hui, mais son tablier métallique ne date que de 1847.

A la pointe occidentale de l'île, d'où le plus aimable terre-plein, planté de vieux arbres, découvre un point de vue dont le regard ne se lasse pas, le grand bras, passant sous le pont Saint-Louis, gagne la rive droite, tandis que le petit bras, suivant les quais de la rive gauche, poursuit sa course ralentie jusqu'à l'écluse de la Monnaie, où son individualité prendra fin. Des nécessités matérielles de protection ont exigé la construction de hauts murs de soutènement, qui donnent à la Cité l'air d'une citadelle, ou mieux encore d'un vaste bateau de pierre, dont la proue supporterait Notre-Dame et la poupe se terminerait au Pont-Neuf. (Pl. 18). Cette disposition, relativement récente, offre peut-être moins d'agrément qu'une suite de beaux arbres se reflétant dans l'eau, mais elle a le mérite de bien préciser la forme symbolique du vaisseau auquel Paris veut devoir ses origines et qui constitue son blason avec la devise si justifiée : *Fluctuat nec mergitur*.

Dès lors, la perspective qui se déroule sous les yeux émerveillés n'a pas d'égale au monde, et Paris n'offre pas ailleurs de plus beau spectacle. Les monuments se succèdent, variés, grandioses ; chacun d'eux évoque un souvenir considérable du passé de la ville, de son histoire, de sa science, de son art, de ses lois, de son luxe, de sa richesse : l'Hôtel de Ville, les théâtres de la place du Châtelet, le Tribunal de Commerce, le Palais de Jus-

tice, la Monnaie, l'Institut, le Louvre, le palais de la Légion d'honneur, le jardin qui rappelle ce que furent les Tuileries.

Les ponts aussi se succèdent, très nombreux sur un parcours restreint. C'est d'abord le pont de l'Archevêché, qui fait communiquer la pointe orientale de la Cité avec la rive gauche (pl. 17); puis, le pont d'Arcole, le pont au Double, le pont Notre-Dame et le Petit-Pont, le pont au Change et le pont Saint-Michel. Aucun d'eux, dans leur état actuel, n'est ancien, mais le Petit-Pont, en face de la rue Saint-Jacques, et le pont Notre-Dame, à l'extrémité sud de la rue Saint-Martin, marquent l'emplacement des deux premiers ponts qu'ait eus Paris; ils existaient dès l'époque romaine, et sans doute déjà au temps des Gaulois.

Le Pont-Neuf est et restera longtemps, il faut l'espérer, le doyen des ponts parisiens, car il date du dernier quart du XVIe siècle, et, sauf quelques réparations inévitables, sa forte structure est demeurée intacte. C'est un monument d'art, digne en son genre de figurer et de compter parmi les autres édifices que nous a laissés cette belle époque. Commencé en 1577, il fut achevé, on le sait, en 1603. A qui revient l'honneur de l'avoir construit ? Les documents manquent malheureusement pour l'établir avec précision ; mais on a de bonnes raisons de penser que trois architectes éminents y collaborèrent : du Cerceau, Pierre Lescot et Guillaume Marchand. Ils eurent un premier mérite : celui de consentir à ne pas le charger de maisons.

Cela nous paraît simplement le sentiment de gens qui ne sont pas des barbares; mais, à cette époque, il fallait quelque énergie et un goût bien réellement artistique pour rompre en visière avec une coutume qui semblait toute naturelle; les quatre ponts alors existants n'étaient-ils pas ainsi habités ? Un autre mérite, plus considérable, fut d'avoir conçu une œuvre d'art, alors qu'un pont n'avait jamais été jusque-là con-

sidéré que comme une construction d'ordre pratique et utilitaire.

On était, heureusement, au XVIe siècle. A quelle autre époque antérieure eût-on, d'ailleurs, songé à décorer l'œuvre de mascarons et de figures sculptés finement, à l'orner de demi-lunes en encorbellement qui, bien évidemment, ne sont là que pour le plaisir de l'œil, et surtout de l'œil des mariniers, gens peu habitués jusqu'alors à un pareil luxe! Tout, dans le Pont-Neuf, respire l'ampleur, la force, l'élégance.

Nous parlions de ponts exempts de maisons. Les hommes du moyen âge n'imaginaient pas qu'ils pussent être autrement construits que bordés d'immeubles supprimant toute vue sur la rivière, comme si l'on en avait eu honte. L'exemple du pont Notre-Dame, cité plus haut (p. 10), en est la meilleure des preuves. Il est évident que la municipalité eut l'intention de le rendre plus beau en prescrivant qu'il serait orné d'élégantes maisons, — et l'exemple du Pont-Neuf prouve qu'en matière de goût artistique, le sentiment peut complètement changer en moins de cent ans.

Les dernières constructions de ce genre furent celles du pont Saint-Michel, enfin démolies dans les premiers mois de 1808. Voici le sentiment que leur survivance inspirait au *Journal de l'Empire*, à la date du 27 février 1807 :

« ... S'il était permis aux Parisiens, déjà comblés de tant de faveurs, d'en solliciter de nouvelles, ils oseraient peut-être rappeler ces maisons du pont Saint-Michel qui survivent, sans qu'on puisse en assigner de raison, à celles du Pont-au-Change, du pont Notre-Dame et du pont Marie. On remarquerait qu'en supposant que des considérations d'un ordre supérieur, parce qu'elles auraient l'intérêt du pauvre et la majesté du culte pour objet, empêchassent de rien retrancher des bâtiments de l'Hôtel-Dieu en dedans de l'île Notre-Dame et de ceux de l'Archevêché, il n'y aurait plus que deux cent cinquante toises de maisons à abattre pour achever de découvrir le cours de la Seine sur toute son étendue ; que les maisons des rues de la Huchette, de

la Bûcherie et des Grands Degrés qu'il faudrait faire disparaître sont en général de peu de valeur, et que leur destruction peut être considérée comme un moyen d'assainissement nécessaire au quartier dont elles occupent une partie. »

Dans cette région centrale du bassin parisien, les quais offrent une activité commerciale qui, depuis bien longtemps, s'est spécialisée, et les rend infiniment intéressants.

La Cité, presque entièrement occupée aujourd'hui par d'imposants édifices publics, n'a guère laissé de place au commerce qu'à sa pointe occidentale, au delà du Palais de Justice : là, les quais des Orfèvres et de l'Horloge, comme leurs noms l'indiquent, ont gardé plusieurs magasins d'orfèvrerie, de lunetterie, d'optique, d'horlogerie, et aussi de médailleurs, qui eux aussi sont des orfèvres.

Sur la rive droite, les quais de Gesvres et de la Mégisserie sont presque exclusivement bordés de boutiques de marchands d'oiseaux et de graines pour la culture des jardins, — commerces aimables, qui attirent en grand nombre les badauds et les acheteurs.

Les quais de la rive gauche, eux, appartiennent à peu près complètement à la librairie. Du Petit-Pont à la rue de Beaune, les quais Saint-Michel, des Grands-Augustins, Conti, Malaquais, Voltaire sont complètement envahis par cet important négoce. Il a eu son origine, avant la Révolution même, sur les parapets des quais, où les bouquinistes règnent aujourd'hui sans partage, surtout depuis qu'ils ont obtenu le droit d'y sceller leurs boîtes, qu'auparavant ils devaient apporter chaque matin pour les enlever à la nuit. Ces boîtes ont leurs fervents et quotidiens visiteurs, trop absorbés dans leur chasse à l'incunable ou à l'édition *princeps* pour admirer le magnifique coup d'œil qui est à leur portée. On se rappelle peut-être que l'académi-

cien Xavier Marmier légua une somme d'argent à ses amis les bouquinistes des quais. Un autre membre de l'Institut, M. Jules Lair, érudit aussi distingué qu'administrateur entendu d'importantes Sociétés commerciales, venait chaque jour, suivi pas à pas de sa voiture, faire une rapide perquisition dans les boîtes et y trouvait parfois des trésors. Mais les bouquinistes ont une concurrence redoutable, celle des librairies installées dans les maisons du quai, où les livres sont plus frais, mieux habillés et le plus souvent beaucoup plus précieux qu'en face.

Le Pont des Arts date du Consulat. (Pl. 19). Il eut beaucoup de succès quand on l'inaugura en 1803, et le péage fit des affaires d'or. On venait s'y promener, pour le plaisir des yeux. Des bancs y ont été conservés, mais, depuis longtemps, il est dépourvu des arbustes qu'on y disposait pendant la belle saison.

Le Pont du Carrousel a été construit en 1834 par l'ingénieur Polonceau. Il y eut une intention d'art, digne d'être signalée pour l'époque, à orner ses deux extrémités de statues, dues au ciseau de Petitot, et qui sont d'ailleurs assez médiocres. Il s'agissait surtout de décorer les bureaux du péage pratiqués dans d'affreux cubes de fonte qui servirent de piédestaux. En 1907-1908, ces piédestaux ont disparu et ont été remplacés par des socles de pierre, lors de l'élargissement des accès du pont sur les deux rives. Cette opération si utile a été particulièrement lente à se terminer.

Le Pont Royal, œuvre majestueuse de Gabriel l'aîné, remplaça en 1685 un pont de bois construit un peu en amont, en face de la rue de Beaune. Bien que ses pentes aient été adoucies en 1852, il se présente toujours en forme de dos d'âne, très accentuée et très cruelle aux chevaux attelés à de lourds véhicules; mais l'on doit reconnaître que cette forme n'était pas sans force et sans beauté.



Photo Neurdein.

LE PONT DES ARTS ET L'INSTITUT.

(Page 88).



Photo Neurdein.

VIADUC DE PASSY.

(Page 91).



Photo Le Deley.

VIADUC D'AUTEUIL.

(Page 91).

Ce n'est qu'un siècle plus tard que Perronet, qui venait de superbement appliquer au pont de Neuilly les principes des ponts horizontaux, les mit de nouveau en pratique pour la construction du Pont de la Concorde. Quelle singulière idée eurent Napoléon Ier, et après lui, le gouvernement de la Restauration d'imaginer, pour la décoration de ce pont, une série de statues colossales de personnages historiques ! Elles furent mises en place et y demeurèrent pendant une vingtaine d'années. On finit par s'apercevoir qu'elles écrasaient de leur masse la perspective de la Seine et compromettaient même la solidité des arches. On les a transférées, en 1837, dans la cour d'honneur du château de Versailles, où elles font bien meilleure figure.

A partir du pont de la Concorde, l'aspect des rives du fleuve se modifie, mais pour acquérir une nouvelle grâce. Il semble que l'on sort de la ville pour pénétrer dans la série de promenades qui continuent sa splendeur. A droite, ce sont le Cours-la-Reine, les Champs-Élysées, les deux palais des Beaux-Arts ; à gauche, le quai d'Orsay développe sa quadruple rangée d'arbres qui lui donne le charme mélancolique d'un « Mail » provincial.

Le Pont Alexandre III, le plus beau de Paris, construit de 1896 à 1900 sur les plans de l'ingénieur Resal, est un chef-d'œuvre d'élégance artistique. (Pl. 14). Quatre pylônes monumentaux ornent ses extrémités ; ils supportent des Pégases et des Renommées, et à leur base se dressent des statues allégoriques de la France aux diverses époques de son histoire. D'éminents sculpteurs, dont Marqueste, Coutan, A. Lenoir, Frémiet, sont les signataires de ces œuvres impérissables.

Infiniment plus modeste, mais néanmoins très méritoire, est la décoration artistique du Pont de l'Alma, qui date du second Empire; le soubassement de ses piles est orné de quatre statues

de soldats appartenant aux armes qui furent victorieuses en Crimée : grenadier, chasseur à pied, artilleur, zouave, dont les eaux, en temps de crue, viennent baigner les pieds.

Le Pont d'Iéna a une histoire très personnelle. Commencé en 1806, l'année même de la victoire dont il garde le nom, achevé seulement en 1813, il se rattachait dans la pensée de Napoléon à un plan de développement des faubourgs du Sud et de l'Ouest, non loin du mur d'enceinte d'alors. Le pont d'Iéna devait, en effet, relier par une route latérale au Champ de Mars les quartiers de Montrouge et Vaugirard à la région nord-ouest, grâce à une voie qui, gravissant les pentes de la montagne de Chaillot (futur Trocadéro), se serait reliée aux boulevards extérieurs (aujourd'hui avenue Kléber). Ce projet ne se réalisa pas, mais le pont fut fait, et l'on sait quels services il a rendus, surtout pendant les années d'Expositions universelles.

Il faillit bien périr lors de l'entrée des Alliés à Paris en juillet 1815 : Blücher, non content d'avoir pris à Waterloo sa revanche d'Iéna, avait juré sa destruction, et déjà la mine jouait; mais Louis XVIII, avec un courage digne de tous les éloges, déclara ceci dans une lettre autographe à Talleyrand : « Quant à moi, s'il le faut, je me porterai sur le pont. On me fera sauter si l'on veut. » De leur côté, les Parisiens considéraient cette destruction du pont comme une question nationale, et l'on ne sait ce qui fût arrivé si les souverains alliés n'avaient enfin donné l'ordre d'arrêter les travaux de mine. En revanche, Louis XVIII s'empressa de changer le nom de l'ouvrage; ce fut le Pont des Invalides jusqu'en 1830. Sous la République de 1848, on crut l'embellir en flanquant ses extrémités de quatre groupes de personnages (deux sur chaque rive) un Grec, un Arabe, un Gaulois et un Romain maîtrisant chacun un cheval. La nudité de deux de ces guerriers est d'une assez choquante brutalité.

Le coup d'œil dont on jouit du milieu du pont d'Iéna, pour être moins imposant que celui du pont Alexandre III, n'en est pas moins plein de charme. D'un côté, c'est le palais du Trocadéro et son merveilleux parterre; de l'autre, la tour Eiffel; entre les deux, la Seine, qui vient de décrire une large courbe vers le Sud et développe son cours en ligne droite jusqu'à ce que les coteaux de Meudon et de Sèvres, dont la ligne bleuâtre ferme l'horizon, la fassent s'infléchir dans la direction du Nord.

Le Viaduc de Passy, construit pour le passage du Métropolitain et aussi pour remplacer avantageusement une passerelle à l'usage des piétons, qui datait de l'Exposition de 1878, est fort élégant avec ses hautes colonnes de fonte, disposées par paires, sur lesquelles porte l'étage supérieur. (Pl. 20). Il est situé à quelques mètres en aval du point où se trouvait la barrière de Passy, limite de Paris avant 1860. Les quais de la rive gauche, occupés par l'industrie, n'offrent plus désormais d'intérêt; mais en face, le quai de Passy est dominé par la charmante colline où s'élèvent les maisons de la curieuse rue Raynouard.

Le fleuve passe encore sous quatre ponts avant de sortir de Paris : le viaduc du chemin de fer des Invalides à la gare Saint-Lazare, le pont de Grenelle, le superbe pont Mirabeau, frère aîné du pont Alexandre III, et enfin le monumental viaduc d'Auteuil, qui relie le XVIe au XVe arrondissement et donne passage au chemin de fer de Ceinture[1]. (Pl. 20).

[1] Dans les pages qui précèdent, nous n'avons mentionné que les principaux ponts, ou ceux que quelque fait spécial recommandait à l'attention. On trouvera la liste complète de tous les ponts parisiens aux *Pièces annexes* (n° 1).

CHAPITRE VII

QUELQUES PARTICULARITÉS DE LA VOIE PUBLIQUE

LE VIEUX-PARIS ET CE QUI EN RESTE

Des monuments somptueux, des voies larges et droites, bordées de maisons bien bâties, de vastes places, des parcs et des squares nombreux, tout cet ensemble suffirait, à coup sûr, à constituer la beauté d'une grande ville ; mais il y manquerait quelque chose de très important, le pittoresque, qui est une des formes les plus agréables de l'art qui parle aux yeux.

Le Paris du moyen âge était très pittoresque, peut-être trop, car en ce cas aussi la monotonie devient fatigante ; mais on est en train de le rendre trop peu pittoresque, et c'est contre quoi protestent si véhémentement les amis du Vieux-Paris. Deux partis se sont formés, aussi irréductibles l'un que l'autre : d'un côté, les ingénieurs et les architectes, qui n'hésitent pas à tout sacrifier aux questions d'alignement, de retranchement, de surélévation (lucrative pour le propriétaire), de trouées à travers les anciens quartiers, et en cela ils ont avec eux les hygiénistes ; d'un autre côté, les archéologues, qui se lamentent chaque fois qu'un vieux monument, une vieille maison, une vieille rue, présentant quelque aspect curieux, ou amusant surtout parce qu'il est vénérable, est menacé — et ils ont avec eux les poètes, les romanciers, les rêveurs, en un mot tous ceux qui sont épris



Photo Le Deley.

HÔTEL DE CLISSON.

(Page 94).

Pl. **22**.



Photo Atget.

HÔTEL DE SENS ET RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

(Page 94).

d'art. La Commission du Vieux-Paris, si utilement instituée en 1898, est le tribunal des conflits soulevés par ces deux partis. Combien son rôle est difficile ! D'essence administrative, elle ne peut qu'émettre des vœux, et bien que ses tendances non cachées soient surtout favorables au camp des archéologues, il lui faut bien se rendre à l'évidence quand l'administration invoque des nécessités d'ordre public ; elle s'efforce de sauver le plus possible des souvenirs du passé et abandonne, tout en gémissant, ce qu'il est impossible de sauvegarder.

Quand on songe, cependant, à la faveur dont jouissent, auprès des touristes, certaines villes de province qui n'y ont d'autre titre que de montrer leurs voies tortueuses et leurs logis en bois, ou quelque pont fortifié du moyen âge, on se persuade que l'un des mérites du Paris actuel est de conserver, enchâssées parmi ses rues et ses maisons modernes, des rues et des maisons d'un autre âge, qui lui laissent, sinon un parfum, au moins une couleur, une physionomie dont les visiteurs sont certainement plus friands que les habitants mêmes. Tout uniformiser, tout *américaniser*, comme nous le disions plus haut, serait un véritable sacrilège.

Nous n'en sommes pas là heureusement.

Le Vieux-Paris, celui de Philippe-Auguste et de Charles V, est encore représenté aujourd'hui par des îlots entiers de rues, sinon de maisons, dont l'aspect demeure des plus attrayants. Les *Guides* sont à peu près muets sur ce genre de curiosités, et ils ont tort : aucun étranger ne regrettera l'impression qu'il emporte de cet *envers* de la grande ville, vu au sortir d'une promenade sur les boulevards ou aux Champs-Élysées.

L'un des îlots les plus importants est celui qui est circonscrit entre les rues Saint-Martin, de Montmorency, des Haudriettes, des Quatre-Fils, Vieille-du-Temple et de la Verrerie. Là sont

restées debout les plus anciennes maisons de la ville. Il y en a du xve siècle, dans la rue Saint-Merri, et aussi dans la rue de Montmorency, notamment celle qui porte le n° 51, dite maison de Nicolas Flamel, sur laquelle se lit encore une inscription gothique de 1407, récemment restaurée par les soins de l'édilité. Le mieux est d'errer à l'aventure, de s'égarer dans le dédale de ces voies tortueuses, mal odorantes et parfois peu sûres après la tombée de la nuit. Leurs noms mêmes évoquent le moyen âge : les rues de la Verrerie, Saint-Merri, Beaubourg, du Plâtre, de la Bretonnerie, aux Oues (devenue aux Ours), Quiquenpoit (Quincampoix), Geoffroy-l'Angevin, Grenier-Saint-Lazare, etc., figurent dans des nomenclatures qui remontent au xive siècle.

Et quoi de plus charmant que les tourelles du vieil hôtel Clisson qui font à la rue de Braque et à la rue des Archives une perspective si inattendue, contrastant si complètement avec le style sévère et majestueux du palais Soubise, dans lequel elles paraissent encastrées ! (Pl. 21). Ou encore cette jolie tourelle Renaissance, accrochée à la maison qui fait l'angle des rues Vieille-du-Temple et des Francs-Bourgeois (maison improprement dénommée hôtel Barbette), et qui est si bien à sa place dans ce cadre !

De l'autre côté de la rue de Rivoli, un très vieux quartier a subsisté aussi à l'est de l'église Saint-Gervais. Au chevet de cet édifice, suivez la rue de l'Hôtel-de-Ville, dite autrefois de la Mortellerie ; elle conduit à la rue du Figuier, non moins vénérable, et qui aboutit à l'hôtel de Sens, l'un de nos plus précieux souvenirs de l'époque de transition entre le moyen âge et la Renaissance. (Pl. 22).

Sur la rive gauche, tout le versant nord de la montagne Sainte-Geneviève a également son cachet archaïque. Le bou-



RUE DE LA MONTAGNE-SAINTE-GENEVIÈVE.

(Page 95).



RUE ZACHARIE.

(Page 95).

Pl. 24.



RUE DU PAON-BLANC.

(Page 100).



RUE GRENIER-SUR-L'EAU.

(Page 100).

levard Saint-Germain, la rue Lagrange, la rue Dante, la rue Saint-Jacques élargie jusqu'au Petit-Pont ont fourni à cette région, en même temps que l'air et le jour, des voies de communication devenues indispensables; mais le Vieux-Paris se retrouve tout alentour, aux environs de Saint-Séverin et de la place Maubert, et, quand on monte vers le Panthéon par la rue des Carmes ou celle de la Montagne-Sainte-Geneviève (pl. 23), on peut s'imaginer, sans trop grand effort, être revenu au temps de Louis XI. La même impression se produit, de l'autre côté du boulevard Saint-Michel, dans les rues Hautefeuille, aux curieuses tourelles, Suger, Zacharie (pl. 23), du Jardinet, qui finit en impasse à la Cour de Rouen où se voient encore les vestiges du mur d'enceinte de Philippe-Auguste et de l'hôtel des archevêques de Rouen.

Le Paris du temps de Louis XIII et de Louis XIV se rencontre un peu partout dans les sept premiers arrondissements, mais nulle part il ne s'est conservé aussi homogène que dans le quartier du Marais avec la place des Vosges pour centre et toutes les rues voisines, bordées de beaux hôtels où l'industrie s'est installée à l'aise. On le trouve aussi à peu près intact dans le quartier de la Monnaie, où les rues Saint-André-des-Arts, Séguier, des Grands-Augustins, de Savoie, Christine offrent encore au regard de nombreuses demeures que date suffisamment leur sévère architecture.

Il faut citer encore comme appartenant à cette époque la partie de la rue de Chaillot voisine de l'église et dont les vieilles maisons font si singulière figure à côté des luxueuses constructions modernes de l'avenue Marceau et de la rue Pierre-Charron.

La voie publique montre moins de souvenirs du Paris de Louis XV et de Louis XVI; mais ceux qui sont restés sont exquis; c'est principalement sur les boulevards de Montpar-

nasse, des Invalides, dans les rues de Grenelle, de Varenne, de Bourgogne, qu'il faut les aller chercher. Le IXe arrondissement en était riche aussi naguère, mais il s'est beaucoup rajeuni. On peut voir encore cependant, au faubourg Montmartre, à la Chaussée d'Antin, rue de Provence, rue Caumartin et rue du Faubourg-Poissonnière de remarquables spécimens de l'architecture privée, datant de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

LES CURIOSITÉS DE LA RUE

La rue est moins gaie qu'aux temps passés. Elle est plus animée, plus bruyante, plus « grouillante », si l'on nous passe l'expression, mais elle n'a plus cet aspect bon enfant, un peu naïf, que lui donnaient les mœurs d'antan. Les vrais flâneurs s'y font rares, car chacun court à ses affaires, et les camelots, hélas ! ont succédé à bon nombre de petits commerçants ambulants, dont le chant, varié autant que la marchandise qu'ils annonçaient, a tant diverti nos pères ; de plus en plus, les embarras et le tumulte de la circulation les refoulent dans les voies peu fréquentées.

Nous avons encore les marchands des quatre saisons, les *Chands de tonneaux*, les « réparateurs de porcelaines, d'objets d'art et d'antiquité » ; on entend parfois crier : « Habits à vendre » ; il y a encore, sous de nombreuses portes cochères, des marchandes de pommes de terre frites, providence des « midinettes », et des marchands de marrons sur le seuil de quelques cabaretiers ; mais bien des industries pittoresques et amusantes de la voie publique ont disparu.

Il faut être vieux pour se rappeler les marchands de coco avec leur fontaine à sonnailles sur le dos, les marchandes de

plaisirs : « Voilà le plaisir, Mesdames ! » —, et plus vieux encore pour avoir vu circuler les robustes porteurs d'eau dont les deux seaux s'équilibraient aux extrémités d'un bâton courbé porté sur l'épaule.

Doit-on regretter la suppression des orgues de barbarie ? Certes, ils blessaient à juste titre les oreilles sensibles, mais le bon peuple prenait tant de joie à entendre leurs mélopées ! Le Pont-Neuf n'attire plus les badauds par les innombrables charlatans, baladins, marchands d'orviétan et d'élixirs qui s'y donnaient rendez-vous ; il faut dire que la race n'en est pas tout à fait perdue ; sur certaines places, notamment place de la Bastille, ou à l'entrée d'une rue momentanément barrée, et les jours de grandes fêtes, un peu partout, on les voit installés derrière un petit comptoir volant, offrir toutes espèces de produits dont l'efficacité, la durée, le bon marché ne font pas de doute, à les en croire.

Le Parisien d'autrefois avait des habitudes, des manies qui lui étaient chères, quand il se promenait à travers les rues : il allait régler sa montre à l'horloge de la Bourse, acheter son tabac à la Civette, écouter à midi les douze coups du bourdon de Notre-Dame ; il rentrait dîner à six heures au plus tard ; car, sauf la classe ouvrière, tout le monde dînait à six heures, il y a quarante ans. Aujourd'hui, on rencontre des horloges, pneumatiques ou autres, presque à chaque pas (rendons-leur cette justice qu'elles sont très rarement d'accord) ; le tabac est également frais dans tous les débits ; le bourdon de la Cathédrale n'a plus guère d'auditeurs, et les rues ne sont jamais si encombrées qu'entre six et sept heures du soir, car maintenant, on ne dîne pas beaucoup avant huit heures. Pour s'en persuader, il suffit de se trouver aux abords de la gare Saint-Lazare ou sur la place de la République, vers sept heures : on peut s'y rendre

compte de la formidable intensité du mouvement des piétons qui s'y produit à ce moment-là.

Il subsiste quelques vieilles traditions, cependant, dont Paris demeure le fidèle observateur : le culte des morts à la Toussaint, les petites boutiques du jour de l'an, le Mardi-gras et la Mi-Carême, la foire aux jambons et la foire aux pains d'épices, fêtes de plus en plus chômées et prolongées.

La promenade de Longchamp, aux derniers jours de la semaine sainte, a été abandonnée ; elle est remplacée avec avantage, au mois de juin, par l'élégante fête des fleurs. Quant aux fêtes dites de quartiers, le goût s'en est développé à un point extrême, si bien que les anciens boulevards extérieurs en sont le théâtre à peu près constant, malgré les protestations des riverains.

Du passé encore, il nous reste le marronnier du 20 mars aux Tuileries, devancé maintenant par de jeunes rivaux des Champs-Élysées ; le canon du Palais-Royal qui tonne quand le soleil daigne frapper sur la lentille qui produit la déflagration de la poudre ; l'horloge lumineuse placée au-dessus de la porte principale de l'église Saint-Paul, rue Saint-Antoine, qui marque l'heure et la minute ; le carillon, récemment restauré, de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui se fait entendre habituellement au coup de quatre heures de l'après-midi.

Et c'est tout, ou à peu près, car le coup de canon qui part, chaque jour à midi, du haut de la tour Eiffel est une institution trop moderne pour appartenir déjà à la tradition. On peut en dire autant des enseignes lumineuses à feux intermittents, qui ont si mal à propos américanisé l'aspect de nos boulevards. Mais ce qui a dû être de tous les temps, c'est l'insurmontable attraction des Parisiens pour les événements fortuits que la rue fait naître à tout instant : un accident de voiture, une dispute,

un ivrogne emmené au poste, un soupçon de drame à l'intérieur d'une maison, mille autres faits d'ordre aussi banal, déterminent d'énormes attroupements, que la police a peine à disperser ; le passant qui paraissait le plus pressé s'y attarde un quart d'heure, le cycliste descend de sa machine et pénètre avec elle dans la foule, les gavroches se faufilent au premier rang : tout le monde veut avoir vu « ce qu'il y a », pour y prendre une émotion souvent malsaine, qui se traduira ensuite par des récits fortement exagérés. Qu'un crime retentissant se produise : pendant plusieurs jours, la foule se renouvellera sans relâche devant l'endroit qui en fut le théâtre, et c'est récemment (en 1907) que la sagesse du préfet de police, en interdisant l'accès de la Morgue à quiconque ne pouvait justifier de bonnes raisons d'y entrer, a mis fin à la plus odieuse des exhibitions, lorsqu'elle n'est offerte qu'à la cynique curiosité d'indifférents.

Un dernier trait, pour ne pas finir ce chapitre sur une note trop lugubre. Il s'agit des dimanches parisiens. Quel étrange contraste offre, ce jour-là, la voie publique avec son mouvement fiévreux de la semaine ! Les rues les plus encombrées à l'ordinaire deviennent désertes comme par enchantement ; les voitures ont toute liberté pour circuler rue de Richelieu, rue Montmartre, au faubourg Montmartre et partout ailleurs où, tout autre jour, elles ont mille difficultés à vaincre. Quant aux voies habituellement tranquilles du quartier Saint-Georges, du faubourg Saint-Germain, elles sont dans une léthargie plus complète encore. Ne croyez pas, cependant, que les Parisiens aient tous émigré dans la banlieue. Beaucoup, il est vrai, ont envahi les gares et les tramways dès la première heure et ne rentreront que tard dans la grande cité à demi endormie ; mais il en reste assez encore pour peupler les jardins publics, les squares et certaines grandes artères qui restent la promenade dominicale par excel-

lence : la rue Saint-Antoine, la rue de Rivoli, les Champs-Elysées jusqu'à l'entrée de l'avenue du Bois, les grands boulevards sont, ce jour-là, fréquentés par une clientèle attitrée qu'on y chercherait vainement tout autre jour.

Ces manifestations si diverses de la vie parisienne sont en quelque sorte extérieures à la voie qui leur sert de théâtre : mais les rues de Paris, considérées en elles-mêmes, présentent bien des particularités dont il convient de noter au moins les principales. La plus longue rue existant actuellement est celle de Vaugirard, qui a quatre kilomètres trois cent cinquante mètres, entre la rue Monsieur-le-Prince et la porte de Versailles et s'augmente encore en ce moment d'une centaine de mètres par son prolongement jusqu'au boulevard Saint-Michel. On cite après elle la rue des Pyrénées (3 515 mètres), le quai d'Orsay (3 405 mètres), le boulevard Saint-Germain (3 150 mètres), la rue de Rivoli (2 950 mètres), le boulevard Voltaire (2 850 mètres), le boulevard Raspail (2 730 mètres).

Inversement, la rue des Degrés, qui réunit la rue de Cléry à la rue Beauregard, n'a que cinq mètres soixante-quinze de longueur, et la rue du Paon-Blanc, entre le quai et la rue de l'Hôtel-de-Ville, dix-neuf mètres cinquante.

Les voies les plus larges sont l'avenue du Bois de Boulogne, de la rue de Presbourg à l'entrée du Bois : 120 mètres, — et le cours de Vincennes, 83 mètres. En revanche, la rue du Paon-Blanc, déjà nommée (pl. 24), n'a qu'un mètre trente ; elle rappelle, par cette exiguité de dimensions, une rue de Bruxelles que les étrangers vont voir pour cette cause, et qui s'appelle la rue d'un Homme. Il faut également citer la rue Grenier-sur-l'Eau, dans sa partie voisine de la rue des Barres (pl. 24).

Bien d'autres variétés se présentent dans cette apparente



Photo Marmuse.

RUE ANTOINE-ROUCHER.

(Page 101).



Photo Le Deley.

VILLA MONTMORENCY.

(Page 113).



RUES BELLEFOND ET BAUDIN.

(Page 102).



Photo Neurdein.

PONT CAULAINCOURT.

(Page 102).

homogénéité des voies publiques ; le principe actuel est qu'elles soient droites et bien alignées, mais la plupart des rues anciennes sont restées réfractaires à la loi d'alignement, qui ne leur est imposée qu'en cas de constructions nouvelles. On peut citer, parmi beaucoup d'autres, les rues de Buci, du Four, Notre-Dame-des-Champs, Montmartre, du Bac, du Dragon, des Bourdonnais, et aussi la rue Saint-Antoine, bâtie tortueusement à dessein, paraît-il, pour soustraire les Parisiens aux menaces du canon de la Bastille. Parmi les voies modernes, la rue Duguay-Trouin, dans le VI[e] arrondissement, fait un angle droit avec elle-même et commence rue d'Assas pour s'y terminer aussi. Dans le VIII[e] arrondissement, les rues de Tilsitt et de Presbourg sont circulaires autour de la place de l'Étoile, et dans le IX[e], la rue Laferrière forme un demi-cercle autour du côté oriental de la place Saint-Georges. On pourrait rappeler aussi la rue des Beaux-Arts (VI[e] arrondissement) qui, bien que peu ancienne, — elle ne fut ouverte qu'en 1825 sur l'emplacement de l'hôtel La Rochefoucauld, — se fait remarquer par le peu de régularité de l'alignement des maisons qui la bordent. Aussi l'administration ne voulut-elle pas la reconnaître comme voie publique, et fut-elle longtemps, sous le nom de passage, pourvue de grilles.

Certaines rues, au contraire, présentent une uniformité absolue et voulue de constructions ; c'est qu'elles ont été faites tout d'une pièce, par le même entrepreneur. La plus ancienne, dans ce genre, est la rue Mandar, entre les rues Montmartre et Montorgueil, qui date de 1790 et porte le nom de son architecte. La rue des Immeubles-Industriels, au faubourg Saint-Antoine, la rue Antoine-Roucher, à Auteuil (pl. 25), offrent, entre autres, le même aspect de similitude de leurs maisons; mais ce procédé, en donnant aux rues une physionomie monotone, ne paraît pas appelé à se généraliser.

Les différences de niveau du sol parisien ont nécessité sur plusieurs points la construction de ponts grâce auxquels deux voies passent l'une au dessus de l'autre. C'est là une conception très pratique, mais toute moderne, de l'art des ingénieurs ; on en chercherait vainement des exemples dans le Vieux-Paris ; mais d'autre part, il ne fallait pas songer à exécuter partout l'immense travail de nivellation qui a permis à l'avenue de l'Opéra de se frayer une route plane à travers les buttes Saint-Roch et des Moulins. C'est donc à l'aide de ponts que la rue de Madrid passe sous la rue du Rocher, — que le boulevard de Port-Royal passe sur les rues Broca et Pascal, — que la rue Baudin passe sous la rue de Bellefond, (pl. 26), — que la rue Stendhal se relie à la rue Ramus au-dessus du ravin formé par la rue des Pyrénées. Ce dernier ouvrage, fait avec élégance, date de l'année 1907.

Mais, dans cet ordre d'idées, l'entreprise la plus hardie fut celle de jeter un pont-viaduc au-dessus des sépultures du cimetière Montmartre, pour donner à la circulation des voitures entre la place Clichy et les pentes nord de la butte Montmartre le débouché qui lui manquait complètement. Haussmann en avait eu le projet, et il a raconté, au tome III de ses *Mémoires* les difficultés auxquelles il se heurta. Plusieurs familles, parmi lesquelles celle de l'amiral Baudin, protestèrent véhémentement contre tout déplacement, même indemnisé, des sépultures qui leur appartenaient ; le respect dû aux morts fut également invoqué, et en fait, cette Voie Appienne, malgré son incontestable utilité, avait quelque chose de choquant en soi. Finalement, Haussmann y renonça. La troisième République reprit l'idée et l'exécuta. Le pont Caulaincourt a été livré à la circulation, le 16 décembre 1888 (pl. 26). Il est incessamment sillonné par des tramways, autobus et lourds charrois ; il rend donc de



Photo Neurdein.

LES HALLES ET SAINT-EUSTACHE.

(Page 103).



RUE DE LA MONNAIE.

(Page 103).

Photo M. Vernet.

PASSAGE DU PONT-AUX-BICHES.

(Page 103).

Photo Neurdein.

COUR DU DRAGON.

(Page 113).

grands services, et, le temps aidant, les vivants ont fini par se persuader que ce bruyant passage ne nuisait en rien à la tranquillité de ceux qui dorment de l'éternel sommeil.

Parlerons-nous enfin des rues pittoresques ? Celles qui ne tiennent ce caractère que de leur ancienneté constituent encore maintenant des quartiers entiers, et plus haut, nous les avons indiquées à grands traits. Mais il en est d'autres, qui doivent le cachet, si agréable aux curieux, de l'étrangeté et de l'inattendu, à une circonstance fortuite de construction ou de site.

Il en reste fort peu dans les arrondissements du centre : l'impasse Saint-Eustache termine son horizon, long de moins de quarante mètres, par la vue du délicieux portail nord de l'église Saint-Eustache (pl. 27).

Quant au portail méridional, non moins grandiose, du même édifice, il se révèle au regard surpris des piétons qui, du bout du Pont-Neuf, l'aperçoivent par l'enfilade des rues de la Monnaie (pl. 27), du Roule, des Prouvaires et d'une travée des Halles, dont le fronton triangulaire lui fait un très singulier encadrement.

Le passage du Pont-aux-Biches n'a pas seulement le mérite de porter un joli nom ; il présente l'originalité d'être constitué par un escalier construit sous une maison d'école, et de cette façon relie les rues Notre-Dame-de-Nazareth et de Meslay (pl. 28).

La rue Coëtlogon qui, jusqu'à 1869, s'appela impasse d'Assas, a conservé, en dépit de l'alignement de ses maisons neuves, un arbre de solide venue que les plus vieux habitants du quartier ont toujours connu, et qui leur manquerait.

La rue de Verneuil, elle, en a plusieurs qui appartiennent à des jardins en bordure et forment à cette voie tranquille une fort agréable perspective.

Mais c'est surtout dans la périphérie que l'élément pittoresque de la voie publique a le mieux subsisté, legs des anciennes

communes annexées, dont les rues sinueuses et ombragées avaient un tout autre genre de coquetterie que celles de la grand'ville leur voisine. On n'y trouve plus guère, cependant, de « sentes » et venelles charmantes comme celles qui, avant le percement de la rue Mozart, descendaient de Passy vers Auteuil ; mais il reste encore cependant quelques gracieux coins de verdure dans cette partie du XVIe arrondissement. On peut citer aussi le passage des Eaux, souvenir des eaux minérales de Passy qui eurent une certaine vogue au XVIIIe siècle, — les rues Berton et Guillou, accrochées au flanc de la colline entre la Seine et la non moins curieuse rue Raynouard ; — la rue Narcisse-Diaz, qui plonge dans une sorte de fossé creusé entre la rue Mirabeau et l'avenue de Versailles, — la mélancolique rue Boileau, — les charmantes rues Molitor et Michel-Ange, gloire d'Auteuil.

Tout un quartier des Batignolles est construit sur la voûte du tunnel du chemin de fer de l'Ouest, du boulevard des Batignolles à la rue de la Condamine et ; aux Ternes, la rue Bayen portait jadis le nom de rue de l'Arcade parce qu'elle passe sous l'arche du vieil hôtel qui est l'ancien château des Ternes.

Entre les stations de l'avenue de Saint-Ouen et du boulevard Ornano, où les voies du chemin de fer de Ceinture s'engagent sous un tunnel long d'un demi-kilomètre, une voie publique s'est créée sur le dos de ce souterrain. Déjà, nous sommes à Montmartre, où le pittoresque des rues et des sites foisonne à chaque pas (pl. 30). Le célèbre « maquis » a disparu, heureusement, car dans l'espèce le pittoresque y était excessif au point d'être un danger public ; mais les quartiers des Grandes-Carrières et de Clignancourt ont conservé un grand nombre de rues en escaliers, qui escaladent la butte sacrée. Elles font songer à celles de la ville de Blois, chantées par Victor Hugo :

Photo Marmuse.

RUE SAINT-VINCENT.

(Page 105).



Photo Neurdein.

RUE DU MONT-CENIS.

(Page 105).

Pl. 30.



Photo Marmuse.

RUE MULLER A MONTMARTRE.

(Page 104).



ESPLANADE DES INVALIDES.

(Page 123).

Montez à travers Blois cet escalier de rues
Que n'inonde jamais la Loire au temps des crues.

Et l'on rencontre encore çà et là les aspects du vieux village d'autrefois : la place du Tertre avec la première mairie montmartroise, la rue du Mont-Cenis qui dévale vers Clignancourt et la plaine, la rue des Saules et la rue Saint-Vincent que bordent les murs de l'ancien cimetière communal, établi à flanc de coteau (pl. 29).

Plus haute encore que la butte Montmartre est la colline de Belleville, qui est le point culminant de Paris ; mais Belleville s'est transformée, s'est assimilée presque complètement à la grande cité. On n'y voit plus les courtilles que rendit célèbres Ramponeau, ni les maisons rustiques chères à Paul de Kock, ni, dans la rue de Ménilmontant où les Saints-Simoniens se créèrent une retraite, les marronniers ombrageant les cabarets aux barreaux verts, — ce qui n'est pas dire qu'il n'y ait plus de cabarets.

En redescendant vers la vallée de la Seine, on trouve encore à travers Charonne, — dont nous avons déjà signalé la vieille église et le vieux cimetière villageois — quelques rues tranquilles longeant des cultures maraîchères. Au delà du cours de Vincennes, on rentre à la campagne à travers l'ancien Saint-Mandé et l'ancien Bercy, sillonnés de voies éminemment calmes et presque monastiques : le boulevard de Picpus aux arbres vénérables, la rue de Picpus bordée de couvents, la rue Claude-Decaen ; et enfin l'Entrepôt de Bercy, qui possède ses voies particulières, où les négociants ont installé leurs bureaux parmi les derniers vestiges du parc des Nicolaï.

DÉNOMINATIONS ET DÉFINITIONS

Au cours des chapitres qui précèdent, nous avons eu, à plusieurs reprises, occasion de parler des noms de rues qui, à travers les siècles, se sont conservés et ont conservé dans la langue courante le souvenir du passé. Ils sont encore, heureusement, fort nombreux, et le souhait de tous les historiens serait qu'ils fussent toujours maintenus. C'est un vœu ambitieux, et nos ancêtres eux-mêmes en furent mauvais observateurs, car dès le moyen âge les dénominations primitives furent souvent dénaturées par le langage populaire et devinrent incompréhensibles.

Prenons quelques exemples parmi celles qui existent encore : la rue Gît-le-Cœur se nomma d'abord rue *Gilles-Queux*, la rue de la Jussienne, rue *Sainte-Marie l'Égyptienne* ; la rue des Jeûneurs, rue des *Jeux-Neufs ;* les noms des rues Vivienne, Payenne, Bleue sont des formes féminisées de noms d'hommes : Vivien, Payen, Bleu.

Mais comment ne pas s'étonner qu'à un certain moment, une assemblée composée d'hommes sérieux ait pu imaginer de modifier sciemment divers noms de rues, en y introduisant des variantes qui constituaient de véritables calembours, ou en supprimant un qualificatif qui donnait au nom sa raison d'être et sa valeur historique ! C'est de 1878 à 1882 que le conseil municipal fut animé par ce beau zèle. Il commença par s'attaquer à la dénomination si ancienne, si suggestive de la rue d'Enfer, et en fit la rue *Denfert-Rochereau ;* la place d'Enfer subit naturellement le même sort, si bien qu'il existe une gare de chemin de fer, l'ancienne gare d'Enfer du chemin de fer de

Sceaux, qui porte maintenant le nom fort inharmonieux de « Paris-Denfert. »

Une toute petite rue du quartier Saint-Sulpice, la rue Carpentier, mentionnée dès le XVII[e] siècle sous le nom de Charpentier ou Charpentière, devint la rue *Pape-Carpentier*, en l'honneur d'une très méritante institutrice et directrice d'École normale.

A Auteuil, la rue de la Fontaine, ainsi nommée de temps immémorial parce qu'elle conduisait á une fontaine d'eau minérale encore respectée aujourd'hui, est devenue rue *La Fontaine*, pour commémorer la mémoire de l'illustre fabuliste et à Passy, le chemin de la Croix est devenu rue *Eugène Delacroix*.

D'autre part, la municipalité transformait des noms de rues, tels que rues des Vieilles-Haudriettes, — Neuve-des-Petits-Champs, — Neuve-des-Capucines, en rues des Haudriettes, des Petits-Champs, des Capucines, sans se rendre compte qu'il n'y a plus de raison actuelle de conserver le souvenir de ces noms si on n'y maintient accolée l'épithète qui les commentait et les datait.

Nous n'avons plus à redouter le retour de pareilles facéties.

Le hasard ou la malice des Parisiens, suivant les cas, a baptisé certaines rues de noms bien singuliers : la rue *de la Santé*, bordée d'hôpitaux, mène à la prison du même nom, affectée depuis quelques années au dernier séjour des condamnés à mort. — La rue *de la Gaîté* conduit au cimetière du Montparnasse. — La rue *du Château-des-Rentiers*, dans un des quartiers les moins fortunés de la ville, porte évidemment une appellation ironique, — et de même, sa voisine, la rue *du Dessous-des-Berges*, — car on imagine mal une voie ayant cette situation.

Il est aussi des noms amusants, dus à des enseignes, ou à

une circonstance locale, ou à un fait inconnu, que l'on fera bien de maintenir, précisément parce qu'ils sont amusants : les rues de la Grande et de la Petite-Truanderie, qui rappellent le voisinage de la Cour des Miracles, la rue du Chat-qui-pêche, aboutissant au quai Saint-Michel, les rues qui doivent leur dénomination à un moulin disparu : Moulin de Beurre, Moulin de la Pointe, Moulin des Prés, Moulin de la Vierge ; la rue des Mauvais-Garçons ; l'impasse de la Grosse-Bouteille, celle du Pré-Maudit. Mais pourquoi, en 1877, a-t-on débaptisé dans le XIIIe arrondissement le chemin de la Coupe-des-Terres-au-Curé pour en faire la rue des Terres-au-Curé ? Le premier vocable n'était-il pas beaucoup plus pittoresque ?

On se demande souvent d'où vient le nom de la rue *Campagne-Première*, dans le quartier Montparnasse. Sans doute de ce que, lorsqu'elle fut ouverte, la campagne était toute proche, ce qui serait, d'ailleurs, d'un mauvais style. La vérité est que le général Taponier, qui possédait là des terrains, la dénomma ainsi en souvenir de sa première campagne.

A Passy, la rue *Claude-Chahu*, bien qu'évoquant des idées folâtres, commémore la fondation de la paroisse du lieu par la veuve de messire Claude Chahu, qui possédait la seigneurie sous Louis XIV.

Il a fallu guerroyer beaucoup, il y a quelques années, pour obtenir le maintien du nom de la rue *de la Tombe-Issoire*, l'une des dénominations les plus anciennes et les plus curieuses qui soient, consacrant l'existence des tombes qui bordaient la voie romaine en prolongement de la rue Saint-Jacques, et peut-être de la sépulture d'un géant légendaire nommé Isoré.

Certains historiens ont voulu voir dans les noms des rues *des Volontaires* (XVe arrondissement) et *des Partants* (XXe) une allusion aux engagements volontaires de la Révolution ; c'est

une double erreur : la première se nommait ruelle Volontaire, au XVIII[e] siècle, et la seconde est le nom d'un lieu-dit de Charonne, mentionné sous Louis XIII.

Le nom de la place du Combat et une station du Métropolitain, à Belleville, perpétuent fort à propos le souvenir de l'ancienne barrière du Combat. On aimait penser que cette dénomination était pour honorer la résistance des Parisiens aux armées alliées dans ces parages en 1814. Mais non : il s'agit de combats d'animaux, spectacle plus cruel que féroce, dont les Parisiens étaient très friands, il y a cent ans, et qu'on n'a interdit que trop tard.

La nomenclature des voies de l'ancien Paris ne comportait que des *rues*, — dont le vocable pour certaines était précédé du qualificatif « grant » ou « petite », — et des impasses, assez nombreuses, dites « rues sans chief ». Avec le temps, ces désignations s'accrurent d'un grand nombre des termes nouveaux, les uns justifiés, les autres bizarres et d'origine exotique, sur lesquels il convient de présenter quelques brèves remarques.

BOULEVARDS

L'édilité parisienne a eu de fréquentes hésitations dans l'emploi de ce terme, hésitations qui se sont même étendues à sa notation orthographique. Nous avons lu des plaques où le mot se terminait par un *t* ; plus fréquemment, c'est un *d* qui en constitue la dernière lettre. Par définition, un boulevard, faisant partie d'un ouvrage de fortification, ne devrait désigner que des voies correspondant au tracé d'enceintes fortifiées ou, par exten-

sion, d'anciennes limites de la ville. C'est le cas de nos « grands boulevards », voire même des anciens boulevards extérieurs et de la suite des boulevards, aux noms de Maréchaux du premier empire, qui suivent intérieurement les fortifications. Mais l'on s'explique moins aisément cette même dénomination pour désigner le boulevard Saint-Germain, le boulevard Sébastopol, (pl. 32), le boulevard Raspail, le boulevard Arago, etc., sur la rive gauche, alors que, sur la rive droite, nous avons l'avenue de la République, l'avenue Parmentier, l'avenue Trudaine, etc. Et pourquoi, parmi les nombreuses avenues plantées d'arbres qui gravitent autour des Invalides, le *boulevard* de la Tour-Maubourg se singularise-t-il ainsi ? Est-ce de l'orgueil ou de la modestie ? Nous croirions plutôt que c'est de l'illogisme.

PASSAGES

Au commencement du siècle dernier, Paris comptait un très grand nombre de passages (il y en a plus de cent dans la nomenclature qui termine le petit guide de Marchant : *le Conducteur de l'Étranger à Paris*, 1815) ; mais la plupart, — on peut dire tous, — étaient de simples voies de communication ouvertes à travers des propriétés particulières pour faire communiquer ensemble deux voies publiques, ou même des « allées » pratiquées dans l'épaisseur d'une maison, ou encore des « cours », se correspondant entre elles et accessibles au public.

Nous nous faisons maintenant une autre idée des passages, ou plutôt ils se sont transformés. Ce sont des galeries vitrées, bordées de magasins sollicitant la curiosité des passants et la retenant captive par l'abri qu'elles offrent à la flânerie, surtout en temps de pluie. La vogue des passages a été très grande, il

y a un demi-siècle ; comme au Palais-Royal, la bijouterie, le commerce de luxe et des jolis bibelots s'y étaient installés et y faisaient des affaires d'or. Il faut convenir que cette faveur a beaucoup diminué, par le fait d'une évolution dans le goût public, qu'il n'est pas aisé de définir. Le doyen, peut-être, des passages parisiens, si connu des provinciaux, — lisez *Numa Roumestan* — le passage du Saumon, a disparu, il y a quelques années; de même, le passage Delorme, cher aux élégantes, a été absorbé dans les contructions d'un hôtel entre les rues de Rivoli et Saint-Honoré.

Le passage des Panoramas demeure le plus ancien sans doute. Il a été ouvert en 1800 entre la rue Saint-Marc et le boulevard, c'est-à-dire avant l'époque où la rue Vivienne fut prolongée entre ces deux mêmes points. Deux vastes rotondes renfermaient des vues panoramiques des grandes villes d'Europe, d'où son nom. Les galeries transversales n'ont été ouvertes que plus tard, en 1834, et ce n'est qu'à l'extrême fin du règne de Louis-Philippe que furent construits les passages Jouffroy et Verdeau qui le prolongent.

Le passage de l'Opéra a beaucoup perdu quand il a perdu le voisinage de l'Opéra de la rue Lepeletier ; il datait de 1823. Du même temps ou à peu près sont les passages Choiseul, Vero-Dodat; celui des Princes est bien plus jeune, car il ne fut ouvert qu'en 1860 sous le nom de passage Mirès.

La rive gauche n'a que peu de débouchés de ce genre, et leur luxe est réduit au strict nécessaire. Il sont groupés dans les environs de la Monnaie : passage du Pont-Neuf, passage du Commerce, passage Dauphine. Encore ce dernier est-il, à proprement parler, une cour à ciel ouvert, et de ce type les spécimens demeurent très nombreux, surtout dans la périphérie.

CHAUSSÉES

Il y a une quarantaine d'années, le terme de chaussée était employé assez fréquemment, surtout dans les faubourgs, pour désigner une voie importante prolongée à l'extérieur par une route ; on disait : Chaussée du Maine, Chaussée Clignancourt, Chaussée Ménilmontant, etc., et ces dénominations étaient officielles. Elles ont disparu ; la Chaussée du Maine est devenue l'Avenue du Maine, les deux autres sont de simples rues. Mais la plus ancienne, comme la plus célèbre, a subsisté : c'est la Chaussée d'Antin, à laquelle on a le tort de donner le nom incorrect de « rue de la Chaussée d'Antin », redondance illogique entre toutes. Il y a aussi la Chaussée de la Muette, qui prend naissance à l'extrémité du somptueux Ranelagh et se termine au carrefour des rues Boulainvilliers, de la Pompe et de Passy, en attendant, — longtemps encore, — qu'elle soit prolongée jusqu'à la place du Trocadéro. Mais pourquoi est-ce une Chaussée, et non une Avenue ? C'est ce qu'il nous est impossible de dire.

CITÉS

Qu'il y ait des cités dans une ville qui conserve au berceau de son origine le nom de Cité, c'est là une anomalie de langage dont nous donnerons plus bas d'autres exemples. De même que les villas et les squares, la cité parisienne est constituée par un îlot de maisons desservi par une ou plusieurs avenues aboutissant à la voie publique, mais ordinairement closes durant la nuit, et placé sous la surveillance de gardiens particuliers. Le terme, — si le fait existait, — ne paraît pas antérieur à la Révolution, et même à la Restauration. Les plus anciennes appar-

tiennent au IX[e] arrondissement : cité Bergère, cité d'Antin, cité de Trévise, cité Fénelon, cité Malesherbes, cité Rougemont. Le faubourg Saint-Germain possède la cité Vaneau et la cité Martignac, la cour du Dragon (pl. 28) ; le populeux quartier des Batignolles, la cité des Fleurs ; Talma sert de parrain à une cité du XV[e] arrondissement, rue Falguière. D'autres ont eu ou pourraient porter le même nom : l'avenue Jules-Janin, à Passy, l'avenue Frochot, dans le quartier Saint-Georges, l'avenue du Coq, ouvrant sur la rue Saint-Lazare ne sont, en effet, autre chose que des cités, semblables à celles que nous venons de... citer.

VILLAS

Sauf à remonter au temps des rois mérovingiens, une *villa* est, par définition, une maison de plaisance ou de campagne, accompagnée d'arbres, occupée par une seule famille et moins fastueuse qu'un château ; mais les Parisiens ne redoutent pas les sens détournés. Pour eux, une *villa* est devenue un groupe de villas, voire même de maisons de rapport dénuées de tout ombrage.

La plus opulente est, à Auteuil, la villa Montmorency (pl. 25), et, près d'elle, les villas Boileau, Molitor, Mozart, de la Réunion ; mais il convient de citer aussi la villa Saïd, les villas Bosquet, Dupont, Guibert, de la Tour, la villa Niel, la villa Souchier, la villa Scheffer ; à Belleville, la villa de l'Ermitage, et la villa Adrienne à Charonne.

SQUARES ET HAMEAUX

Un terme nouveau, que ni Littré ni l'Académie française n'ont admis dans cette acception, celui de *square*, a fait fortune pour

8

désigner un groupe d'habitations, le plus souvent commandé par une grille, d'ailleurs tout semblable par ses dispositions générales aux cités et aux villas, mais n'ayant rien de commun avec le genre de jardins publics dont le second Empire a doté Paris. Les squares habités sont devenues légion : squares du Croisic, de l'Opéra, du Roule, du Ranelagh, de Maubeuge, Lamartine, La Bruyère, Franklin, Margueritte, de Messine, de l'Alboni, Moncey, La Motte-Piquet, Rapp, Saint-Ferdinand, etc., etc. Certains d'entre eux portaient naguère le nom plus modeste et assez trivial de cour.

Il y aussi des *hameaux* : le hameau Béranger, le hameau La Fontaine, le hameau Boileau, dans le XVI[e] arrondissement, dénominations dont l'humilité n'est qu'apparente, car les prétendues chaumières qu'ils abritent sous leur verdure, ordinairement fastueuses, ne ressemblent nullement à celles de nos campagnes.

DEUXIÈME PARTIE

LE DÉCOR DE LA VOIE PUBLIQUE

CHAPITRE PREMIER

PLACES PUBLIQUES

Parvis Notre-Dame. — Place de Grève. — Place du Carrousel. — Place du Trône. — Place de la Concorde. — Place de l'Etoile. — Place du Châtelet. — Place des États-Unis. — Place du Trocadéro. — Place de l'Alma. — Esplanade des Invalides. — Places situées dans la périphérie. — Place de la Roquette.

Le luxe d'interrompre la monotonie des rues étroites et obscures par de vastes espaces sans maisons et plantés d'arbres est un sentiment très moderne. Non pas que le vieux Paris n'ait pas eu de places; mais elles étaient très différentes de celles que l'on a imaginées plus tard ; c'étaient, dans presque tous les cas, des carrefours ornés d'une croix et pourvus d'une fontaine, dessinés suivant le hasard irrégulier des rues qui y aboutissaient. La place Maubert, si modifiée pourtant de nos jours, et devenue presque symétrique, en est un exemple frappant, en ce sens qu'elle se prolonge sous la même dénomination par un étroit couloir à peine large de 10 mètres, jusqu'à la rue des Grands-Degrés, c'est-à-dire presque jusqu'à la Seine (pl. 31).

Au reste, les gens du moyen âge n'avaient pas du tout la même conception que nous de la beauté des villes ; à leurs yeux,

les monuments seuls et surtout les églises la constituaient; encore ne songeaient-ils aucunement à les mettre en valeur par l'isolement ou la perspective : les plus belles églises étaient enveloppées de maisons qui les cachaient au regard : telles Saint-Séverin, Saint-Merri, et bien d'autres.

On doit faire une exception pour le PARVIS NOTRE-DAME. Dans le premier chapitre de ce livre nous l'avons montré déjà existant au VIe siècle, devant l'église primitive à laquelle a succédé Notre-Dame, et bordé par des boutiques de marchands. Le Parvis, — dont le nom vient incontestablement de *paradisus*, paradis, — fut toujours maintenu et même agrandi au moyen âge, sans doute en vertu du prestige propre aux églises cathédrales. On ne craignait pas, d'ailleurs, de l'affecter parfois à des usages profanes, car depuis le XVe siècle, au moins, jusqu'en 1813, ce fut le siège de la Foire aux jambons, appelée alors Foire au lard.

Dans son état actuel, depuis la translation des bâtiments de l'Hôtel-Dieu de la face sud à la face nord du Parvis, en 1878, l'espace ménagé devant la cathédrale se trouve trop grand : l'admirable édifice en est rapetissé, par suite de l'étendue de la perspective, mais il faut convenir que l'emplacement se prête on ne peut mieux au déploiement de cortèges solennels, et ce lui est un mérite.

Plus populaire encore que le Parvis fut la PLACE DE GRÈVE. Elle existait, on l'a vu (p. 6), pour le moins dès le XIIe siècle, c'est-à-dire bien avant que l'Hôtel de Ville ne vînt en border une des faces, en 1357. C'était, — et c'est encore le véritable *forum* parisien. « Cette place, écrit sèchement l'excellent historien Jaillot, sert ordinairement pour les fêtes publiques, pour le feu de la Saint-Jean et pour l'exécution des criminels. » C'est là, en effet, qu'après et avant bien d'autres, la Brinvilliers fut



LA PLACE MAUBERT ET LA STATUE D'ÉTIENNE DOLET.

(Page 115).



Photo Le Deley.

LES GRANDS BOULEVARDS.

(Page 110).



BOULEVARD SÉBASTOPOL.

(Page 110).

pendue et brûlée vive, le 16 juillet 1676. On se rappelle la fameuse lettre de Mme de Sévigné écrite le lendemain de l'exécution : « Enfin, c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air... »

Puis, ce fut, pendant la Révolution, la sinistre *lanterne* destinée aux aristocrates, puis encore la guillotine, qui y fonctionna jusqu'en 1830, pour passer de là à la barrière Saint-Jacques ; enfin, l'émeute du 31 octobre 1870 est le dernier incident dramatique dont la place ait été le théâtre. Aujourd'hui, heureusement, quand elle est envahie par la foule, ce n'est plus qu'aux jours de fête. Il est regrettable qu'elle ait quitté son nom historique pour prendre celui, bien banal, de place de l'Hôtel-de-Ville, en 1806.

Paris n'a pas connu de places *artistiques* avant le XVIIe siècle. C'est alors que furent créées, avec la majesté qui s'imposait à l'architecture, les places des Vosges, des Victoires et Vendôme, dont nous avons parlé, et qui n'ont pas varié dans leur ordonnance d'ensemble.

La Place du Carrousel date du même siècle, mais combien différente de ce quelle est devenue ! Le vaste espace, — surtout à cette époque-là, — compris entre la façade des Tuileries et le pavillon de l'Horloge du Louvre était, pour la majeure partie, occupé par des rues, des hôtels, des églises et des maisons solides. Devant le palais même des Tuileries, régnait cependant un terrain non bâti. En 1662, Louis XIV le fit niveler en vue d'un brillant tournoi ou *carrousel*, d'où le nom conservé depuis à cette partie de la place actuelle.

Napoléon Ier, qui a tant préparé l'achèvement du Louvre, avait rêvé sinon de dégager complètement les deux palais, au moins d'améliorer considérablement l'aspect de la place, indigne d'un tel voisinage. Il y fit percer une rue, la rue Impériale, parallèle au cours de la Seine et à la rue de Rivoli. Ce

n'était qu'une demi-mesure. Le second Empire réalisa complètement le projet de dégagement et fit du Carrousel une place incomparablement belle. Les incendies de 1871 n'ont, malheureusement, que trop ajouté à ce dégagement en dévorant le palais des Tuileries. Si toutefois quelque chose peut nous consoler de la destruction du chef-d'œuvre de Philibert Delorme et de Bullant, c'est l'admirable perspective ouverte désormais entre le Louvre et l'Arc de triomphe.

Elle ne fut pas créée avant 1884, date à laquelle disparurent les dernières ruines du palais. On commença par percer la rue des Tuileries, qui rend tant de services aux relations entre le faubourg Saint-Germain et le quartier de la place Vendôme. Puis, en 1889, fut planté le coquet parterre à la française, habilement remanié en 1906, établi sur l'emplacement même des bâtiments démolis. Enfin, tout récemment, le disgracieux plateau ovale, nu et caillouteux, qui occupait le centre de la place du Carrousel, vient de se transformer en un autre parterre de verdure, du meilleur effet. Les idées les plus simples sont les plus longues à venir.

La PLACE DU TRONE est contemporaine de celle du Carrousel, plus ancienne même, puisqu'elle date de 1660. Louis XIV revenait d'Espagne, ramenant la jeune infante Marie-Thérèse qu'il venait d'épouser. Bien que le faubourg Saint-Antoine ne fût pas le chemin des provinces du Midi, c'est à cette entrée de la ville que la municipalité organisa la réception des souverains. La place fut alors dessinée et un trône monumental installé à son centre. Plus tard, le roi commanda à Perrault, l'architecte de la Colonnade, un arc de triomphe destiné à commémorer ce souvenir des débuts de son règne, mais l'œuvre ne fut faite qu'en maquette et détruite sous Louis XV. A trois reprises depuis, la place reçut des motifs de décoration dont il sera traité à leurs

chapitres respectifs : d'abord les barrières et les colonnes édifiées par Ledoux en 1788; puis, les statues de Philippe-Auguste et de saint Louis, juchées en haut des colonnes, sous Louis-Philippe; enfin, le Triomphe de la République, de Dalou. Et depuis 1880, l'ancienne place du Trône, — « place du Trône-Renversé sous la Révolution », — est devenue la place de la Nation.

Par son plan, par son dessin, par les magnifiques hôtels de Gabriel, la PLACE DE LA CONCORDE appartient sans conteste à l'ancien régime et au règne de Louis XV. Néanmoins, sa parure actuelle ne date que de Louis-Philippe. Parure est-il bien le mot qui convient ? A la vérité, cette place, que l'on donne communément comme « la plus belle du monde », doit plutôt sa splendeur au cadre dans lequel elle est située, et à ce qui lui est extérieur, en quelque sorte, qu'à sa propre décoration. Ce qui la rend surtout admirable, c'est l'harmonie de ses points de vue : à l'Ouest, les Champs-Élysées avec la perspective grandiose de l'Arc de triomphe ; en face, le jardin des Tuileries; au Nord, la rue Royale et la Madeleine; au Sud, le pont de la Concorde, la majestueuse façade du Palais-Bourbon, les flèches de Sainte-Clotilde.

Quant au vaste terre-plein ainsi merveilleusement encadré, il a reçu une ornementation fort hétéroclite, laquelle heureusement, en raison même de l'espace, ne choque pas parce qu'elle est peu apparente. L'obélisque sera décrit plus loin ; mais il faut convenir que ce monument si antique n'est guère à sa place entre des fontaines italiennes, élégantes d'ailleurs, des colonnes rostrales et des balustres qui n'ont pas de style. On s'explique mal aussi pourquoi les huit statues des principales villes de France, œuvres de Pradier, Petitot, Cortot et Callouet, sont là plutôt qu'ailleurs. Ces statues sont celles de Strasbourg (hélas !), Bordeaux, Brest, Lille, Lyon, Marseille, Nantes et Rouen. C'est Hittorff qui avait été chargé du soin

difficile de décorer la place de la Concorde. Il s'y appliqua de son mieux, entre 1836 et 1838. Il fut d'ailleurs un architecte de talent, et l'a prouvé dans la construction de l'église Saint-Vincent-de-Paul et de la gare du Nord.

A l'autre extrémité des Champs-Élysées, la PLACE DE L'ÉTOILE offre une superbe réplique à celle de la Concorde. De proportions plus régulières, plus harmonieuses même que celle-ci, elle n'a pour toute décoration qu'un monument, mais si imposant qu'il ne peut y être que seul. Dès le XVIIIe siècle, il y avait, sur cette hauteur, un carrefour de routes plutôt amorcées qu'ouvertes, que l'on nommait l'Étoile. Lorsque se réalisa le grand projet de joindre la place de la Concorde au nouveau pont de Neuilly, au commencement du règne de Louis XVI, il fallut, ainsi que nous l'avons dit, aplanir la butte de l'Étoile pour y amener par des déclivités accessibles les deux avenues des Champs-Élysées et de Neuilly (il n'était pas encore question d'avenue de la Grande-Armée). Peu après, en 1788, la place ainsi formée reçut l'ornement de deux pavillons de barrières construits par Ledoux et qui étaient situés à peu près à hauteur des rues de Presbourg et de Tilsitt; plus tard, y vint notre glorieux Arc de triomphe; mais la place, dans sa configuration actuelle, ne date que du second Empire.

Ce fut une conception d'Haussmann, et il la revendique avec orgueil : « Cette belle ordonnance, dit-il dans ses *Mémoires*, que je suis très fier d'avoir su trouver, et que je considère comme une des œuvres les mieux réussies de mon administration, apparaît dans son ensemble comme sur un plan, du haut de l'Arc de triomphe, où montent beaucoup plus d'étrangers que de Parisiens. »

Les Parisiens ont tort, en effet, de négliger trop ce panorama, qui donne de leur ville le plus merveilleux, le plus incom-

parable des aspects. Sur la place, dont le rayon est de 120 mètres, débouchent douze avenues, dont huit, inscrites deux par deux entre les quatre autres qui se croisent à angle droit, arrivent obliquement, mais de façon à ce que chacune d'elles ait sa part de perspective du monument, autour duquel est ménagé un très vaste espace. Tout alentour, de beaux hôtels particuliers, symétriquement construits, dans le style de petits palais, s'élèvent à une hauteur rigoureusement limitée à $15^{m},50$; chacun d'eux est précédé d'un jardinet d'une profondeur de 16 mètres et clos de grilles dont le dessin est également uniforme.

Le préfet de la Seine s'applaudissait d'avoir imposé à ces édifices une issue par derrière et avait, à cet effet, ménagé autour de la place une voie circulaire (rues de Presbourg et de Tilsitt) qui dans sa pensée devait favoriser aussi le dégagement des abords de l'Arc de triomphe. L'événement lui a donné doublement tort : d'une part, ces deux rues ne sont que rarement empruntées par les voitures, et, d'autre part, ce qui est bien plus grave, les immeubles qui les bordent se sont, depuis peu exhaussés outrageusement au-dessus des hôtels auxquels ils font vis-à-vis, prenant par ce moyen vue sur la place dont ils détruisent partiellement l'aspect si harmonieux. Et l'administration désarmée n'a pu opposer la moindre clause prohibitoire.

Bien que créée dès le commencement du XIXe siècle, lors de la démolition du Grand Châtelet, que les bons esprits regrettent, la PLACE DU CHATELET doit également sa physionomie actuelle au second Empire, quand furent ouverts les deux boulevards constituant la croisée Nord-Sud du centre de Paris. Elle occupe le plus gracieux des cadres, grâce surtout aux perspectives placées hors de ce cadre : la Seine, le Palais de Justice, le Tribunal de commerce, la Tour Saint-Jacques. Cependant, les deux théâtres

qui limitent ses faces Ouest et Est y font très bonne figure, ainsi que, entre ces deux édifices, la fontaine du Palmier, une vieille amie des Parisiens, qui ne se consoleraient pas de sa disparition.

Il est bien d'autres places encore qui auraient droit à un mot d'éloge, mais cet éloge s'adresse mieux au monument qui les décore qu'à elles-mêmes. Tel est le cas de la place de la Bastille et de celle de la République, si populaires et si animées toutes deux, centres de rassemblements pour les jours de fête, — même au besoin, d'émeute. Toutes deux, — la première surtout, ont été irrégulièrement construites, au hasard du temps, puis transformées, élargies avec un trop faible souci de l'harmonie.

Combien charmante, en revanche, est l'aristocratique PLACE DES ÉTATS-UNIS, et combien elle diffère par le ton des deux dernières que nous venons de citer! (Pl. 33.) En 1866, les réservoirs qu'alimentait la pompe à feu de Chaillot ayant été transférés au sommet du coteau, l'espace qu'ils laissaient libre, et où l'on avait songé à reconstruire l'église paroissiale de Chaillot, devint finalement la place Galilée. En 1875, on la nomma place de Bitche; elle a reçu son nom actuel en 1881, à titre d'hommage envers la grande République amie d'Amérique. C'est, à la vérité, un square plutôt qu'une place, car un aimable jardin anglais en occupe tout le centre. Les rues environnantes sont habitées, pour la plupart, par la colonie américaine.

Non loin d'elle, la PLACE DU TROCADÉRO — ancienne place du Roi-de-Rome, — est aussi une des belles parures du XVIe arrondissement. Son dessin n'est pas d'une régularité parfaite, cependant, et la haute autant qu'étrange façade du palais masque totalement l'un des plus beaux points de vue qui soient, et dont on jouirait sans elle. De plus, sa face Ouest est bordée par le mur d'un cimetière, l'ancien cimetière communal de Passy, et, pour une place aussi riante, c'est un lugubre voisinage;



PLACE DES ÉTATS-UNIS.

(Page 122).



Photo M. Vernet.

PLACE DE LA ROQUETTE.

(Page 125).

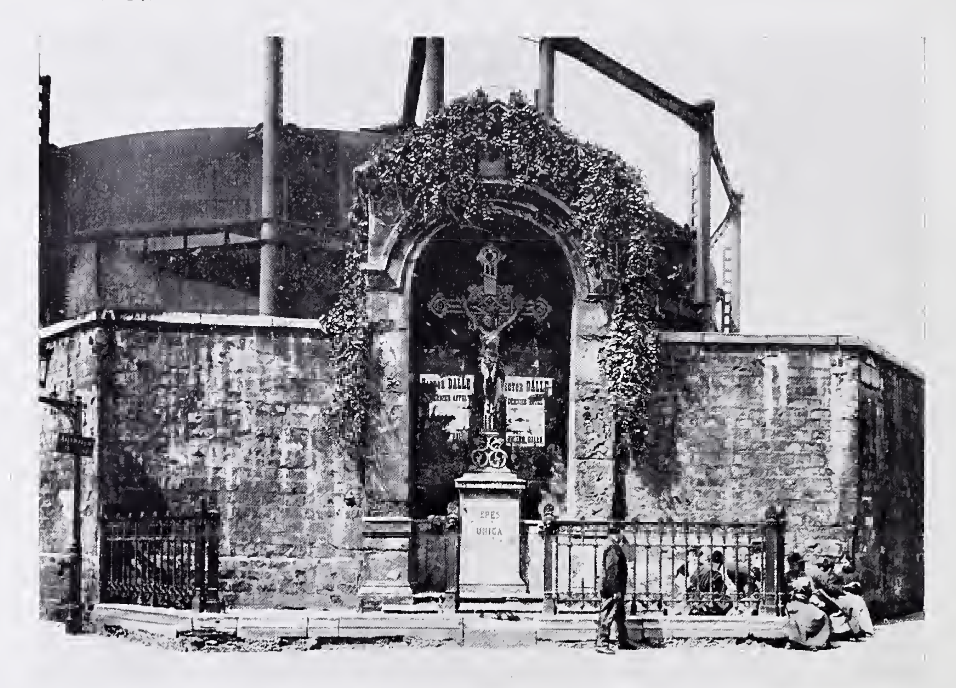


Photo M. Vernet.

LA CROIX DE L'ÉVANGILE.
(Page 128).



Photo M. Vernet.

VESTIGES D'UNE DES TOURS DE LA BASTILLE.
(Page 129).

mais il faut dire que cette nécropole est fort habilement dissimulée par d'épais ombrages, si bien que beaucoup de passants n'en soupçonnent même pas l'existence.

On n'a pas oublié qu'en 1900 l'exposition coloniale vint déborder sur toute l'étendue de la place. Le beau bassin qui en occupait le centre disparut sous des constructions malgaches. Il ne fut pas restauré ensuite, et son emplacement resta nu pendant plusieurs années. On y a inauguré, le 18 juin 1905, un kiosque à musique, entouré de plates-bandes de gazon. Le voisinage du cimetière aurait peut-être dû faire renoncer à cette création.

La PLACE DE L'ALMA présente une particularité digne de remarque : elle est vierge de tout motif de décoration, ce qui ne l'empêche pas d'être fort agréable, bien bâtie, et de former le centre d'un quartier fort élégant où aboutissent plusieurs belles avenues, parmi lesquelles le Cours-la-Reine. Les amateurs à tout prix d'aspects monumentaux ont satisfaction en contemplant, d'un côté, dans l'avenue de l'Alma, le haut clocher tout blanc d'une église américaine, et de l'autre côté, au delà de la Seine, le gracieux clocheton qui surmonte les anciennes écuries de l'Empereur, condamnées, dit-on, à une prochaine démolition.

Nous aurions dû déjà parler plus tôt, en respectant l'ordre chronologique, de l'ESPLANADE DES INVALIDES qui, si on la considère comme une place, est la plus spacieuse de Paris, car elle a 487 mètres de longueur sur 275 mètres de largeur ; mais, depuis qu'elle existe, c'est-à-dire depuis la fin du XVIIe siècle, elle n'a fait parler d'elle qu'il y a une quinzaine d'années (pl. 30). C'était la plus mélancolique, la plus ombreuse, la plus aimable des promenades pour ceux qui recherchent le calme et la solitude. Les enfants y jouaient sans danger, et sur ses nombreux bancs

venaient se reposer les vieux invalides. L'Exposition de 1889 commença à jeter le trouble sous ces quinconces ; ils furent envahis deux ans avant, et deux ans après. Au moment même où la paix y renaissait, une rumeur courut dans Paris : l'Esplanade allait être radicalement transformée ; un pont monumental relierait la perspective des Invalides à celle des Champs-Élysées, et, chose bien plus grave, une ligne de chemin de fer y aurait sa gare terminus !

Il y eut dans la presse, dans les sociétés artistiques et historiques, puis, au Conseil municipal et devant le Parlement, une levée de boucliers que l'ardeur des combattants maintint dressés pendant deux années, 1893 et 1894. On cria au sacrilège, à la profanation. Une escouade d' « Amis des monuments parisiens » se relayait sur le champ de bataille pour empêcher, même à main armée, que l'on abattît un seul arbre. Le ministre des Travaux publics affirma enfin formellement que la physionomie de l'Esplanade ne pourrait que gagner à l'exécution du projet, et qu'en aucun cas les bâtiments d'une gare ne s'y élèveraient au-dessus du sol ; la fièvre tomba alors, et on parla d'autre chose. Les travaux se poursuivirent alors en paix et se sont achevés pour 1900. A la vérité, la magnifique façade de l'Hôtel des Invalides apparaît maintenant dans toute sa noblesse ; mais combien d'arbres de l'Esplanade sont tombés sous la coignée ! Quant à la gare, malgré les promesses, elle émerge du sol ; il est vrai que l'on a eu le bon goût de lui donner peu d'élévation et en revanche, beaucoup de grâce. C'est un coquet édifice, conçu dans le style du Grand-Trianon.

A la suite de ces vénérables ou luxueuses places parisiennes, il est juste d'en mentionner, au moins d'un mot, quelques-unes existant dans la périphérie, et pour lesquelles, depuis l'annexion de 1860, la Ville de Paris s'est mise en frais d'élégance :

la place Pereire, construite circulairement et bordée de maisons d'une architecture symétrique de fort bon goût; la place de Clichy, dont le contour est indéfini et qui a été tardivement ornée du monument commémoratif de la défense de Paris en 1814; c'est actuellement le carrefour le plus parisien qui existe en dehors du centre; — la place Daumesnil, héritière de la seconde fontaine du Château-d'Eau; — d'autres encore, calmes et tranquilles comme elles le sont en province : la place de Vaugirard et la place Violet dans le XVe arrondissement, la place des Fêtes à Belleville.

Pour plusieurs raisons, la PLACE DE LA ROQUETTE ne mérite ici que le dernier rang : d'abord parce qu'elle n'existe pas officiellement : — en vain chercherait-on son nom dans une nomenclature ou sur un plan de Paris ; — ensuite, parce que, malgré ce silence administratif, qui n'était pas un oubli, son nom a eu la popularité la plus sinistre et la moins flatteuse pendant toute la seconde moitié du XIXe siècle, car il n'évoque qu'une idée, celle de la guillotine.

C'est en 1830 que le Département fit construire sur de vastes terrains libres bordant la rue de la Roquette, non loin du Père-Lachaise, le Dépôt des Jeunes détenus ; puis, vis-à-vis, en 1836, le Dépôt des condamnés. Jusque-là, les exécutions capitales se faisaient place Saint-Jacques, une autre place sinistre qui garde encore l'aspect triste de ce passé.

La première exécution capitale eut lieu en 1851 sur la place de la Roquette, et depuis lors, il y en eut bien d'autres, chacune attirant tout alentour la foule la plus malsaine que l'on puisse imaginer (pl. 33). La prison de mort a été démolie à la fin du dernier siècle ; les condamnés à la peine capitale sont mis sous les verrous à la prison de la Santé, et en aucun cas, l'échafaud ne se dressera plus jamais, place de la Roquette. Cependant,

malgré tout, malgré des voies nouvelles ouvertes sur le terrain redevenu libre, la place demeure lugubre et désolée ; les maisons s'y sont construites lentement sans oser y ouvrir leurs façades. De plus, ce qui est inconcevable, c'est que le service de la voirie ait cru devoir laisser là où elles étaient les cinq dalles trop fameuses sur lesquelles reposaient les montants de la guillotine. On les avait offertes au Musée Carnavalet, qui les refusa avec quelque dégoût. Dans ces conditions, il n'y avait qu'à casser en mille morceaux et à disperser ces funèbres témoins, tant de fois arrosés de sang, de sang criminel, mais humain.

CHAPITRE II

CROIX

Leur fréquence jadis. — Voies dont le nom rappelle leur emplacement. — La Croix de l'Evangile. — La Madone de la Chapelle.

La plus ancienne, et même la seule manifestation décorative des voies publiques consistait, au moyen âge, à élever des croix au milieu des carrefours. Il y en eut beaucoup ; aucune n'a subsisté. L'art n'y a pas perdu grandement, sans doute, car les anciens historiens n'en signalent pas comme ayant été remarquable au point de vue de sa facture, sauf peut-être celle qui était voisine du pilori des Halles ; mais les plus belles étaient à l'intérieur du cimetière des Innocents.

Nombreux sont les noms des rues qui rappelaient le souvenir des croix de carrefours, surtout parmi les noms disparus : la place de la Croix-du-Trahoir, à l'angle des rues Saint-Honoré et de l'Arbre-Sec, où a subsisté une fontaine dont nous parlerons ; — les rues de la Croix-Blanche et de la Croix-Boissière, aujourd'hui rues Blanche et Boissière, la rue de la Croix-du-Roule (rue Daru), la rue de la Croix-du-But, à Montmartre (rue Girardon), etc. — Il nous est resté les rues Croix-des-Petits-Champs, Croix-Nivert, et le carrefour de la Croix-Rouge pour rappeler l'emplacement de ces emblèmes religieux.

Il n'y a plus de croix dans les rues de Paris, disions-nous. A bien chercher cependant, nous en avons trouvé une. Elle

n'est pas, d'ailleurs, une survivante des temps lointains; elle est très moderne, car elle a été érigée sous le second Empire. Aux confins des XVIII[e] et XIX[e] arrondissements, très près des fortifications, la rue d'Aubervilliers rencontre la rue de l'Evangile, aussitôt après avoir passé sous les voies du chemin de fer de l'Est. Cette rue de l'Evangile se nommait autrefois rue de la Croix-de-l'Evangile, et est aujourd'hui bordée par les vastes bâtiments des Gazomètres (pl. 34). Quand on les construisit, on ménagea, dans la partie du mur qui forme l'angle que nous venons de dire, une arcade en plein cintre sous laquelle fut placée une croix de fonte portant l'image du Christ. Sur le socle, cette brève inscription :

SPES
UNICA

Du lierre a poussé autour de la croix et lui fait un encadrement gracieux. Ce modeste monument constitue, du moins, une décoration pour un quartier reculé et solitaire entre tous.

Autrefois, les carrefours et un grand nombre de maisons se décoraient de statuettes du Christ, de la Vierge ou des saints du paradis, abritées sous des niches et qui, pour la plupart servaient d'enseigne. Il en reste au moins une, très digne d'être signalée, non loin de la croix dont nous venons de parler. C'est à l'angle des rues de la Madone et des Roses (deux noms bien poétiques), une statue de la Vierge, portant sur le bras gauche l'enfant Jésus, conformément au rite; elle est encastrée dans une niche de structure assez élégante, qui s'accroche en encorbellement à l'encoignure de la maison d'angle. L'immeuble et l'œuvre artistique datant d'il y a deux siècles environ. La rue de la Madone se nommait jadis rue de la Vierge. Décidément, le quartier de la Chapelle justifie sa dénomination pieuse.

CHAPITRE III

TOURS ET COLONNES

Fragments d'une tour de la Bastille. — Tours de la Conciergerie. — Tour de Jean-Sans-Peur. — Tour Saint-Jacques. — Tour du Vertbois. — Tour du Prévôt. — Tour Eiffel. — Colonne astronomique de Catherine de Médicis. — Colonne Vendôme. — Colonne de Juillet.

L'histoire a de singulière ironies. Lorsqu'au lendemain du 14 juillet 1789, les Parisiens s'employaient avec tant de ferveur à démolir la Bastille, pierre à pierre, ils n'imaginaient pas que, cent dix ans plus tard, leurs arrière-petits-fils, retrouvant par hasard quelques vestiges de la forteresse abhorrée, se feraient un devoir de les restaurer et de les mettre en honneur.

Au mois de janvier 1899, les terrassiers qui creusaient le tunnel de la ligne métropolitaine n° 1, arrivés à peu près à hauteur de la rue Castex dans le sous-sol de la rue Saint-Antoine, se heurtèrent à d'importantes substructions de forme circulaire. Les archéologues aussitôt informés accoururent ; ils constatèrent sans beaucoup de difficulté que l'on était en présence de la base d'une des huit tours de la Bastille, datant de 1370 environ, et l'identifièrent avec la tour dite de la Liberté. (Pl. 34). Ce vocable paraît une antiphrase, s'appliquant à une prison comme la Bastille. Il n'en est rien : la tour de la Liberté était réservée aux prisonniers qui avaient droit à quelques libertés, notamment celle de se promener dans les cours pendant une heure ou deux, chaque jour.

Que faire de cette trouvaille? On déclara d'un commun accord qu'elle devait être respectée et reconstituée. Il était impossible, malheureusement, de la rétablir sur son emplacement même, l'intensité de la circulation dans la rue Saint-Antoine s'y opposant. Une inscription placée dans le tunnel du Métropolitain, — et que personne ne voit, d'ailleurs, — indiqua le point précis de la découverte. Puis, avec le plus grand soin, les pierres numérotées, étiquetées, furent transportées à l'endroit choisi pour la reconstitution, à savoir au carrefour formé par l'intersection du boulevard Henri IV et du quai des Célestins, c'est-à-dire à sept cents mètres environ du lieu où s'élevait la Bastille.

On a bien fait de conserver ce petits tas de pierres superposées, qui évoquent tant de souvenirs. En outre, au point de vue technique, elles constituent un intéressant témoignage des procédés de construction et des matériaux en usage au XIVe siècle. Mais en même temps, elles inspirent une fois de plus le regret que les vainqueurs du 14 juillet 1789 aient à ce point abusé de leur victoire. Si la Bastille était restée debout, ce serait aujourd'hui le plus curieux monument de Paris.

A son défaut, le Palais de Justice est resté un bien précieux spécimen de l'architecture civile du XIVe siècle, et c'est précisément par les tours qui le flanquent que se révèle le mieux cette architecture. Grâce à d'habiles restaurations, — on pourrait presque dire réfections — entreprises d'abord sous Louis-Philippe, puis motivées par les tristes événements de 1871, les deux grosses tours de la façade sur le quai de l'Horloge, dites tours de la Conciergerie, donnent une impression de la physionomie que devait avoir le palais de Philippe le Bel du côté de la rivière; mais la TOUR DE L'HORLOGE, à l'angle du quai et du boulevard du Palais, les surpasse de beaucoup en élégance. (Pl. 35.)



LA TOUR DE L'HORLOGE ET LA CONCIERGERIE.

(Page 130).



Photo Neurdein.

TOUR JEAN-SANS-PEUR.

(Page 131).

Photo Le Deley.

TOUR SAINT-JACQUES.

(Page 133).

C'est une charmante construction rectangulaire, couronnée par un clocheton du meilleur goût. En 1370, Charles V, malgré les mauvais souvenirs que le Palais lui rappelait du temps de sa régence, y fit placer, à hauteur du premier étage, une horloge construite par l'Allemand Henri de Vic. Ce fut la première horloge publique parisienne. Peut-être inspira-t-elle aux Rouennais l'idée de leur célèbre « gros horloge », dont la tour ne date que de 1389.

Sous Henri III, l'horloge de Henri de Vic fut l'objet d'une décoration très artistique : Germain Pilon l'orna de statuettes allégoriques que recouvrit un gracieux auvent en forme de demi-cercle. L'injure des ans et des hommes avait fort dégradé cet ensemble charmant ; il a repris aujourd'hui son aspect d'antan. Par elle-même, autant que par le cadre admirable où elle se place, la tour de l'Horloge est un des principaux éléments artistiques de Paris.

A la différence du cadre, qui est moins riche, nous mettrons sur le même rang la Tour de Jean sans Peur. (Pl. 36.) C'est le seul vestige conservé de l'hôtel que les ducs de Bourgogne, Philippe III et son fils Jean sans Peur, s'étaient fait construire, vers 1400, entre les Halles et la rue Saint-Denis : il permet de se représenter l'importance que devait avoir le manoir entier. Abandonné au XVIe siècle, l'hôtel de Bourgogne connut une nouvelle célébrité en devenant salle de spectacle : c'est là qu'est née la Comédie-Française. Puis, peu à peu, les bâtiments, de nouveau abandonnés, s'écroulèrent ; on construisit des maisons d'habitation sur leur emplacement. Seule, la tour dut à sa solidité de rester debout et de braver les siècles. Sa fière prestance féodale n'attira même pas sur elle le courroux de la Révolution. Sans doute, quelques patriotes avaient trouvé moyen de s'y héberger à bon compte; ils eussent trouvé mauvais de céder

la place aux démolisseurs. Le percement de la rue Étienne-Marcel la mit tout à coup en pleine valeur et on l'admira malgré son état de délabrement. La Ville de Paris sentit toute la valeur de ce joyau du passé, à peu près unique avec les tourelles de l'hôtel Clisson; en 1874, sur le rapport de Viollet-le-Duc, elle l'acheta avec le terrain environnant, fit construire une maison d'école, planter un jardinet et restaurer le monument, qui en avait bon besoin. Il est désormais sauvé.

C'est un donjon aussi bien qu'une tour, dont le plan est celui d'un carré long. Trois étages se superposent, les deux premiers percés de vastes baies ogivales, le troisième d'ouvertures rectangulaires. Au-dessus, règne une galerie de machicoulis que surmonte un toit à pignon aigu, moderne. L'aspect est donc rébarbatif et militaire, tel qu'il devait plaire à ses belliqueux propriétaires ; mais les ducs de Bourgogne étaient aussi grands amis des arts, et ils ont laissé libre cours à leur architecte, — quelque modeste maître maçon, — pour réaliser une merveille de grâce discrète. L'escalier, en *vis*, comme on les construisait tous alors, élève sa spirale autour d'un pilier formant noyau, lequel à son extrémité supérieure se termine par un chapiteau. Sur ce chapiteau repose un vase, — sorte de pot à fleurs, — d'où jaillissent les branches d'un chêne qui épousent les contours des nervures de la voûte. C'est certainement l'une des plus jolies œuvres de sculpture architecturale qu'ait produites l'art du moyen âge.

La Tour Saint-Jacques, — la plus chère aux Parisiens, appartient à l'extrême fin du gothique flamboyant, dont elle a toutes les élégances. Les dates de sa construction sont connues de façon positive : 1508 à 1522. Elle s'élevait au nord du portail d'une église consacrée à Saint-Jacques-la-Boucherie, dont l'emplacement correspondait à la partie du square actuel qui longe la

rue de Rivoli. (Pl. 36.) Faut-il croire, comme l'écrivait en 1758 le curé de la paroisse, que la construction de la tour ne coûta que 130 livres? Cela nous paraît bien inadmissible, à moins de supposer que des bienfaiteurs anonymes donnèrent le surplus de cette somme fournie par la fabrique, ou que les ouvriers travaillèrent « pour l'amour de Dieu ». L'église, fermée en 1790, fut démolie en 1797. Toutefois, une clause que l'on s'étonne de constater à cette époque, stipula que la tour serait épargnée. On ne saurait trop rendre grâces à la mémoire de l'homme de goût qui imposa cette réserve.

Demeurée debout, la tour ne fut guère honorée; des masures, un marché de friperies sans nom, s'installèrent alentour; l'édifice lui-même, bien qu'acquis par la Ville en 1836, fut loué à diverses industries, notamment à une fonderie de balles.

Lorsqu'en 1853, les grands travaux de Paris en furent arrivés à la croisée du boulevard Sébastopol et de la rue de Rivoli, on trouva la solution la plus heureuse pour mettre la tour Saint-Jacques en pleine valeur : elle occupa le centre d'un square bordé par quatre voies également spacieuses. Il avait fallu abaisser le niveau du sol, sensiblement plus élevé que maintenant, ce qui motiva le remaniement de l'assise inférieure de la tour; elle fut transformée en plate-forme, à laquelle on accède par un perron; des arcades ogivales y furent ménagées et au centre on plaça une statue de Blaise Pascal, par Cavelier, en mémoire des expériences qu'il avait faites, du sommet du monument, sur la pesanteur de l'air. La même pensée peut-être a présidé, de nos jours, à l'installation d'un observatoire météorologique à l'étage le plus élevé de la tour. La hauteur totale est de 52 mètres.

Détail que les archéologues n'ont pas assez mis en lumière, la face nord de la tour, sur la rue de Rivoli, est pourvue de deux

charmants balcons en encorbellement. N'était la hauteur qui les sépare du sol, — dix ou quinze mètres, — on pourrait admettre l'hypothèse de chaires extérieures, comme en avaient quelques églises du moyen âge. Du moins, il est probable qu'à certaines occasions un prêtre montait y donner la bénédiction ou montrer quelque reliquaire aux fidèles.

La Tour du Vertbois flanquait l'angle nord-ouest de l'enceinte du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. (Pl. 37.) En 1712, les religieux la cédèrent à la Ville qui y accola une fontaine publique. Devenu, comme on sait, Conservatoire des Arts et Métiers en 1798, le prieuré doit à cette nouvelle incarnation d'avoir été à peu près entièrement respecté. Cependant, à la fin de l'année 1877, des bruits alarmants circulèrent au sujet de la tour et de la fontaine ; elles étaient menacées de disparaître, absorbées dans l'alignement d'une nouvelle façade d'angle du Conservatoire. Les archéologues s'émurent, firent mille démarches. Ils n'eussent peut-être pas eu gain de cause si l'un d'eux n'avait prié Victor Hugo d'intercéder. Le grand poète écrivit une lettre dont la première phrase était suffisamment typique : « Démolir la tour, non ! Démolir l'architecte, oui !... » et il n'en fallut pas plus. Le vieux monument était sauvé. Pour célébrer la victoire, une inscription y a été apposée, rappelant le vœu des antiquaires parisiens.

Nous aurions aimé mentionner ici la Tour du Prévôt. C'était, à proprement parler, une élégante tourelle d'escalier, de la Renaissance, attenant à des bâtiments de la même époque et qui passaient pour avoir été habités par quelque prévôt de Paris. Les amis de l'art entraient volontiers dans le passage Charlemagne pour voir ces aimables constructions ; malheureusement, au printemps de 1908, le propriétaire vandale a tout fait démolir, sans crier gare.

Photo Marmuse.

TOUR ET FONTAINE DU VERT-BOIS.

(Page 134).



Photo Marmuse

TOUR DE LA RUE DE LA TOUR A PASSY.

(Page 135).



Photo Neurdein.

TOUR EIFFEL.

(Page 135).

COLONNE DE CATHERINE DE MÉDICIS.

(Page 137).

Il y a à Passy une rue de la Tour, et le nom en est justifié parce que l'on voit, dans le jardin de l'immeuble qui porte le n° 86, une assez haute tour, d'allure très moderne, d'ailleurs. (Pl. 37.) Les savants locaux, toujours avides de notoriété pour leur pays, y ont vu le reste d'un château de Philippe le Bel, en se fondant sur un document de 1312, daté, par ce roi, de Passy. Mais rien ne prouve qu'il s'agisse de Passy près Paris, lequel à cette époque n'était qu'un canton purement rural. Tout ce que l'on sait de certain, c'est que la tour de Passy existait au moins dès le XVIII[e] siècle, qu'elle fut complètement remaniée au commencement du siècle suivant, et de nouveau fort restaurée en 1897. En dépit de son aspect féodal, elle a surtout l'air d'un pigeonnier.

La Tour Eiffel. (Pl. 38.) — Au commencement de l'année 1886, l'ingénieur Georges Eiffel fit agréer par les pouvoirs publics la construction au Champ de Mars d'une tour haute de 300 mètres qui devait, par ces dimensions mêmes, être une des principales curiosités de la future Exposition Universelle de 1889. Il en fut beaucoup question aussitôt ; des techniciens déclarèrent l'opération irréalisable, d'autres, ruineuse, d'autres louable et digne d'être menée à bonne fin. Le public demeurait assez sceptique ou du moins expectant : les chantiers s'ouvrirent en janvier 1887. C'est alors qu'un groupe d'écrivains et d'artistes, éminents pour la plupart, publia une protestation plus que véhémente. En voici quelques passages :

« Nous venons... protester de toutes nos forces, de toute notre indignation, au nom du goût français méconnu, au nom de l'histoire et de l'art menacés, contre l'érection, en plein cœur de notre capitale, de l'inutile et monstrueuse tour Eiffel, que la malignité publique, souvent empreinte de bon sens et d'esprit de justice, a déjà baptisée du nom de « tour de Babel ».

« ... Car la tour Eiffel, dont la commerciale Amérique elle-même ne voudrait pas, c'est, n'en doutez point, le déshonneur de Paris... Et pendant vingt ans, nous verrons s'allonger sur la ville entière, frémissante encore du génie de tant de siècles, nous verrons s'allonger comme une tache d'encre l'ombre odieuse de l'odieuse colonne de tôle boulonnée... »

Les vingt ans sont maintenant écoulés, et sans doute, parmi les signataires de ce morceau indigné, aucun de ceux qui survivent ne songerait à renouveler sa protestation. Quant à ceux qui ont disparu, c'étaient : Meissonier, Gounod, Ch. Garnier, Édouard Pailleron, Gérôme, Bouguereau, Eugène Guillaume, Alexandre Dumas, Coppée, Leconte de Lisle, Sully-Prudhomme, Guy de Maupassant, etc., etc.

La tour n'en sortit pas moins de terre pour monter vers les astres, sous l'œil insatiablement intéressé d'innombrables curieux, et ce ne fut pas un des moindres mérites du constructeur d'avoir achevé son œuvre pour la date fixée. Mais ce n'est pas non plus son grand mérite : le principal est d'avoir réalisé un monument unique au monde, et dont la France a lieu d'être fière, chef-d'œuvre de force et d'audace dans la science de la métallurgie, de la résistance des métaux et de la statique. Seuls, les hommes du métier peuvent s'en rendre un compte précis. Quant au public, il se borne à être émerveillé. Il faut convenir, cependant, que ceux qui placent l'idéal des proportions de l'art dans un tableau de Meissonier ou une statuette de Tanagra, ont le droit d'éprouver une réelle déception.

Ajoutons, à l'adresse des ingrats qui ont tant honni la tour Eiffel au nom du patriotisme, qu'elle rend maintenant les plus grands services à la science militaire comme poste de télégraphie sans fil.

Les colonnes ne sont guère, en réalité, autre chose que des tours, mais de volume moindre et de forme invariablement cylindrique. De tout temps, depuis l'âge des pyramides, les hommes ont aimé à construire ce genre de monuments en élévation, et l'antiquité classique en a laissé d'admirables types. Le moyen âge, cependant, n'éleva pas de colonnes, sans doute de peur d'avoir l'air d'imiter le paganisme.

La plus ancienne colonne qui existe à Paris date du XVI[e] siècle : elle est connue sous le nom de Colonne de Catherine de Médicis, ou de la Halle au Blé, — et plus exactement aujourd'hui de la Bourse de Commerce, — car c'est au flanc oriental de ce monument qu'elle se trouve. (Pl. 38.)

En 1572, la reine Catherine de Médicis, jugeant que le Louvre et les Tuileries ne lui suffisaient pas, avait eu la fantaisie de se faire édifier un troisième palais, égal en magnificence aux deux premiers, à l'ouest des Halles. L'entreprise fut réalisée assez rapidement, et les contemporains s'extasièrent. On admirait notamment une haute colonne en pierre, d'ordre dorique, cannelée et chargée de sculptures délicates, œuvre de Jean Bullant. Un escalier en vis conduisait jusqu'à la plate-forme supérieure, laquelle était surmontée d'un campanile supportant une sphère. C'était, en effet, pour ses observations astrologiques que Catherine avait fait élever cet élégant observatoire.

Au XVII[e] siècle, l'hôtel de la reine devint l'hôtel de Soissons, et il conserva ce nom, même alors que les princes de la maison de Savoie en furent devenus acquéreurs et le laissèrent presque à l'abandon. En 1719, il fut question de le jeter bas pour mettre à sa place les bureaux de la banque de Law. Des plans furent levés à cet effet. L'un d'eux était accompagné de cette note : « Il y a dans cet hostel une colonne qui est un des plus agréables

monuments qui soit à Paris, qu'il fault tâcher de conserver et, en construisant la place, elle peut en faire le centre, ainsy que je l'ay dessigné, et ce faisant, avec des portiques tout autour, on fera la plus belle et la plus agréable place de change qui soit... »

L'architecte qui avait de pareilles vues a droit à des louanges. Ce n'est, cependant, qu'en 1749, que la démolition de l'hôtel de Soissons fut formellement décidée. La colonne fut de nouveau ébranlée sur sa base. Un écrivain bien connu, Bachaumont, s'entretenait avec l'ardeur la plus méritoire pour la sauver, et afin d'en être bien assuré, il l'acheta de ses deniers pour la rétrocéder à la Ville, qui de son côté avait acquis le terrain de l'hôtel en vue d'y construire la Halle au Blé. La colonne demeura donc partie intégrante, quoique extérieure, de ce dernier édifice, et on l'agrémenta d'une fontaine. En 1887, la Halle au Blé disparut pour faire place à la Bourse de Commerce, mais ses murs de fond ayant été conservés, la colonne, qui y adhérait, ne fut nullement inquiétée. Il n'y avait plus à craindre, au reste, à cette date, que l'on osât songer à la renverser.

Moins heureuse que la Colonne de Catherine de Médicis, qui a fièrement assisté à toutes les transformations qui s'accomplissaient à ses pieds, la COLONNE VENDÔME a connu les pires vicissitudes. (Pl. 39.)

Par arrêté du 1er octobre 1803, le Premier Consul avait décidé qu' « il sera élevé à Paris, au centre de la place Vendôme, une colonne à l'instar de celle érigée à Rome en l'honneur de Trajan... Elle supportera la statue pédestre de Charlemagne ».

Il n'en fut plus question pendant trois ans. En 1806, il ne fallut pas beaucoup d'efforts pour obtenir de l'empereur qu'à la statue projetée de Charlemagne fût substituée la sienne propre.



Photo Neurdein.

PLACE ET COLONNE VENDÔME.
(Page 138).



Photo Neurdein.

PLACE DE LA BASTILLE ET COLONNE DE JUILLET.

(Page 141).

En même temps qu'il souscrivait à ce « vœu de la nation et de la classe des Beaux-Arts de l'Institut », Napoléon mettait à la disposition du ministre de l'Intérieur 150 000 livres du bronze fourni par les pièces de canon prises tant sur les Russes que les Autrichiens, pour la construction de la « Colonne d'Austerlitz ».

Le monument s'éleva sous ce nom : il était en pierre de Bagneux et fut revêtu de 425 plaques de bronze ornées de bas-reliefs auxquels s'étaient employés les principaux sculpteurs de l'époque, d'après les dessins du peintre Bergeret. Un escalier tournant fut pratiqué dans le noyau de l'édifice. La statue de l'empereur avait été commandée à Chaudet, membre de l'Institut ; l'artiste représenta Napoléon en César romain, la tête couronnée de lauriers, la main droite reposant sur un glaive, la gauche tenant un globe supportant une Victoire ailée. La première pierre de la colonne avait été posée le 23 septembre 1806 ; l'inauguration eut lieu seulement le 15 août 1810. Si nous nous plaignons aujourd'hui de la lenteur avec laquelle s'achèvent certains travaux, il faut convenir qu'on n'allait pas plus vite, il y a cent ans. En effet, la statue de Chaudet avait été amenée depuis deux ans au pied de la colonne. Les journaux du mois d'août 1808 relatent que cette opération se fit le 20, et ajoutent même, à ce propos, un détail curieux. L'atelier où la fonte s'était effectuée se trouvait dans l'enclos Saint-Laurent. Or, les brasseurs du quartier tinrent à honneur de fournir la cavalerie qui conduirait le chariot place Vendôme. Douze chevaux, des plus vigoureux, furent attelés au véhicule, et chaque brasseur était monté sur un des siens.

Apothéose éphémère ! Le 7 avril 1814, les Alliés étant maîtres de Paris, la Préfecture de Police publiait l'avis suivant, imprimé au *Moniteur* :

PRÉFECTURE DE POLICE

—

AVIS

Place Vendôme.

Le monument élevé sur cette place est sous la sauvegarde de la magnanimité de Sa Majesté l'empereur Alexandre et de ses alliés. La statue qui le surmonte ne pouvait y rester; elle en descend pour faire place à celle de la Paix.

Il n'y eut pas, d'ailleurs, de statue de la Paix, et le sommet de la colonne ne fut décoré que d'un drapeau blanc jusqu'en 1830. Devenu roi, Louis-Philippe, déjà soucieux de prouver que l'évocation de l'épopée napoléonienne ne lui faisait pas peur, décida de rétablir l'image de l'empereur au haut de la colonne. Celle de Chaudet n'existait plus ; son bronze — par une singulière destinée — avait été utilisé pour la fonte du cheval de Henri IV au Pont-Neuf. M. Émile Seurre, l'auteur futur du Louis XII équestre du château de Blois, fut chargé de concevoir un nouveau modèle : il représenta un Napoléon en redingote grise, « le Petit Caporal », bourgeois comme l'époque.

Napoléon III ne fut pas satisfait de cette demi-glorification et, en 1863, il confia au sculpteur Augustin Dumont une reconstitution du Napoléon de Chaudet. La statue de Seurre alla alors décorer le rond-point de Courbevoie, et y resta jusqu'en 1870 où elle fut jetée à l'eau, victime des haines populaires. Repêchée cependant, elle passa au Dépôt des marbres, où on l'oubliait quand, en 1900, elle a été transportée au Musée de l'armée et y est encore.

Celle de Dumont allait connaître un destin tragique au mois de mai 1871. Les souverains alliés, en 1814, n'en avaient voulu

qu'à l'effigie de l'empereur ; la Commune de Paris engloba la colonne tout entière dans son ordre de destruction, comme s'il y avait quelque raison de renier et d'abattre ce témoignage de la vaillance de nos soldats ! L'édifice fut « déboulonné » et jeté bas le 6 mai. Une manifestation de protestation pacifique contre cet acte de vandalisme, quelques heures avant son exécution, dégénéra en bagarre sanglante.

La démolition de la colonne Vendôme n'a pas été, heureusement, une catastrophe irréparable. Son fût de pierre n'avait pas de valeur ; il fut aisé d'en ériger un autre. Bon nombre des plaques de bronze qui constituaient le revêtement furent retrouvées et servirent de modèle pour remplacer celles qui manquaient. La statue même, bien que fortement endommagée par une chute de 43 mètres, put être réparée. Le relèvement du monument, ordonné par une loi du 30 mai 1873, fut dirigé et accompli avec grand talent par M. Alfred Normand, membre de l'Institut. L'œuvre de Dumont était remise en place, le 27 décembre 1875.

C'est au même sculpteur qu'est dû le *Génie de la Liberté*, si bien campé, et qui couronne si allègrement la COLONNE DE JUILLET, place de la Bastille. (Pl. 40.) Depuis le lendemain du 14 juillet 1789, l'emplacement de la forteresse attendait un motif de décoration. Napoléon Ier avait imaginé, comme on sait, un éléphant gigantesque occupant le centre d'un vaste bassin qui aurait été accompagné de nombreuses statues. Le modèle en plâtre de l'éléphant fut exécuté par le sculpteur Bridan, en 1812, et il demeura dans un coin de la place jusqu'à ce que le bassin fût achevé. Celui-ci l'était, ou à peu près, en 1820, mais les choses en restaient là depuis dix ans, quand une loi du 10 décembre 1830 ordonna « qu'un monument serait élevé sur la place de l'ancienne Bastille, en l'honneur des citoyens morts dans les jour-

nées des 27, 28 et 29 juillet 1830 ». La première pierre en fut posée par le roi lui-même, le 27 juillet 1831 : le projet adopté alors était celui d'un obélisque, sur les quatre faces duquel seraient figurés en bas-reliefs : la prise de la Bastille, la prise de l'Hôtel de Ville, le combat devant le Louvre, le serment du roi constitutionnel.

L'architecte Alavoine, déjà chargé, depuis vingt ans, de la direction des travaux de l'éléphant et du bassin, fit renoncer à cette idée d'obélisque, et adopter celle d'une colonne de bronze sur le fût de laquelle seraient inscrits les noms des citoyens morts pendant les journées de Juillet. Il n'y eut plus place, dès lors, pour le moindre souvenir de la Bastille même. A la mort d'Alavoine, en 1834, son collaborateur Duc continua et termina l'entreprise. L'inauguration en eut lieu, avec un enthousiasme immense, le 28 juillet 1840. Détail curieux et qui intéresse en même temps une autre branche de l'art : c'est l'illustre compositeur Berlioz qui avait été chargé d'écrire une symphonie funèbre ou militaire, devant être entendue pendant la cérémonie. Il l'écrivit avec son ordinaire génie, groupa deux cents exécutants, et donna, d'abord, une répétition générale où il fut fort applaudi. Mais le surlendemain, lors de l'exécution en plein air, le tumulte et l'indifférence de la foule, les bruits de la rue firent que personne ne l'écouta ni ne l'entendit : « Il n'en surnagea pas une miette », écrivait-il plus tard avec amertume.

La construction de la Colonne de Juillet a coûté au total 1 303 000 francs. Son poids est de 183 378 kilogrammes ; sa hauteur, de $50^{m},50$.

CHAPITRE IV

PORTES ET ARCS TRIOMPHAUX. — BARRIÈRES

Porte Saint-Denis. — Porte Saint-Martin. — Arc de triomphe du Carrousel. — Arc de triomphe de l'Étoile. — Barrières de l'enceinte des Fermiers-Généraux ; l'œuvre de Ledoux : rotonde du Parc Monceau, barrière de la Villette, barrière du Trône, barrière d'Enfer.

Il serait vain maintenant de déplorer la disparition des anciennes portes d'enceinte; dès le règne de Louis XIV, elles avaient toutes été abattues comme inutiles et gênantes pour la circulation. C'étaient pourtant des monuments d'une architecture remarquable, dont le caractère défensif n'excluait ni la majesté ni même l'élégance. Au surplus, elles étaient œuvres royales, et par suite, construites comme telles. Sur la rive gauche, les portes datant de Philippe-Auguste étaient constituées par deux grosses tours rondes réunies par un mur dans lequel s'ouvrait une baie ogivale, offrant le passage quand la herse était relevée; en avant, un pont-levis, suivi d'un pont dormant en pierre, jeté sur le fossé. Sur la rive droite, au contraire, les bâtiments appartenant à l'enceinte de Charles V étaient de forme carrée, flanqués de tourelles rondes en échauguette, et, avec le même appareil de ponts, offraient un développement plus imposant. Lorsque, sous Louis XIII, cette enceinte fut reculée à l'Ouest jusqu'à hauteur de la rue Royale, deux portes tout à fait monumentales furent élevées, la porte Saint-

Honoré, troisième du nom, et sur le quai, la porte de la Conférence, par l'architecte Pidou. Pas une pierre n'est restée debout de tous ces édifices dont un seul subsistant serait pour la Ville d'un intérêt infiniment précieux. Combien sont fières aujourd'hui Bordeaux, Dijon, Vendôme, Chartres, et bien d'autres, d'en avoir pu conserver quelques-uns !

Porte Saint-Denis. (Pl. 42.) — En 1671, les victoires de Louis XIV dans les Flandres et en Hollande donnèrent au prévôt des marchands, Le Pelletier, et aux échevins l'idée d'ériger en hommage à sa gloire — Ludovico Magno — un arc de triomphe digne du héros. Ils décidèrent de remplacer par ce monument, dont le genre était jusque-là inconnu dans la capitale, l'ancienne porte Saint-Denis, du xive siècle, qui s'élevait un peu en deçà, vers le point où la rue d'Aboukir rencontre la rue Saint-Denis.

François Blondel, architecte, mais aussi maréchal de camp et diplomate, fut chargé de dessiner les plans ; n'était-ce pas un médecin, Ch. Perrault, qui avait conçu ceux de la Colonnade du Louvre ? Les modèles ne manquaient pas, et Blondel ne se fit pas faute de s'en inspirer. Lui-même le déclare, dans son *Cours d'architecture*. Il ajoute qu'il a voulu que la décoration sculpturale reproduisît en partie celle « de la Colonne Trajane, des obélisques qui ont été transférés d'Égypte en la ville de Rome, et de ce qui reste de la colonne rostrale que l'on voit encore au Capitole ». Girardon, et après lui Michel Anguier, exécutèrent les sculptures qui recouvrent l'entablement, et quatre pyramides accolées en relief à chaque face des jambages de l'édifice. L'ensemble est incontestablement une belle œuvre ; ce qui, à nos yeux, en dépare un peu la majesté, ce sont les petits portillons à baie carrée pratiqués pour le passage des piétons à la base des pieds-droits ; leur étriquement les met hors de toute proportion avec la grandeur et la forme de l'arc. La dépense acquit-



Photo Le Deley

ARC DE TRIOMPHE DU CARROUSEL.

(Page 145).

Pl. 42.



Photo Le Deley.

PORTE SAINT-DENIS.

(Page 144).



Photo Neurdein.

PORTE SAINT-MARTIN

(Page 145).

tée par le budget municipal dépassa, paraît-il, 500 000 livres.

Porte Saint-Martin. (Pl. 42.) — Trois ans plus tard, en 1674, Pierre Bullet, architecte des bâtiments du roi, fut chargé par le corps de ville d'ériger dans l'alignement de la porte Saint-Denis et dans l'axe de la rue Saint-Martin, un second arc de triomphe, toujours en l'honneur du roi, pour commémorer ses nouvelles victoires en Franche-Comté, la prise de Besançon et la défaite de la triple alliance. Nous avouons préférer l'œuvre de Bullet à celle de Blondel. Moins surchargée de sculptures, d'un style plus sobre, la Porte Saint-Martin correspond mieux que sa voisine au but voulu, qui était, en somme, de doter la capitale d'entrées monumentales. L'édifice se compose d'un massif de maçonnerie percé de trois ouvertures en plein cintre, celle du milieu étant de beaucoup plus élevée. L'espace compris entre le cintre de l'arcade centrale et les pieds-droits, au-dessous de l'entablement, formé de consoles d'un heureux effet, est occupé par des bas-reliefs représentant les événements historiques qui ont donné lieu à l'érection du monument. Ils sont dus au ciseau de Marsy, Desjardins, le Hongre et Legros. Un attique un peu trop simple couronne le tout. Les proportions adoptées par Bullet étaient rigoureuses : la Porte Saint-Martin a une hauteur de 18 mètres, égale à celle de sa largeur.

Deux autres portes triomphales existaient, en outre, à Paris : la Porte Saint-Bernard, sur le quai du même nom, construite par Blondel, et la Porte Saint-Antoine, qui datait de Henri II et que Blondel eut à restaurer en 1674. Ni l'une ni l'autre n'attendit la Révolution pour disparaître. Les estampes qui les ont reproduites montrent combien ces démolitions furent anti-artistiques et inconcevables.

L'Arc de triomphe du Carrousel est un des plus jolis monuments de Paris. (Pl. 41.) Nous disons *joli*, et non pas *beau*, car

ce qui fait son charme, c'est l'exquise harmonie de ses formes, l'élégance de son galbe, la sobriété de sa décoration. On aimerait à penser qu'il fut la conception originale d'un artiste français, parisien... Malheureusement non : il n'est que la réplique, légèrement réduite, de l'arc célèbre de Constantin à Rome, réplique fort habilement exécutée d'ailleurs par Percier et Fontaine, auxquels Napoléon avait commandé cette œuvre en 1806. Il s'agissait de donner à la façade du palais des Tuileries sur le Carrousel une sorte de propylée solennel.

Les travaux durèrent environ deux ans. Plusieurs sculpteurs de talent : Ramey, Deseine, Cartelier, Clodion, Espercieux, sculptèrent pour les faces du monument des bas-reliefs représentant les faits glorieux des débuts de l'Empire; Lemot cisela pour la plate-forme un quadrige devant lequel furent disposés les fameux chevaux de Venise, qui provenaient du temple du Soleil à Corinthe.

Ce trophée de nos victoires en Italie ornait déjà l'entrée des Tuileries. Un journal de l'époque nous donne la date exacte, 25 avril 1807, à laquelle on les hissa sur l'arc. Ils devaient y rester huit ans. En 1815, les Alliés les revendiquèrent, et Venise rentra en possession de cette précieuse œuvre d'art qui lui appartenait depuis le ve siècle.

En 1828, Bosio sculpta, pour la remplacer, un nouveau quadrige, où se dresse une statue de femme, — qui figurait la Restauration, — et auquel sont attelés deux chevaux conduits par une Paix ailée.

Entre l'Arc du Carrousel et l'ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE, il y a la différence que nous venons de spécifier entre le joli et le beau, — l'on peut même dire le magnifique. L'admirable majesté de celui-ci a pour conséquence d'amoindrir et de rapetisser un peu les grâces de celui-là. (Pl. 43.)



Photo Marmuse.

PLACE ET ARC DE TRIOMPHE DE L'ÉTOILE.

(Page 146).



Photo des Monuments Historiques.

ROTONDE DE LA VILLETTE.

(Page 152).



Photo Neurdein.

ROTONDE DU PARC MONCEAU.

(Page 151).

Dès avant la Révolution, on se préoccupait de donner une perspective monumentale au palais des Tuileries et aux Champs-Élysées. Il s'en fallut de peu qu'un ingénieur, nommé Ribart, pourvu d'une imagination dangereusement fertile, ne fît réussir son projet d'un éléphant colossal à ériger au centre de la butte de l'Étoile. On voit donc que Napoléon n'innovait pas lorsqu'il ordonna une décoration semblable pour la place de la Bastille. L'éléphant de Ribart était conçu de telle façon que son corps contenait une salle de bal, une salle de jeu, une salle à manger, etc. Cette burlesque invention fut heureusement écartée.

En 1798, François de Neufchâteau, ministre de l'Intérieur, mettait au concours un projet d'embellissements des Champs-Élysées et de l'Étoile. Les faiseurs de plans abondèrent, mais aucun ne fut agréé.

Par décret du 18 février 1806, l'empereur décida qu'il serait érigé à Paris un Arc de triomphe à la gloire des armées françaises. Le décret ne déterminait pas l'emplacement, et, chose singulière, il y eut beaucoup de tâtonnements : les uns proposaient l'entrée des boulevards, du côté de la rue Saint-Antoine ; d'autres, la tête du pont de la Concorde, rive droite ; d'autres encore, la gare de l'Arsenal. Enfin le ministre Champagny émit l'idée que le sommet de la butte de l'Étoile se prêterait fort bien à une construction de ce genre ; il semble que cela aurait dû être la première pensée, car c'était la plus simple.

L'architecte Chalgrin fut chargé de dessiner le plan du monument projeté. Il était alors âgé de soixante-sept ans, et se recommandait par un passé de brillants travaux : l'église Saint-Philippe du Roule, la tour nord de l'église Saint-Sulpice, le grand escalier du palais du Luxembourg, le théâtre de l'Odéon, etc. L'Arc de l'Étoile reste son meilleur titre de gloire, puisque c'est un chef-d'œuvre.

La première pierre en fut posée le 15 août 1806. De grandes difficultés se rencontrèrent dans l'établissement des fondations, le sous-sol étant calcaire. L'édifice sortait à peine de terre en 1810, et c'est sous une maquette de charpente, de toiles peintes et de tentures que passa triomphalement la voiture du sacre qui conduisait Napoléon et la nouvelle impératrice Marie-Louise, du palais de Saint-Cloud, où venait d'avoir lieu le mariage civil, à la chapelle des Tuileries, où allait se célébrer le mariage religieux.

L'année suivante, Chalgrin mourait. Il eut pour successeur l'architecte Goust, assisté d'une commission composée de Fontaine, Labarre, de Gisors et Debret. Puis, vinrent les désastres de 1814. Le chantier demeura abandonné jusqu'en 1823, date à laquelle Goust fut invité à reprendre la direction des travaux. Il la céda en 1832 à son confrère Abel Blouet, qui eut au moins le mérite d'activer l'œuvre entreprise depuis trente ans. L'inauguration eut lieu le 29 juillet 1836.

L'Arc de l'Étoile, par lui-même, et fût-il tout nu, serait déjà un admirable monument d'architecture; mais il est en outre revêtu de sculptures, dont plusieurs de grand mérite, qui ajoutent singulièrement encore à sa valeur. Ce sont d'abord les quatre bas-reliefs qui décorent les faces de chacun des massifs : du côté des Champs-Élysées, à droite, *le Départ des Volontaires de* 1792, par Rude, qui est le plus célèbre, parce qu'il est le mieux traité, avec le souffle du génie ; à gauche, *le Triomphe de l'Empereur* (1810), par Cortot ; du côté de l'avenue de la Grande-Armée : *la Résistance* (1814), et *la Paix* (1815), dus tous deux au ciseau d'Antoine Etex.

Les quatre faces du monument sont, de plus, ornées de remarquables bas-reliefs placés entre la première corniche et l'entablement. Ce sont : du côté des Champs-Élysées, à droite,

les Funérailles de Marceau, par Lemaire; à gauche, *la Bataille d'Aboukir*, par Seurre; du côté de l'avenue de la Grande-Armée, à droite, *le Passage du pont d'Arcole*, par Feuchère; à gauche, *la Prise d'Alexandrie*, par Chaponnière; du côté de l'avenue Kléber, *la Bataille de Jemmapes*, par Marochetti; du côté de l'avenue de Wagram, *la Bataille d'Austerlitz*, par Gœther.

La frise de l'entablement est décorée dans tout son pourtour d'un bas-relief continu, représentant, du côté de Paris, *le Départ des armées*, et du côté de Neuilly, le *Retour des armées*. Rude, Seurre, Brun, Jacquot, Laitié, Caillouette ont collaboré à cette gigantesque composition, dont l'idée était due à Blouet.

Enfin, les murailles intérieures sont chargées de noms de généraux français, au nombre de 652, et de victoires remportées par les armes françaises, de Valmy (1792) à Lutzen (1813).

L'Arc de l'Étoile se compose de quatre massifs de maçonnerie, de dimensions égales, couronnés par un entablement et un attique. La partie centrale, évidée, forme un grand arc que pénètre à angle droit un arc moins élevé, d'où quatre ouvertures de hauteur inégale. Le monument est rigoureusement orienté sur ses faces principales, de l'Est à l'Ouest. Sa hauteur est de 49^{m},546; sa largeur de 44^{m},820, son épaisseur de 22^{m},210.

L'*Inventaire général des Richesses d'art de la France* donne, mais sans justification de source, l'état suivant des dépenses qu'a entraînées sa construction :

Sous l'Empire.	3 182 055 fr. 02
Sous la Restauration.	2 791 528 » 95
Sous Louis-Philippe.	3 329 923 » 82
TOTAL.	9 303 507 fr. 79

Le mouvement très accentué qui, sous Louis XVI, se manifesta en faveur de la rénovation de l'art dans toutes ses branches, — une sorte de réelle Renaissance, influa principalement sur l'architecture, et nous a valu des constructions d'un goût véritablement exquis.

Lorsque fut décidée, en 1783, la construction d'une nouvelle clôture de Paris, aux frais de la Ferme générale, il fallut tout naturellement se préoccuper du choix d'un architecte qui édifierait les bâtiments de perception de l'octroi. C'est Ledoux qui fut investi de cette entreprise importante : il y avait environ quarante-quatre pavillons à construire, dont plusieurs doubles. Ledoux, né en 1736, avait donné de multiples preuves de son talent comme architecte de constructions privées; on lui devait ce bijou d'architecture qu'est le pavillon de Mme du Barry à Louveciennes, l'hôtel Thélusson, l'hôtel d'Uzès, la maison de la rue Chantereine qu'habitaient Bonaparte et Joséphine au jour du 18 brumaire, etc.

Chargé des barrières de Paris, il dut éprouver quelque embarras. Son goût le portait vers l'élégance; or, il sentait bien que pour abriter des employés d'octroi, les bâtiments à élever n'exigeaient pas cette qualité. Il s'efforça de tout concilier, en associant l'art antique au style administratif dont ses constructions devaient porter l'empreinte, et s'ingénia, — labeur méritoire, — à ce qu'aucune d'elles ne fût pareille aux autres.

Il a été de mode de se moquer des barrières de Ledoux. Alfred Delvau, qui leur a consacré — à elles et à l'histoire des quartiers environnants — un volume plus agréable que documenté, n'hésite pas à dire que ce sont « des monuments remarquables par leur laideur, par leur architecture ampoulée, gauche et pédante, que de faux hommes de goût avaient osé comparer aux célèbres propylées de l'Acropole d'Athènes ». Ce jugement

est des plus injustes et notre époque a eu le bon goût de le reviser. Les constructions de Ledoux étaient devenues inutiles lors de l'extension de 1860 ; la plupart disparurent successivement, mais il en a subsisté quatre, que les antiquaires parisiens ont mises sous leur protection. Il y a quelques années, la Commission du Vieux-Paris a obtenu leur classement comme monuments historiques ; on n'a plus à craindre pour elles.

La plus originale est la Rotonde du Parc Monceau, que l'on nommait aussi Rotonde de Chartres. (Pl. 44.) La ligne de l'enceinte des Fermiers généraux longeait le beau parc que le duc de Chartres, — plus tard duc d'Orléans, Philippe-Égalité, — s'était fait dessiner par Carmontelle en ce quartier alors si lointain. Ledoux eut à traiter avec des égards spéciaux le domaine d'un cousin du roi. Le long du parc Monceau, le mur fit place à un saut de loup, et il y eut à construire un pavillon à peu près au milieu, pour servir de poste d'observation sur le chemin de ronde, plutôt que de barrière, car il n'y eut jamais là d'accès ou d'issue entre la ville et la campagne. Le duc fit les frais de la moitié de la construction, à condition qu'il se réserverait au premier étage la jouissance d'un salon circulaire, l'étage inférieur étant réservé aux agents de la Ferme. Ledoux a été réellement bien inspiré en dessinant cette rotonde, surmontée d'un dôme. On y retrouve son souci dominant de corriger la force un peu massive par la grâce. Après la suppression de l'enceinte en 1860, la Ville de Paris encadra habilement l'édifice entre deux belles grilles du parc, et le donna comme perspective à plusieurs rues nouvellement percées. Il sert, depuis lors, de poste aux gardiens de la promenade, et sans doute, bien peu de personnes savent exactement son origine et sa destination première.

La Barrière de la Villette a dû sa sauvegarde à ce que ses bâtiments, lorsqu'ils devinrent disponibles en 1860, furent

occupés par les bureaux de la Compagnie des Entrepôts et Magasins généraux de Paris, dont les docks immenses s'étendent le long du canal. (Pl. 44.) Ici encore, Ledoux se mit en frais d'imagination et de luxe. Le bassin de la Villette n'existait pas encore; mais il s'agissait de réunir dans un seul ensemble de constructions les pavillons de perception commandant l'entrée des deux routes de Flandre et d'Allemagne, lesquelles en ce point se rencontrent en formant un angle presque aigu. A cet effet, il éleva entre ces deux bâtiments, pour leur servir de trait d'union, une haute rotonde entourée d'une colonnade, qui a bien plutôt l'air d'un temple grec ou sicilien que d'un bureau d'octroi. Malheureusement, l'impitoyable tracé du chemin de fer Métropolitain, établi là en viaduc, a très fâcheusement masqué ce monument qui a une véritable grandeur. Tout le monde sait que l'éminent peintre Édouard Detaille en a fait le motif principal de la belle composition qui décore un des salons de l'Hôtel de Ville : la réception des troupes de la Grande Armée par le Corps municipal en novembre 1807.

La Barrière du Trône (il faut bien lui laisser ici son nom historique) fut construite en 1788. (Pl. 45.) Deux pavillons d'octroi s'y font face de chaque côté du cours de Vincennes. Ils sont de forme carrée, et conçus suivant la méthode chère à Ledoux : de la lourdeur dans l'ensemble, de la finesse dans les détails. L'entablement est, en effet, pourvu, sur la façade, de bas-reliefs délicats représentant des scènes antiques. En avant, Ledoux éleva deux hautes colonnes, pour donner un caractère plus monumental à l'une des plus importantes entrées de la capitale. C'est en 1843 seulement que la Ville commanda aux sculpteurs Etex et Dumont les deux statues de bronze représentant Philippe-Auguste et saint Louis, qui furent installées au sommet des colonnes. Elles ne sont donc pas « en pierre », comme le disait une chanson qui



Photo Atget.

BARRIÈRE D'ENFER.

(Page 153).



Photo Le Deley.

PORTES ET COLONNES DE LA PLACE DE LA NATION.

(Page 152).

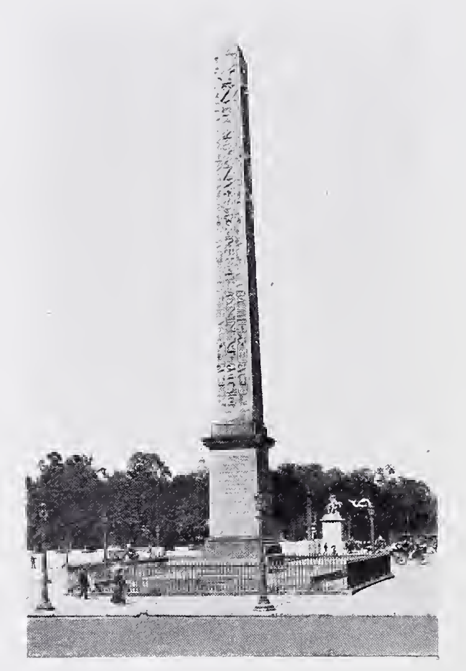


Photo Neurdein.

OBÉLISQUE DE LA PLACE DE LA CONCORDE.

(Page 154).



Photo Neurdein.

OBÉLISQUE D'AUTEUIL.

(Page 156).

eut grand succès il y a trente ans. La base des colonnes, au-dessus des socles, est, en outre, décorée de figures allégoriques : *la Justice* et *l'Abondance*, par Simart ; *la Victoire* et *la Paix*, par A. Desbœufs.

La Barrière d'Enfer est la quatrième et dernière subsistante de l'œuvre de Ledoux. (Pl. 45.) Ses deux pavillons, bordant chaque côté de l'avenue d'Orléans, à son origine sur la place Denfert-Rochereau, se composent chacun d'une façade formée d'un péristyle de lourdes arcades en plein cintre avec colonnes engagées et chaînes de pierre en bossage ; voilà pour le style administratif. A l'entablement, une suite de gracieuses sculptures en bas-relief, voilà pour l'art. Les fenêtres des façades latérales ont été modernisées pour les besoins des services municipaux qui occupent ces deux monuments.

CHAPITRE V

OBÉLISQUES

Obélisque de Louqsor. — Obélisque d'Aguesseau à Auteuil.
La mire de Montmartre.

En l'an 1831, Mehemet-Ali, vice-roi d'Égypte, avait fait don au roi des Français d'un bel obélisque qui ornait le palais de Louqsor, dans la Haute-Égypte. (Pl. 46.) Ce contemporain des Pharaons datait pour le moins du règne de Rhamsès III, qui correspond à l'année 1560 avant Jésus-Christ. Mais en faisant ce cadeau magnifique à Louis-Philippe, le vice-roi, familier sans doute avec l'ironie, lui avait dit : « Venez le chercher ». On le prit au mot. Un vaisseau, construit spécialement, partit de Toulon, cinglant vers Alexandrie, et remonta le Nil jusqu'à Louqsor. Il avait à son bord M. Lebas, ingénieur de la marine, chargé de diriger la triple opération de l'embarquement, du débarquement et de la mise en place du précieux monolithe. Chargé de son fardeau, le bâtiment revint par Gibraltar, l'Océan, et la Manche jusqu'au Havre, d'où la Seine l'amena au pied de la place de la Concorde, le 23 décembre 1833. Près de trois années furent ensuite employées à l'établissement des substructions du piédestal et à la construction des appareils très compliqués grâce auxquels la position verticale serait rendue au survivant de l'époque de Rhamsès III. A mesure que ces travaux avançaient, la curiosité des Parisiens augmentait et se passionnait, se manifes-

tant par des attroupements énormes sur la place de la Concorde, devant les gigantesques échafaudages. Il faut bien le dire, on tremblait que Lebas n'échouât dans sa manœuvre.

Elle eut lieu enfin, le 25 octobre 1836, et réussit admirablement. Laissons la parole au *Journal des Débats* :

Aujourd'hui, l'érection de l'obélisque a eu lieu en présence d'une foule innombrable. A onze heures un quart, les artilleurs qui devaient mettre les cabestans en mouvement étaient à leur poste. A onze heures et demie, l'opération a commencé. En quelques minutes, l'obélisque a été enlevé du *ber* ou train sur lequel il avait gravi le plan-incliné en maçonnerie depuis la rivière jusqu'au piédestal, et n'a plus porté que sur les câbles ou haubans enroulés autour de son sommet, et sur le piédestal où reposait une des arêtes de sa base. A cet instant, un craquement s'est fait entendre. Aussitôt, des étais ont été placés sous l'obélisque, et M. Lebas a visité une à une toutes les pièces de l'appareil. Il s'est assuré qu'aucune n'avait éclaté et que tout était parfaitement solide...

A trois heures un quart, tout était terminé...

Le roi et la famille royale ont assisté à cet imposant spectacle, d'un des balcons de l'Hôtel de la Marine.

Une boîte en cèdre a été placée sous l'obélisque. Elle contenait, suivant l'usage, des monnaies d'or et d'argent ayant cours, plus deux médailles à l'effigie de Louis-Philippe et portant cette inscription :

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS-PHILIPPE Ier, ROI DES FRANÇAIS, M. DE GASPARIN ÉTANT MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, L'OBÉLISQUE DE LOUQSOR A ÉTÉ ÉLEVÉ SUR SON PIÉDESTAL, LE 25 OCTOBRE 1836, PAR LES SOINS DE M. LEBAS, INGÉNIEUR DE LA MARINE.

Ce soir, l'obélisque est illuminé et une foule nombreuse couvre encore la place de la Concorde.

Moins solennel, moins connu aussi, et ne pouvant d'ailleurs rivaliser ni par l'âge, ni à aucun titre avec celui de Louqsor, l'OBÉLISQUE DE D'AGUESSEAU donne à la place d'Auteuil, devant l'église, à l'intersection des rues d'Auteuil, Théophile-Gautier et Chardon-Lagache, là où s'élevait jadis la maison de cam-

pagne de Molière, une allure provinciale qui cadre bien avec les souvenirs de ce vieux et coquet village. (Pl. 46.) A vrai dire, c'est plutôt une pyramide qu'un obélisque, mais une pyramide modeste, qui n'a qu'une dizaine de mètres de hauteur et se surmonte d'une vieille croix de fer, très rouillée. On l'avait élevée sur le tombeau de l'illustre chancelier d'Aguesseau, mort en 1751, et ce tombeau était situé dans le cimetière paroissial dont la place d'Auteuil occupe aujourd'hui le sol.

En 1793, des fanatiques renversèrent l'obélisque, sans doute à cause de la croix qui l'accompagnait, et le pauvre monument resta gisant sur le sol pendant plus de sept ans. M. Benoît, maire d'Auteuil, le fit relever avec solennité, le 21 décembre 1800; le cimetière venait d'être transféré « dans la plaine », là où il est encore aujourd'hui, près de la rue Michel-Ange, et une place, la place d'Aguesseau (elle garda ce nom jusqu'en 1867) avait été formée en face de l'église qui a précédé celle qui existe aujourd'hui. La cérémonie d'inauguration de la place et du relèvement de la pyramide de d'Aguesseau fut un jour de fête. Le procès-verbal nous en a été conservé. Sur les faces de la pyramide, entourée d'une grille de fer « pour la préserver de nouvelles atteintes », on rétablit le texte des inscriptions anciennes et on y ajouta cette phrase lapidaire extraite d'un Éloge du chancelier, prononcé naguère par l'académicien Thomas : « LA NATURE NE FAIT QUE DE PRÊTER LES GRANDS HOMMES A LA TERRE. ILS S'ÉLÈVENT, BRILLENT, DISPARAISSENT. LEUR EXEMPLE ET LEURS OUVRAGES RESTENT.

Une mention est due au très modeste obélisque dit Mire de Montmartre ou Mire du Nord, haut de trois mètres à peine, qui fut élevé, en 1736, au sommet de la butte Montmartre, dans l'axe de la méridienne Karée par Cassini. On le découvre, non sans peine, enclos de grilles, au fond d'une cour qui ouvre sur la rue Gérardon, n° 1 (porte n° 7). Il est, d'ailleurs classé.



FONTAINE DES INNOCENTS.

(Page 157).



Photo Atget.

FONTAINE MAUBUÉE, RUE SAINT-MARTIN.

(Page 157).

Photo M. Vernet.

UNE FONTAINE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN.

(Page 164).

CHAPITRE VI

FONTAINES PUBLIQUES

Fontaine Maubuée. — Fontaine des Innocents. — Fontaine de la rue de Grenelle. — Fontaine de l'Arbre-Sec. — Fontaine du Palmier. — Fontaine de l'Égyptienne. — Fontaine de Mars. — Fontaine du marché Saint-Germain. — Fontaine Gaillon. — Fontaine Saint-Georges. — Fontaine Molière. — Fontaines du faubourg Saint-Martin. — Fontaine Saint-Michel. — Fontaines Wallace. — Fontaines Dejean.

Si elle n'avait pas été refaite en 1734, et par surcroît affreusement badigeonnée à notre époque, la Fontaine Maubuée, à l'angle de la rue de ce nom et de la rue Saint-Martin, serait la doyenne des fontaines parisiennes. On en trouve des mentions au milieu du xive siècle; elle donna alors son nom à la rue, et ce nom n'était pas une recommandation pour elle, car il signifie : mauvaise buée, mauvaise lessive. (Pl. 48.)

Actuellement, c'est la Fontaine des Innocents qui est la plus ancienne parmi les très nombreux monuments de ce genre conservés à Paris ; c'est aussi l'une des plus remarquables. (Pl. 47.) Elle est due à la collaboration de deux artistes éminents du xvie siècle : Pierre Lescot, pour le dessin architectural, Jean Goujon pour les sculptures. A cette époque, elle était adossée à l'église des Saints-Innocents, en retour de la rue Saint-Denis sur la rue aux Fers (aujourd'hui rue Berger). Elle se composait donc de trois faces seulement. En 1786, le cimetière des Innocents fut supprimé et remplacé par un marché. Trois ans plus tard, l'église

fut également condamnée à la démolition. Heureusement, on tint à conserver la fontaine. Une gazette manuscrite citée par Hatin (*Histoire de la Presse*, IV, 45) s'exprime ainsi : « Enfin, la belle fontaine des Innocents, chef-d'œuvre de sculpture du célèbre Jean Goujon, vient d'être placée, sous la direction de M. Pajou, au milieu du grand et magnifique marché qui a remplacé le cimetière de cette paroisse supprimée. » A cet effet, la fontaine fut pourvue d'une quatrième face, que Pajou orna de sculptures représentant trois nymphes. Le marché, plus tard, fut transformé en square, sous Napoléon III, et la fontaine des Innocents, en en devenant le centre, s'y trouve tout à fait en valeur.

Le XVIIe siècle n'a doté Paris que d'un petit nombre de fontaines, peu dignes d'intérêt. Il faut arriver à l'année 1739 pour rencontrer une œuvre tout à fait remarbuable, la FONTAINE DE LA RUE DE GRENELLE. (Pl. 49.)

Elle fut commandée au célèbre artiste Bouchardon, par Turgot, prévôt des marchands. Les terrains nécessaires furent achetés en cette même année 1739, et Bouchardon se mit à l'œuvre. Le motif principal de sa composition consiste en trois statues d'une rare noblesse : la Ville de Paris, assise à l'avant d'un navire, et ayant à ses côtés la Seine et la Marne. De très gracieux bas-reliefs complètent ce groupe. Quand l'ensemble fut terminé et prêt à mettre en place, le sculpteur se rendit compte que le peu de largeur de la rue de Grenelle ne lui donnait pas le recul nécessaire. Aussi, eut-il l'heureuse idée de pratiquer en arrière de l'alignement une sorte de niche demi-circulaire, — entre les maisons actuellement numérotées 57 et 59, — ce qui donne à la fontaine un aspect plus monumental encore. C'est certainement un des beaux édifices de l'architecture civile du XVIIIe siècle.



Photo Atget.

FONTAINE BOUCHARDON, RUE DE GRENELLE.

(Page 158).



Photo des Monuments Historiques.

FONTAINE DE LA CROIX DU TRAHOIR,

RUE DE L'ARBRE-SEC.

(Page 159).

Photo Le Deley.

FONTAINE DU PALMIER,

PLACE DU CHATELET.

(Page

La Fontaine de l'Arbre-Sec, sise à l'angle de la rue de ce nom et de la rue Saint-Honoré, a succédé, au XVIIIe siècle, à une fontaine datant de François Ier. Il y avait en ce lieu, dès le temps de saint Louis, un carrefour très fréquenté et assez vaste, — plus qu'il ne l'est aujourd'hui, — qu'on appelait le Trahoir ou le Tiroir, dénominations sur le sens desquelles on n'est pas fixé. Une croix s'y érigeait. A la croix, François Ier fit ajouter, au milieu du carrefour, une fontaine, dont les marchands ambulants envahissaient les degrés. Cela finit par gêner beaucoup la circulation. François Miron, l'éminent prévôt des marchands, fit abattre la fontaine en 1606, ou plutôt, il la remplaça par un pavillon formant l'angle sud-ouest des deux rues, et que vint alimenter l'eau d'Arcueil. La croix du Trahoir surmonta cette construction. (Pl. 50.)

Tout s'écroulait au commencement du règne de Louis XVI. On fit appel à Soufflot, qui édifia le petit monument actuel, à deux étages avec pilastres en bossage, entablement dorique et couronnement d'une balustrade à jour. A la façade qui regarde la rue Saint-Honoré, Boizot cisela une nymphe « entourée de roseaux et tenant sur son épaule une urne inclinée ». La fontaine proprement dite, sur la rue de l'Arbre-Sec, n'a que la décoration fort simple d'un mascaron de bronze par où coule l'eau. Au-dessus, une inscription latine, récemment ravivée, consacre les circonstances de la reconstruction.

Napoléon Ier dota Paris de nombreuses fontaines, dont quelques-unes au moins ont été traitées avec un souci artistique plus ou moins heureux, mais cependant très réel, les unes simplement décoratives, les autres ayant le caractère utilitaire qui convient à des édifices de ce genre.

Pour combler tant bien que mal le vide laissé par la démolition du Châtelet en 1803, l'empereur décidait, en 1806, la con-

struction d'une fontaine monumentale destinée à glorifier les victoires d'Italie et d'Égypte. Bralle en dessina les plans et Boizot en fit les sculptures. Du centre d'un bassin sans luxe émergeait une haute colonne, semblant faite de feuilles de palmier, et surmontée d'une statue de la Victoire, en bronze doré, d'où les deux noms par lesquels on désigne le monument : FONTAINE DU PALMIER ou FONTAINE DE LA VICTOIRE. Sur le fût de la colonne, à intervalles égaux, cinq bagues reçurent les noms, gravés en or, des principales victoires de nos troupes, dans les dernières années du XVIIIe siècle. (Pl. 50.)

A la suite des grands travaux de voirie du second Empire, qui remanièrent complètement l'aspect de la place du Châtelet, l'esthétique commanda de mettre la fontaine dans l'axe du Pont au Change et du boulevard du Palais. Il s'agissait d'un déplacement de 12^m,40. L'opération se fit très facilement, grâce à des treuils, le 21 avril 1858; au dire d'un témoin oculaire (Alfred Bonnardot), elle ne dura que dix-huit minutes. Malgré le peu de distance entre les deux emplacements, une différence sensible de niveau existait : 3^m,50. Elle fut rachetée par la construction d'un soubassement sur lequel fut placée la colonne, au centre de trois bassins superposés. Chacune des quatre faces du soubassement fut décorée, par le sculpteur Jacquemart, d'un sphynx dont la placide figure n'aurait jamais intimidé Œdipe. Ces sphynx vomissaient de l'eau dans le bassin inférieur; mais depuis plusieurs années, la fontaine demeure à sec, l'opinion publique attribuant aux eaux stagnantes la multiplicité des moustiques et la propagation des pires microbes.

De la même année, 1806, date la FONTAINE DE L'ÉGYPTIENNE, adossée, rue de Sèvres, au mur de l'hôpital Laënnec. Bralle, qui en fut l'architecte, avait certainement voulu rappeler à l'empereur des souvenirs d'Égypte. (Pl. 51.) La construction représente, en

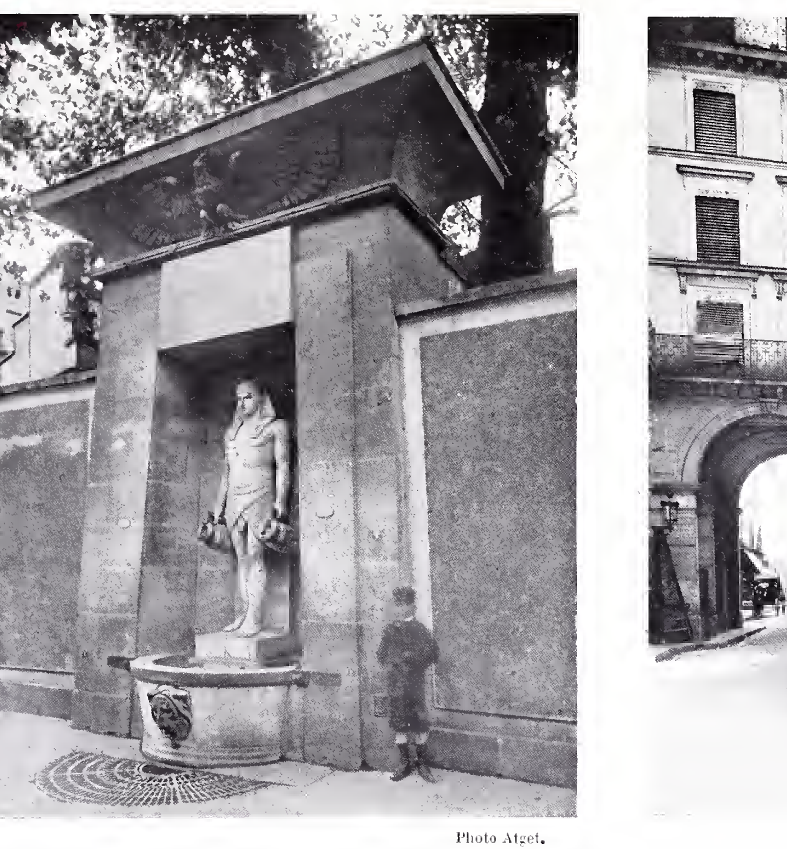


Photo Atget.

FONTAINE DE L'ÉGYPTIENNE, RUE DE SÈVRES.

(Page 160).

Photo Atget.

FONTAINE DE MARS, RUE SAINT-DOMINIQUE.

(Page 161).



Photo Marmuse.

FONTAINE GAILLON, RUE GAILLON.

(Page 163).

Photo Neurdein.

FONTAINE MOLIÈRE, RUE RICHELIEU.

(Page 163).

effet, la porte d'un temple égyptien, sur le seuil duquel se dresse la figure, en réplique, de l'*Antinoüs* égyptien du musée du Louvre, auquel le sculpteur Beauvallet, chargé de l'œuvre, plaça comme attributs dans chaque main une aiguière, d'où l'eau tombe dans une vasque. On ne saurait dire que c'est beau, ni même joli; c'est à coup sûr original.

En 1806 encore, fut élevée, à l'extrémité de la rue Saint-Dominique, entre la rue Bosquet et le Champ de Mars, la FONTAINE DE MARS. Elle faisait alors vis-à-vis à l'hôpital militaire du Gros-Gaillou, démoli il y a une trentaine d'années. Les passants qui ne la connaissent pas sont surpris de son étrangeté. Elle consiste en un cippe rectangulaire reposant sur un piédestal carré, à la base duquel des mascarons fournissent l'eau. La face principale est décorée d'un bas-relief représentant Mars, et la déesse de la santé, Hygie, double allusion à l'hôpital militaire voisin. Beauvallet est également l'auteur de cette composition, qui est médiocre. Mars manque complètement de vigueur. Les deux faces latérales sont ornées de vases antiques bien traités; on en ignore l'auteur. La face postérieure est d'une nudité pénible. (Pl. 51.)

La FONTAINE DU MARCHÉ SAINT-GERMAIN, aussi en forme de cippe, ce qui lui donne un aspect funéraire, date de 1812. A cette époque, elle occupait le milieu de la place Saint-Sulpice. On la trouvait sans doute insuffisamment élégante, puisqu'en 1847, elle céda la place à la fontaine actuelle, que l'on n'admire que par bonne volonté. Alors, elle fut transportée au centre du marché Saint-Germain. Les modifications apportées, il y a quelques années, aux constructions de ce marché, et qui avaient pour but son affectation partielle au service des examens de la Ville de Paris, ont eu une répercussion sur le sort de la fontaine, mais qu'il n'y a pas à regretter. Une balustrade de bon goût l'encadra,

et derrière elle, un gentil jardinet lui donne un peu de la gaîté qui lui manque. C'est le sculpteur marseillais Espercieux, qui avait ciselé sur ses faces les quatre bas-reliefs représentant la Paix, les Arts, le Commerce et l'Agriculture.

FONTAINES DE LA PLACE DU CHATEAU-D'EAU. — Ici le pluriel est de mise, car cette place — devenue en 1879 place de la République — a été successivement pourvue de deux fontaines monumentales, qui toutes deux en ont été enlevées et transférées sur d'autres points de la capitale. La plus ancienne, celle qui valut le nom de Château d'Eau au carrefour formé par le boulevard Saint-Martin et la rue de Bondy, avait été inaugurée le 15 août 1811. Girard, l'ingénieur en chef du canal de l'Ourcq, était l'auteur des plans. Pourquoi, en 1869, cessa-t-elle de plaire? Nous ne saurions le dire. Toujours est-il qu'elle fut démontée et transportée à la Villette, dans la vaste cour du Marché aux Bestiaux, ouvrant sur la rue d'Allemagne, où on peut encore la voir aujourd'hui, et même l'admirer, car elle en est digne. Cinq bassins concentriques se superposent en forme de gradins; du plus élevé émerge un jet d'eau. Les deux avant-derniers bassins sont interrompus dans leur pourtour par quatre solides piédestaux, supportant chacun deux lions antiques géminés. L'ensemble, grâce à la sobriété des détails, est d'un fort bon style.

L'année de cette translation, l'architecte Davioud entreprenait sur le même emplacement la construction d'un nouveau Château d'Eau, qui, interrompu par la guerre, ne fut achevé qu'en 1874. Son existence en ce lieu allait être encore bien plus éphémère que celle de son prédécesseur, car elle ne dura que six ans. Une transformation artistique, très remarquable d'ailleurs, de la place de la République, détermina son déplacement en 1880, et depuis, il fait l'ornement de la place Daumesnil.

Lui aussi se compose d'une série de bassins superposés,

dont la partie supérieure comporte huit lions de bronze qu'a sculptés Jacquemart. A la même hauteur, une vasque gracieuse est supportée par huit consoles de pierre; sur chacune d'elles Villeminot cisela une tête de femme. Du centre de cette vasque part le socle élancé sur lequel s'appuie une seconde vasque, se terminant par le conduit d'un jet d'eau. C'est aussi un très bon monument d'art décoratif.

L'ordre chronologique nous ramène en arrière.

Il faut savoir gré à la Restauration d'avoir élevé la Fontaine Gaillon, au carrefour de ce nom. Visconti en fut l'architecte. Une niche accompagnée de colonnes abrite deux vasques au-dessous desquelles un Triton harcèle d'un trident le dauphin qu'il chevauche. Cette composition est du sculpteur Jacquot. Une inscription rappelle que le monument, remplaçant une ancienne fontaine, a été reconstruit en 1823 par les édiles parisiens pour l'utilité et la beauté de la Ville. (Pl. 52.)

La Fontaine Saint-Georges datait du même temps (1824). Mais quelles péripéties elle a subies! En 1904, on tarit le bassin où l'eau retombait en gerbe avec grâce, et l'on n'en conserva que le soubassement, qui servit de base à un haut piédestal, surmonté du buste de Gavarni. Puis, en 1906, le tout a été enlevé pour permettre à la Compagnie de la ligne électrique Nord-Sud d'installer ses palissades. Espérons que Gavarni reviendra, un jour ou l'autre, avec sa fontaine, dans ce quartier dont il a si spirituellement peint les mœurs.

La Fontaine Molière constitue un remarquable ensemble d'architecture et de sculpture. (Pl. 52.) L'initiative de sa construction appartient à Regnier, le sociétaire resté célèbre de la Comédie-Française. En 1838, il écrivait au préfet de la Seine une éloquente lettre, rendue publique, pour lui demander qu'une statue de Molière fût érigée à l'angle des rues de Richelieu et Tra-

versière (Molière), à peu près en face de la maison où était mort notre grand poète comique. Cet appel fut entendu. Une souscription publique s'ouvrit, où la Ville se fit inscrire aussitôt pour 30000 francs; une représentation extraordinaire, donnée par le Théâtre-Français, produisit 12000 francs; les dons des particuliers et une nouvelle contribution de la Ville complétèrent la dépense, que l'on ne prévoyait pas dépasser 110000 francs, et qui en atteignit 200000.

Visconti fut chargé de la partie architecturale, et il s'en est acquitté avec grand talent. Un haut et majestueux portique présente à sa partie centrale une niche abritant la statue de Molière, assis et rêveur, par Seurre. Sur le piédestal qui la supporte, se lit l'inscription suivante :

A
MOLIERE
NÉ A PARIS
LE XV JANVIER MDCXXII
MORT A PARIS
LE XVII FÉVRIER MDCLXXIII
—
SOUSCRIPTION NATIONALE

De chaque côté de ce piédestal, et s'y accoudant, deux statues de femmes, œuvres de Pradier, représentent l'une la comédie bouffe, l'autre la comédie sérieuse.

L'inauguration solennelle eut lieu le 15 janvier 1844, jour anniversaire de la naissance de Molière.

Du règne de Louis-Philippe datent encore, entre autres, les Fontaines du faubourg Saint-Martin. (Pl. 48.) En 1841, les propriétaires riverains de la rue du Faubourg-Saint-Martin, voulant

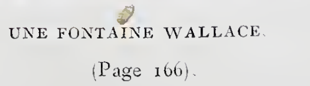


Photo Neurdein.

FONTAINE SAINT-MICHEL.

(Page 165).




UNE FONTAINE WALLACE.

(Page 166).



UNE FONTAINE DE JEAN, BOULEVARD DU TEMPLE.

(Page 166).

contribuer à l'embellissement de cette voie, se cotisèrent pour y installer des fontaines de bronze, au nombre de trente. Un architecte, nommé Martin, en dessina le modèle, à peu près semblable pour toutes, sauf que le motif décoratif de la partie supérieure représente tantôt des cygnes, tantôt des naïades, ou encore des dauphins, mais que surmonte toujours un enfant identique à lui-même.

De trente qu'ils étaient en 1848, ces curieux édicules ont été successivement réduits à quatre ou cinq. Le service des eaux songeait même à faire disparaître ces derniers survivants. Il a fallu un énergique rapport de M. Lucien Lambeau à la Commission du Vieux-Paris (1900) pour obtenir leur salut.

La plus belle des fontaines construites sous le second Empire est incontestablement la Fontaine Saint-Michel. Davioud, qui en fut l'architecte (1858-1861), s'est sans doute inspiré du modèle que lui fournissait la Fontaine Molière, de Visconti, — la disposition des lieux étant la même, — mais il lui a donné plus d'ampleur et plus d'élégance. Le motif principal consiste en un groupe qui représente saint Michel terrassant le dragon et le transperçant de sa lance. De chaque côté, s'élèvent deux colonnes géminées qui supportent à l'entablement chacune une statue : la Prudence, par Barré ; la Force, par Eugène Guillaume ; la Justice, par Robert ; la Tempérance, par Gumery, vertus toutes fort recommandables au seuil du quartier latin. En avant du monument, un triple bassin circulaire reçoit (parfois) l'eau qui jaillit de deux dragons, de fière allure, se faisant face. (Pl. 53.)

Fontaines Wallace. — Au lendemain de nos revers, en 1872, sir Richard Wallace ajouta un nouveau bienfait à ceux dont il avait déjà gratifié les Parisiens, au cours du siège : il les dota de cinquante fontaines publiques, — ou plutôt de la somme néces-

saire pour les installer, laissant à la Ville le soin du modèle et des emplacements. Ces petits monuments, dont l'Administration a, depuis, augmenté beaucoup le nombre, jouirent aussitôt d'une vogue très grande, et qu'ils n'ont pas perdue. Ils sont tous semblables, reposant sur un socle à huit pans au-dessus duquel une sorte de borne en fonte reçoit l'eau qui coule constamment du sommet d'un petit dôme en forme de calotte, que supportent quatre cariatides. (Pl. 54.)

Fontaines Dejean. — C'est dans le même sentiment d'humanité, et pour encourager la tempérance, que M. Eugène Dejean a doté, depuis peu, le XIe arrondissement de douze fontaines publiques, trois par quartier, dont une seule, réservée au quartier de la Folie-Méricourt, devait avoir un caractère monumental. C'est aussi la seule qui ait été construite, — en décembre 1906. M. Formigé, architecte de la Ville, a donné là une nouvelle preuve de son goût artistique et de son talent. (Pl. 54.)

La fontaine est placée à l'extrémité occidentale du terre-plein qui s'étend devant l'ancien Cirque d'hiver, devenu siège d'un cinématographe. C'est une sorte de pyramide de pierre, d'un dessin aimable, dont le sommet est couronné par un cygne aux ailes ouvertes. La partie inférieure supporte deux vasques en forme de coquilles, dans lesquelles deux chimères en bronze propulsent l'eau à jet continu. Au-dessus, sur la face Est, un médaillon, dû au ciseau du sculpteur Mairie, représente les traits du donateur. Il est accompagné de cette inscription :

FRANÇOIS-EUGÈNE DEJEAN,

ARCHITECTE DE LA VILLE DE PARIS,
A FAIT DON A SES CONCITOYENS
DE DOUZE FONTAINES
ALIMENTÉES D'EAU DE SOURCE.

Nous n'avons décrit, dans ce chapitre, que les fontaines qui nous ont paru avoir droit, par leur mérite ou une particularité de leur histoire, à une mention un peu circonstanciée. On trouvera à la fin du volume (*Annexe* n° 2) la nomenclature complète, dans l'ordre de leur construction, des fontaines actuellement existantes à Paris.

CHAPITRE VII

STATUES ET BUSTES DE PERSONNAGES CÉLÈBRES MONUMENTS ALLÉGORIQUES

Statue d'Henri IV. — Statue de Louis XIV. — Statue de Louis XIII. — Statue du maréchal Ney. — Statue du maréchal Moncey. — Statue de Charlemagne. — Statues de Jeanne d'Arc. — Monument de Gambetta. — Statues d'Alexandre Dumas père et d'Alexandre Dumas fils. — Statue de Coligny. — Monument de La Fontaine. — Statues de La Fayette et de Washington. — Monument à la mémoire de Baudin. — Monument Pasteur. — Statue d'Alfred de Musset. — Statue de la Loi. — Le Lion de Belfort. — Statues de la République. — Le Triomphe de la République. — Groupes allégoriques. — Le « Penseur » de Rodin. — « Quand même. »

L'ancien régime n'éleva de statues qu'à ses rois. Il ne serait venu à l'idée de personne qu'un homme, si illustre eût-il été, pût avoir, sur les places publiques, une statue en son honneur.

La Révolution renversa sans pitié ces monuments de l'orgueil royal, mais ne songea pas à les remplacer en en érigeant à la gloire de ses propres héros. A peine peut-on citer la statue de la Liberté installée sur le piédestal, devenu vacant, de la statue de Louis XV, place de la Concorde. Le premier Empire ne dressa que la statue de l'Empereur, au sommet de la colonne Vendôme, et celle de Desaix qui ne fit que paraître et disparaître sur la place des Victoires. La Restauration réédifia les statues des trois premiers Bourbons. Le règne de Louis-Philippe se désintéressa à peu près complètement de ce genre de manifestations. Il ne fit exception qu'en faveur du *Molière* de Seurre dont nous

avons parlé au chapitre précédent. Napoléon III réhabilita la mémoire de Ney par le beau monument de Rude, place de l'Observatoire, et glorifia tardivement celle du maréchal Moncey sur la place de Clichy.

En résumé, quand le second Empire prit fin, Paris ne comptait que neuf statues. Il en possède maintenant plus de cent dix, auxquelles s'ajoute un petit nombre de monuments allégoriques. La « statuomanie » — le mot exprime bien cette sorte de frénésie qui sévit depuis une vingtaine d'années, — a donc chargé le sol de la capitale d'environ cent monuments à la mémoire de personnages plus ou moins célèbres. Les uns — c'est fatal sous un régime démocratique — ont eu un caractère politique; quelques autres, un caractère historique; d'aucuns ont traduit l'expression d'un hommage sincère et justifié à des hommes de génie; mais il en reste beaucoup, malheureusement, qui glorifient quasi-officiellement des gloires de seconde grandeur, et ont eu surtout pour objet d'occuper des comités et le ciseau de jeunes statuaires, plus riches en ambition qu'en talent.

Il va de soi que les statues antérieures à la troisième République, œuvres d'artistes du premier mérite, sont pour la plupart d'une valeur bien supérieure à celles qui sont venues après. Parmi ces dernières, il en est, à coup sûr, de remarquables; il en est beaucoup, hélas ! qui auraient mieux fait de ne jamais voir le jour.

Un autre danger apparaît aux esprits clairvoyants. Quelle impression produira sur la postérité certaines de ces figures dont la gloire immortelle est, dès maintenant, douteuse ? Il est dangereux de consacrer ainsi, par le bronze ou le marbre, des noms dont, après un siècle écoulé, quelques érudits seulement pourront expliquer les titres à un honneur aujourd'hui si banal et galvaudé.

On n'attend pas de nous la description détaillée de chacune de ces innombrables productions. Il suffira de s'arrêter aux principales et de réserver pour les *Annexes* (n° III) une nomenclature aussi complète que possible, accompagnée d'indications sommaires.

La doyenne des statues parisiennes est aussi l'une des plus populaires : c'est le Henri IV du Pont-Neuf. Cette popularité ne saurait se comparer à celle dont avait joui le premier *Cheval de bronze* d'avant la Révolution, alors qu'autour de son piédestal se groupait une foule de badauds écoutant les paroles du Gros-Thomas et de tant d'autres, les boniments des marchands d'onguent et d'orviétan. La physionomie du Pont-Neuf n'est plus ce qu'elle était jadis : celle d'une foire permanente. Les passants le traversent affairés et distraits ; cependant, ils ne manquent pas de jeter un regard au bon roi de la Poule au pot, dont la statue complète fort heureusement le plus admirable des décors parisiens. (Pl. 55.)

Lors de la première rentrée des Bourbons, on se hâta de réédifier un modèle provisoire en plâtre : il paraissait inadmissible que Louis XVIII ne retrouvât pas sur le Pont-Neuf la statue de son aïeul. Pendant les Cent-Jours, Napoléon respecta ce piteux monument. Peut-être même, si les événements lui eussent laissé le pouvoir, en aurait-il ordonné la reconstruction réelle, qui finalement ne fut décidée qu'en 1816. Une souscription publique produisit en peu de temps des sommes presque suffisantes pour l'exécution de l'œuvre.

C'est Lemot, membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts, qui en fut chargé. Il s'appliqua à reproduire aussi fidèlement que possible — les estampes ne lui manquaient pas — l'ancien monument. Toutefois, les quatre figures d'esclaves enchaînés, flanquant les angles du piédestal, ne furent pas repro-



Photo Neurdein.

STATUE D'HENRI IV, AU PONT-NEUF.

(Page 170).

Photo Marmuse.

STATUE DE LOUIS XIII, PLACE DES VOSGES.

(Page 171).



STATUE DE NEY, AVENUE DE L'OBSERVATOIRE.
(Page 172).



Photo Neurdein.

STATUE DE MONCEY, PLACE CLICHY.
(Page 173).

duites. Le modelage, la fonte en bronze et son transport exigèrent deux années : l'inauguration, des plus solennelles, eut lieu le 25 août 1818.

Une anecdote authentique et plaisante trouve sa place ici. En 1839, le fondeur de la statue, nommé Mesnel, révéla l'innocente supercherie que lui avait inspirée son fervent culte pour l'Empire. Indigné d'avoir à employer le bronze de la statue de son empereur et de celle de Desaix, il introduisit subrepticement dans la tête, dans le bras de Henri IV et dans le ventre du cheval, divers souvenirs napoléoniens et un procès-verbal, rédigé par lui, — on le retrouva, en effet, — de cette audacieuse action.

A la différence de la statue de Henri IV, le Louis XIV, en bronze — et qui devait être en marbre, commandé à Bosio, — ne rappelle en aucune façon le monument dû à l'adulation de M. de la Feuillade. Le premier représentait le monarque à pied ; celui-ci le montre caracolant sur un cheval fougueux. Seul, l'emplacement de la place des Victoires ne fut pas changé.

L'œuvre de Bosio, dont le talent est indiscutable, appelle une critique dont il est difficile de ne pas reconnaître le bien fondé : on ne peut constater sans sourire l'artifice employé par le statuaire pour donner au cheval, cabré des deux jambes de devant, la stabilité que ne lui assureraient pas suffisamment les deux jambes de derrière. C'est la queue de l'animal, prolongée jusqu'à la plate-forme du piédestal, qui constitue le troisième point d'appui. L'inauguration du monument se fit le 25 août 1822.

En dépit de l'ordre dynastique, la statue de Louis XIII à la place Royale fut la dernière rétablie. (Pl. 55). Elle avait été cependant commandée au sculpteur Dupaty, dès 1818, et le modèle commencé par lui aussitôt ; mais le bloc de marbre qu'on avait

acheté à Carrare n'arriva, par eau qu'à la fin de novembre 1824. Un an après, Dupaty mourait, et c'est son élève et ami Cortot qui acheva l'exécution en marbre, en 1829. On l'inaugura le 4 novembre, jour de la Saint-Charles, fête de Charles X.

Le roi est à cheval, sur un haut piédestal chargé d'inscriptions. Ses traits ont une majesté qui ne correspond pas à l'idée que nous avons de sa physionomie maussade ; le cheval est de belle allure ; malheureusement, un support très disgracieux est placé sous son ventre, bien que les quatre jambes portent sur le piédestal. Il semble bien que ce renfort aurait pu être évité, comme il l'a été pour le Cheval de bronze.

La pensée d'élever au MARÉCHAL NEY une statue qui fût une réparation à sa mémoire, presque une expiation, appartient au gouvernement de la seconde République, mais l'œuvre ne fut achevée et inaugurée que sous le règne de Napoléon III, le 7 décembre 1853, trente-huit ans, jour pour jour, après la lugubre exécution militaire de la place de l'Observatoire. (Pl. 56). Le grand artiste Rude avait sollicité l'honneur d'être chargé de l'exécution et l'on fut heureux de la lui confier. Il représenta le vaillant soldat dans l'attitude du chef qui, debout, sabre haut, entraîne ses troupes au combat. C'est un superbe morceau de sculpture. L'emplacement de la statue était exactement celui où Ney avait reçu la mort, sur la contre-allée de gauche de l'avenue de l'Observatoire (le boulevard Saint-Michel n'était pas encore ouvert). Mais, en 1892, les travaux nécessités par le prolongement du chemin de fer de Sceaux et Limours jusqu'à la rue Gay-Lussac exigèrent le déplacement du monument, qui fut transporté de l'autre côté de la place de l'Observatoire, ce qui le fit changer d'arrondissement, et enleva à la vérité historique une part de sa rigueur.

Ce n'est qu'en 1863, par délibération du 30 octobre, que le

Conseil municipal de la Ville de Paris songea à consacrer par un monument la glorieuse résistance opposée, en 1814 aux armées alliées, par le MARÉCHAL MONCEY devant la barrière de Clichy. (Pl. 56.) Un concours fut ouvert, et le modèle présenté par Doublemard agréé. Près de sept ans s'écoulèrent avant que l'œuvre pût être définitivement installée. Elle occupe le centre de la place de Clichy. Le maréchal est debout, brandissant son épée, dans une fière attitude de défense, semblant protéger la Ville qui est figurée sous les traits d'une femme enveloppée dans un drapeau ; de l'autre côté, un polytechnicien gît blessé, s'appuyant contre un canon. Le piédestal, construit par M. Edmond Guillaume, architecte, est orné de plusieurs bas-reliefs, dont l'un reproduit le célèbre tableau d'Horace Vernet.

En résumé, cinq statues de rois : Philippe-Auguste, saint Louis, Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, le Napoléon Ier de la colonne Vendôme, le Molière de la rue de Richelieu, les deux statues de Ney et de Moncey, telles étaient les seules statues, décorant les places parisiennes, qu'ait trouvées la troisième République à son aurore. Elle eut le bon esprit de n'en renverser aucune, mais avec quelle profusion elle en a augmenté le nombre ! Nous le répétons, plus d'une centaine !

A ne considérer que les dates de construction de ces monuments contemporains, le plus ancien est le CHARLEMAGNE des frères Louis et Charles Rochet, car il figura aux Expositions de 1867 et de 1878. (Pl. 57). Ses auteurs s'étaient déjà grandement recommandés à l'attention des artistes par leur superbe statue équestre de Guillaume-le-Conquérant, érigée à Falaise, sur la place de la Trinité, en 1851, et qui est haute de sept mètres. Le succès qu'elle obtint leur avait inspiré le désir d'exécuter un Charlemagne non moins colossal, et ils le réalisèrent. Mais, en matière d'art, le moindre inconvénient des œuvres colossales

est leur prix de revient et, conséquemment, la difficulté de leur placement. Après l'Exposition de 1878, où l'œuvre avait été mal présentée aux regards, Charles Rochet — son frère Louis, l'auteur principal de la statue était déjà mort — fit proposer au Conseil municipal par ses fondeurs, MM. Thiébaut, l'installation du Charlemagne, *à leurs frais*, sur une des places publiques de Paris, de préférence la partie méridionale du Parvis Notre-Dame. Le Conseil en délibéra, le 25 janvier 1879, et le rapporteur Viollet-le-Duc concluait à l'acceptation de l'offre. Mais la proposition fut vivement combattue par la partie avancée de l'Assemblée municipale : on parla d'hommage rendu au pouvoir absolu ; l'on déclara qu'après s'être vu refuser l'autorisation d'élever une statue à Voltaire, il était inadmissible d'en accepter une de Charlemagne.

La proposition fut rejetée, mais pas pour longtemps. Ce refus par le Conseil d'accepter une œuvre remarquable, offerte dans des conditions aussi avantageuses, avait surpris l'opinion publique, si bien que huit jours plus tard, le 1er février, le Conseil revenait sur sa délibération, et autorisait une exposition *provisoire*. L'œuvre fut placée sur un piédestal en bois peint, solidement étayé, car elle pèse 15 000 kilogrammes, et l'on fut unanime à l'admirer.

En 1896, la Ville se décida à en faire l'acquisition, pour le prix de la fonte, soit une trentaine de mille francs environ. En 1907, la statue faillit être détruite, des malandrins ayant, peut-être par mégarde, mis le feu au piédestal qui leur servait d'abri nocturne. Ce fut l'occasion de reparler de la statue et de suggérer à plusieurs conseillers municipaux l'idée de la revendiquer pour la décoration de leur quartier. Finalement, le maintien sur place fut voté, et au mois d'août 1908, le monument a été installé sur un haut piédestal de pierre, — qui,



Photo Le Deley.

STATUE DE JEANNE D'ARC, PLACE DES PYRAMIDES.

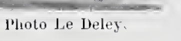
(Page 175).



STATUE DE CHARLEMAGNE, PARVIS NOTRE-DAME.

(Page 173).




Photo Le Deley.

MONUMENT DE GAMBETTA.

(Page 175).



Photo Neurdein.

STATUE D'ALEXANDRE DUMAS PÈRE.

(Page 176).

celui-là, sera incombustible. Plus de quarante années d'incertitudes et de tribulations pour une statue ! Il est vrai qu'on peut en dire à double titre : *Tantæ molis erat...*

Charlemagne à cheval, tenant le sceptre dressé dans sa main droite, a une attitude pleine de grandeur et de majesté ; à la tête du cheval et semblant le conduire, les deux personnages chers à l'empereur : Roland et Olivier.

La première statue élevée sur une place publique après nos désastres de 1870-1871 fut, en 1874, celle de Jeanne d'Arc, par Frémiet, place des Pyramides, non loin de la porte Saint-Honoré où combattit et fut blessée l'héroïne. Elle fut très appréciée, non sans une légère réserve : on trouvait le cheval un peu bien gros, bien percheron par rapport à la frêle stature de Jeanne. Ce n'était qu'un défaut d'optique dû aux proportions du piédestal, — que depuis, l'éminent sculpteur a de lui-même fait changer. (Pl. 57).

Paris possède trois autres statues de Jeanne d'Arc : l'une est placée au point d'intersection des rues Jeanne-d'Arc et Duméril avec le boulevard Saint-Marcel et est due au ciseau de Chatrousse : la Pucelle est figurée debout, en costume de guerre, tenant de la main droite le drapeau de la France ; — l'autre se dresse devant la façade de l'église Saint-Augustin, où elle fut érigée en 1900. Elle est l'œuvre de Paul Dubois : Jeanne, revêtue d'une cuirasse et d'une cotte de mailles, chevauche un coursier fougueux ; la troisième est rue de la Chapelle, contre l'église ; c'est une Jeanne d'Arc pédestre de bronze, mais sans valeur.

Le monument de Gambetta, place du Carrousel, face à l'Arc de Triomphe, fut érigé en 1884 par souscription publique. Aubé en a été le sculpteur et Boileau l'architecte. (Pl. 58). Tout le monde, sauf quelques esprits toujours mécontents, qui jugent l'œuvre de

ton un peu funéraire, est d'accord pour admirer ce puissant ensemble, exprimant avec une remarquable vérité les idées de force, d'énergie, de résistance, formulées par Gambetta lui-même et gravées sur la stèle : « Français, élevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des périls qui fondent sur la Patrie. Il dépend encore de vous de montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr. » Au-dessous de cette inscription se dresse la figure en pied de l'illustre tribun, qui, abrité sous les plis du drapeau, d'un geste plein de décision, montre, de la main droite la route à suivre à un groupe d'hommes du peuple qui l'entourent, prêts à marcher où il faudra. Détail qui mérite d'être signalé : le statuaire a fort habilement traité le costume bourgeois, redingote et pardessus, de son personnage principal; nulle raideur, nulle gaucherie dans la façon de draper ces vêtements, et d'autres exemples nous montrent combien c'est un art difficile. Tout autour du piédestal, une série de figures de bronze représente des femmes jeunes et des enfants, qui forment au monument une sorte de guirlande gracieuse et riante.

On ne saurait oublier dans cette nomenclature, la belle figure d'Étienne Marcel, par Idrac, inaugurée le 14 juillet 1888 dans le jardin particulier de l'Hôtel de Ville. (Pl. 59.)

C'est vers le même temps que fut inaugurée la statue d'Alexandre Dumas père. (Pl. 58.) Le grand artiste qu'était Gustave Doré, voulant montrer à la fin de sa vie, que toutes les branches de l'art lui étaient accessibles, tint à en être l'auteur, à titre gracieux. Ce fut, dit-il, sa souscription. Sur un piédestal, un peu trop élevé peut-être, l'auteur des *Trois Mousquetaires* est représenté en une pose pleine de bonhomie, dans un fauteuil, en costume de travail, l'air heureux et jovial. Les deux faces principales de ce piédestal sont ornées, d'un côté de trois personnages symboliques, et de l'autre, d'un d'Artagnan assis



STATUE D'ÉTIENNE MARCEL ET QUAI DE L'HÔTEL-DE-VILLE.

(Page 176).

STATUE DE COLIGNY.

(Page 178).



Photo Neurdein.

STATUE DE PASTEUR, PLACE DE BRETEUIL.

(Page 180).

sur le socle et très joliment campé. L'inauguration eut lieu le 4 novembre 1883. Doré ne put malheureusement recueillir les applaudissements que méritait cette dernière manifestation de son talent : il était mort depuis le mois de janvier précédent.

De l'autre côté de la même place Malesherbes, a été inaugurée, le 12 juin 1906, la statue d'Alexandre Dumas fils, par René de Saint-Marceaux. Quelques jours avant cette solennité, l'artiste décrivait lui-même son œuvre dans le *Figaro*. Nous ne saurions être aussi précis que lui :

« La statue représente A. Dumas assis, vêtu de son ample costume de travail. Dominant un socle très simple, autour duquel gravite un groupe de figures aériennes, flot symbolique des émotions féminines, il écoute la rumeur des faibles créatures auxquelles son cœur fut si pitoyable. Il tient le stylet acéré qui nota ses pensées, dont le théâtre devait être le principal agent de propagande. Par la bouche du masque de Thalie, posé à ses pieds, le grand moraliste fit jaillir des vérités nouvelles... Deux jeunes filles se pressent vers le célèbre directeur de conscience. L'une chuchote son secret ; l'autre, messagère fleurie, murmure plus près, dans un soupir, l'espoir de ses quinze ans. Une mère abandonnée avec son enfant demande, en pleurant, aide et protection au défenseur des faibles. Enfin, un dernier personnage féminin, de ses bras étendus, enveloppe ses sœurs dans un large geste de compassion, les unissant, reconnaissantes, auprès de celui qui sut les aimer, les évoquer, les glorifier. »

Prochainement, dit-on, la place Malesherbes recevra la décoration d'une troisième statue, celle du général Dumas, père et grand-père des deux célèbres écrivains et glorieux, lui, au titre de la vaillance militaire. On connaît le nom du sculpteur qui s'y applique : M. A. Moncel. Le jour où elle viendra rejoindre les deux autres, la place doit prendre le nom de place des Trois-Dumas.

Le monument élevé par souscription publique à la mémoire de l'AMIRAL COLIGNY mérite une mention par l'élégance de son style, fort heureusement imité de celui de la Renaissance, par la noblesse dont sont empreints les traits et l'attitude de l'amiral, par l'excellente allure des deux figures de la Patrie et de la Religion. (Pl. 60). L'ensemble fait grand honneur à M. Crauck, sculpteur et à M. Scellier de Gisors, architecte. Cette œuvre, à vrai dire, n'appartient pas rigoureusement à la voie publique : érigée, en 1889, dans le jardinet l'abside de l'église protestante de l'Oratoire, elle est séparée de la rue de Rivoli par une grille; mais elle ne peut se soustraire ni à la vue ni à l'admiration des innombrables passants qui circulent chaque jour sous lesarcades.

Le 26 juillet 1891, fut inauguré au Ranelagh, en bordure d'une des voies qui traversent cette promenade, le monument de LA FONTAINE. L'endroit était bien choisi pour honorer la figure charmante de ce poète qui aimait tant la nature et les arbres, alors que ce n'était guère la mode de son temps. Les habitants du XVI[e] arrondissement firent face à la moitié des frais de la dépense. L'exécution de l'œuvre avait été confiée, pour la sculpture â M. Dumilâtre, et pour la partie architecturale à M. Frantz Jourdain. Ils y réussirent parfaitement. Le motif principal représente le buste du fabuliste, que couvre de ses ailes une Renommée.

La fin du siècle dernier se signale, dans l'histoire de la statuaire parisienne, par le nombre d'hommages rendus à la mémoire de LA FAYETTE et de WASHINGTON, les deux héros de l'indépendance des Etats-Unis. Ce fut, le 3 juillet 1900, l'inauguration, place d'Iéna, de la statue de bronze de Washington, œuvre des deux artistes américains David French et Edward Potter, offerte à la France par un groupe de dames de la colonie américaine. Le lendemain, 4 juillet, on saluait, dans le



Photo Neurdein.

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE.

(Page 181).



Photo Neurdein.

STATUE ET PLACE VICTOR-HUGO.

(Page 179).



Photo Neurdein.

STATUE D'ALFRED DE MUSSET ET PLACE DU THÉATRE-FRANÇAIS.

(Page 180).

square Est de la place du Carrousel, la noble statue équestre de La Fayette, œuvre du sculpteur Paul Bartlett, érigée sur un piédestal à colonnes, du meilleur effet, qu'a dessiné l'architecte Hastings. Ce fut aussi, sur la place des États-Unis, le beau groupe en bronze de Bartholdi, offert par les États-Unis à la Ville de Paris. Il représente La Fayette et Washington, debout, unis dans une cordiale pression de mains et resserrant l'un contre l'autre les drapeaux des deux nations.

Le monument à la mémoire du représentant du peuple, BAUDIN, a été inauguré le 22 décembre 1901. Il a pour auteur le sculpteur Boverie, qui a choisi comme thème de son œuvre Baudin debout sur la barricade, au moment où il prononce la phrase célèbre : « Vous allez voir comment on meurt pour vingt-cinq francs ! » La statue se dresse au croisement de la rue du Faubourg-Saint-Antoine et de l'avenue Ledru-Rollin, c'est-à-dire à quelques mètres de l'endroit, marqué par une plaque commémorative, où Baudin tomba mortellement frappé.

Pour commémorer dignement la gloire de VICTOR HUGO, il fallait à la fois un grand artiste et une œuvre grandiose. Barrias s'est magnifiquement acquitté de la tâche. Notre glorieux poète est assis au sommet d'un rocher, — celui de l'exil, — dans l'attitude de la méditation (on peut regretter que la ressemblance des traits n'ait pas été très fidèlement obtenue). Au-dessous, quatre figures de femmes semblent vouloir s'élever jusqu'à lui : l'Épopée, la Poésie lyrique, la Poésie dramatique, la Poésie satirique. Les quatre faces inférieures du piédestal portent en bas-reliefs des scènes de diverses œuvres d'Hugo. Le monument, situé place Victor-Hugo, à peu de distance de la maison où le Maître mourut, fut inauguré le 26 février 1902. (Pl. 62).

Le monument PASTEUR, inauguré le 16 juillet 1904, place de Breteuil, sur l'emplacement de la colonne du puits artésien de

Grenelle, est la dernière grande œuvre du regretté Falguière, et l'une de ses plus remarquables. (Pl. 60). L'illustre chimiste, dont la physionomie est d'une parfaite ressemblance, est assis sur un siège antique, au sommet d'un piédestal (qui, à distance paraît un peu bas, en raison de l'amplitude de l'ensemble), dont le soubassement est orné presque à profusion de figures en ronde-bosse et en bas-reliefs : ce sont une jeune femme défaillante, soutenue par une autre femme, et que le virus salutaire va rendre à la vie, — un joug de bœufs sur lesquels s'appuie un jeune pasteur, des groupes d'animaux, chiens, moutons et autres, sur lesquels Pasteur fit ses expériences anti-rabiques, le Temps armé de sa faux, etc. Chacun de ces sujets a été traité avec la plus grande conscience artistique et veut être examiné de près, attentivement.

Il faut le reconnaître : l'éminent statuaire Antonin Mercié a été souvent mieux inspiré qu'il ne le fut dans la conception de sa statue d'Alfred de Musset, que la libéralité de M. Osiris offrit à la Ville de Paris et qui a été inaugurée, place du Théâtre-Français, le 23 février 1906. On a jugé généralement que l'attitude affaissée et dolente du poète des *Nuits* était moins celle d'un homme qui pense que d'un homme épuisé, presque mourant. Quant à sa Muse, qui le soutient avec tendresse, son bras droit tendu paraît indiquer une direction, — celle du pharmacien, ont dit les mauvaises langues. L'extrême blancheur du marbre contribue encore à revêtir l'œuvre d'une teinte douloureuse et maladive, et à rappeler, par le voisinage du café de la Régence, les tristes dernières années de Musset. (Pl. 62).

Les monuments commémoratifs se sont infiniment moins multipliés que les statues. Cela prouve que, malgré tout, le désir de célébrer l'humanité l'emporte sur celui d'exalter les idées. Paris ne possède guère qu'une douzaine de ces témoignages.



Photo Neurdein.

LA LIBERTÉ ÉCLAIRANT LE MONDE.

(Page 181).



LE LION DE BELFORT.

(Page 181).

Pl. 64.



LE TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE, PLACE DE LA NATION.

(Page 181).



Photo Le Deley.

LE MONUMENT AUX ARMÉES, PLACE FONTENOY.

(Page 181).

Le plus ancien est la statue de LA LOI, par Feuchères, normalement élevée sur la place du Palais-Bourbon, devant la façade de la Chambre des Députés. Elle date de 1855.

Il faut citer ensuite le LION DE BELFORT, place Denfert-Rochereau, superbe réduction en bronze du magnifique Lion de Belfort de Bartholdi, qui s'incruste d'une façon si saisissante dans la muraille de la forteresse de Belfort (Pl. 63) ; — le monument de LA RÉPUBLIQUE, grandiose statue érigée en 1884 sur la place de la République, œuvre des frères Morice pour la sculpture (Pl. 61) ; — une autre statue de LA RÉPUBLIQUE, par Soitoux, placée le 24 février 1880 devant la façade de l'Institut, et peut-être un peu grêle ; — la réplique de la célèbre statue LA LIBERTÉ ÉCLAIRANT LE MONDE, de Bartholdi, qui se voit à l'entrée de la rade de New-York ; la nôtre est située sur le terre-plein du pont de Grenelle, et a le tort de ne pas faire face, comme il conviendrait à la rivière. (Pl. 63). Il paraît que le président Carnot, le 4 juillet 1889, se refusa à procéder à une inauguration en bateau, qui eût été nécessaire si la statue avait été placée normalement.

Le morceau le plus magistral qui décore Paris en ce genre de sculpture est le TRIOMPHE DE LA RÉPUBLIQUE, de Dalou, inauguré sur la place de la Nation le 19 novembre 1899, au milieu d'une certaine effervescence, qui ne fut qu'éphémère. (Pl 64). Le grand artiste a représenté la République sous les traits d'une femme vêtue d'une robe flottante, les épaules ceintes d'une écharpe. Elle se tient debout, pleine de fierté, sur un globe entouré de fleurs dont le socle est porté sur un char que traînent deux lions et qu'accompagnent ou conduisent des personnages allégoriques.

Derrière l'École Militaire, la place de Fontenoy est ornée d'une pyramide fort simple élevée à la mémoire des soldats français morts au champ d'honneur. (Pl. 64). On ne pouvait

choisir un meilleur emplacement pour ce monument patriotique. Il a été inauguré le 15 septembre 1889.

Dans le square Violet (XVe arrondissement), il faut mentionner un groupe plein de mouvement : SAUVÉE, par Hector Lemaire ; il représente un de nos braves pompiers tenant dans ses bras la jeune femme encore évanouie qu'il vient d'arracher à la mort.

Le XXe arrondissement possède, aux abords du Père-Lachaise deux groupes allégoriques : l'un, LE DÉCLIN, figure deux vieillards, homme et femme, qui, l'air las et épuisé par une vie de travail, sont assis sur un banc, songeurs ; — l'autre monument, place Martin-Nadaud (1907), est la statue du PRINTEMPS, sous les traits d'une jeune femme nue debout en équilibre sur une boule.

Parlerons-nous enfin du PENSEUR de Rodin, installé devant l'entrée principale du Panthéon ? A tout dire, et en dépit du respect qu'inspire le talent du maître, il est difficile d'admirer sans réserve l'espèce d'anthropopithèque qui est assis là, se dévorant le poing droit, et d'y démêler la lueur de pensée et d'intelligence dont l'auteur a fait son thème.

LE TERRASSIER (sur le « plateau » de la rue Réaumur, en face du n° 79) exalte, tout au contraire, la force physique, sous les traits d'un vigoureux manouvrier, tenant à deux mains la pioche levée qui va s'abattre sur le sol et le fendre.

Nous ne mentionnerons que pour mémoire, car il appartient au jardin des Tuileries, le très beau groupe de Mercié : QUAND MÊME, représentant une Alsacienne sur laquelle s'appuie un soldat blessé.

CHAPITRE VIII

INSCRIPTIONS COMMÉMORATIVES

Noms d'hommes célèbres donnés aux voies publiques. — Le Comité des Inscriptions parisiennes. — Sa fondation en 1879. — Son œuvre.

La préoccupation d'honorer les hommes célèbres en donnant leur nom aux voies publiques est, aussi, chose relativement récente. De même que pour les statues, le privilège en fut d'abord réservé au seul souverain : Louis XIV autorisa l'ouverture d'une rue Louis-le-Grand ; Louis XV donna son nom à la place de la Concorde ; Napoléon Ier toléra qu'il y eût un quai Bonaparte (quai d'Orsay) et une rue Napoléon (rue de la Paix) ; Louis-Philippe, enfin, consentit à ce que les rues de Lappe et d'Alger fussent placées sous son vocable.

Toutefois, certains personnages attachèrent leur nom à des rues ouvertes sur des terrains leur appartenant, — telle la rue d'Aguesseau, — ou percées sous leur administration : à cet égard, le prévôt des marchands, J.-B. de la Michodière, comte d'Hauteville, fut moins modeste, car son nom patronymique et celui de son comté se perpétuent encore aujourd'hui aux angles de deux rues, l'une dans le IIe, l'autre dans le Xe arrondissement.

Napoléon Ier tint à glorifier les héros de la Grande Armée morts à l'ennemi, en donnant leur nom à des voies parisiennes : quai Desaix (aujourd'hui quai aux Fleurs), quai de Billy, place

Mazas, etc. Aujourd'hui, sauf de très rares exceptions, dont Victor Hugo fut la principale, on ne donne plus aux voies *publiques* des noms de personnes vivantes. Nous soulignons le mot « publiques », car, pour les voies *privées*, toute liberté reste accordée aux propriétaires.

Enfin, pour multiplier ce genre d'hommages et les rendre plus précis et significatifs, Ferdinand Herold, préfet de la Seine, institua en 1879 une Commission administrative, qui, sous le nom de Comité des Inscriptions parisiennes, fut chargée de préparer, de discuter et d'assurer l'apposition de plaques commémoratives destinées « à rappeler les événements et les hommes dont le souvenir se rattache à l'histoire de la Ville de Paris ».

Depuis lors, ce Comité, composé d'archéologues, d'artistes, de bibliothécaires, d'archivistes, d'érudits, a fait de fort utile besogne, car il a rédigé et fait placer environ 120 plaques, et instruit un nombre au moins égal de propositions qui ont été écartées pour une raison ou pour une autre. Tout le monde les connaît, ces discrètes plaques de marbre blanc, marquées de l'estampille municipale qui les authentique. La plupart signalent au passant la maison natale ou mortuaire d'un homme illustre, ou son emplacement, ou simplement le logis parisien qu'il habita longtemps. D'autres, d'un caractère plus archéologique, rappellent la place d'une ancienne porte de ville, d'un monument disparu, ou retracent sommairement les origines d'un édifice remarquable, encore existant. Elles sont à la fois une source d'instruction et un ornement ; aussi l'exemple de Paris a-t-il été imité en beaucoup de villes.

Nous publions en *Annexe* (n° IV) la liste de ces inscriptions.

CHAPITRE IX

ARBRES. — LES VOIES PLANTÉES

Conception moderne de ce mode d'embellissement des voies publiques. — Hostilité des ingénieurs. — Les arbres de la Liberté. — Le marronnier du 20 mars. — Le saule des Champs-Élysées.

Les arbres contribuent pour une grande part à la parure de Paris. C'est une conception très moderne, qui ne remonte guère qu'à une soixante d'années, d'avoir embelli nos grandes voies par des plantations d'arbres alignés, symétriquement distants l'un de l'autre. On n'en eut pas idée avant le second Empire. Jusque-là, les Parisiens savaient se contenter des ombrages fournis par les jardins publics, par les arbres des boulevards, de la Madeleine à la Bastille, — mieux pourvus en plantations qu'aujourd'hui, — par ceux des boulevards de l'Hôpital, Montparnasse, des Invalides, et des boulevards extérieurs, ordinairement grêles et clairsemés, et par les berges de la Seine, qui de tout temps ont été riches en arbres, en attendant que les quais, à leur tour pourvus d'arbres, aient marié de la façon la plus charmante leur feuillage à celui des ormes ou des peupliers dont les racines baignaient dans le fleuve.

Le centre de Paris en était complètement dépourvu. On eût considéré comme un sacrilège, ou du moins un manque de respect d'entourer de verdure les statues de Louis XIV ; la place Royale même ne fut convertie en jardin que sous Louis XVI.

Haussmann a eu le mérite de décider que les boulevards et les avenues créés par son administration seraient bordés d'arbres. Nos yeux y sont faits maintenant et cela paraît tout naturel. Ce fut pourtant alors une innovation très appréciée, que l'on considéra comme la manifestation suprême des embellissements de la capitale. Les ingénieurs, cependant, s'y montraient hostiles ; ils alléguaient l'humidité, nuisible au macadam des chaussées, l'obscurité, qui résulterait pour les maisons riveraines, de feuillages abondants ; on passa outre et l'on fit bien.

La troisième République s'est appliquée à multiplier cet élément de beauté et de fraîcheur, surtout dans la périphérie. Ce ne furent plus seulement les boulevards et les avenues, mais de simples rues, où platanes et marronniers sont venus s'aligner : telles les rues Michel-Bizot (XIIe) arrondissement), de Tolbiac (XIIIe) d'Alésia (XIVe), de la Convention (XVe), des Batignolles en partie (XVIIe), Custine, Ordener (XVIIIe) d'Allemagne (XIXe), Sorbier (XXe). Le XVIe arrondissement, toujours favorisé, possède des voies où le passant circule sous une véritable voûte de verdure : les rues Mirabeau, de Rémusat, Michel-Ange, la Chaussée de la Muette ; la rue Mozart, plus jeune, offrira bientôt le même aspect, réellement charmant.

Il est bien peu de ces arbres qui aient une histoire, ou même une légende. On conserve avec égards dans le square Louvois un peuplier qui y fut planté en 1848 à titre d'arbre de la Liberté ; il en est un autre, moins authentique peut-être, sur la place où la rue Poliveau rencontre la rue Geoffroy-Saint-Hilaire, et que pour cette raison on surnomme dans le quartier place de la Liberté. Le marronnier du 20 mars, aux Tuileries, a eu plus de célébrité qu'il n'en garde. On a abattu, il y a quelques années aux Champ-Élysées, près de l'avenue Gabriel, parce

qu'il était mort, un joli saule pleureur à l'ombre duquel Musset, paraît-il aimait, à rêver. On l'a, d'ailleurs presqu'aussitôt remplacé par un jeune saule de même espèce.

Nous donnons aux *Annexes* (nº V) un tableau extrêmement détaillé, dressé par la Direction des Promenades et Plantations, de l'état des arbres de Paris en 1907. Il convient de dégager, en quelques lignes, de l'aridité de cette statistique, certaines observations intéressantes. L'arrondissement le plus riche en ce genre est le XVIe, avec 10 500 arbres, grâce à ses nombreuses avenues et au Ranelagh. Après lui vient le XIIIe, si pauvre à d'autres égards, qui en compte 7 340. Les autres arrondissements varient entre 7000 et 4000; mais il en est deux particulièrement déshérités : le IIe qui n'en possède que 720, et le IXe, 390 seulement. Dans ce dernier arrondissement, le quartier du Faubourg-Montmartre n'en a pas un, et le quartier Saint-Georges, quatre seulement.

ANNEXES

ANNEXE I

NOMENCLATURE DES PONTS DE PARIS

Il nous paraît rationnel d'énumérer les ponts parisiens dans l'ordre où ils furent construits *pour la première fois*, en tenant compte de leurs transformations successives, de façon à montrer d'une façon synoptique comment la Ville élargit et multiplia dans le cours des siècles ses moyens de communication entre les deux rives du fleuve [1].

1° *Epoques gauloise et romaine.*

Pont Notre-Dame et Petit Pont.

Plusieurs fois reconstruits depuis. Datant, dans leur état actuel, du second Empire. Le pont Notre-Dame est en ce moment l'objet d'études pour un élargissement et une réfection considérables.

2° *Epoque carolingienne.*

Pont au Change.

Reconstruit sous le second Empire.

3° *XIVe siècle.*

Pont de la Tournelle.

Mentionné comme pont de bois vers 1370. Reconstruit une première fois vers 1620, et une seconde fois en 1656. Le tablier métallique date de 1847.

Pont Saint-Michel.

Mentionné en 1378; reconstruit en 1858.

4° *XVIe siècle.*

Pont Neuf.

Entrepris en 1578; achevé en 1603.

[1] Pour l'historique de la plupart de ces ponts, voyez plus haut, pages 80-91.

5° *XVIIe siècle.*

Pont Marie

Commencé en 1614; achevé en 1635.

Pont Saint-Louis (anciennement Pont-Rouge).

Entrepris en 1617. Plusieurs fois reconstruit depuis, notamment en 1710, puis en 1800, cette fois en pierre et sur un emplacement un peu différent; enfin, en 1862, comme pont métallique d'une seule arche.

Pont au Double.

Ainsi nommé parce que le péage y était d'un double tournoi. Construit en 1634. Ce n'était alors qu'une passerelle. Reconstruit en pierre pendant les années 1847-1848, puis une dernière fois en 1882, en amont de la place du Parvis.

Pont Royal.

Remplaça en 1685 un pont de bois établi un peu en amont, vis-à-vis de la rue de Beaune. Le nouvel ouvrage fut l'œuvre de Mansart et de Gabriel. Il a été remanié en 1841, puis en 1852.

6° *XVIIIe siècle. Règne de Louis XVI.*

Pont de la Concorde.

Commencé en 1787 sur les plans de Perronet; achevé sous la Révolution.

7° *Consulat.*

Pont des Arts.

Inauguré en 1803.

8° *Premier Empire.*

Pont d'Austerlitz.

Construit de 1803 à 1806 sous le vocable de pont du Jardin des Plantes. Il était alors formé de cinq arches métalliques. Reconstruit en pierre en 1855, il a été élargi en 1887, sans interruption de la circulation.

Pont d'Iéna.

Construit de 1809 à 1813. Les quatre statues qui décorent ses extrémités furent commandées en 1848 aux artistes Devault, Feuchères, Préault et Daumas. Elles leur furent payées chacune 27 000 francs. En vue de l'Exposition de 1900, on a élargi ses trottoirs par l'adjonction de galeries en encorbellement qui subsistent encore.

9° *Règne de Charles X.*

Pont de Grenelle.

Construit de 1825 à 1827. Les arches métalliques actuelles ont été substituées aux arches en charpente en 1877.

Pont de l'Archevêché.

Construit en 1828.

Pont des Invalides.

Sa construction avait été décidée en 1808. Il ne fut cependant construit, sous forme de pont suspendu, qu'en 1827-1829, sur l'emplacement du pont Alexandre III. — Le pont de pierre actuel, reliant l'avenue d'Antin au boulevard de la Tour-Maubourg, date de 1854-1855 ; son effondrement, presque complet en 1879, motiva alors une réfection à peu près complète.

Pont d'Arcole.

Construit en 1828 sous le nom de pont de la Grève. Reconstruit sous forme de pont métallique en 1855.

10° *Règne de Louis-Philippe.*

Pont de Bercy.

Pont suspendu construit en 1831-1832. Inauguré par le Roi, le 29 janvier 1832. Transformé en pont de pierre en 1863. Elargi en 1907 du côté amont pour recevoir le viaduc du chemin de fer Métropolitain.

Pont Louis-Philippe.

Primitivement pont suspendu, entre la rive droite et la pointe Est de la Cité ; inauguré en 1834. Il a été reconstruit en pierre en 1862, entre la rive droite et la pointe Ouest de l'île Saint-Louis.

Pont du Carrousel.

Construit en 1834 par Polonceau. Il a été l'objet d'importants travaux de réfection en 1906, et d'élargissement à ses extrémités par le déplacement des quatre statues en 1907.

Estacade.

Passerelle en charpente établie pour relier la pointe de l'île Satnt-Louis à l'ancienne île Saint-Louis, après la réunion de celle-ci à la rive droite. Les piétons ont été admis à y passer sous le second Empire.

11° *Second Empire.*

Pont National.

Construit pour le passage du chemin de fer de Ceinture, de 1852 à 1858. Jusqu'à 1870, il porta le nom de Pont Napoléon.

Pont de Solférino.

Construit en 1858. Inauguré l'année suivante.

Pont de l'Alma.

Inauguré le 2 avril 1856.

Pont-viaduc du Point du Jour.

Passage du chemin de fer de Ceinture. Œuvre de l'ingénieur de Bassompierre. Inauguré en 1867.

12° *Troisième République.*

Pont de Tolbiac.

Construit de 1879 à 1882.

Passerelle d'Austerlitz.

Construite en 1906 pour le passage du chemin de fer Métropolitain (ligne de la place de l'Etoile à la gare du Nord).

Ponts Sully.

Construits de 1874 à 1876.

Pont Alexandre III.

Œuvre de l'ingénieur Résal. La première pierre en fut posée en grande solennité par l'empereur Nicolas II, le 7 octobre 1896. Inauguration en 1900.

Passerelle de Billy.

Construite en vue de l'Exposition de 1900. Maintenue depuis, mais pendant longtemps interdite à la circulation, qui n'y a été rendue que le 28 octobre 1905.

Pont-viaduc de Passy.

Passage du chemin de fer Métropolitain. A remplacé en 1905 une passerelle métallique à l'usage des piétons qui avait été construite en vue de l'Exposition de 1878. Inauguré le 15 juillet 1906.

Pont du Chemin de fer de l'Ouest.

Du quai de Grenelle au quai de Passy. Construit pour la ligne de Saint-Lazare aux Invalides par Passy, ouverte à l'exploitation en 1900.

Pont Mirabeau.

Le plus remarquable des ponts modernes de Paris, après le pont Alexandre III. Œuvre des ingénieurs Résal et Rebel. Construit de 1892 à 1896. Inauguré par le Président de la République, le 13 juillet 1897.

ANNEXE II

NOMENCLATURE DES FONTAINES PUBLIQUES

Fontaine des Innocents. XVIe siècle [1].

Fontaine Colbert.

Rue Colbert. Construite sous le règne de Louis XIV. Elle se compose d'un mascaron de bronze surmonté d'un cartouche aux armes de la Ville.

Fontaine Mouffetard.

A l'angle de la rue du Pot-de-Fer Saint-Marcel. Construite en 1671. Elle consiste en une sorte de bahut de forme oblongue sans autre décoration que quelques sculptures à l'entablement.

Fontaine Boucherat.

Rue de Turenne, à l'angle de la rue Charlot. Date de 1697 environ.

Fontaine « Childebert [2] ».

Date du commencement du XVIIIe siècle. Transférée en 1875, lors du percement du boulevard Saint-Germain, dans le square Monge.

Fontaine du Vert-Bois [3].

Fontaine Garancière.

Encastrée 12, rue Garancière, dans le mur du bâtiment annexe du Petit-Luxembourg, faisant retour de la rue de Vaugirard sur cette rue. Une inscription latine fait connaître qu'elle fut construite en 1715, aux frais de la princesse Anne, palatine de Bavière, veuve de Henri-Jules de Bourbon, prince de Condé.

1. Voir page 157.
2. Les noms mis entre guillemets sont ceux de fontaines n'appartenant pas, à proprement parler, à la voie publique, mais situées dans des squares.
3. Voir page 134.

Fontaine de Montreuil.

Sise au carrefour formé par l'intersection des rues du Faubourg Saint-Antoine et de Montreuil. Elle date de 1724.

Fontaine de la Reine.

Rue Saint-Denis, à l'angle de la rue Greneta. De cette fontaine, il ne reste que le souvenir, commémoré par cette inscription : FONTAINE DE LA REINE. — 1732.

Fontaine de la rue de Grenelle.

Par Bouchardon (1739)[1].

Fontaine des Haudriettes.

A l'angle des rues des Archives et des Quatre-Fils. Elle a été décorée en 1765 d'un bas-relief de Mignot représentant une Naïade à demi couchée.

Fontaine de la colonne de Catherine de Médicis.

Installée en 1763[2].

Fontaine de l'Arbre-Sec.

Reconstruite en 1775[3].

Fontaine de la Poissonnerie.

Sise dans l'impasse de la Poissonnerie, qui ouvre rue de Tarente, près du marché Sainte-Catherine (IVe arrondissement). Elle date de 1783.

Fontaine du Marché Saint-Germain.

Construite en 1802 sur la place Saint-Sulpice[4], puis transférée sur son emplacement actuel en 1847.

Fontaine du Palmier ou de la Victoire.

Place du Châtelet[5].

Fontaine Poliveau.

Située rue Geoffroy-Saint-Hilaire, au carrefour formé par cette rue et les rues Poliveau, du Fer-à-Moulin et des Fossés Saint-Marcel. Construite en 1806, elle affecte la forme d'une borne antique du centre de laquelle l'eau coule

1. Voir page 158.
2. Voir page 138.
3. Voir page 159.
4. Voir page 161.
5. Voir pages 159-160.

dans un bassin par l'orifice d'un mascaron de bronze. Au-dessus, l'aigle impérial entouré de lauriers.

Fontaine de Mars.

Rue Saint-Dominique [1].

Fontaine de l'Égyptienne.

Rue de Sèvres[2].

Fontaine rue de Charonne.

A l'angle de la rue du Faubourg Saint-Antoine, sur laquelle est sa façade. Elle a remplacé en 1806 une fontaine Trogneux qui datait de 1671. C'est un édifice assez important, dans le goût antique.

Fontaine du Marché aux Bestiaux.

Construite en 1811, place du Château-d'Eau [3].

Fontaine Sainte-Geneviève.

Au carrefour formé par les rues de l'École-Polytechnique et de la Montagne-Sainte-Geneviève. Construite en 1811.

Fontaine du Marché Saint-Honoré.

Dans la rue du même nom. Date de 1812; sans intérêt artistique.

Fontaine des Têtes de bœufs.

Aujourd'hui encastrées dans la façade de bâtiments communaux, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, ces têtes de bœufs ont été sculptées en bronze par Gaulle en 1819.

Fontaine Gaillon.

Au carrefour Gaillon [4].

Fontaine Saint-Georges.

Place Saint-Georges[5].

Fontaines de la place de la Concorde.

Construites par Hittorff, dans le style de la Renaissance italienne, de 1836 à 1846. Elles sont placées dans l'axe de la rue Royale et du pont de la Concorde, séparées l'une de l'autre par l'Obélisque. Ce sont de très élégants

1. Voir page 161.
2. Voir page 160.
3. Voir page 162.
4. Voir page 163.
5. Voir page 163.

monuments, décorés de nombreuses sculptures inspirées par des sujets aquatiques.

Fontaine Cuvier.

Au carrefour formé par les rues Cuvier et Linné. Elle a été construite par Vigoureux en 1840. Le motif principal de décoration consiste en un groupe représentant l'Histoire naturelle sous les traits d'une femme entourée de divers animaux, œuvre de Feuchères. Une inscription la consacre à la mémoire de Georges Cuvier.

Fontaine Charlemagne.

Rue Charlemagne, en face de la rue des Jardins. Elle est décorée d'une statuette d'enfant supportant une vasque, et est datée : MDCCCXL.

Fontaine Molière.

Rue de Richelieu[1].

Fontaine de « l'Archevêché ».

Dans le square de l'Archevêché (1834)[2].

Fontaine « Louvois ».

Square Louvois[3].

Fontaine Saint-Louis.

Située rue de Turenne, près de la rue des Francs-Bourgeois (côté impair). Construite en 1846.

Fontaine rue de la Roquette.

Construction élégante en forme d'arcade, située rue de la Roquette, 68. Elle porte la date : MDCCCXLVI.

Fontaine rue de Charenton.

Sise rue de Charenton, 87 *bis*. Elle est dans le même style et de la même date que la précédente.

Fontaine place Saint-Sulpice.

Construite par Visconti en 1847. Du centre de trois bassins superposés s'élève une sorte de colonne carrée sur les quatre faces de laquelle se creuse une niche abritant les quatre statues des orateurs sacrés : Fénelon, par Lanno ; Bossuet, par Feuchères; Fléchier, par Louis Desprez; Massillon, par Fauginet.

1. Voir page 163.
2. Voir la note 2 de la page 193.
3. Même observation.

Fontaines du faubourg Saint-Martin.

Rue du Faubourg Saint-Martin[1].

Fontaine place Saint-Michel.

Construite de 1858 à 1860[2].

Fontaine place Pigalle.

Construite en 1860. Au centre d'un cercle de verdure, un faible jet d'eau, émergeant d'une vasque, se déverse dans cette vasque qui laisse écouler son trop-plein dans un bassin inférieur plus vaste.

Fontaine place de la Madeleine.

Des deux fontaines édifiées en 1865 sur les dessins de Davioud, dans les renfoncements de cette place à l'extrémité de la rue Royale, celle du côté Est a fait place en 1903 à la statue de Jules Simon ; celle du côté Ouest n'est plus alimentée d'eau; ses bassins sont transformés en corbeilles de fleurs.

Fontaines place du Théâtre Français.

Construites en 1867, d'après les dessins de Davioud, décorées de nymphes et de figures d'enfants en 1874.

Fontaine de la place du Château d'eau.

Construite en 1874 sur les plans du même architecte[3].

Fontaines Wallace.

Installées à dater de 1874[4].

Fontaines Dejean.

Destinées au XIe arrondissement. La première construite l'a été à la fin de l'année 1906[5].

1. Voir page 164.
2. Voir page 165.
3. Voir page 162.
4. Voir page 165.
5. Voir page 166.

ANNEXE III

NOMENCLATURE DANS L'ORDRE ALPHABÉTIQUE DES MONUMENTS, STATUES OU BUSTES, CONSACRÉS A LA MÉMOIRE DE PERSONNAGES CÉLÈBRES

Alphand, ingénieur.

Avenue du Bois de Boulogne, en face de la rue Chalgrin. Œuvre sculpturale de Dalou et architecturale de M. Formigé. Autour du piédestal qui supporte la statue de l'éminent ingénieur sont groupées quatre figures rappelant les traits de ses principaux collaborateurs : MM. Bouvard, Huet, le peintre Roll et le sculpteur lui-même, Dalou. Le monument a été inauguré le 14 décembre 1899.

Arago (François), astronome.

Boulevard Arago, derrière les jardins de l'Observatoire. Statue par Oliva. Le piédestal porte cette inscription : F. Arago, 1786-1853. Souscription nationale.

Augier (Émile), auteur dramatique.

Place de l'Odéon. Œuvre de Barrias. Le buste du maître est érigé au haut d'une stèle. Au-dessus, deux figures de femmes, personnifiant l'une la Comédie, l'autre la Clorinde de l'*Aventurière*. Derrière, faisant face au théâtre, un enfant tient à la main le masque de l'acteur Got, interprète des rôles dans la plupart des œuvres d'Augier. Inauguration le 17 novembre 1895.

Bailly (Sylvain), maire de Paris, président de l'Assemblée Constituante.

Jardin du Luxembourg, près de la prise d'eau.

Balzac (Honoré de), romancier.

Avenue de Friedland, sur le terre-plein qui la sépare de la rue de Balzac. Œuvre de Falguière. L'écrivain est représenté assis, enveloppé dans une large robe de chambre, les jambes croisées, dans l'attitude de la méditation. Inauguration le 22 novembre 1902.

BANVILLE (Théodore de), poète.

Jardin du Luxembourg. Œuvre de Roulleau. Inaugurée le 27 novembre 1892.

BARYE, sculpteur animalier.

Sur le terre-plein de la pointe Est de l'île Saint-Louis, entre les deux ponts Sully. Œuvres très remarquable de Marqueste et Bernier groupant, par une conception très originale de ce genre d'hommages, la reproduction en bronze des œuvres principales du maître et son effigie. Inaugurée le 18 juin 1894.

BAUDIN, homme politique.

A l'intersection de la rue du Faubourg Saint-Antoine et de l'avenue Ledru-Rollin (XIIe arrondissement)[1].

BEAUMARCHAIS, auteur dramatique.

Au carrefour des rues Saint-Antoine et des Tournelles. Œuvre de Claussade. L'auteur du *Mariage de Figaro* est figuré dans une attitude un peu dédaigneuse, les bras croisés, une badine à la main.

BECQUE (Henri), auteur dramatique.

A l'intersection du boulevard de Courcelles et de l'avenue de Villiers. Buste très maigre, par Rodin, sur un piédestal dépourvu de tout ornement. Inauguration le 1er juin 1908.

BEETHOVEN, musicien.

Square du Ranelagh.

BÉRANGER, poète et chansonnier.

Square du Temple.

BERLIOZ (Hector), musicien.

Square Vintimille.

BERNARD (Claude), physiologiste.

En haut du perron qui précède l'entrée principale du Collège de France. Œuvre d'Eug. Guillaume (1885). Le savant, dont la ressemblance est absolue, est debout, appuyé sur des instruments de laboratoire. Malheureusement, la redingote bourgeoise se prête presque toujours mal à la figuration sculpturale.

1. Voir page 179.

Blanc (Louis).

Place Monge. Œuvre de Delhomme.

Bobillot (sergent), un des héros de la campagne du Tonkin.

A l'intersection des boulevards Voltaire et Richard-Lenoir. Œuvre de A. Pâris. Le vaillant soldat est figuré dans l'attitude de l'énergie et de l'attaque.

Boucher (François), peintre du xviiie siècle.

Palais du Louvre, jardin de l'Infante. Œuvre d'Aubé.

Broca, chirurgien et anthropologiste.

Au terre-plein situé à la pointe Est de l'École de Médecine, boulevard Saint-Germain. Œuvre du sculpteur sourd-muet Choppin. Le praticien frappe d'un scalpel, placé dans sa main droite, un crâne qu'il tient dans sa main gauche. Le costume et l'ensemble sont d'un réalisme bourgeois trop accentué.

Buffon, naturaliste.

Jardin des Plantes. Inaugurée 13 juin 1909.

Chappe, inventeur au xviiie siècle du télégraphe aérien.

Au carrefour formé par les boulevards Raspail, Saint-Germain et la rue du Bac. Statue par Ramé. Le mât télégraphique qui se dresse derrière la statue produit un mauvais effet sculptural.

Charcot, chirurgien.

Statue adossée au mur de la Salpêtrière, près de l'entrée principale. Œuvre de Falguière. Inaugurée le 4 décembre 1898.

Charlemagne.

Place du Parvis Notre-Dame[1].

Charlet, dessinateur militaire.

Square de la place Denfert-Rochereau.

Chartier (Alain), poète et chroniqueur du xve siècle.

Au carrefour formé par l'intersection des rues de Tocqueville et Léon-Cosnard. Œuvre du sculpteur Moncel.

Chevreul, chimiste.

Jardin des Plantes.

Chopin (Frédéric), musicien.

Jardin du Luxembourg. Œuvre de Georges Dubois. Inauguré le 17 octobre 1900.

1. Voir page 173.

COLIGNY (amiral).

Rue de Rivoli, entre les rues de Marengo et de l'Oratoire[1].

COMTE (Auguste), philosophe positiviste.

Place de la Sorbonne, devant l'église. Œuvre d'Injalbert.

CONDORCET (marquis de), savant et philosophe.

Quai Conti, entre l'Hôtel des Monnaies et le Palais de l'Institut. Œuvre remarquable du statuaire Perrin. Inaugurée le 14 juillet 1894, cent ans et quelques mois après la mort tragique de Condorcet dans la geôle de Bourg-la-Reine.

CORNEILLE (Pierre), poète et auteur dramatique.

Place du Panthéon, sur la face nord du monument. Œuvre du sculpteur Allouard. Inaugurée le 27 mai 1906. Enlevée aussitôt après pour la fonte, elle sera remise en place ultérieurement.

DANTE, poète italien du XIVe siècle.

Place Marcellin-Berthelot (square en avant du Collège de France). Œuvre bizarre d'Aubé.

DANTON, homme politique.

Boulevard Saint-Germain, à l'ouest de l'École de médecine, en face du passage du Commerce et sur l'emplacement de la maison habitée par le célèbre tribun. Monument d'une belle maîtrise, dû au ciseau d'A. Pâris. Inauguré le 14 juillet 1891.

DAUDET (Alphonse), poète et romancier.

Aux Champs-Elysées, dans la partie voisine de l'avenue Gabriel. Œuvre de Saint-Marceaux. Inaugurée le 31 mai 1902.

DELACROIX (Eugène), peintre.

Jardin du Luxembourg. Monument de Dalou (1890).

DERAISME (Maria), apôtre du féminisme.

Square des Épinettes (XVIIe arrondissement). Œuvre de Barrias, inaugurée le 3 juillet 1898.

DESMOULINS (Camille), publiciste.

Jardin du Palais-Royal. Œuvre de Boverie, inaugurée le 22 septembre 1905.

DIDEROT, philosophe, critique et encyclopédiste.

1° Place Saint-Germain-des-Prés, côté ouest. Statue en bronze par Gautherin.

1. Voir page 178.

La posture assise et à demi accroupie du célèbre écrivain est d'un effet disgracieux.

2° Place d'Anvers. Statue, également assise, mais d'une tenue plus naturelle, par Lecointe.

Dolet (Étienne), philosophe du XVIe siècle.

Place Maubert, sur l'emplacement même du supplice de Dolet, brûlé comme hérétique. Œuvre d'une fière allure, par Guibert.

Dumas (Alexandre) père, romancier et auteur dramatique.

Place Malesherbes, côté nord[1].

Dumas (Alexandre) fils, romancier et auteur dramatique.

Place Malesherbes, côté sud. Œuvre de Saint-Marceaux, inaugurée le 12 juin 1906[2].

Fabre (Ferdinand), romancier.

Jardin du Luxembourg. Œuvre de Marqueste, inaugurée le 14 juin 1903.

Flachat (Eugène), ingénieur.

Au carrefour du boulevard Pereire et de la rue Alphonse-de-Neuville. Buste par Alfred Boucher, inauguré le 12 juin 1898.

Floquet (Charles), avocat, ancien président de la Chambre des Députés.

Angle du boulevard Richard-Lenoir et de l'avenue de la République. Inauguré le 7 mars 1909, œuvre de Descamps.

Fourier (Charles), philosophe et économiste.

Boulevard de Clichy, en face du pont Caulaincourt. Œuvre d'Émile Derré. Statue assise; inaugurée le 4 juin 1899.

Franck (César), musicien et organiste.

Square Sainte-Clotilde. Œuvre de Lenoir, inaugurée le 22 octobre 1904.

Franklin (Benjamin), philosophe et savant américain.

Rue Franklin, dans la partie voisine de la place du Trocadéro. Le monument est installé sur un tertre gazonné, au milieu d'un parterre de fleurs. Il a été offert à la Ville de Paris par Sir John Hargès, citoyen américain, et inauguré le 27 avril 1906.

Gambetta (Léon), homme d'État.

Place du Carrousel[3].

1. Voir page 176.
2. Voir page 176.
3. Voir page 175.

Garibaldi, général et homme politique italien.

Dans le square qui borde l'avenue de Lowendal, à son débouché sur la place Cambronne. Statue inaugurée le 13 juillet 1907.

Garnier (Charles), architecte.

Place Charles-Garnier (carrefour des rues Auber et Scribe), devant la façade ouest de l'Opéra. Buste en bronze doré, d'après un dessin de Carpeaux, supporté sur un piédestal dû à la collaboration des architectes Germain, Pascal et Thomas. Inauguré le 20 juin 1903.

Garnier (Francis), explorateur.

Place de l'Observatoire. Buste, accompagné de gracieuses statues de femmes. Œuvre de Denis Puech. Inaugurée le 14 juillet 1898.

Gavarni, dessinateur.

Place Saint-Georges. Buste surmontant une haute stèle sur laquelle un Arlequin est sculpté en bas-relief. Œuvre de Denis Puech, inaugurée le 3 décembre 1904. En 1907, ce monument, occupant le centre d'un bassin qui s'était substitué à l'ancienne fontaine Saint-Georges, a été transporté au Dépôt des marbres pour laisser la place libre aux travaux du chemin de fer électrique nord-sud.

Jérôme, sculpteur et peintre.

Palais du Louvre, jardin de l'Infante. Inauguré le 8 juillet 1909. Œuvre d'Aimé Morot. Le grand sculpteur est placé à côté de son groupe : Combat de gladiateurs.

Godard (Benjamin), musicien.

Square Lamartine. Œuvre de Champeil.

Goldoni (Carlo), auteur dramatique italien.

Square de l'Archevêché. Buste inauguré le 24 février 1907.

Gounod (Charles), musicien.

Parc Monceau.

Gréard (Octave), vice-recteur de l'Académie de Paris, membre de l'Académie française.

Square de la Sorbonne. Inauguré le 11 juillet 1909.

Henri IV.

Terre-plein du Pont-Neuf[1].

1. Voir page 170.

HUGO (Victor), poète.

Place Victor-Hugo[1].

Jardin du Palais-Royal. Œuvre de Rodin, inaugurée le 2 octobre 1909.

JEANNE D'ARC, héroïne du XV[e] siècle.

1° Place de Rivoli.

2° Boulevard Saint-Marcel.

3° Place Saint-Augustin.

4° Rue de la Chapelle[2].

LA BARRE (chevalier de), libre penseur.

Sur la butte Montmartre, devant la basilique du Sacré-Cœur. Œuvre d'Armand Bloch. Le Chevalier est représenté dans l'attitude de la résignation douloureuse, lié au bûcher où il va trouver la mort. Inauguration le 4 novembre 1906.

LA FAYETTE (général).

Square Est du Carrousel[3].

LA FAYETTE et WASHINGTON.

Place des États-Unis[4].

LA FONTAINE, fabuliste.

Au Ranelagh[5].

LAMARCK (Jean de), naturaliste.

Jardin des Plantes. Statue inaugurée le 13 juin 1909.

LAMARTINE (A. de), poète et homme politique.

Square Lamartine. Statue inaugurée le 7 juillet 1886.

LAVOISIER, chimiste.

Place de la Madeleine, devant la façade nord de l'église. Œuvre de Barrias. Inaugurée le 27 juillet 1900.

LECLAIRE (Jean), philantrophe.

Square des Épinettes (XVII[e] arrondissement). Œuvre de Dalou.

LECONTE DE LISLE, poète.

Jardin du Luxembourg. Œuvre de Denis Puech, inaugurée le 10 juillet 1898.

1. Voir page 179.
2. Voir page 175.
3. Voir page 179.
4. Voir page 179.
5. Voir page 178.

Ledru-Rollin, homme politique.

Place Voltaire. Statue de bronze. Œuvre de Steiner. L'attitude de l'orateur peut paraître un peu arrogante.

Lemaitre (Frédérick), acteur dramatique.

Square des Écluses-Saint-Martin (X^e^ arrondissement). Buste, par Pierre Grenet. Inauguré le 29 janvier 1899.

Le Play (Frédéric), économiste.

Jardin du Luxembourg, 1905.

Lesueur (Eustache), peintre.

Jardin du Luxembourg, 1858.

Levassor, l'un des créateurs de l'automobilisme.

Parterre de la partie du bois de Boulogne comprise entre les fortifications et la Porte-Maillot.

Louis XIII.

Place des Vosges[1].

Louis XIV.

Place des Victoires[2].

Macé (Jean), homme de lettres et économiste.

Place Armand-Carrel. Œuvre de Massoulle. Inaugurée le 13 juillet 1900.

Manuel (Eug.), poète, professeur et auteur dramatique.

Avenue Henri-Martin, en arrière de la grille du lycée Janson de Sailly. Œuvre de Gustave Michel. L'écrivain est figuré dans une attitude de méditation, accoudé sur sa chaire de professeur. Inauguration le 5 juillet 1908.

Marat, tribun de la Révolution.

Parc des Buttes-Chaumont. Œuvre de Jean Baffier.

Marcel (Étienne), prévôt des marchands.

Devant la façade sud de l'Hôtel de Ville, dans le jardin dit du Préfet. Statue équestre d'Idrac[3].

Maupassant (Guy de), homme de lettres.

Parc Monceau. Œuvre de Raoul Verlet.

1. Voir page 171.
2. Voir page 171.
3. Dans le premier volume de notre collection, *l'Hôtel de Ville*, M. Lucien Lambeau a fourni tous les renseignements désirables sur cette belle œuvre.

Meissonier, peintre.

Palais du Louvre, jardin de l'Infante.
Œuvre d'Antonin Mercié.

Moncey (maréchal).

Place Clichy[1].

Mortillet (Gabriel de), anthropologiste.

Square des Arènes.

Murger (Henry), romancier.

Jardin du Luxembourg. Œuvre de Bouillon.

Musset (Alfred de), poète.

Place du Théâtre-Français[2].

Neuville (Alph. de), peintre.

Place Wagram. Œuvre de Saint-Vidal. Inaugurée le 17 novembre 1889.

Ney (maréchal).

Place de l'Observatoire[3].

Pailleron (Édouard), auteur dramatique.

Parc Monceau. Œuvre de Bernstamm.

Palissy (Bernard), artiste et savant du xvie siècle.

Square sud de l'église Saint-Germain-des-Prés.

Pasteur, chimiste.

Place de Breteuil[4].

Pelletier et Caventou, pharmaciens.

Boulevard Saint-Michel, en face de la rue Auguste-Comte. Œuvre de Lormier réunissant sur un même piédestal les deux inventeurs de la quinine, dans une posture assez ridicule.

Pinel, médecin aliéniste.

Boulevard de l'Hôpital, devant la Salpêtrière. Œuvre de Ludovic Durand.

Raffet, peintre.

Palais du Louvre, jardin de l'Infante. Œuvre de Frémiet.

1. Voir page 173.
2. Voir page 180.
3. Voir page 172.
4. Voir page 179.

RASPAIL (Fr.), chimiste et homme politique.

Square de la place Denfert-Rochereau.

RENAUDOT (Théophraste), créateur du journalisme.

Rue de Lutèce. Œuvre d'Alfred Boucher, inaugurée le 3 juin 1893.

RICORD, chirurgien.

Boulevard de Port-Royal, devant l'hôpital Cochin (précédemment du Midi, puis Ricord). Œuvre de Barrias.

ROUSSEAU (J.-J.), philosophe.

Place du Panthéon, face sud du monument. Œuvre de Berthet.

ROUSSEL (Th.), médecin et philanthrope.

Intersection de l'avenue de l'Observatoire et de la rue Denfert-Rochereau. Œuvre de Champeil, inaugurée le 5 juin 1907.

SAINTE-BEUVE, homme de lettres.

Jardin du Luxembourg. Œuvre de Denis Puech; 1897.

SAINT-PIERRE (Bernardin de), homme de lettres.

Jardin des Plantes. Œuvre d'Helweck, inaugurée le 17 octobre 1907.

SAND (George), femme de lettres.

Jardin du Luxembourg. Œuvre de Sicard, inaugurée le 1er juillet 1904.

SCHEURER-KESTNER, homme politique.

Jardin du Luxembourg. Œuvre de Becker, d'après les dessins laissés par Dalou. Inaugurée le 11 février 1908.

SEDAINE (Michel), auteur dramatique.

Place d'Anvers. Œuvre de Lecointe.

SERVET (Michel), médecin et philosophe protestant.

Place de Montrouge, devant la mairie du XIVe arrondissement. Œuvre de Jean Baffier, inaugurée le 5 juillet 1908.

SHAKESPEARE, auteur dramatique anglais.

Intersection du boulevard Haussmann et de l'avenue de Messine. Statue de P. Fournier, offerte à la Ville par sir William Knigthon.

SILVESTRE (Armand), homme de lettres.

Cours-la-Reine, dans la partie voisine (côté est) du pont Alexandre III. Buste par Antonin Mercié, inauguré le 31 octobre 1906.

SIMON (Jules), philosophe et homme d'État.

Place de la Madeleine, devant la maison mortuaire de l'écrivain. Statue de Denis Puech, inaugurée le 12 juillet 1903.

TARNIER, professeur, médecin-accoucheur.

Intersection de la rue d'Assas et de l'avenue de l'Observatoire. Œuvre de Denis Puech, inaugurée le 1er juin 1905.

TAYLOR (baron), bienfaiteur des gens de lettres et des comédiens.

Boulevard Saint-Martin, sur le terre-plein qui précède le théâtre de l'Ambigu-Comique. Buste du sculpteur Tony Noël sur une stèle dessinée par Moyaux. Inauguration le 7 novembre 1907.

THOMAS (Ambroise), musicien.

Parc Monceau. Œuvre de Falguière.

TRARIEUX (Édouard), homme politique, fondateur de la Ligue des droits de l'homme.

Square Denfert-Rochereau. Œuvre de Jean Boucher, inaugurée le 12 mai 1907.

VELASQUEZ, peintre espagnol.

Palais du Louvre, jardin de l'Infante. Œuvre de Frémiet.

VICAIRE (Gabriel), poète.

Jardin du Luxembourg. Buste d'Injalbert, inauguré le 23 octobre 1902.

VILLON (François), poète du XVe siècle.

Square Monge. Statue en bronze, par Etchets.

VOLTAIRE, philosophe et auteur dramatique.

1° Quai Malaquais, à droite de la façade de l'Institut. Statue par Caillé.

2° Square Monge. Réplique de la statue de Houdon conservée au foyer de la Comédie-Française.

WASHINGTON, héros de l'indépendance des États-Unis.

Place d'Iéna[1].

WATTEAU, peintre.

Jardin du Luxembourg. Œuvre du sculpteur H. Gaugnié et de l'architecte H. Guillaume. Inaugurée le 8 novembre 1896.

1. Voir page 178.

ANNEXE IV

INSCRIPTIONS COMMÉMORATIVES

ARVERS (Félix), poète. — Maison natale (23 juillet 1806). — Angle du quai d'Orléans et de la rue Budé. [Inscription placée par les soins d'un Comité].

AUBER (François), musicien. — Maison mortuaire (12 mai 1871). — Rue Saint-Georges, 22-24.

BALLU (Théodore), architecte de la Trinité et de l'Hôtel de Ville. — Maison mortuaire (22 mai 1885). — Rue Blanche, 78. [Inscription posée par la famille].

BALZAC (Honoré de). — Emplacement de l'hôtel où il mourut (18 août 1850). — Angle des rues de Balzac et du Faubourg Saint-Honoré.

BARYE (Antoine-Louis), sculpteur animalier. — Maison mortuaire (25 juin 1875). — Quai des Célestins, 4.

Bastille. Plan gravé. Place de la Bastille, 3.

— Entrée de l'avant-cour. — Rue Saint-Antoine, 232.

— Emplacement de la tour de la Liberté. — Tunnel du Métropolitain, ligne n° 1, environ 200 mètres avant la station de la Bastille (direction de la Porte de Vincennes).

— Vestiges de la tour de la Liberté. — Réédifiés au terre-plein situé au carrefour formé par le boulevard Henri IV, le quai des Célestins et l'extrémité du pont Sully.

BAUDIN (Jean-Baptiste-Alphonse-Victor), représentant du peuple. Mort sur la barricade, le 4 décembre 1851, devant la maison sise rue du Faubourg-Saint-Antoine, 151.

BEAUMARCHAIS. — Emplacement de son hôtel. — Boulevard Beaumarchais, 2.

BÉRANGER (Pierre-Jean de), chansonnier. — Maison mortuaire (16 juillet 1857. — Rue Béranger, 5.

BERLIOZ (Hector), musicien. — Maison mortuaire (8 mars 1869). — Rue de Calais, 4.

Bernardins (*Couvent des*). — Réfectoire construit au XIIIe siècle. — Caserne des sapeurs-pompiers, rue de Poissy.

BERRYER (Pierre-Antoine), homme politique. — Maison où il habita de 1816 à 1868. Rue des Petits-Champs, 64.

BOSSUET. — Maison mortuaire (12 avril 1704). — Rue Sainte-Anne, 46.

BOUGAINVILLE (Antoine de), navigateur. — Maison mortuaire (31 août 1811). — Rue de la Banque, 5.

BUDÉ (Guillaume), l'un des fondateurs du Collège de France, prévôt des marchands. — Emplacement de sa maison mortuaire (23 août 1540). Rue Saint-Martin, 23.

Carnavalet (Hôtel). Voy. SÉVIGNÉ (marquise de).

Célestins (Couvent des). — « Sur cet emplacement s'élevaient le couvent et l'église des Célestins fondés par Charles V en 1365 ». — Caserne de la Garde Républicaine, boulevard Henri IV.

CHAMPAIGNE (Philippe de). — Emplacement de sa maison mortuaire (12 août 1674). — Rue des Ecouffes, 20.

CHARDIN, peintre, rue Princesse, 1.

CHATEAUBRIAND. — Maison mortuaire (4 juillet 1848). — Rue du Bac, 120.

Châtelet (le Grand). Emplacement. — Place du Châtelet. — Façade de la Chambre des Notaires.

CHÉNIER (André), poète. — Maison où il habitait en 1793. — Rue de Cléry, 97.

Clisson (Hôtel de). — « Porte de l'hôtel d'Olivier de Clisson, compagnon d'armes de Du Guesclin et connétable de France, 1380. — Hôtel de Guise, de 1533 à 1704». — Rue des Archives, 38.

COGNIET (Léon), peintre. — Maison natale (29 août 1794). — Rue du Cherche-Midi, 42.

COLIGNY (amiral). — Emplacement de son hôtel, où il périt assassiné dans la nuit du 24 août 1572. — Rue de Rivoli, 144.

Comédie Française. — De 1689 à 1770. — Rue de l'Ancienne-Comédie, 14.

COMTE (Auguste), philosophe, positiviste. — Maison mortuaire (5 septembre 1857). — Rue Monsieur-le-Prince, 10.

CONDORCET. — Maison où, proscrit, il trouva un refuge en 1793-1794. — Rue Servandoni, 15.

Cordeliers (Couvent des). — Réfectoire, construit à la fin du XVe siècle. Actuellement Musée Dupuytren. — Rue de l'École-de-Médecine, 15.

CORNEILLE (Pierre). — Emplacement de sa maison mortuaire (1er octobre 1684). — Rue d'Argenteuil, 6.

COROT. — Maison mortuaire (22 février 1875). — Rue du Faubourg-Poissonnière, 56.

Croix du Trahoir (Fontaine de la). — Edifiée sous François Ier. — Reconstruite en 1775. Soufflot, architecte. Boizot, sculpteur. — Angle des rues Saint-Honoré et de l'Arbre-Sec.

David (Louis), peintre. — Maison natale (30 août 1748). — Quai de la Mégisserie. — Façade sud du théâtre du Châtelet.

David d'Angers, sculpteur. — Emplacement de son atelier. — Rue de Rennes, 105. [L'inscription est placée sur la partie de l'immeuble donnant rue d'Assas ; elle a été apposée par les soins de la famille].

Desmoulins (Camille). — Maison qu'il habitait en 1792. Place de l'Odéon, 1. [Des recherches ultérieures ont permis d'établir que cette maison était au n° 2 de la même place].

Diderot. — Maison mortuaire (31 juillet 1784). — Rue de Richelieu, 39.

Du Guesclin (Bertrand). — Emplacement d'une entrée de son hôtel. — Rue du Temple, 17.

Dumas (Jean-Baptiste), secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie Française (1880-1884). — Hôtel habité par lui. — Rue Saint-Dominique, 3.

Du Mouriez du Périer, sociétaire de la Comédie Française, créateur du corps des pompiers de la Ville de Paris. — Maison mortuaire (21 juin 1723). — Hôtel des Pompes, rue Mazarine, 30.

Enceinte gallo-romaine. — Tracé figuré sur le sol de la rue de la Colombe.

Enceinte de Philippe-Auguste. — Tracé. — Cour du Mont-de-Piété, rue des Francs-Bourgeois.

— Porte Saint-Jacques. — Emplacement. — Rue Soufflot, 9 (angle de la rue Saint-Jacques).

— Porte et tour de Nesle. — Emplacement. — Quai Conti, sur la façade de la Bibliothèque Mazarine.

— Porte Saint-Marcel. — Emplacement. — Rue Descartes, 50.

— Porte de la Conférence (1632-1730). — Emplacement. — Quai des Tuileries, sur la balustrade du jardin, non loin de la place de la Concorde.

— Porte Saint-Denis ou Porte aux Peintres. — Emplacement. — Rue Saint-Denis, 135.

— Porte Montmartre. — Emplacement. — Rue Montmartre, 30.

— Porte Saint-Victor. — Emplacement. — Rue des Écoles, 2.

— Tour Barbeau ou Barbelle. — Emplacement. — Quai des Célestins, 32.

Faure (Félix). — Maison natale (30 janvier 1841). — Rue du Faubourg-Saint-Denis, 65.

Floquet (Charles). — Maison mortuaire (13 janvier 1896). — [Inscription posée par la famille].

FOUCAULT (Léon). Emplacement de l'hôtel où il fit l'expérience du pendule en 1851, et où il mourut le 13 février 1868. — Rue d'Assas, 28. — [Inscription posée par les soins de la famille].

— *Saint-Germain*. — Emplacement. — Marché Saint-Germain. — Façade sur la rue Clément.

FOY (général), homme politique. — Maison mortuaire (28 novembre 1825). — Rue de la Chaussée-d'Antin, 62.

FRANKLIN (Benjamin). — Pavillon habité par lui, de 1777 à 1785, et où il fit placer le premier paratonnerre construit en France. — Angle des rues Raynouard et Singer. — [Inscription posée par les soins de la Société historique d'Auteuil et de Passy, le 8 mars 1896].

GAULARD (Lucien), ingénieur-électricien. — Maison natale (16 juillet 1850). — Rue Vieille-du-Temple, 77.

GERMAIN (Sophie), philosophe et mathématicienne. — Maison mortuaire (27 juin 1831). — Rue de Savoie, n° 13.

GIRARD (Philippe de). — Maison mortuaire (26 août 1845). — Rue Royale, 1.

Gobelins (Manufacture des). — Jean et Philippe Gobelin, marchands teinturiers en écarlate, avaient en ce lieu leur atelier, sur les bords de la Bièvre, à la fin du XVe siècle. — En avril 1601, Marc de Comans et François de la Planche, tapissiers flamands, y installent leurs ateliers. — En 1667, Colbert y crée la Manufacture royale des Gobelins, placée sous la direction de Charles Le Brun. — Avenue des Gobelins, 42.

GOLDONI, auteur dramatique italien. — Maison mortuaire (6 février 1793). — rue Dussoubs, 21. — [Inscription particulière].

Grand-Coq (Maison du). — Emplacement de la maison où Théophraste Renaudot fonda, en 1631, la *Gazette*, le premier journal imprimé à Paris. — Quai du Marché-Neuf, 6 et 8.

GRÉTRY, musicien. — Maison qu'il habita depuis 1795 jusqu'à sa mort à Montmorency en 1813. — Boulevard des Italiens, 8.

Guénégaud (Théâtre de). — Opéra (1671-1672); — Troupes de Molière et du Marais (1673-1680); — Comédie-Française (1680-1689). — Rue Mazarine, 42.

HUGO (Victor). — Maison qu'il habita en 1821. — Rue du Dragon, 30. [Inscription posée par la Société *les Hugophiles*].

— Emplacement de sa maison mortuaire (22 mai 1885). — Avenue Victor-Hugo, 124 (Maison construite en 1904).

INGRES, peintre. — Maison mortuaire (14 janvier 1867). — Quai Voltaire, 11.

Jeu de paume de la Croix-Noire, où Molière et la troupe de l'Illustre Théâtre jouèrent en 1645. — Emplacement. — Quai des Célestins, 32.

Jeu de paume des mestayers (troupe de Molière, l'Illustre Théâtre en 1643). — Rue Mazarine, 12 et 14.

Lacaze, aérostatier, quitta Paris en ballon le 27 janvier 1871 et succomba dans sa mission. — Lieu de son départ. — Gare du Nord, vestibule du départ, rue de Dunkerque.

La Fayette (général). — Maison mortuaire (20 mai 1834). — Rue d'Anjou, 6

La Fontaine (Jean de). — Emplacement de l'hôtel d'Hervart où il mourut, le 13 avril 1605. — Rue J.-J.-Rousseau, Hôtel des Postes.

La Forge (Anatole de). — Maison natale (2 avril 1820). — Rue Richer, 18. — Maison mortuaire (6 juin 1892). — Avenue de Villiers, 72. — [Inscription posée par les soins de la famille].

Lakanal (Joseph), membre de la Convention. — Maison mortuaire (14 juin 1854). — Rue de Biragne, 10.

Lamennais. — Maison mortuaire (27 février 1854). — Rue des Archives, 70.

La Place, mathématicien et astronome. — Maison mortuaire (5 mars 1827). — Rue du Bac, 108.

Lebon (Philippe). — Maison où il a découvert le principe de l'éclairage et du chauffage par le gaz en 1799. — Rue Saint-Louis-en-l'Ile, 12.

Ledru-Rollin. — Maison natale (2 février 1807). — Place Baudoyer, 2. — [Inscription posée à la requête de la Société *la Cité*, le 2 février 1908].

L'Epée (l'abbé de). — Emplacement de la maison où il fonda, en 1760, l'École des sourds-muets, et où il mourut (23 décembre 1789). — Rue Thérèse, 23.

Littré (Émile). — Maison mortuaire (2 juin 1881). — Rue d'Assas, 44.

Madeleine (*Église Sainte-Marie*). — Commencée en 1784. — Temple de la Gloire, de 1808 à 1815. — Rendue à sa destination primitive en 1816. — Consacrée en 1842. — Architectes : Coutant d'Ivry, Couture, Vignon, J.-J.-M. Hervé.

Malherbe. — Emplacement de la maison qu'il habita de 1606 à 1627. — Rue Croix-des-Petits-Champs, 13.

Manège (*Salle du*). — Siège de l'Assemblée constituante, de l'Assemblée législative et de la Convention (1er novembre 1789-9 mai 1793). — Emplacement indiqué sur un pilastre de la grille des Tuileries, rue de Rivoli.

Manin (Daniel), patriote italien. — Maison mortuaire (22 septembre 1857). — Rue Blanche, 70. — [Inscription posée par les soins d'un Comité].

Manuel (Eugène). — Maison mortuaire (1er juin 1901). — Rue Mignard, 11. — [Inscription particulière, posée le 27 octobre 1901].

Martin (Henri), historien et homme politique. — Maison mortuaire (14 décembre 1883). — Rue Vital, 38.

MASSÉ (Victor), musicien. — Maison mortuaire (5 juillet 1884). — Cité Frochot, 5.

MÉHUL (Étienne-Nicolas). — Maison mortuaire (18 octobre 1817. — Rue Montholon, 28.

MEUNG (Jean de), poète du XIIIe siècle. — Emplacement présumé de sa maison. — Rue Saint-Jacques, 218.

MICHELET (Jules). — Maison natale (22 août 1798). — Emplacement. — Rue de Tracy, 14 (angle de la rue Saint-Denis). — [Inscription et composition gravées sur pierre, faites par les soins du propriétaire du nouvel immeuble].
— Maison qu'il habita longtemps. — Rue d'Assas, 76.

MIGNARD (Pierre), peintre. — Maison mortuaire (30 mai 1695). — Rue de Richelieu, 24 *bis*.

MIGNET (François), historien. — Maison mortuaire (24 mars 1884). — Rue d'Aumale, 14.

MIRABEAU. — Maison mortuaire (2 avril 1791). — Rue de la Chaussée-d'Antin, 42.

MOLIÈRE. — Maison mortuaire (17 février 1673). — Emplacement. — Rue de Richelieu, 40.
Maison de campagne habitée par lui vers 1667. — Emplacement. — Rue d'Auteuil, 2.

Montmartre (première mairie de), en 1790. — Place du Tertre, 3. [Inscription placée par les soins de la Société du Vieux-Montmartre].

MONTYON (baron de). — Maison mortuaire (29 décembre 1820). — Rue de l'Université, 23.

MOREAU (Hégésippe), poète. — Maison natale (9 avril 1810). — Rue Saint-Placide, 9.

MUSSET (Alfred de). — Maison natale (11 décembre 1810). — Rue des Noyers, 33 [boulevard Saint-Germain].
Maison mortuaire (2 mai 1857). — Rue du Mont-Thabor, 6.

NESLE (Tour de). — Emplacement. — Quai Conti, sur les murs de l'Institut.

Opéra. — Emplacement de l'Opéra construit de 1763 à 1770, brûlé le 8 juin 1781. — Rue Saint-Honoré, 202, angle de la rue de Valois (Palais-Royal).

Palais Cardinal (Salle de théâtre du). — Inaugurée en 1641, occupée par la troupe de Molière de 1661 à 1673, puis par l'Opéra de 1673 à 1763, date de sa destruction par un incendie. — Angle des rues Saint-Honoré et de Valois (Palais-Royal).

Parloir aux Bourgeois. — Emplacement primitif. — Rue Soufflot, angle de la rue Victor-Cousin [Les érudits ont émis les plus grands doutes sur l'exactitude de cette identification].

PARMENTIER (Antoine-Augustin), agronome. — Maison mortuaire (17 décembre 1813). — Rue du Chemin-Vert, 68.

PASCAL (Blaise). — Emplacement de sa maison mortuaire (19 août 1662). — Rue Rollin, 2.

PAVILLON DE HANOVRE. — Boulevard des Italiens, angle de la rue Louis-le-Grand. — Édifié en 1760 : Chevalet, arch. — Restauré en 1887 : E. Soly, arch. — [Inscription particulière].

PIERRE LE GRAND. — Emplacement de l'hôtel de Lesdiguières, où il séjourna en 1717. — Rue de la Cerisaie, 10.

POMPES (Hôtel des) occupé par les inventeurs du Périer (pompes à incendie au XVIIIe siècle). — Rue Mazarine, 32.

PRINCE (Alexandre), aérostatier pendant le siège de Paris en 1870. — Lieu de son départ en ballon le 28 novembre 1870. — Gare d'Orléans (Austerlitz). Façade sur la cour de départ.

QUINET (Edgar). — Maison qu'il habita de 1840 au 2 décembre 1851. — Rue du Montparnasse, 32.

RABELAIS (François). — Mort (9 avril 1553) dans une maison de la rue des Jardins Saint-Paul. — Angle des quais des Célestins et de la rue des Jardins.

RASPAIL (docteur). — Maison où il donna gratuitement ses soins aux malades, de 1840 à 1848 [Inscription posée par les soins d'un comité, en vertu d'une autorisation donnée par décret du 22 septembre 1898].

RIGAUD (Hyacinthe), peintre. — Maison mortuaire (29 décembre 1743). — Rue Louis-le-Grand, 1.

ROLAND (Mme). — Maison où elle fut élevée. — Quai de l'Horloge, 41, angle de la place du Pont-Neuf.

ROSSINI, musicien italien. — Maison qu'il habita depuis 1857. — Rue de la Chaussée-d'Antin, 2.

SAINTE-BEUVE, critique littéraire. — Maison mortuaire (13 octobre 1869). — Rue du Montparnasse, 11.

Saint-Étienne du Mont (*Église*). — Commencée sous François Ier, terminée sous Louis XIII. — Portail principal.

SAND (Georges), romancière. — Maison natale, rue Meslay, 46.

SCRIBE (Eugène), auteur dramatique. — Maison natale (24 décembre 1790). — Rue Saint-Denis, 32. — Maison mortuaire (20 février 1891). — Rue Pigalle, 12.

Sens (*Hôtel des archevêques de*), construit vers 1500. — Rue du Figuier Saint-Paul, 1.

SÉVIGNÉ (marquise de). — Maison natale (6 février 1626). — Place des Vosges et rue de Birague, 11 *bis*.

Sévigné (marquise de). — Hôtel Carnavalet, où elle résida de 1674 à 1696. — Rue des Francs-Bourgeois, angle ouest de la rue de Sévigné.

Soissons (*Hôtel de*) et *Colonne astronomique de Catherine de Médicis.* — Emplacement. — Bourse de Commerce, rue du Louvre.

Talma, tragédien. — Maison mortuaire (19 octobre 1826). — Rue de la Tour des Dames, 9.

Turgot (Anne-Robert-Jacques). — Maison mortuaire (20 mars 1781). — Rue de Lille, 121.

Vaucanson, mécanicien. — Maison mortuaire (21 novembre 1782). — Rue de Charonne, 51.

Vertbois (*Tour et Fontaine du*). — « La tour dépendant de l'enceinte fortifiée du prieuré de Saint-Martin des Champs, construite vers 1140, et la fontaine du Vertbois, érigée en 1712, ont été conservées et restaurées par l'État en 1882, suivant le vœu des antiquaires parisiens ». — Angle des rues Saint-Martin et du Vertbois. [Inscription posée sous les auspices du Ministre des Beaux-Arts].

Vigny (Alfred de), poète. — Maison mortuaire (17 septembre 1863). — Rue des Écuries d'Artois, 6.

Voltaire. — Maison mortuaire (30 mai 1778). — Angle du quai Voltaire et de la rue de Beaune.

ANNEXE V

TABLEAU INDICATIF DES ARBRES D'ALIGNEMENT EXISTANT DANS LES VOIES PUBLIQUES DES 20 ARRONDISSEMENTS

Au 1er janvier 1907.

DÉSIGNATION DES VOIES	ESSENCES DES ARBRES																				
	Platanes.	Ormes.	Planéras.	Marronniers.	Érables.	Sycomores.	Négundos.	Vernis (ailantes).	Paulownias.	Noyers d'Amérique.	Chênes.	Acacias.	Tilleuls.	Peupliers.	Cédreliers.	Ptérocariers.	Catalpas.	Sophoras.	Frênes.	Sorbiers.	Nombre total des arbres par voie.
1er arrondt.	688	154	»	240	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 082
2e —	134	193	»	192	»	»	»	126	49	»	»	»	24	»	»	»	»	»	»	»	718
3e —	842	132	»	6	»	»	»	130	»	»	»	1	6	»	»	»	»	»	»	»	1 117
4e —	737	255	»	104	»	20	1	361	89	»	»	4	79	»	40	»	»	»	»	»	1 690
5e —	832	196	»	292	42	»	»	677	20	»	»	268	»	26	41	»	»	»	»	»	2 394
6e —	253	331	»	615	1	»	»	470	3	»	»	»	»	»	»	13	»	»	»	»	1 686
7e —	2 748	3 288	»	552	432	34	»	122	114	»	»	»	1	»	»	»	»	»	2	»	7 293
8e —	1 935	704	»	4 044	15	112	1	3	22	»	»	3	6	»	»	»	»	»	»	»	6 845
9e —	330	»	»	68	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	398
10e —	573	256	»	661	»	»	»	140	»	»	»	24	101	»	»	»	»	»	»	»	1 755
11e —	1 490	»	»	285	104	»	»	1 261	27	»	»	35	421	»	35	»	»	»	»	»	3 658
12e —	3 126	679	»	365	385	»	»	809	69	50	»	301	85	»	195	33	»	»	»	»	6 097
13e —	961	1 835	»	523	1 038	404	»	792	164	»	»	1 243	86	»	»	»	»	»	»	»	7 046
14e —	446	1 861	»	728	2 054	557	»	848	»	»	»	473	172	»	»	»	»	»	»	»	7 139
15e —	1 439	1 201	»	938	62	891	3	72	»	219	»	855	923	»	15	»	»	3	»	2	6 623
16e —	2 753	640	»	3 577	1 777	836	29	171	»	»	1	88	389	1	321	»	»	»	»	25	10 608
17e —	2 949	1 910	26	928	29	306	»	519	109	»	»	208	43	10	»	»	1	253	»	»	7 291
18e —	1 515	253	»	1 056	»	1 067	»	462	10	»	»	51	112	»	»	»	»	»	»	»	4 526
19e —	2 081	19	»	254	12	200	»	629	148	»	»	56	171	»	4	»	»	»	»	»	3 574
20e —	479	268	»	1 154	»	349	»	1 068	103	75	»	242	677	»	36	10	»	»	»	»	4 461
Totaux. .	26 311	14 175	26	16 582	5 951	4 776	34	8 660	927	344	1	3 852	3 296	37	687	56	1	256	2	27	86 001

INDEX DES NOMS CITÉS

D

E

F

M

T

U

V

TABLE DES PLANCHES

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

LA VOIE PUBLIQUE

CHAPITRE PREMIER

DES ORIGINES A HENRI IV

CHAPITRE II

DE HENRI IV A NAPOLÉON Ier

CHAPITRE III

DE NAPOLÉON Ier A NAPOLÉON III

CHAPITRE IV

LE SECOND EMPIRE

CHAPITRE V

LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

CHAPITRE VI

LA SEINE, SES QUAIS ET SES PONTS

CHAPITRE VII

DE QUELQUES PARTICULARITÉS DE LA VOIE PUBLIQUE

DEUXIÈME PARTIE

LE DÉCOR DE LA VOIE PUBLIQUE

CHAPITRE PREMIER

PLACES PUBLIQUES

CHAPITRE II

CROIX

CHAPITRE III

TOURS ET COLONNES

CHAPITRE IV

PORTES ET ARCS TRIOMPHAUX. — BARRIÈRES

CHAPITRE V

OBÉLISQUES ET PYRAMIDES

CHAPITRE VI

FONTAINES PUBLIQUES

CHAPITRE VII

STATUES ET BUSTES DE PERSONNAGES CÉLÈBRES. — MONUMENTS ALLÉGORIQUES

CHAPITRE VIII

INSCRIPTIONS COMMÉMORATIVES

CHAPITRE IX

ARBRES. — LES VOIES PLANTÉES

ANNEXES

ÉVREUX, IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC[r]

